Edition de LE SEMINAIRE.

LE SOLEIL

MEMBRE DE L'A. B. C.

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE — EN PAGE 5

51e ANNEE—No 273 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, JEUDI 17 NOVEMBRE 1932 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C.— PRIX: DEUX CENTINS

L'ANGLETERRE A FAIT CONNAITRE SON PLAN DE DESARMEMENT

Au nom du gouvernement britannique Sir John Simon a rendu public aujourd'hui le projet de désarmement de la Grande-Bretagne — Les avions et les navires de guerre.

Londres, 17. (Traduit de la Canadian Press) — La Grande-Bretagne veut la réduction des armements de terre, de mer et d'air. Sir John Simon, devant le bureau de la conférence du désarmement à Genève, et le gouvernement britannique au moyen d'un livre blanc déposé sur la table de la Chambre aujourd'hui ont fait connaitre les grandes lignes de la politique anglaise sur ce sujet.

L'Angleterre fait des propositions à la fois nouvelles et concrètes pour parer à la menace grandissante des bombardements aériens.

"Nul aspect du désarmement international, dit la déclaration anglaise, n'est d'une urgence plus vitale que l'adoption sans délai des mesures les plus efficaces pour protéger la population civile contre les horreurs du bombardement aérien, mesures à combiner avec un contrôle international effectif de l'aviation civile".

"Le gouvernement britannique est prêt à collaborer avec les autres puissances dans l'examen approfondi d'une grande question : celle de savoir si l'entière abolition, par un accord international, des avions et hydravions militaires est praticable, sauf les réserves à faire pour l'emploi de pareilles machines comme instruments de police.

"La suppression des avions de combat présente de très grandes difficultés. Tandis qu'on étudiera cette question il n'est pas déraisonnable d'espérer que l'Allemagne se désistera de toute prétention à posséder de ces appareils."

Après avoir fait observer que la Royal Air Force n'occupe que la 5e place, pour les effectifs, parmi les flottes aériennes du monde aujourd'hui, le gouvernement britannique propose comme mesures pratiques et immédiates de désarmement :

(1) La réduction immédiate des forces aériennes des principales puissances au rang de celles du Royaume Uni;

(2) Une coupure globale d'un tiers dans les forces aériennes du monde entier.

(3) Limitation du poids des avions militaires allèges au chiffre le plus bas sur lequel un accord général soit possible.

Le gouvernement britannique suggère que les chiffres ainsi fixés puissent être revisés à la baisse par paliers successifs.

Quant au désarmement qualitatif de terre et de mer, voici les propositions anglaises :

(1) Réduction sensible du tonnage individuel des vaisseaux de ligne, dont le maximum est actuellement 35,000 tonnes avec un calibre de 15 pouces pour la grosse artillerie.

(2) Nul croiseur ne devrait jauger plus de 7.000 tonnes avec des canons de 6 pouces. (Le tonnage maximum actuel est de 10,000 tonnes avec une artillerie de 8 pouces).

(3) Abolition des sous-marins.

Désarmement terrestre :

(1) En première étape, suppression de tout char d'assaut dépassant un certain poids, celui-ci étant fixé de sorte à éliminer les tanks particulièrement utilisables pour l'offensive.

(2) Limitation du calibre de l'artillerie lourde mobile à 4 pouces et demi.

Pour ce qui est du désarmement quantitatif le gouvernement britannique est favorable à la proposition Hoover, d'après laquelle serait opérée une réduction générale dans les effectifs terrestres, et il est prêt à l'accepter commme base de discussions.

Le livre blanc réitère la déclaration faite à la Chambre par sir John Simon, il y a une semaine, au sujet des exigences égalitaires de l'Allemagne et propose que, tout en souscrivant aux demandes de l'Allemagne, les puissances européennes s'unissent pour déclarer solennellement que, pour aucune raison, elles ne tenteront de régler un litige présent ou futur par le recours aux armes.

TEMPERATURE

Toronto, 17. (P. C.) — La pression est élevée et la température froide, de la vallée du bas MacKenzie en gagnant vers le sud jusqu'au nord de l'Ontario, et vers le golfe du Mexique. La pression est relativement basse sur la côte de l'Atlantique et au-dessus de l'Alberta. La température est devenue plus froide dans l'Ontario et le Québec, où il a neigé dans plusieurs districts tandis qu'il a plu dans les provinces maritimes.

PRONOSTICS

Ottawa et Haut St-Laurent : — Vent nord ; beau et froid ce soir. Vendredi, beau et froid.

Québec nord-ouest et Lac Saint-Jean : — Beau et froid aujourd'hui et vendredi.

Bas St-Laurent . —Fort vent nord-est avec neige ; plus froid ce soir. Vendredi, beau et froid.

Golfe et Côte Nord : — Vents nord-est et nord, avec neige et pluie. Vendredi, plus froid avec bourrasques de neige.

SOMMAIRE

1ère page, nouvelles étrangères. — 2e, feuilleton, nouvelles de Lévis. — 3e, nouvelles de Québec. — 4e, éditoriale. — 5e, nouvelles diverses. — 6e, nouvelles diverses. — 7e, nouvelles diverses. — 8e, chez les ouvriers. — 9e, nouvelles diverses. — 10e, la vie sociale. — 11e, dans nos théâtres. — 12e et 13e, propos féminins. — 14e, finance. 15e, sport. — 16e et 17e, petites annonces classées, radio. — 18e, nouvelles diverses. — 19e, naissances et décès. — 20e, nouvelles générales.

LE C. P. R. NE VEUT PAS D'ARBITRAGE OBLIGATOIRE

Devant le comité des chemins de fer du Sénat, M. E.-W. Beatty, président du C. P. R., proteste contre une projet du gouvernement Bennett — Une lettre adressée au Premier Ministre.

Ottawa, 17.—(Spéciale)—"La compagnie se voit obligée d'opposer les plus énergiques protestations contre le principe d'arbitrage obligatoire établi par la 3ième partie du projet de loi", a déclaré E.-W. Beaty, C.R., président du conseil d'administration et de l'organisation Canadian Pacific Railway, qui a comparu aujourd'hui devant le comité des chemins de fer, au Sénat. On y étudie le bill préparé en conformité avec le rapport de la Commission Royale pour enquêter sur la situation ferroviaire au Canada.

Le Pacifique Canadien, a expliqué M. Beatty, est en faveur de l'arbitrage volontaire; mais il soutient que les questions d'administration, et, sous celles-ci, les questions de finance, ne sont pas de nature à se prêter à des déterminations par arbitrage.

"Ces questions peuvent faire l'objet d'une coopération volontaire; mais la compagnie est surprise d'entendre dire qu'elles pourraient être l'objet de décisions imposées par une autorité irresponsable auprès des actionnaires. On ne saurait imposer le contrôle d'un tribunal, constitué ainsi qu'il est proposé, à aucune entreprise ferroviaire privée en concurrence avec des chemins de fer nationaux."

Si le Parlement a l'intention d'établir une coopération soumise au contrôle et à la direction d'un tribunal indépendant, "dont les décisions seront définitives et obligatoires, je soumets alors à votre examen l'adoption d'un accord entre le gouvernement du Canada et le Pacifique Canadien pour un certain nombre d'années, accord par lequel la compagnie accepterait cette forme d'administration en recevant l'assurance que ses porteurs d'actions et autres valeurs seront protégés: clause qu'elle exige en compensation de l'abandon du contrôle sur ses biens pendant la durée de l'accord".

Ottawa, 17.—(Spéciale au "Soleil") —Dans une lettre qu'il écrivait à la fin d'octobre, au T. H. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, M. E.-W. Beatty, président du Canadien Pacifique s'opposait au projet d'un arbitrage obligatoire entre le réseau de sa compagnie et le Canadien National.

Voici le texte de la lettre de M. Beatty :

Montréal, le 24 octobre 1932.

Monsieur,

La déclaration faite dans le discours du trône, à l'ouverture de la présente session, à l'effet qu'un bill serait présenté par le gouvernement pour mettre à exécution les recommandations de la Commission Royale sur les chemins de fer et le transport, force la compagnie à faire connaitre sa position relativement à certaines mesures proposées dans le rapport.

Il ne faut pas oublier, lorsque l'on considère la situation des chemins de fer à l'heure actuelle, que la compagnie fut organisée, il y a plus de cinquatre ans, dans le but de remplir une des conditions de la Confédération, et que d'après sa charte et des lois subséquentes passées par le parlement, il lui fut accordé des droits et privilèges en considération des obligations qu'elle avait assumées par son contrat avec le Dominion, pour la construction du chemin de fer du Pacifique Canadien et son exploitation à perpétuité. Voici, dans le texte officiel du rapport de la Commission ce qui est dit de la façon dont la compagnie a exécuté son contrat :

"25. Comme résultat, le Canadien Pacifique, qui paie le plus de taxes au Canada, a été soumis à la concurrence d'un réseau ferroviaire possédé et opéré par l'Etat, et appuyé par les ressources financières du pays. La compagnie a honorablement rempli les obligations de son contrat original avec le Parlement et le réseau de la compagnie a joué un grand rôle dans le rapprochement des provinces de l'est et de l'ouest du Dominion. D'un commun accord, les administrateurs de la compagnie ont fait preuve de confiance, de courage et d'une indomptable énergie dans la construction des voies de la Prairie encore déserte. "Les travaux de la compagnie commandent l'admiration à la fois des exploiteurs de chemins de fer et du public ; ils ont contribué pour une part considérable à faire connaitre le Canada sur trois continents. Les actionnaires y ont obtenu des profits et l'entreprise est devenue un capital national de valeur reconnue et d'importance générale pour le Dominion."

La compagnie, dans une mesure égale, a le droit de continuer d'exercer librement tous les droits et privilèges qui furent la condition des obligations qu'elle assumait, lorsqu'elle consentit à construire, maintenir et exploiter le chemin de fer à perpétuité. Dans l'exercice et la jouissance de ces droits et privilèges, elle a constamment poursuivi une politique d'expansion, afin de marcher de pair avec le développement du commerce et de l'industrie, tant au pays qu'à l'étranger, avec le résultat que ses entreprises représentent aujourd'hui un placement total de plus de onze cent millions de dollars. En toute justice pour lui-même, le Pacifique Canadien ne peut renoncer aux droits que le Parlement lui a accordés, et il a même été forcé d'accélérer ses plans d'expansion pour s'évi-

(Suite à la page 6, 1ère col.)

LE CABINET VON PAPEN RESIGNE

Le Chancelier allemand et ses collègues ont donné leur démission parce qu'ils n'ont pas l'appui des principaux chefs de partis politiques—On croit que le Dr Heinrich Schnee formera un nouveau ministère.

Berlin, 17. (Traduit de l'Ass'd Press) —Tout le cabinet du Reich a démissionné aujourd'hui et cette démission a été acceptée par le président Hindenburg. On se demande à présent qui va former un nouveau gouvernement à la place de celui de von Papen. L'un des noms les plus fréquemment cités à ce sujet est celui du Dr Heinrich Schnee, qui faisait partie du service colonial avant la guerre et est récemment revenu d'Extrême Orient, où il a représenté l'Allemagne dans la commission Lytton, formée par la S.D.N. pour enquêter de la situation en Mandchourie. Cet homme public quittait récemment le parti populiste, estimant qu'on devrait fournir aux nationaux-socialistes l'occasion de prendre part au gouvernement.

Hier plusieurs chefs de parti avaient prévenu le chancelier que, par suite des dernières élections, il ne pouvait compter sur eux pour se maintenir au pouvoir.

On croit savoir que, durant une réunion du conseil hier, le chancelier se montra fort combatif, engageant le cabinet à ne pas démissionner en bloc, mais à le laisser démissionner seul. C'était, dit-on, sa conviction qu'un deadlock s'ensuivrait entre les partis, et qu'on l'inviterait à reprendre le pouvoir en exerçant une sorte de dictature.

Deux facteurs, cependant, ont contribué à la décision des autres ministres de démissionner. La première fut une lettre confidentielle d'Adolf Hitler dans laquelle, si l'on en croit les fascistes, il aurait refusé nettement de traiter avec von Papen ; l'autre fut l'assurance donnée par le baron von Neurath que sa situation de représentant du Reich à Genève ne serait nullement diminuée, ne fût-il que ministre par interim.

La rumeur que le cabinet démissionnait commença à courir hier soir, quand on sut que le chancelier, ayant consulté les chefs de parti, trouva que deux groupes seulement — les nationalistes et les populistes — étaient prêts à l'épauler. Les nationaux-socialistes, au nombre de 195, et les centristes, 70, sont parmi les groupes qui, dans un temps ou dans l'autre signifièrent au chancelier qu'il ne pouvait compter sur eux. Les socialistes, 121, refusèrent même de conférer avec von Papen, disant que traiter avec lui était chose impossible, vu la ligne de conduite politique qu'il a adoptée.

Les feuilles de gauche modérées du matin étaient unanimes à exiger la démission du chancelier. Même la feuille nationaliste Lokal Anzeiger considérait sa situation comme impossible. D'après ce journal le successeur tout désigné de von Papen serait Hans Bracht, commissaire-dictateur de Prusse, ou Carl Goerdeler, maire de Leipsick.

DEMISSION

Le chancelier Von Papen, en Allemagne, a donné sa démission aujourd'hui et tous ses collègues du gouvernement l'ont imité.

TASCHEREAU CORRIGE UNE DECLARATION

Le Premier Ministre de la province fait une mise au point concernant certaines paroles attribuées à M. J.-A. Bégin par le correspondant d'Ottawa d'un journal de Montréal.

"Il n'a jamais été question de rien de semblable", a déclaré aujourd'hui l'honorable premier ministre, en réponse à une question du représentant du "Soleil", qui lui faisait part d'un message du correspondant de la "Gazette" à Ottawa, au sujet de la concurrence entre les chemins de fer et les autobus.

"Nous n'avons jamais étudié le problème sous cet angle", a ajouté M. Taschereau, et il n'est pas dans notre intention de créer un monopole de cette sorte au profit des chemins de fer. Personne n'a été autorisé à formuler d'opinion de la part de la province à la Commission Duff, et ces déclarations ont sans doute été mal interprétées."

Le représentant de la "Gazette" à Ottawa, en commentant le rapport de la Commission Duff à la Commission des chemins de fer, avait attribué à M. J.-A. Bégin, contrôleur du Revenu de la province, l'opinion que le premier ministre était prêt à accorder aux chemins de fer le monopole du service par camions et autobus sur les routes parallèles à leurs voies, afin de faire disparaitre la concurrence entre le rail et la route.

"Il n'y a pas de doute", dit la "Gazette" en citant M. Bégin, "qu'aucun gouvernement ne prendrait sur lui de restreindre le transport par les véhicules-moteurs. Mais il existe une loi dans la Province de Québec qui permet à la Commissions des Utilités Publiques d'accorder à un individu ou à une compagnie, à l'exclusion de tout autre, le monopole du transport sur un circuit déterminé. Or si les compagnies de chemins de fer voulaient se lancer dans le transport routier, le gouvernement de Québec serait disposé à appuyer un projet d'amendement à la loi de façon à permettre à la Commission des Uti-

(Suite à la page 6, 4e col.)

IL PROTESTE

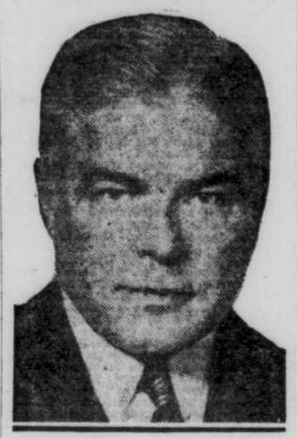

E.-W. BEATTY, président du C. P. R., proteste contre le projet d'arbitrage obligatoire entre les réseaux du C.P.R. et du C.N.R.

PHILADELPHIE OPPOSEE A LA CANALISATION

Après Buffalo et New-York, c'est au tour de Philadelphie de faire entendre ses protestations contre le projet de traité Canado-Américain au sujet du St-Laurent.

Washington, 17. (Traduit de l'Ass'd Press). — C'a été au tour de Philadelphie de s'opposer aujourd'hui, devant la sous-commission du Sénat, au projet d'un canal laurentien. Celui qui a parlé en son nom est Philip-H. Gadsen, président de la Chambre de Commerce et du comité mixte de transport des groupement mercantiles de Philadelphie. Il a représenté que l'exécution du projet ferait peser une charge énorme sur la trésorerie américaine.

Il a rappelé que les moyens de transport actuel devraient suppléer cinq mois par années à la carence du canal laurentien bloqué par les glaces et que, d'ailleurs, ces moyens tendaient à devenir pléthoriques, d'où l'inutilité d'une nouvelle voie s'ajoutant aux autres.

Après lui a parlé W.-H. Chandler, représentant la Merchants' Association de New-York.

"Ce n'est pas l'heure pour les Etats-Unis, dit-il de s'imposer une charge aussi énorme et aux limites aussi incertaines quand on sait que, dans l'alternative la plus favorable, cette défense ne répondra pas à l'objet pour lequel on l'aura faite".

DES CAUSES AJOURNEES A LA COUR

L'affaire de l'Arena de Québec est remise au 24 novembre — La cause de Lachance, Daigle et Rossignol est ajournée à la même date — Le procès de Boissonnault continuera lundi prochain.

L'enquête dans l'affaire des propriétaires de l'Aréna sommés ces jours derniers de comparaitre en Cour des Sessions de la Paix, par M. Sam Desrochers, inspecteur des établissements industriels et des édifices publics, pour la province de Québec, parce qu'ils auraient enfreint la loi de la sécurité publique, depuis le commencement de novembre, comme nous l'avons annoncé déjà, a été remise aujourd'hui, au 24 courant devant M. le juge Louis-G. Demers, à la demande des procureurs de la défense.

La poursuite prétend, comme on le sait que les défendeurs auraient violé la loi en installant ou laissant installer dans leur établissement, un système pour faire la glace artificielle, ce qui constituerait un danger parce que ce système fonctionnerait au moyen de gaz asphyxiants, et de plus, dimanche dernier, au cours d'une joute de hockey alors qu'il y avait environ 4,000 personnes à l'Aréna, auraient laissé cinq portes de sortie barrées avec un cadenas, quand elles auraient dû être munies de ressorts ou de pesées leur permettant de s'ouvrir automatiquement.

L'on a remis également à jeudi, le 24, la cause des trois inculpés Lachance, Daigle et Rossignol, navigateurs, arrêtés à la suite de saisie du yacht "Mariner's Joy" par les officiers de la Gendarmerie Fédérale, en mai dernier, près des côtes de Bellechasse.

Les défendeurs sont accusés d'avoir transporté illégalement des liqueurs alcooliques, 860 gallons, évalués à $1 le gallon, provenant de St-Pierre-Miquelon, sans avoir au préalable payé les droits de douane leur permettant l'entrée au Canada.

L'enquête a été ajournée à cause

(Suite à la page 6, 5e col.)

UNE ACTION REJETEE PAR LE TRIBUNAL

L'honorable juge Gibsone a renvoyé une action au montant de $434.65 de S.-F. Bowser Company contre W. Brousseau, de Loretteville — Au sujet d'une pompe à gazoline.

L'honorable juge Gibsone, de la Cour Supérieure, a renvoyé, avec dépens, la poursuite dans la cause de S.-F. Bowser Company Limited contre M. Wilbrod Brousseau, de Loretteville.

Pareille décision du tribunal clôt un litige qui offrait un aspect assez exceptionnellement amusant.

En effet, grâce au renvoi de la poursuite ainsi émanée contre lui, M. Brousseau se trouve débarrassé de l'ennui de payer une dette de $434.65 dont les amortissements se seraient trouvés répartis, aux termes mêmes du contra invoqué contre lui par la poursuite, sur une durée probable de 434 ans et 65 jours et dont l'extinction complète ne serait probablement pas arrivée avant l'an 2332.

En juillet 1925, la S.-F. Bowser Co. installa, chez M. Brousseau, à Loretteville, un réservoir à gazoline avec pompe. L'entente entre la compagnie et M. Brousseau était que ce dernier devait s'approvisionner de gazoline nulle part ailleurs que chez la British American Oil Company et aux conditions suivantes : versement à la compagnie Bowser d'un sou par chacun des gallons de cette gazoline qu'il vendrait.

M. Brousseau a remplit, un certain

(Suite à la page 6, 5e col.)

AMY JOHNSON POURSUT SON AUDACIEUX VOYAGE

Après avoir subi un fâcheux contretemps, la courageuse aviatrice a réussi à faire réparer une pièce de son avion et continue sa randonnée

(DERNIERE HEURE)

Les lecteurs du "Soleil" trouveront, en deuxième page, une nouvelle où l'on raconte qu'un fâcheux contretemps a failli compromettre le succès de la merveilleuse envolée qu'accomplit actuellement l'audacieuse aviatrice anglaise Amy Johnson, épouse du non moins fameux aviateur J.-A. Mollison, que les Québecois ont pu voir ici quelques jours après sa traversée de l'Atlantique. Une dépêche de la Presse Canadienne reçue au moment où nous allons sous presse nous apprend que Amy Johnson a pu poursuivre son voyage aérien. Voici le texte de cette dépêche : —

Mossamedes, Afrique Occidentale Portugaise, 17. (Trad. de la C. P.) — Amy Johnson, l'intrépide aviatrice anglaise, est arrivée ici ce soir dans son vol à briser tous les records, y compris celui de son mari. Elle n'a que 1,300 milles à franchir en longeant la côte occidentale de l'Afrique pour atteindre Cape Town. Ses chances sont excellentes, si l'accident rapporté cet avant-midi ne ralentit pas sa course. Son mari a volé l'an dernier de Londres à Cape Town en 4 jours, 17 et 19 minutes. Amy Johnson n'a mis que 3 jours à franchir la distance de Londres à Benguela. Il lui restait alors plus de 30 heures pour franchir les 1,500 milles la séparant de son but, duquel elle s'est rapproché de 200 milles en arrivant à Mossamedes.

Le chef Beaulieu

Le chef Rosaire Beaulieu, de la brigade du feu, va soumettre au comité administratif, cet après-midi, son rapport sur les travaux de la convention internationale des chefs de pompiers tenue le mois passé à San Diego, sur la côte californienne. Le chef Beaulieu y fut délégué par le conseil de ville et il a puisé là des connaissances dont la cité profitera dans l'avenir.

La neige

Le leader du conseil, le Dr Bédard, M. Verge, trésorier et directeur des services municipaux, et M. F.-X. Chouinard, greffier de la ville, ont ouvert aujourd'hui les soumissions pour l'enlèvement de la neige dans les rues de la cité.

Ces soumissions sont entrées avant-hier et le comité administratif a autorisé le leader du conseil à les ouvrir et à les envoyer immédiatement aux ingénieurs afin qu'on en dresse un tableau qui permettra de juger mieux des prix demandés. Chaque soumission comporte quatre prix.

Les ingénieurs feront diligence pour soumettre leur rapport dès cet après-midi si possible.

Un immigrant plaide

Les plaidoiries sur habeas corpus, dans la cause du nommé Scherbaty, un Polonais, ont commencé cet avant-midi, devant l'honorable juge Sévigny. Il s'agit dans cette cause de la remise en liberté de cet individu qui est actuellement détenu en prison avant d'être déporté dans son pays, sur les ordres du ministre de l'Immigration. Ayant, paraît-il, fait de la propagande communiste, il fit un terme de prison à Rouyn. Après l'enquête d'il y a une couple de mois, conduite sur les agissements communistes à Rouyn, par le ministère de l'Immigration, Scherbaty fut condamné à la déportation. En attendant qu'il soit déporté, il a fait de la prison.

Scherbaty a décidé de demeurer au Canada, coûte que coûte, et c'est sa cause que l'on commençait à plaider cet avant-midi devant le juge Sévigny. Les plaidoiries continueront le 22 novembre.

Les cotiseurs

Le comité de cotisation, composé de Son Honneur le maire Lavigueur, du recorder DesRivières et du leader du conseil, le Dr Bédard, s'est réuni aujourd'hui au bureau du maire pour nommer les représentants des protestants dans le bureau des cotiseurs.

La charte de la cité accorde à la minorité le droit d'avoir six de ses représentants pour faire l'évaluation des propriétés avec les cotiseurs de la ville.

Les mêmes citoyens que l'an dernier ont été nommés. Ce sont MM. Kelly, Purcell, Parke, Martin Judd et C.-H. Martin.

Route fermée

"La tempête de neige que nous avons eue ce matin, et qui a été beaucoup plus forte dans la région du Saguenay, a définitivement bloqué la route de la Malbaie, a déclaré M. J.-Arthur Bergeron, sous-ministre-suppléant du département de la Voirie. Il est tombé de douze à quinze pouces de neige dans la région, au cours de la nuit, et le vent a accumulé des bancs considérables. En autant que le département est concerné, cette route est définitivement fermée pour l'hiver".

Le blé à St-Jean

St-Jean, N.-B., 17. (C. P.) — La somme de $200,000 va être dépensée sans tarder pour augmenter les aménagements destinés à la manutention du blé dans le port de St-Jean, annonce aujourd'hui le président de la commission du port à son retour d'Ottawa.

Convention libéral

Ottawa, 17. (P. C.) — Les libéraux de tout l'Ontario s'assemblent demain à Ottawa pour le congrès annuel de l'Association libérale de la province. Le soir, MM. MacKenzie-King et Hepburn porteront la parole à un grand banquet au Château Laurier.

IL RECLAME LE PRIX DE SON HABIT

Henri Chevrette tomba sur le trottoir de M. O. Fournier et brisa son habit — Il demande à la Cour de Magistrat des dommages au montant de $45.00.

Aujourd'hui, se déroula, en cour de Magistrat de District, un petit procès propre à intéresser toutes les gens qui tiennent feu et lieu, en notre cité. Cette cause est celle d'Henri Chevrette contre Onésime Fournier.

Vers onze heures du soir, le 21 mai dernier, Chevrette, un jeune homme, de St-Louis-de-Courville, descendait sur le trottoir, la rue Turnbull. Quel degré de vélocité avait atteint sa marche, à ce moment?

Il n'apparait rien, à ce sujet, dans les multiples papiers légaux auxquels devait donner lieu cette chose jusque là bannale—la déambulation d'un passant.

Cette succession de pas précipités n'était perçue par personne, pas même par Fournier, devant la résidence duquel passait, à ce moment, Chevrette. Et pourtant il s'élaborait, à cet instant fatidique, comme la chose peut arriver à n'importe quel propriétaire de Québec,—une cause de soucis pour Fournier endormi.

En effet, juste devant le logis de Fournier, Chevrette heurta du pied contre un obstacle et s'allongea tout de son long. Dans cette chute, il

(Suite à la page 6, 5e col.)

CONDITIONS D'ANNEXION SUGGEREES

L'échevin Poulin proposera les conditions que la ville de Québec fera à Québec-Ouest pour l'accepter dans ses limites — La requérante s'en remet à notre ville.

Le comité administratif continuera cet après-midi l'étude du problème de Québec-ouest, si les aviseurs légaux ont eu le temps de répondre à la question posée hier par l'échevin Arthur Drolet. Ce dernier est d'opinion que le gouvernement va imposer à Québec l'obligation d'annexer sa voisine, et il veut savoir si le conseil municipal aura le droit d'aller discuter le projet de loi devant la Législature.

La question, il semble, comporte sa réponse et il est entendu que quiconque est intéressé dans un projet de loi a le droit d'aller présenter ses objections aux législateurs. Et la ville de Québec, dans le passé, a souvent profité de cette liberté quand un projet de loi ne lui convenait pas.

La Commission municipale n'a pas le droit d'imposer l'annexion. Elle peut seulement la recommander au gouvernement qui à son tour soumettra la question à la Législature. Le Parlement est souverain et il pourra, s'il décide que c'est dans l'intérêt de Québec-ouest et de la cité de Québec, ordonner l'annexion.

Il semble y avoir presqu'unanimité parmi les échevins sur l'opportunité d'annexer Québec-ouest. La discus-

(Suite à la page 6, 6e col.)

CAUSERIE DE G. TREMBLAY AU CHATEAU

Le sous-ministre du Travail a parlé, ce midi, des assurances sociales aux membres du Club Kiwanis — Présenté par M. B. Ramsay, il fut remercié par M. J.-B. Couture.

M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail et membre de la Commission des assurances sociales, a été l'invité d'honneur et le conférencier au déjeûner hebdomadaire du Club Kiwanis, ce midi, au Château-Frontenac. Le conférencier a été présenté par le président M. B. Ramsay et remercié par M. J.-B. Couture. Le sous-ministre du Travail a parlé des assurances sociales et a été chaleureusement applaudi par les convives.

Les assurances sociales sont nées des conditions particulières de l'industrie moderne, a expliqué M. Tremblay. A la suite de la Révolution française, dont les doctrines ont peu à peu envahi tout le reste de l'Europe, on a assisté à une immense évolution de la production industrielle. Le sort de l'ouvrier, jeté sans protection dans le machinisme moderne, est devenu intolérable. Les abus se sont multipliés de tous côté. On en vint à de tels excès que les patrons eux-mêmes comprirent qu'il était de leur devoir d'intervenir. Le mouvement est parti d'un groupe de patrons catholiques qui établirent les premières associations mutuelles pour la protection de l'ouvrier.

L'effet n'en fut pas malheureusement aussi bienfaisant qu'on l'espérait. Les ouvriers qui faisaient partie de ces mutuelles étaient précisément ceux qui en avaient le moins besoin; car elle se recrutaient chez ceux qui prouvaient, en entrant dans ces mutuelles, qu'ils avaient l'esprit de prévoyance. Il fallait atteindre aussi les autres.

La réforme partit d'Allemagne. Sous l'impulsion de Bismark, on y établit l'assurance obligatoire contre la maladie. Ce ne fut pas sans difficulté. Des protestations nombreuses (et les ouvriers eux-mêmes n'ont pas été les derniers à protes-

(Suite à la page 6, 4e col.)

ST-RAYMOND A L'HONNEUR EN ONTARIO

Lucien Dion, membre du cercle des Jeunes Agriculteurs de St-Raymond, a obtenu le premier prix au concours de ces cercles à Toronto—Les cinq premiers prix ont été décernés dans notre province.

Un nouveau succès a été enregistré par la province de Québec à l'Exposition Royale d'Hiver, à Toronto, quand les exhibits de ses cercles de jeunes agriculteurs ont remporté les cinq premiers prix dans le concours interprovincial de la pomme de terre. Le lauréat du 1er prix est le jeune Lucien Dion, membre du cercle de St-Raymond, fils de M. Georges Dion, régisseur d'un champ de démonstration du Service de l'Horticulture.

L'an dernier, le même cercle obtenait le premier prix dans le même concours interprovincial avec l'exhibit du jeune Herménégilde Drolet.

Cette bonne nouvelle a réjoui l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture de Québec, qui porte une attention toute particulière au travail des jeunes fils de cultivateurs. Elle n'a pas fait moins plaisir à M. J.-H. Lavoie, chef du Service de l'Horticulture, de qui relève l'organisation des cercles de jeunes agriculteurs, sous la direction de M. Jean-Charles Magnan.

Le cercle de St-Raymond", dit M. Lavoie, doit ses succès à un travail de tous les jours et à l'excellent entrainement qui lui a été donné par l'un des ingénieurs agricoles du service, M. Adrien Desautels, en charge des cercles pour la division de l'ouest de la province, qui contrôla lui-même la préparation des exhibits envoyés à Toronto. Un rapport que j'ai devant moi révèle que ce cercle, a, en l'espace de trois mois et demi, tenu trente réunions d'études et eu 26 conférences. Avec une telle assiduité au travail, il pouvait en toute confiance escompter un éclatant succès."

Le cercle de jeunes agriculteurs de St-Raymond fut fondé en 1929, et il compte actuellement 48 membres répartis en trois comités d'études.

La Vie des Saints

SAINT GREGOIRE LE THAUMATURGE

EVEQUE (mort en 270)

Saint Grégoire opéra tant de prodiges, que, de son vivant, il fut appelé le **Thaumaturge**, c'est-à-dire **faiseur de miracles.** Né de parents nobles et riches, mais païens, dès son enfance il eut le sentiment de la vérité du christianisme. L'enseignement du grand Origène le confirma dans cette pensée ; il reçut le Baptême : "Servez-vous, lui écrivit son Maître, des talents que Dieu vous a donnés pour la défense de la religion du Christ, et pour cela, avez surtout soin de joindre la prière à l'étude." Grégoire eût pu occuper les plus hautes places ; il préféra vendre tous ses biens, en donner le prix aux pauvres et se retirer dans la solitude pour y converser seul à seul avec Dieu. Il dut bientôt accepter le fardeau de l'épiscopat ; sa science et ses miracles lui donnèrent une influence étonnante sur les peuples. Arrivé dans sa ville épiscopale de Néocésarée, il se mit à l'œuvre avec ardeur, convertit les idolâtres, guérit les malades, fit bâtir une église. Cette dernière oeuvre fut l'occasion d'un grand miracle. Se rappelant la parole de l'Evangile : "Si vous aviez gros de foi comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne : Passez d'ici là, et elle y passerait," il fit reculer, par ses prières, une montagne qui le gênait pour la construction du temple. — Par ses prières, il dessécha un lac, objet de litige entre deux frères, qui se réconcilièrent aussitôt. — Le fleuve du Lycus, qui coulait près de Néocésarée, était souvent pour le pays une cause d'inondation et de ruine. Grégoire, ému de compassion pour son peuple, se rendit au bord du fleuve, y planta son bâton et ordonna aux eaux, de la part de Dieu, de ne pas franchir cette borne. Le bâton prit racine et devint un arbre, et les inondations cessèrent. Il prédit une peste terrible, en châtiment des péchés du peuple ; mais il obtint promptement la cessation du terrible fléau à Néocésarée.—Grégoire était un homme doué de l'esprit des Apôtres et des Prophètes. Toute sa conduite, dit saint Basile, portait l'empreinte de la perfection évangélique. Jamais il ne priait que la tête découverte ; il parlait avec simplicité et modestie ; il avait en horreur le mensonge, l'habileté et tous les détours qui ne s'accordent point avec l'exacte vérité. Il ne pouvait supporter ce qui blesse la douceur et la charité. Il mourut ne laissant que dix-sept idolâtres où il avait trouvé dix-sept chrétiens.

PUBLICATION AUTORISEE PAR LA MAISON MAME, TOURS, FRANCE.
(Pour les achats s'adresser aux libraires du Canada)

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. le Dr Paul Goulet, chirurgien-dentiste, de Lévis, était dernièrement en promenade chez ses parents, M. et Mme L. Goulet, à St-Gervais de Bellechasse.

—Mme Octave Lemieux, de St-André de Kamouraska, était en promenade, ces jours derniers, chez des parents à Lévis.

—M. le Dr Maurice Boulet, de St-Marcel de l'Islet, ainsi que M. Louis Boulet, M. et Mme Antoine Nicol et Mlle Alma Boulet, de Montmagny, étaient dernièrement en promenade à Lévis, chez M. Wilfrid Boulet, rue Samson.

—M. Octave Fortin, de Beaumont, était en promenade, ces jours derniers, chez M. Joseph Bouchard, à Saint-Octave de Matane.

Prochain mariage

On annonce pour samedi, le 26 novembre, le mariage de Mlle Cécile Fournier, fille de M. et Mme Octave Fournier, de St-Malo, Québec, avec M. Paul-Emile Larose, fils de M. et Mme J.-Emile Larose, de Bienville.

Il est victime d'un douloureux accident

M. Nazaire Pouliot, de Ste-Philomène, a été victime d'un douloureux accident, ces jours derniers. Il travaillait avec d'autres compagnons au charroyage des billots et conduisait un cheval qui prit subitement le mors aux dents. M. Pouliot, en voulant maîtriser la bête affolée, se fit prendre le pied entre deux de ces lourdes pièces de bois et eut la jambe horriblement écrasée. Le blessé fut transporté à l'hôpital d Lévis où M. le Dr Joseph Leblond lui donna les soins nécessaires. On croit que M. Pouliot, bien que très souffrant, pourra conserver sa jambe.

Une représentation bien réussie au Patronage de Lévis

Lundi soir dernier les bienfaiteurs et amis de l'Oeuvre de Jeunesse se rendirent nombreux au Patronage de Lévis assister à une séance dramatique et musicale qui fut interprétée pour eux. Le drame joué, intitulé "La Cloche des Brouillards", remporta un beau succès. C'est un drame en quatre actes et six tableaux.

Cette soirée fut présidée par le R. Père Laperrière, ancien supérieur du Patronage de Lévis et maintenant représentant du Supérieur Général au Canada. On remarquait aussi au premier rang, M. l'abbé Charles Rodrigue, curé du Christ-Roi, M. l'abbé J.-T. Nadeau, aumônier du Cercle Notre-Dame de l'A.C.J.C., ainsi que plusieurs prêtres du Collège de Lévis.

Un amusement que la police de Lévis ne tolérera pas

Depuis que nous avons eu de la neige, certains enfants et jeunes gens de Lévis ont pris la mauvaise habitude de s'amuser à lancer des mottes de neige entre eux et quelques-uns sont allés jusqu'à lancer ces projectiles sur des personnes passant dans la rue. Le chef de police de Lévis a reçu des plaintes à ce sujet et tient à avertir ces gamins que cet amusement de lancer des boules de neige est défendu dans la ville et que quiconque sera pris sera puni avec toute la rigueur de la loi. On voudra bien tenir compte de cet avertissement et ne pas dire, lorsqu'on sera pris, qu'on ne le savait pas. Il n'y aura donc pas d'excuse pour quiconque sera pris à garocher des mottes de neige dans les rues.

Un appl des pompiers de Lévis

Les pompiers de Lévis ont été appelés vers 9 heures, hier matin, pour un commencement d'incendie à la résidence de M. Joseph Lesssard, rue St-Augustin. Heureusement qu'il ne s'est agi que d'un feu de cheminée et les dommages n'ont pas été élevés.

L'installation de signaux à Pointe-Lévis

La compagnie des Chemins de fer Nationaux est à faire l'installation, à Pointe-Lévis, en face de la résidence de M. Michel Couture, de signaux avertisseurs mus à l'électricité, pour remplacer l'ancien système qui ne donnait plus satisfaction. Le nouveau système qui est moderne se trouve placé à un meilleur endroit et donnera certainement plus de satisfaction.

Le banquet annuel aux huitres de la Chorale Déziel

Le banquet aux huitres annuel pour les membres de la Chorale Déziel, de Lévis, aura lieu lundi soir prochain. Cette soirée est toujours attendue avec impatience par tous les membres de cette chorale qui passeront des heures de franche gaieté.

On recommande aux gens la prudence

On ne saurait trop recommander aux gens d'être prudents car on signale la présence dans Lévis et les environs de rodeurs nocturnes. C'est ainsi qu'hier matin, vers 4 heures 30, un individu qui avait été vu sur l'avenue Bégin et dans la côte du Passage, a été surpris sur une galerie, en train de sonder une porte. Il a réussi à disparaître avant de se faire mettre la main au collet, mais laissa ses traces sur la neige qui venait de tomber. Il n'y a pas lieu de s'alarmer, mais bien barrer les portes des résidences, caves, garde-manger et hangars, de ne pas laisser de linge sur les cordes la nuit, en un mot de bien prendre ses précautions.

Le capitaine Bernier les recevra chez lui mardi prochain

Le capitaine J.-E. Bernier, de Lévis, explorateur des régions arctiques, tel que nous l'avons dit hier, a fait une intéressante causerie avec projections lumineuses avant-hier soir, au presbytère de Lévis et fut remercié par M. le Dr Arthur Fafard, de Lévis. Comme le capitaine Bernier a une foule de documents intéressants chez lui, il a invité les membres de la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle, de se rendre à sa résidence, mardi soir prochain, afin de les leur montrer et de leur fournir de plus amples renseignements sur les régions arctiques où il a fait plusieurs voyages. Cette aimable invitation a été acceptée avec plaisir par tous les membres présents.

Séance au Collège de Lévis le 24 novembre

La séance annuelle organisée par messsieurs les philosophes en l'honneur de M. le directeur, à l'occasion de la Ste-Catherine, aura lieu jeudi soir, le 24 courant, à 7 heures 45. On y jouera la pièce bien connue de Labiche, intitulée : "La Grammaire", et une opérette : "Oreste et Pylade". Nous espérons que tous les anciens élèves et amis de la maison nous feront le plaisir d'y assister. Bienvenue à tous.

Association des anciens élèèves du Collège de Lévis.
Par Léon-N. LESSARD, ptre,
Secrétaire.

Heure de prières demain en l'honneur du Sacré-Coeur

Demain après-midi, de 2 à 3 heures, en l'église de Lauzon, il y aura une heure de prières spéciales en l'honneur du Sacré-Coeur. Les paroissiens qui sont libres voudront bien venir prendre part à ces prières pour demander au Divin Coeur de Jésus de faire cesser cette crise et lui demander sa protection spéciale.

Funérailles à Lévis et à St-Henri ce matin

Ce matin, en la chapelle de l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, à Lévis, ont eu lieu les funérailles de M. Firmin Longchamp, époux de feu dame Emilie Blouin, décédée mardi dernier, à cette communauté, à l'âge de 75 ans. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

—Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de St-Henri de Lévis, les funérailles de M. Onésime Tardif, époux de dame Obéline Nolin, décédé lundi dernier, à sa résidence, à St-Henri. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille.

Funérailles du jeune Jean-Luc Faucher

Jeudi matin, le 3 novembre, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Notre-Dame de Lévis, les funérailles du jeune Jean-Luc Faucher, fils de M. J.-R. Faucher, boulanger de cette ville.

Le cortège funèbre se mit en marche à 8 heures 45 de la résidence du défunt, rue Déziel, à Lévis, pour l'église N.-Dame. Quatre élèves du Collège de Lévis portaient la dépouille mortelle, ce sont : François Marcotte, Louis Desbiens, Roland L'Hébreux, Fidèle Bélanger. Louis Couchy portait la croix.

La levée du corps fut faite par M. le curé J.-E. Carrier et le service funèbre fut chanté par M. l'abbé J.-A.-R. Faucher, curé de Ste-Cécile, oncle du défunt, accompagné de M. l'abbé J.-B. Jacques, aumônier de l'école de La Jemmerais, et de l'abbé E. Rousseau ,vicaire, comme diacre et sous-diacre.

Dans le choeur on remarquait M. l'abbé Douville, de l'Ecole Apostolique, M. l'abbé G. Emond, M. l'abbé A. Tardif, du Collège de Lévis.

Conduisaient le deuil, son père, M. J.-R. Faucher et son fils, Marcel ; ses grands-parents, MM. Jos. Faucher et Ludger Bolduc ; ses oncles, M. l'abbé J.-R. Faucher, MM. Fred. Bessant, Henri Bolduc et Théo. Bolduc ; ses cousins, MM. Rodolphe Marcotte et François Marcotte.

Dans le cortège, on remarquait MM. P. Després, A. Mirault, L. Bertrand, A. Gauthier, C. Gagnon, Edgar Dubé, E. Laflamme.

Eusèbe Demers, F. Maranda, Lionel Demers, L. Desrosiers, O. Hallé, A. Demers, C.-H. Mercier, H. Guenette, F. Hamel, T. Couture, J.-O. Laliberté, Art. Dawson, T. Lussier, P. Veilleux, L. Vermette, Gaston Veilleux, G. Hamel, P. Michaud, L.-P. Parent, A. Sanfaçon, J.-A. Boulanger, A. Lemieux, F. Roy, H. Brochu, P. Samson, M. Poliquin, R. Roy, P.-F. Pelletier, Jos. Dumas, C. Côté, Jos. Carrier, R. Bégin, B. Roy, A. Martin, L. Bois, P. Letellier, A. Turcotte, Jos. Bélanger, F. Gagnon, E. Laverdière, Jos. Ramsay, Jos. Fortier, Henri Couture, A. Germain, R. Lapointe, J.-M. Bouchard, P. Poulin, J.-W. Jean, J. Therrien, M. Therrien, Laval Bouchard, R. Vien, Ant. Turgeon, Gérard Dumont, Léo Lacroix, J.-A. Beaudoin, W. Roy, P. Marcotte, Eug. Lacombe, A. Boulay, Paul Gauthier, A. Bernier, F. Ferland, L.-P. Belisle, A.-X. Poulin, Alex. Garant, Eug. Beaudet, Jos. Bernier, A.-C. Millen et A. Dufresne représentant Fleishman Yeast Co., P. Veilleux, W. Moreau, Jos. Ferland, Ls Vaillancourt, A. Fréchette, J.-A. Bélanger, P. Fortin, A. Turgeon, J.-A. Turgeon, A. Bernier, A. Arel, J.-B. A. Lachance, J.-A. Lacroix, Laval Letellier, Jos. Labrecque, E. Morency, L.-J. Brousseau, J.-A.-R. Laflamme, et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent. Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, deux soeurs, Mlles J.-d'Arc et Marguerite-Marie Faucher, et un frère, Marcel.

Offrandes de messes : L'abbé J.-B.-A. Jacques, l'abbé J.-A.-R. Faucher, Monsieur et Madame W. Boisvert, M. et Mme Roméo Allie, M. Gaston Veilleux, Mlle B. Denis, Mlle A. Lachance, M. Arthur Bélanger, M. P. P., M. et Mme Paul Turcotte, M. et Mme P. Letellier, M. et Mme Pierre Veilleux, M. et Mme A. Latulippe, M. P.-E. Pelletier, voyageur, Personnel de l'Ecole de la Jemmerais, Mme Adj. Ouellet, M. et Mme René Roy, M. et Mme Philippe Michaud., M. et Mme J.-Ed. Fortier, M. J.-A. Grondin, M. et Mme Albert Fortier, Québec; M. et Mme Eug. L'Heureux, Mlles Charlotte et Martine Verret.

Grand'messe : La Chorale Déziel.

Affiliations : M. et Mme Lionel Demers, M. et Mme Charles Couchy, la famille Alex. Gauthier, les SS. du Précieux-Sang, les SS. d'Afrique, M. Louis Vaillancourt, la famille J.-B. Lacroix, M. et Mme Albert Carrier, M. et Mme A. Dion, M. et Mme W. Girouard, Montréal; M. et Mme A. Arel, Mlle Laura Michaud.

Bouquets spirituels : famille W. Jean, Mlle B. Turcotte, Mlle Evelyn Bessant, M. et Mme A. Bolduc et M. et Mme L. Bolduc, de St-Georges, Bce.

Offrande sympathie : M. Robert Allie, Montréal; M. et Mme G. Bégin, M. et Mme Emile Beaudet, Mlles Marcelle et Jeanne Bélanger, Mlles Déry, M. et Mme P.-J. Prince, M. et Mme Ad. Turgeon, M. et Mme J.-As Desrosiers, M. et Mme J.-B. Roy, Brakeyville, M. et Mme Alex Garant, M. et Mme Emile Giguère, M. et Mme Nap. Boulanger, M. et Mme J.-Ernest Labrie, M. et Mme W. Verret, M. et Mme J.-H. Picher, M. et Mme Edmond Pelletier, la Compagnie Pollack limitée, M. et Mme E.-A. Poulin, M. et Mme P.-A. Guay, Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang, Soeurs Missionnaires d'Afrique, l'Ecole Apostolique, M. et Mme Lactance Lachance, Québec; M. et Mme Ed. Lamoureux, M. J.-Marie Gagnon, M. et Mme Amédée Bouchard, Mme Narcisse Garneau, M. et Mme Agésilas Kirouac, de Warwick; M. P.-H. Hallé, maire de St-David; Mlle Marcelle Lacasse, M. Edgar Dubé, famille J. David Turcotte, Mlle M.-A. Ferland, MM. T. et H. Bolduc, famille Alfred Grondin, famille Hororius Grondin, M. et Mme Jos. Gosselin, famille Desoêteaux, Victoriaville; Mlle Marguerite Poulin, St-Martin, M. J.-A. Beaugoin, Mlles Louissette Gagnon, St-Georges.

Tributs floraux : M. et Mme Rodolphe Marcotte, St-Georges, M. et Mme Fred Bessant, M. et Mme J.-A. Boulanger, M. et Mme Drolet, les employés de la Boulangerie Faucher, A.-C. Miller, Standard Brand, Québec, Fred-A. Lallemand Refining Co., Québec

Message de sympathies : Dr Emile Fortin, député de Lévis, Mlle M.-A. Ferland, Montréal.

LUX
ne change pas les couleurs ne rétrécit pas les lainages

★ Mesurez d'abord le chandail—puis faites un savonnage tiède de Lux, dont vous pénétrerez le vêtement doucement, sans frotter du tout! Rincez ensuite dans 3 eaux tièdes et faites sécher en épinglant le chandail sur une planche, conformément aux mesures prises au début.

Par cette méthode facile, vous conserverez la souplesse et l'"élasticité" seyante de votre chandail. Les savons ordinaires—en morceau, poudre ou flocons—contiennent souvent des alcalis qui rétrécissent la laine et changent les couleurs. Point d'alcali dans le Lux. Ce que l'eau n'abîme *Lux n'abîmera!*

Lever Brothers Limited
Fournisseurs de savon brevetés de leurs Excellences le Gouverneur-Général et la comtesse de Bessborough.

FARINE PURITY
la meilleure pour toutes vos pâtes

Dormez comme un bébé Arrêtez le mal de rein

Débarrassez-vous de l'acide urique et du rhumatisme avec l'essai de Cystex garanti

Le sommeil est le procédé de la nature pour rafraîchir les nerfs fatigués et restaurer la vigueur et la vitalité; aussi vous ne sauriez vous permettre de perdre de l'énergie, ralentir et vous sentir vieux avant votre temps en négligeant de corriger les dangereux symptômes du mal de rein comme les levers la nuit, bouffissure aux paupières, enflure aux jambes, nervosité, rhumatisme, étourdissement, lumbago, névralgie, sciatique, mal de dos, gravelle, perte de vitalité, maux de tête et rhumes fréquents, névrite, brûlement, cuisson, fréquents appels le jour, et acidité. Il est de fait scientifiquement établi que le rein est la cause de ces maux et de nombre d'autres quand il ne travaille pas comme il faut pour enlever tous les jours de l'organisme de six à huit chopines de poisons, de déchets et d'acides.

Des milliers de victimes se remettent sur pied, se sentent plus jeunes et jouissent d'un sommeil reposant toute la nuit en employant une prescription de médecin appelée Cystex (prononcer Siss-tex). Cette médecine moderne, scientifique, garantie agit tellement vite qu'elle circule dans l'organisme en 15 minutes, donnant souvent des résultats étonnants en 24 heures. Le secret de son succès surprenant se trouve dans sa triple action. C'est un merveilleux tonique pour le rein qui débarrasse le sang des poisons et de l'acide urique. Il calme et soulage aussi les membranes sensibles, au vif, irritées du rein et de la vessie. Et il est antiseptique pour tuer les germes dans l'urine, le rein et la vessie. Il est inoffensif et sûr pour jeunes ou vieux; aussi la plupart des victimes disent-elles qu'on peut sentir s'en aller les acides, les poisons et les douleurs en quelques heures, puis rapidement revenir la vitalité, la vigueur et la santé.

Si vous perdez de l'énergie et vous sentez vieux, assommé et épuisé, il est probable que c'est votre rein qui est à blâmer. Ne vous tracassez pas et ne mettez pas votre vie en danger en retardant à vous traiter. Procurez-vous dès aujourd'hui du Cystex chez votre pharmacien d'après l'excellente garantie de vous rétablir à votre entière satisfaction, sans quoi l'argent est remboursé sur retour du paquet vide. Le Cystex ne se vend que 75 sous et il devra mettre fin à vos douleurs, vous aider à bien dormir, à vous faire sentir revenir la vigueur de la santé de jeunesse, sans quoi il ne vous en coûtera rien.

Rhumes de Cerveau
Soulagés avec des Vapeurs
L'inhalation des vapeurs le rend plus supportable, souvent l'améliore.
VICKS VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

Ingénieur blessé

Springfield, Ill., 16. (A.P.) — Un ingénieur ès-mines a reçu une balle dans l'épaule, et on rapporte que nombre de mineurs ont été roués de coups dans une bagarre entre grévistes et mineurs se présentant au travail à la mine de la Peabody Coal Co'y aujourd'hui. La police routière de l'Illinois a rétabli l'ordre.

DEMANDEZ
la
TIRE STE-CATHERINE
La meilleure depuis 51 ans

Exigez la marque de commerce sur chaque papier
L.-H. BELANGER & CIE
Montréal.

Nouvelle et Merveilleuse Poudre de Riz

PREVIENT L'AGRANDISSEMENT DES PORES — TIENT PLUS LONGTEMPS

Pour avoir le teint jeune, servez-vous de la nouvelle et merveilleuse Poudre de Riz MELLO-GLO. Dissimule les lignes ténues, les rides et les pores. Le nouveau procédé français la fait s'étendre plus uniment et tenir plus longtemps. Plus de nez luisants. C'est la plus pure des poudres de riz connues. Prévient l'agrandissement des pores. Demandez aujourd'hui même la nouvelle et merveilleuse poudre de riz MELLO-GLO qui s'adapte à tout teint.

"Il n'y a que les Pilules ROUGES qui m'aient réussi"

Beaucoup de femmes se soignent à tort et à travers; elles prennent quantité de remèdes sans résultat satisfaisant. Ne serait-il pas mieux pour elles d'avoir recours à une préparation dont la réputation est parfaitement établie? Aussitôt que vous vous sentez déprimées, fatiguées, que votre teint pâlit, que vous souffrez de douleurs de dos, de reins, de périodes douloureuses et irrégulières, de troubles internes, prenez les Pilules ROUGES, spécialement préparées pour les Femmes. Des milliers de femmes vous diront que les Pilules ROUGES sont sans égales pour le soulagement des malaises féminins.

"Depuis quatre ans, j'étais faible et je souffrais beaucoup de douleurs à l'estomac et au foie; je pouvais à peine faire mon ouvrage. Je ne pouvais pas rester une journée entière debout. J'étais aussi bien nerveuse et j'avais beaucoup de douleurs dans le dos. Avant la naissance de mon aîné, mon état devint plus critique. C'est alors que je commençai à me traiter comme je le devais. Il n'y a que les Pilules Rouges qui aient réussi à augmenter mes forces et à diminuer mes malaises. Tous les remèdes que j'avais pris auparavant me m'avaient fait aucun bien. Après l'emploi des Pilules Rouges, ma santé est devenue excellente. Je recommande les Pilules Rouges à toutes les mères dans l'attente". Mme Adrien Leduc, Cache Bay, Ont.

Le Médecin des Pilules ROUGES recommande OVONOL pour les enfants.

AVIS IMPORTANT — Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles, produit essentiellement canadien, sont en vente chez tous les marchands de remèdes, au prix de 50c la boîte ou 3, $1.25; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules, jamais au cent; elles portent à un bout de chaque boîte la signature de la Cie Chimique Franco Américaine Ltée et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute substitution.

Pilules ROUGES Pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

Manteaux
Garnis de fourrure

Deux groupes spéciaux dont le style et la qualité se combinent avec les nouveaux bas prix.

$39.50

Les plus jolis styles de la saison dans les plus nouveaux tissus de la saison, garnis des luxueuses fourrures de la maison Holt, Renfrew. Chaudement entredoublés de chamois. Les couleurs sont noir, brun, vin, vert. Les fourrures — Caracul brun, Caracul noir, Opossum d'Australie, Seal Français et Loup. Grandeurs jusqu'à 42.

$29.50

Un second groupe de manteaux — styles ingénieux. Les garnitures sont en Jeanette, Caracul, Seal, Lapin.

Gants de Chevreau
$2.95
Valeurs jusqu'à $6.50
Très beaux gants de chevreau et de suède dans les nouveaux styles fourreau (pull-on). Brun, noir, coquille-d'œuf et blanc.

ALLEZ VOIR NOTRE EXHIBIT DE BELLES FOURRURES AU SALON INDUSTRIEL

Holt, Renfrew & Company Limited
Fondée en 1837 Téléphone: 2-5221

FEUILLETON DU "SOLEIL"

Coeurs Ennemis

Grand Roman d'Amour

par DELLY

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No 40

— J'ai ici quelques portraits signés des plus connus d'entre eux. Vous les avez vus, puisque Rose vous a fait visiter la galerie ?. . . Mais, au fait, venez la revoir avec moi. Je serai un cicerone un peu plus érudit que ma soeur, ajouta Walter en souriant.

Oui, en vérité, c'était un plaisir délicat de l'entendre parler des artistes qui avaient peint ces portraits et de ceux qu'ils représentaient. Orietta eut laissé ainsi couler des heures, dans l'enchantement. . . Et les regards passionnés dont, parfois, la couvrait lord Shesbury disaient assez que lui aussi prolongeait ces moments avec délices.

Quand ils s'arrêtèrent devant le portrait de lord Cecil, Orietta murmura avec émotion :

— Ah ! le cher bon lord Shesbury !. . . Il était toujours si affectueux — pour moi plus encore que pour Faustina. S'il avait su que celle-ci fût sa fille. . .

— Il n'en aurait pas moins éprouvé un plus grand intérêt pous vous. Faustina est l'insignifiance même, nous ne pouvons qu'en convenir, tandis que vous !. . . Mais je me tais pour ménager votre modestie.

Et il eut un sourire amusé, en voyant un peu de rose teinter les joues d'Orietta.

— Voici ma mère. . . Comment la trouvez-vous ?

— Bien jolie ! Et que j'aime cette physionomie !

Walter considéra un moment le portrait de la défunte lady Shesbury. Une ombre d'émotion passait dans son regard. Il murmura pensivement :

— On dit qu'elle souffrit beaucoup.

Puis, comme se parlant à lui-même, il ajouta :

— J'espère que ma femme sera heureuse.

Orietta eut un tressaillement léger. Elle se souvenait d'autres paroles — si souvent elles lui étaient revenues à l'esprit ! — dites par lui dans le jardin de Falsdone-House : "La femme que j'aime, je l'ai aimée dès le premier moment où je l'ai vue."

Qui était-elle, celle-là ? Bien souvent, elle se l'était demandé — avec quelle étrange angoisse ! Miss Porroby ? Non, si inexpérimentée que fut Orietta, elle ne pouvait se méprendre à l'indifférence railleuse que conservait lord Shesbury, même quand il flirtait avec la belle Violet. Et elle n'avait ni remarqué, ni entendu dire qu'aucune autre fût distinguée par lui.

Pourtant, il lui avait dit clairement : "La femme que j'aime. . ." Et aujourd'hui, il évoquait la pensée d'une future épouse, qu'il espérait rendre heureuse.

— Eh bien, comment trouvez-vous ce personnage ?

Elle tressaillit de nouveau, au son de la voix moqueuse, et devint très rouge en s'apercevant que, toute absorbée dans ses pensées, elle tenait machinalement les yeux attachés sur le portrait de Walter.

— Je songeais à autre chose. . . murmura-t-elle.

— Je l'ai bien remarqué !

Un rire amusé — un rire très jeune qu'il avait parfois avec elle —sortait de ses lèvres.

—. . . Ce serait bon pour miss Porroby ou ses pareilles de rester en admiration devant mon effigie. Mais vous !. . . Ah ! certes non ! Maintenant, venez par ici. J'ai de fort intéressantes choses à vous montrer.

Il ouvrit la porte qui faisait communiquer la galerie avec l'aile Renaissance. Orietta hésita un moment avant d'en franchir le seuil. Il le remarqua et dit en riant de nouveau :

— Allons, Orietta, n'ayez pas peur de l'Ogre. Il veut seulement vous montrer quelques-uns de ses trésors. . . puis il vous rendra votre liberté — pour le moment.

Hésitante encore, n'osant pourtant refuser, elle le suivit dans la salle des Chimères, et bientôt fut toute à l'admiration des chefs-d'oeuvre qui s'offraient à sa vue. La salle des Cygnes la ravit. Elle s'arrêta longuement devant les tentures de Bruxelles, où les blancs oiseaux voguaient sur une onde bleue aux reflets d'argent.

— Quelles merveilles ! Quel travail incomparable !

— J'en possède d'autres presque semblables, que je destine à l'appartement de la future lady Shesbury.

Encore !. . . Mais pourquoi donc éprouvait-elle cette sensation d'un serrement de coeur ?

—. . . Voyez, dans les caissons du plafond se trouve reproduit l'oiseau de légende qui orne le blason des marquis de Shesbury. Vous le retrouverez encore aux bras de ces fauteuils qui furent sculptés par un de ces artisans italiens du seizième siècle, dont les noms ne nous sont point parvenus. . . Et ce lustre de Venise représente encore des cygnes, parmi des fleurs aquatiques.

Orietta, les yeux et l'esprit éblouis par tant de visions merveilleuses, écoutait, regardait comme en un rêve. Walter la conduisit ensuite dans le parterre qui s'étendait au long de l'aile Renaissance. Des charmilles, des portiques et des berceaux de vigne, de roses, de chèvrefeuille offraient une ombre douce. Des roses, encore, s'enroulaient au tronc des cyprès et des peupliers d'Italie. Des degrés de marbre conduisaient à un grand bassin ovale où voguaient des cygnes. Et près de là, au pied d'une statue de Diane, un paon étalait sa queue somptueuse.

Tout ceci constituait un lieu réservé, où nul ne pénétrait sans que lord Shesbury en adressât l'invitation. Aussi Orietta ne le connaissait-elle pas jusqu'à ce jour.

Par les jardins, Walter et la jeune fille gagnèrent la grande terrasse, où quelques hôtes se promenaient en causant, tandis que d'autres attendaient dans les salons l'heure du lunch toute proche. Le vieux duc de Farmouth, interrompant une conversation sur les anciennes faïences, sujet palpitant pour un collectionneur comme lui, chuchota à l'oreille de son interlocuteur :

— Ils ne feraient pas davantage, s'ils étaient fiancés !

— Espérons qu'ils le deviendront !

— Oui, espérons-le. . . car ce serait diablement mal si lord Shesbury s'amusait avec cette admirable jeune fille !

Dans le salon en rotonde, Orietta rejoignit Rose, qui l'accueillit avec quelque froideur. Elle avait déjà remarqué ce changement chez la fillette et se demandait à quoi l'attribuer.

— Vous avez fait une bonne séance de travail, donna Orietta ? demanda Violet avec son plus doux sourire.

— Très bonne, miss Porroby.

— Aussi aviez-vous besoin de prendre un peu l'air. . . Les jardins sont exquis, par ce soleil un peu voilé.

— Exquis, répéta Orietta avec un éclair de malice triomphante dans le regard qu'elle attachait sur Violet.

Ah ! vraiment, c'était un plaisir de penser que cette coquette était furieuse, en dépit de ses mines gracieuses! Car elle sentait bien que Violet, que d'autres lui enviaient l'intérêt dont elle était l'objet.

Quelqu'un à ce moment demanda à lady Shesbury des nouvelles de Mr Barford. Celui-ci s'était foulé le pied, douze jours auparavant, à Rockden-Manor, et on ne l'avait pas encore revu à Falsdone-Hall.

— Je n'en ai pas du tout, répondit lady Paméla.

Elle en avait, mais secrètement, et devait feindre l'ignorance.

Lord Shesbury, qui entrait dans le salon avec le capitaine Finley et avait entendu la question, dit aussitôt :

— J'ai reçu un mot de lui ce matin. Il m'annonce qu'il est mieux et espère se trouver rétabli pour notre prochaine soirée.

— A propos de laquelle on nous annonce de fort intéressants spectacles ! dit la duchesse de Farmouth, élégante vieille dame douée d'un esprit aimable et d'un coeur bienveillant.

— Votre Grâce veut parler des tableaux vivants ? dit le capitaine Finley. Oui, je crois que ce sera fort réussi. . .

— Parce que vous y figurez, Willy? interrompit la voix sarcastique de Rose.

Il rit bonnement.

— Non, Rosetta, je n'ai pas cette prétention. Je remplirai modestement mon emploi, voilà tout. . . Mais d'autres produiront plus d'effet que moi...

Son regard, chargé d'admiration, se dirigeait vers Orietta. Lady Rose serra les lèvres, en abaissant un peu les paupières comme pour cacher l'éclat de ses yeux.

— Qu'est-ce que vous nous donnerez, comme tableaux vivants ? demanda lord Shesbury en s'asseyant sur une chaise libre près d'Orietta.

— Oh ! permettez-nous de garder le secret ? demanda Violet en prenant un air suppliant.

— Gardez, gardez, miss Porroby ! Je n'y attache pas d'importance, persuadé que vous, Finley et les autres avez assez de goût et de sens artistique pour ne pas nous présenter quelque spectacle sans valeur. . . Willy, vous êtes des nôtres, pour le polo, cet après-midi ?

Le capitaine Finley rougit légèrement.

— Il y a répétition, et je dois servir de régisseur. . .

— On en prendra un autre. . . Eh ! là-bas, Rodswin, vous saurez bien faire le régisseur ?

Lord Rodswin, petit-fils du duc de Farmouth, avait vingt-deux ans et passait pour le plus timide des héritiers de l'aristocratie anglaise. Ce fut à son tour de rougir jusqu'aux oreilles, en balbutiant :

— Je. . . je pense que oui, lord Shesbury.

— Eh bien, vous remplacerez Finley, que la partie de polo intéressera davantage.

Orietta remarqua, au coin des lèvres de Walter, le pli de froide moquerie qu'elle n'aimait pas, et songea avec un malaise mêlé d'irritation : "Que je le déteste, quand il prend cet air-là !. . . Et pourquoi veut-il empêcher ce pauvre capitaine Finley de remplir son rôle de régisseur, qui paraît l'amuser beaucoup ?"

III

Lady Shesbury et Violet étaient les principales organisatrices de la fête qui se préparait. Mais elles avaient des collaborateurs habiles parmi les hôtes de Falsdone-Hall, et n'avaient pu faire autrement que d'accéder avec une apparente bonne grâce à l'opinion qui demandait que donna Orietta Farnella figurât au programme de la représentation projetée.

Orietta avait la vivacité, de l'entrain, beaucoup de goût et beaucoup d'idées. Quand on discuta sur les sujets des tableaux vivants, elle en suggéra plusieurs qui furent adoptés — entre autres un qui représentait la reine de la nuit, debout au milieu d'étoiles et baignées par la clarté lunaire. Il fut décidé qu'elle serait la reine. De plus, elle reçut un rôle assez court, mais intéressant, dans une pièce composée par Malcolm Prynne, le critique. Celui-ci eut même une petite discussion à ce sujet avec lady Shesbury, qui voulait le principal rôle pour Violet, alors que lui songeait à Orietta. Il finit par porter le litige au tribunal de lord Shesbury et reçut cette réponse :

— Bah ! mon cher Pyrnne, laissez donc cette consolation à miss Porroby ! Elle sera déjà assez privée de n'avoir pas à cette fête le sceptre de la beauté.

Pyrnne rapporta malicieusement ces mots à lady Paméla et s'amusa beaucoup de la lueur furieuse qu'il découvrit dans ces yeux bleus parfois si câlinement doux.

— Elle ne peut souffrir la trop belle Orietta ! confia-t-il peu après à Michel Falkerine, un Russe quinquagénaire, très musicien que lord Shesbury avait connu à Petersbourg. Et miss Porroby, donc !. . . C'est très intéressant de voir les regards que lui jettent ces deux femmes. Si elles pouvaient la mettre en pièces, avec quelles délices !. . .

(A suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

51e ANNEE—No 273 QUEBEC, JEUDI 17 NOVEMBRE 1932 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

La Session Fédérale

Un grand débat sur le chômage. — Un autre sur l'agriculture. — M. Maurice Dupré accorde des faveurs à "La Patrie". — 800,000 personnes à la charge du Gouvernement. — Les conservateurs accordent 957 chartes. — Les garanties à la Beauharnois. — Rien de neuf au sujet des usines Angus. — Du travail dans nos ports ? — Bagnards et députés. — Au sujet des accords. — Le Major Power constate une anomalie. — L'aluminium coûtera plus cher. — Comment le tarif fonctionne. — Quatre impôts payables au fisc. — M. King proteste. — Pas de représentants ouvriers à la conférence.

(par Georges Léveillé)

Ottawa, 17 — Nous aurons probablement aujourd'hui un débat sur le chômage. Cela ne sera pas une surprise, car nous nous y attendions depuis plusieurs jours. M. Heaps, député Travailliste, a l'intention de proposer un amendement à la motion qui permet à la Chambre de passer du stage de l'assemblée plénière à celui du comité des voies et moyens, pour amorçer le débat. M. Peter Heenan, ancien Ministre du Travail, a l'intention de proposer un amendement semblable pour les libéraux.

Combien de temps un tel débat pourrait-il durer? c'est ce que l'on se demande: mais il est dès maintenant certain que la session ne finira pas cette semaine et probablement pas avant la fin de la semaine prochaine.

Avant que les représentants du peuple quittent la Capitale, les députés de l'Opposition ont l'intention de soulever un autre débat au sujet de la politique agricole du Gouvernement. Les libéraux veulent montrer qu'il ne faut pas seulement protéger la monoculture du blé dans l'Ouest Canadien, mais aussi la culture mixte dans l'Est du pays.

M. MAURICE DUPRE ACCORDE DES FAVEURS A "LA PATRIE"

Comme nous le disions en primeur dans notre édition de cinq heures, hier après-midi, l'avocat-général du Canada, M. Maurice Dupré, Ministre intérimaire de la Marine, a profité de l'absence du titulaire du Ministère M. Duranleau, voguant actuellement en haute mer, passant par dessus la tête des membres de la Commission du radio, dont son ami M. Thomas Maher fait partie, pour accorder un permis de radio-diffusion à l'organe du parti conservateur à Montréal. "La Patrie".

M. Dupré, interrogé par M. Casgrain, a été forcé d'admettre que, de son propre chef, il a accordé à "La Patrie", la permission de mettre en service un poste de 100 watts, répondant aux lettres indicatrices CKLP.

Mardi après-midi, M. Ernest Lapointe, ancien Ministre de la Justice, avait demandé à M. Dupré si la commission a émis de nouveaux permis d'émission depuis sa création. M. Dupré répondit non. Poussé au pied du mur aujourd'hui par M. Casgrain, il a été forcé d'avouer qu'il s'était trompé, hier, qu'un permis a été accordé à "La Patrie" et que c'est lui-même qui l'a accordé en passant par dessus la tête de M. Duranleau, de M. Charlesworth, le Président de la commission, de M. Thomas Maher, et Tutti quanti.

M. Lapointe a voulu savoir du Ministre si cette façon d'agir est convenable. M. Dupré a répondu évasivement.

M. Pierre Casgrain a demandé au Ministre de faire faire une enquête sur les conditions de la réception radiophonique dans le Labrador, le district D'Ashuanipi et le Nouveau-Québec.

M. Dupré a promis sérieusement qu'il se ferait le porte-parole de M. Casgrain auprès des Commissaires.

L'incident qui s'est produit en Chambre au commencement de la séance, a produit toute une sensation et il mérite d'être rapporté dans son intégralité :

A l'appel de l'ordre du jour, M. Pierre-F. Casgrain, (Charlevoix-Saguenay), se lève. "Monsieur l'Orateur, dit-il, je désire savoir de l'honorable Solliciteur Général, M. Dupré, qui, actuellement représente le ministre de la Marine (M. Duranleau), s'il est vrai que "La Patrie", de Montréal, a obtenu une patente pour l'exploitation d'un poste de télégraphie sans fil, sous l'indicatif d'appel CKLP."

L'hon. Maurice Dupré (ministre intérimaire de la Marine): Monsieur le Président, en réponse je dois dire que j'ai averti, hier, mon honorable collègue, l'ancien ministre de la Justice (M. Lapointe) que je ferais aujourd'hui une correction à la réponse que je lui ai donnée, hier. Je lui ai dit ceci : Qu'il n'avait pas été émis de licence de radio depuis que la commission avait été nommée. J'ai employé en anglais le mot "appointed", Il peut se faire que cette expression soit une cause d'ambiguité et je veux dissiper cette ambiguité, si elle existe. J'aurais dû dire : "Depuis que la commission a été assermentée". On n'a émis aucune licence de radio excepté une, et c'est par là que je réponds à mon honorable ami de Charlevoix-Saguenay, — une licence de 100 watts à "La Patrie". Cette licence a été émise par moi-même, en ma qualité de ministre intérimaire de la Marine avant même que les commissaires ne fussent assermentés, et la Commission de la radio n'a eu rien à y voir.

L'hon. Ernest Lapointe, (Québec-Est) : "Est-ce que le ministre trouve convenable d'émettre des licences pour de nouvelles stations alors qu'une commission a été nommée afin que la radio soit étatisée ?

L'hon. M. Dupré : — "C'est une question à débattre. Si je dis OUI, mon honorable ami dira NON. Alors, je vais laisser la réponse telle que je l'ai donnée."

L'hon M. Lapointe : — "C'est absolument opposé à ce que nous avons fait à la dernière session".

L'hon. M. Dupré : — "La chose est faite suivant la routine ordinaire. En même temps que nous accordions ces privilèges, nous en accordions également à "La Presse" et au "Star".

M. Casgrain : — "Me serait-il permis de poser une autre question — encore dans le même ordre d'idées — au Ministre intérimaire de la Marine ? Nous avons appris par les journaux, il y a quelque temps, que la Commission de la Radio devait entreprendre une tournée d'inspection dans tout le pays. A ce sujet j'espère que la Commission n'oubliera pas de faire une visite dans la division électorale que j'ai l'honneur de représenter.

M. Speaker : — "I would call the honorable member's attention to the fact that this is not a time for debate".

M. Casgrain : — "I am putting a question Mr. Speaker. Je voudrais savoir de l'honorable Ministre si cette Commission va faire une tournée d'inspection dans ma circonscription électorale qui se compose des districts suivants : Montmorency, Charlevoix, Saguenay, L'Ile-aux-Coudres, le district d'Ashuanipi, le district du Nouveau-Québec, l'Ile d'Anticosti et le Labrador Canadien. La raison pour laquelle je pose cette question, — et je soumets que cela a du bon sens, — c'est que dans ces districts, qui sont très éloignés, il y a des cas où la réception n'est pas bonne.

L'hon. M. Dupré : — "En réponse à mon honorable ami, je dirai que j'ignore ce que la Commission décidera, mais je me ferai un plaisir de lui soumettre le désir exprimé par l'honorable député de Charlevoix-Saguenay.

800,000 PERSONNES A LA CHARGE DU GOUVERNEMENT

D'après le Ministre du Travail, M. Gordon, il y a actuellement au pays 800,000 personnes qui retirent des secours directs des gouvernements fédéral, provinciaux et des municipalités.

Toujours d'après les chiffres du ministre 144,000 personnes n'ont pas beaucoup travaillé depuis 1919; 100,000 sont des gens de passage ici dont 50 pour cent sont arrivés au pays tout récemment.

LE GOUVERNEMENT ACCORDE 957 CHARTES

Au cours de l'année fiscale qui s'est terminée le 31 mars 1932, le gouvernement a accordé 957 chartes fédérales. Les revenus du service des compagnies ont rapporté $263,833. On a émis 760 lettres patentes et 197 lettres patentes supplémentaires.

En 1928-29, 1,530 lettres patentes avaient été accordées, et le revenu fut de $711,314. En 1929-30, 1,608 furent données et l'on retira un revenu de $651,241.

"LES GARANTIES A LA BEAUHARNOIS"

Le Ministre des finances, M. Rhodes a déclaré en réponse à une question de M. D.-W. Euler, ancien Ministre de l'intérieur, que le Gouvernement n'a pas accordé d'autres subsides ou d'autres garanties à la Cie Beauharuois Corporation à part celles dont il a déjà été question en Chambre.

Toutefois M. Rhodes a ajouté qu'il donnait cette réponse de mémoire et qu'il n'avait pas eu le temps de consulter ses filières parce qu'il n'a pas été prévenu que cette question lui serait posée.

RIEN DE NEUF AU SUJET DES USINES

Le député libéral Joseph Mercier, de Laurier-Outremont, a appris du Ministre des chemins de fer, M. R.-J. Manion, que le Gouvernement n'a encore fait aucune pression auprès des autorités du Pacifique Canadien pour les inciter à rouvrir les usines Angus, à Montréal.

DU TRAVAIL DANS NOS PORTS

Le maire de Montréal, M. Fernand Rinfret, suggère en Chambre que les Commissions des ports de la province de Québec conservent au travail autant d'hommes qu'elles le pourront, au cours de l'hiver prochain.

M. Rinfret juge que ce serait là un très bon moyen de soulager les chômeurs et de pallier la crise dans certaines villes de Québec.

Le ministre intérimaire de la marine, M. Maurice Dupré, a promis d'attirer l'attention de M. Alfred Duranleau, le ministre de la marine, qui reviendra de Madrid, où il est allé participer à la Conférence Internationale du radio, à la fin de cette semaine.

"LES BAGNARDS L'ONT MAIS LES DEPUTES NE L'ONT PAS"

Les recentes mutineries aux bagnes de Portsmouth et de Saint-Vincent de Paul, font le sujet d'une enquête. Toutefois, le ministre de la Justice, M. Guthrie, a déclaré au député libéral Sam Factor, de Toronto, que cette enquête n'est pas prêt de finir et que le rapport ne sera soumis aux Communes que beaucoup plus tard.

Le ministre ajoute que 900 des prisonniers ont été invités à venir soumettre leurs griefs aux enquêteurs. Il faudra du temps pour les entendre tous.

M. Mackenzie King a demandé alors si les députés auront la même chance que les prisonniers de faire enquêter de leurs griefs.

M. Guthrie a accusé le chef de l'opposition de blaguer sur une question très sérieuse et il affirme que les re-

(Suite à la page 18, 1ère col.)

Corrigeons-nous

LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS AU CANADA

BRULEUR, BORNEUR

On peut fort bien donner le nom de brûleur à l'appareil employé pour faciliter la combustion du gaz dont on se sert pour l'éclairage ou le chauffage. Mais ce terme ne saurait désigner la partie d'une lampe, d'un luminaire quelconque, au-dessus de laquelle s'élève la flamme. Le mot usité est bec.

Borneur, de même que beurneur, est une francisation canadienne du mot anglais burner, qui sert à désigner le bec de lampe.

GROS EMOI A ST-SAUVEUR LA NUIT DERNIERE

Les citoyens du quartier St-Sauveur ont été éveillés en sursaut au cours de la nuit par la sonnerie du tocsin qui appelait les pompiers au coin des rues Kirouac et Victoria où l'incendie faisait rage — Le feu a originé dans une maison inhabitée — Trois alarmes appellent tous les pompiers disponibles — Six maisons en danger.

Le quartier St-Sauveur a été jeté dans l'émoi, cette nuit, vers 2 heures, quand une alarme appela les pompiers du poste numéro 7, au coin des rues Kirouac et Victoria, où un incendie venait d'éclater au troisième étage de la maison qui fait le coin de ces deux rues.

Les flammes faisaient rage à cet endroit et comme il n'y avait personne demeurant à l'étage où le feu a originé on se perd en conjectures sur la cause de l'incendie. La maison appartenait à la succession Dion, de Limoilou, et le premier étage était loué à un restaurateur absent à ce moment.

Le capitaine Antoine Labrecque, qui commandait les pompiers du poste numéro 7, vit tout de suite le danger que courait tout le bloc de maisons de bois compris entre les rues Victoria, Kirouac et Colomb, et il sonna une deuxième et une troisième alarme, qui amena sur les lieux le chef Rossaire Beaulieu, le chef-adjoint Napoléon Drolet, les sous-chefs Bélanger et Lachance, et les pompiers des principaux postes de la ville.

A l'arrivée du chef Beaulieu, les flammes avaient gagné toute la bâtisse à trois étages au coin des rues Kirouac et Victoria. Le chef commença immédiatement la lutte pour épargner les maisons voisines, toutes en bois, comme celle où le feu faisait rage.

Le vent poussait les flammes vers la maison voisine, rue Kirouac, et l'incendie ne tarda pas à s'y déclarer pour y causer des dommages plus graves qu'à la maison du coin. En effet, les pompiers réussirent à garder cette dernière debout tandis que la partie avant de la seconde s'écroulait après une demi-heure de lutte opiniâtre des pompiers.

Les flammes s'attaquèrent ensuite à la maison suivante, propriété de M. Martel. Cette propriété à trois étages servait de logement à trois familles, celles de MM. Ruthman et Roberge, en plus du propriétaire, qui demeurait au premier.

Le vent, très fort à ce moment, rendait le travail des pompiers très difficile et des brandons arrachés de la maison en flammes allaient allumer l'incendie sur les maisons voisines. Les hommes de la brigade se multipliaient pour éteindre ces commencements de feu et la foule devenait de plus en plus dense.

Les maisons de MM. Jos. Dorval et Eugène Larrivée furent ensuite attaquées par l'incendie et les locataires purent fuir sans toutefois pouvoir sauver la plus grande partie de leur ménage.

La maison de M. Martel, rue Kirouac, fut aussi mise en danger, mais les pompiers réussirent à la préserver d'une destruction complète.

Les écuries de MM. Langlois et Baker, laitiers, rue Colomb, ont été endommagées par le feu.

Vers 3 h. 30, le feu était sous contrôle, et les pompiers regagnèrent leurs postes, à l'exception de ceux du poste numéro 7 qui restèrent sur les lieux sous la direction du capitaine Antoine Labrecque.

A huit heures, ce matin, on arrosait encore les décombres.

Les pertes ne sont pas couvertes par les assurances.

COMPAGNIE QUEBECOISE DE PAPIER

M. Robert-P. Kernan, président de la Donnacona Paper, déclare à un représentant du "Soleil" que la direction de cette compagnie veut en faire une institution spécifiquement québecoise.

M. ROBERT-P. KERNAN, président du nouveau bureau de direction de la Cie Donnacona Paper.

"Nous voulons faire de la Donnacona Paper Company une entreprise spécifiquement québecoise, dirigée par des personnalités de Québec," a déclaré, à un représentant du "Soleil" M. R.-P. Kernan, président de la compagnie, en commentant la réorganisation de la Donnacona à la suite de la rupture des liens qui l'unissaient à la Price Brothers.

Le bureau de direction comprend actuellement Sir Georges Garneau, l'hon. sénateur Georges Parent, M. A.-C.-M. Thompson, C. R., l'hon. Gérald Power, C. L., et M. A.-P.-S. Glasgow, de l'Université McGill, qui représente des groupes financiers de Montréal, de Toronto et d'autres parties du Canada. Quelques autres personnalités seront appelées d'ici peu à faire partie du conseil d'administration.

"La Donnacona Paper, expliqua M. Kernan, occupe un endroit avantageux, à proximité du marché américain. Elle a d'abondantes réserves de bois, produit son électricité et se prête à une exploitation intéressante.

"Nous croyons que bien administrée, et dans le cas d'une reprise des affaires, elle est susceptible d'obtenir une bonne place dans l'industrie du papier à journal."

M. Kernan a rappelé que du temps de l'administration Price, la Donnacona Paper a commencé la fabrication d'une planche isolante. Le nouveau produit a reçu bon accueil auprès des architectes, des entrepreneurs et du public en général. Ici aussi, il suffirait d'une légère reprise des affaires pour faire naître une belle activité. La planche isolante Donnacona se vend bien et pénétrera probablement peu à peu dans toutes les parties de l'Empire.

Comme elle est fabriquée avec les résidus inutilisables pour la fabrication du papier, la compagnie réalise là une économie intéressante.

Nous avons demandé à M. Kernan si la crise n'a pas causé un tort considérable à la Donnacona.

"Nous avons conservé nos clients, nous dit-il. Mais la production du papier à journal est descendue à un niveau très bas dans toute l'industrie. Il nous faudrait une reprise des affaires. La Donnacona y trouvera certainement à utiliser ses bois et son outillage."

La réorganisation de la compagnie a eu lieu la semaine dernière. On se rappelle qu'elle était depuis 1928 sous le contrôle de la Price Brothers. Celle-ci a fait entrer l'entreprise de Donnacona à la suite d'une réorganisation financière opérée par la Royal Securities, de Montréal. En dépit des efforts tentés depuis le début de la crise pour se maintenir intacte, l'organisation Price a dû céder à la force des circonstances vers le milieu de cette année. La Donnacona Paper a recouvré sa liberté. Les obligataires ont examiné la situation et procédé à l'examen de plans de réorganisation.

Après bien des discussions on est enfin tombé d'accord, la semaine dernière, sur la marche à suivre.

Aux termes de projet de réorganisation, le capital de la Donnacona Paper comprend $6,584,000 d'obligations,5 1-2 p. c., à vingt ans, sur première hypothèque, 121,804 actions A et 123,088 actions B sans valeur au pair. L'intérêt sur les $6,584,000 d'obligations a été supprimé pour quatre périodes.

Cette réorganisation permettra à la compagnie de solder le passif courant et de s'assurer, d'ici peu de temps, de réserves liquides suffisantes.

La question a été étudiée par les directeurs de la compagnie, les actionnaires et les obligataires, et a reçu l'approbation légale nécessaire.

Une nouvelle ère commence. Entreprise placée dans la région de Québec et dirigée par des Québecois, on a l'espoir qu'elle reprendra une place éminente dans l'industrie si péniblement éprouvée actuellement.

M. S. BARMA A ETE ELU PRESIDENT

Il succède à M. J.-A. Brousseau à la direction du Club Lapointe — Les élections des nouveaux officiers ont eu lieu hier soir.

Le club Lapointe possède depuis hier soir, un nouveau bureau de direction. Une centaine de membres réunis en assemblée, ont procédé à la nomination de leurs officiers pour le terme 1932-33, et c'est à M. Siméon Barma qu'est revenue, sur un vote unanime, la présidence.

Les résultats du scrutin sont les suivants :

Patron honoraire, l'honorable M. Ernest Lapointe.

Présidents honoraires : Le T. H. M. Mackenzie King et l'honorable M. L.-A. Taschereau.

Vice-présidents honoraires : l'honorable M. J.-N. Francoeur, l'honorable M. Louis Létourneau, C.L., l'honorable M. Adélard Godbout, l'honorable M. Hector LaFerté, le major C.-G. Power, M. Oscar Drouin, M.P.P., M. Adélard Deslauriers.

Directeurs honoraires : l'honorable M. Lucien Cannon, S. H. M. H.-E. Lavigueur, maire de Québec, M. J.-A. Lesage, M. Jos. Samson, M.P.P., M. Auguste Garneau, M. Jos. Thivierge, M. A.-O. Bériau, M. Oscar Gilbert, M. J.-A. Mercier.

Président actif : M. Siméon Barma.
Vice-présidents : MM. le docteur Lucien Beaumont et Alfred Boyte.
Secrétaire : M. Fernand Drouin.
Assistant-secrétaire : M. Maurice Paquet.
Trésorier : M. Gustave Drouin.
Asst-trésorier : M. Adrien Chamberland.
Organisateur : M. J.-A. Roberge.
Assistant-organisateur : M. Philippe Therrien.
Aviseur légal : M. Chs-A. Gamache, avocat.
Publiciste : M. A.-B. Charuest.
Auditeur : M. Edouard Lapointe.
Directeurs : MM. Georges Gélinas, P.-I. Proulx, Jos. Paquet, Ernest Bélanger, Pierre Noel, Alex. Gagnon, J.-A. Marcoux, Jules Brousseau, Albert Brousseau et Sylvio Marier.

Le président sortant de charge, M. J.-A. Brousseau, remercia les membres pour l'intérêt qu'ils portaient à cette élection et avant de quitter son fauteuil présidentiel, il dit que sous son régime le bureau de direction avait tenu treize assemblées régulières et une douzaine d'assemblées spéciales. Parlant des activités du Club Lapointe, il ajoutait que de beaux bénéfices avaient été réalisés grâce aux parties d'huitres, bridge, sucre, etc., et aux organisations sportives qui furent toutes conduites avec succès. "En définitive, le club Lapointe se porte bien, comme il ne s'est jamais porté", dit-il. "Je remercie les directeurs et les membres de notre club pour l'intérêt et la coopération qu'ils m'ont toujours prêtés, et je prie le nouveau bureau de direction de compter sur ma coopération, souhaitant à nos successeurs tout le succès possible."

L'allocution de l'ancien président du club Lapointe et le scrutin pour la nomination des nouveaux officiers avaient été précédés de la lecture des minutes de la dernière assemblée par le secrétaire, et du rapport financier par le trésorier.

Les officiers pour l'élection du nouveau bureau de direction étaient M. Sylvio Marier, comme président, et M. Chas-A. Gamache, avocat, comme secrétaire.

En prenant le fauteuil présidentiel, M. Siméon Barma fut l'objet d'une longue ovation. Il remercia les officiers et les membres du club pour la confiance qu'ils venaient de lui témoigner en le portant à la présidence, les assurant qu'il suivrait les traces de ses prédécesseurs.

Avant de lever l'assemblée, des remerciements furent adressés à l'ancien président, aux officiers de l'élection et au représentant du "Soleil".

Au Couvent de St-Roch

L'Amicale Notre-Dame du Sacré-Coeur aura sa réunion annuelle au Couvent de St-Roch jeudi le 17 courant, à 2 heures p.m. Il y aura conférence par M. l'abbé Hudon, aumônier du district de Québec de l'A. F.A.C.C., programme musical par les élèves actuelles et bénédiction du Saint Sacrement. Toutes les anciennes sont cordialement invitées.

PRESIDENT

M. SIMEON BARMA a été élu, hier soir, président du Club Lapointe à St-François d'Assise.

Feu Mlle C. Aubé

Nous regrettons d'annoncer aujourd'hui la mort de Mlle Césarie Aubé, survenue hier soir, à la résidence de M. C.-O. Lavoie, rue Saint-Stanislas.

Mlle Aubé était âgée de 76 ans et elle est décédée après quelques heures seulement de maladie. Elle était la fille de feu Basile Aubé, de Saint-Isidore de Dorchester. Ses funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures, à la Basilique.

LE PROJET D'ANNEXION AU COMITE MUNICIPAL

Nos édiles ont longuement discuté hier la requête de la ville de Québec-Ouest — Les représentants de cette municipalité déclarent qu'elle est prête à accepter l'annexion aux conditions de la ville de Québec.

Comme la tortue de la fable, le projet de l'annexion de Québec-Ouest à notre ville s'achemine lentement vers une solution par l'étroit sentier que lui lui trace le comité exécutif.

Poussé par les représentants de la municipalité qui sollicite l'honneur d'entrer dans le grand tout québécois, et par les partisans qu'il a dans le conseil de ville, il a fait quelques pas timides hier après-midi, mais sans tout de même s'avancer assez pour que l'on puisse dire qu'il a fait des progrès. Certaines objections l'ont arrêté dans sa marche laborieuse et les échevins ont décidé, à la fin de la séance, de le confier aux aviseurs légaux qui l'ausculteront pour voir s'il est né viable.

Et l'on reprendra l'étude de cette question lorsque MM. Chapleau et Therriault auront déclaré au conseil si la ville de Québec a le droit de combattre en champ clos, devant la Législature, la commission municipale ou le gouvernement provincial, si ce dernier jugeait bon d'imposer l'annexion à la ville de Québec.

La discussion s'est faite principalement sur ce point hier après-midi.

Le conseil municipal de Québec-Ouest était représenté par M. Frank Byrne, maire, et par l'échevin Albert Godin, qui ont presque supplié le comité exécutif d'accepter dans le giron de la vieille capitale sa petite voisine qui n'en peut mais sous le poids de ses dettes. Les deux porte-parole de Québec-Ouest ont déclaré que cette municipalité était prête à accepter l'annexion aux conditions que la ville voudra bien lui imposer.

"Nous n'avons pas de conditions à imposer par le temps qui court", déclara M. Byrne.

"Je vous prie de considérer notre cas avec toute la sympathie dont vous serez capables", ajouta l'échevin Albert Godin, en quittant la salle du comité exécutif.

Le maire mit la question de l'annexion sur la table dès l'ouverture de la séance, vers quatre heures. M. Lavigueur présenta MM. Byrne et Godin à ses collègues et l'échevin Drolet s'informa tout de suite et des copies du rapport de M. Verge et de M. Matte ont été préparées pour les échevins.

Le maire informa le représentant du quartier St-Sauveur qu'il avait donné des ordres à cet effet, et il promit aux membres du comité qu'il leur ferait tenir dès aujourd'hui une copie certifiée des deux rapports, afin de permettre une discussion plus précise, basée sur les chiffres officiels fournis par le trésorier et par le chef des cotiseurs.

Pour le bénéfice de ceux qui étaient absents lorsque M. Verge présenta son rapport au comité, M. le maire relit cette pièce officielle, dans laquelle le trésorier et directeur des services municipaux, avec grande compétence, établit que l'annexion coûtera environ $40,000 à la ville de Québec.

Puis B. Byrne prend la parole et explique la position faite actuellement par les banques à sa municipalité.

"Nous ne pouvons pas emprunter un centin aux banques, déclara le maire de Québec-ouest, et nous n'avons pas de crédit. Québec-ouest n'a pas d'autre chose à faire que de s'annexer à votre ville. Nous avons suffisamment de taxes dues pour payer nos comptes et nous ne demandons pas d'améliorations. D'après l'évaluation que nous avons, la cité retirerait, au taux de la taxe actuellement imposée, une somme de $62,000, amplement suffisante pour payer notre dette et les améliorations qui seront nécessaires chez nous."

L'échevin Drolet : "Quelles sont vos conditions?"

M. Byrne : "Nous n'avons pas de conditions! Ce n'est pas le temps d'en avoir."

M. Drolet : "Que diriez vous si l'on vous proposait une annexion dont la condition serait le paiement des améliorations par les propriétaires riverains?"

(Suite à la page 7, 1ère col.)

AU PENITENCIER DE ST-VINCENT-DE-PAUL

Les désordres récents survenus au pénitencier St-Vincent de Paul et les diverses déclarations qui ont été faites à la suite d'une tentative d'évasion ont suscité beaucoup d'intérêt dans le public non seulement autour des incidents du début de novembre mais autour même de la vie des bagnards dans les pénitenciers canadiens.

Aussi, le "Soleil" croit-il intéresser ses lecteurs en commençant dès demain la publication d'une série de chroniques sur ce sujet. Ces chroniques écrites par un des rédacteurs du "Soleil" contiendront des faits absolument véridiques fournis à notre représentants par un ancien détenu à St-Vincent de Paul et que l'on vient de libérer.

Cet ancien forçat n'est pas sorti du bagne sous un "ticket of leave". Il a payé la dette qu'il devait à la société, et, il y a quelques jours à peine, il retrouvait sa liberté. A l'un des rédacteurs du "Soleil" qui le rencontrait à Québec même, mardi soir, il racontait des détails encore inédits de la récente révolte à St-Vincent de Paul, puis il lui parlait longuement du traitement que les détenus doivent subir dans ce bagne.

Après s'être assuré de la véracité de ces faits, par la lecture de documents authentiques, le représentant du "Soleil" les soumit à la rédaction du journal. Nous croyons que nos lecteurs seront fort intéressés à la lecture de ces chroniques sur la vie de malheureux atteints par le bras de la Justice, sur le système en vigueur au pénitencier St-Vincent de Paul et sur la récente tentative d'évasion.

Le Dr A. RIVERIN, shérif et coroner du district de Chicoutimi, est décédé hier à l'âge de 64 ans.

LES JEUNES A LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce des Jeunes a eu une assemblée hier soir — Une conférence de M. Wilbrod Bherer, avocat sur "quelques devoirs envers l'Etat" — L'achat de bonne heure.

La Chambre de Commerce des Jeunes a tenu une intéressante séance hier soir, au local habituel de l'immeuble de la Chambre de Commerce. Au début de cette assemblée à laquelle assistaient une trentaine de membres, M. Wilbrod Bherer, avocat, fit à ses confrères une intéressante et instructive causerie sur quelques devoirs de l'état". M. Bhérer s'éleva contre le paternisme de l'état et déplora que la crise que nous traversons ait habitué les individus à compter presque uniquement sur les pouvoirs publics pour leur fournir du travail et les tirer de la misère. Le conférencier rappela quelles sommes énormes avaient été dépensées depuis trois ans par les gouvernements à titre de secours et il constata qu'à l'heure actuelle les trésors des administrations aussi bien fédérales que provinciales ou municipales étaient vides et que l'on devait songer avant tout maintenant à l'économie. Comme remède à cet état de choses M. Bhérer constatant un surplus de main d'œuvre principalement dans les villes, préconise que la Chambre de Commerce des Jeunes fasse une enquête relativement à la mauvaise distribution du travail et à la provenance du surplus de main d'œuvre, dans notre ville. Nous aiderons peut être ainsi, dit-il en terminant, nos gouvernements à remplir une fonction des plus nécessaires à notre vie nationale, car si l'Etat est né du besoin de s'unir en vue d'obtenir une fin commune, par des moyens communs, cette fin commune, c'est le perfectionnement de notre vie économique et nationale et les moyens communs sont les représentations de l'Etat faites au nom de ses citoyens."

M. Bherer fut vivement applaudi par son auditoire et M. Georges Faucher, président de la section junior le remercia chaleureusement de l'intéressant travail qu'il venait d'exposer. Un vote de félicitations au conférencier fut proposé par M. Michel Dussault, avocat et adopté à l'unanimité.

Le président apprit aux membres que le Conseil s'était adjoint un nouveau directeur dans la personne de M. Léo Monaghan dont le zèle est connu et qui fit honneur à la Chambre de Commerce des Jeunes lors des assises de la Chambre des Communes d'Halifax. Le même M. Monaghan proposa une motion à l'effet que la C. de Commerce demande à la ville d'adopter un règlement pour que l'enlèvement des vidanges se fasse la nuit au lieu du jour comme la chose se fait actuellement. La section junior doit demander à la section senior d'appuyer sa requête afin qu'elle ait plus de poids au Conseil de Ville.

Dans le but d'activer le commerce, la section des jeunes a décidé de lancer d'ici peu un mot d'ordre ; achetez de bonne heure." Il y eut une motion proposée en ce sens par M. J.-B. Arsenault.

A la fin de l'assemblée on procéda à la formation d'un comité de publicité, lequel sera composé des trois membres suivants : MM. Wilbrod Bhérer, avocat, M. J.-C. Dufresne, employé de Myrand & Pouliot, et Gérard Picard, journaliste à L'Evénement". Ce comité aura pour fonction d'étudier les meilleurs moyens de promouvoir la campagne de l'achat à bonne heure.

Chez les comptables

Les sujets discutés hier soir, à la réunion générale de l'Association des comptables de Québec, à l'Académie Commerciale, sous la présidence de M. J.-E. Grégoire, C.R., se rapportaient surtout à des questions d'actualité aux divers points de vue économiques.

M. E.-S. Gagné, vice-président de l'association, fut le conférencier, et parla entre autres choses de l'apostolat laïque, de la crise religieuse actuelle en Russie et des élections présidentielles aux Etats-Unis, puis il termina en traitant d'un problème d'actualité en Europe : la semaine de quarante heures.

La prochaine réunion aura lieu maintenant le 21 décembre, et le conférencier sera M. Albert Renaud, qui parlera de la "Canada Cement".

SAGES AVIS DONNES PAR M. FRANCOEUR

Le Ministre des Travaux Publics, présent au concours oratoire de la Jeunesse Libérale, hier soir, donne aux personnes réunies au Club de Réforme d'excellents conseils.

"La vie politique actuelle réclame du député, et à plus forte raison du ministre, un travail quotidien et ardu, une surveillance considérable de tous ses actes. Il doit respecter son mandat, s'il veut que les autres le respectent".

Rappellant les responsabilités que prend le représentant du peuple en briguant l'honneur de collaborer à l'administration des affaires publiques dans les démocraties, l'hon. M. Francœur, ministre des Travaux Publics dans le cabinet provincial, en a exposé le lourd fardeau, les soucis et les inquiétudes en adressant la parole hier soir, au Club de Réforme, à un groupe de jeunes réunis pour un concours d'éloquence.

"Il faut faire un examen de conscience avant de monter à la tribune a-t-il dit encore, en rappelant le conseil d'un orateur français; il faut se demander si l'on est en état de grâce devant la nation. Si tous les politiciens s'y plaient, un grand nombre peut-être hésiteraient à porter la parole, surtout en ces temps-ci et en face des difficultés innombrables auxquelles le monde doit faire face."

Le ministre signale l'acuité de la crise et les désorganisations qu'elle a causées partout dans la vie économique déséquilibrée. "Nous assistons aujourd'hui à la destruction de notre structure économique. Tous doivent s'intéresser à la situation des difficultés soulevées par les événements. Dans la province de Québec, en particulier, où l'on traverse le mieux la crise, elle nous coûte cher cependant. Nous demandons la coopération de tous pour aider à résoudre les problèmes qu'elle a fait naître."

Et comme mot d'ordre l'hon. M. Francœur lance: "La crise, il faut y penser toujours, mais n'en parler plus jamais."

Aux jeunes de l'organisation libérale, il recommande de se préparer avec soin à la tâche qu'ils ambitionnent. Il leur conseille d'être sincères et honnêtes avec eux-mêmes dans leurs discours. "Il faut, si l'on porte des coups, ne laisser aucune rancœur dans l'âme de celui qui les reçoit. Attaquons avec force si l'on veut, mais avec logique et avec honnêteté.

"En définitive, il ne faut pas que nos luttes politiques dégénèrent en batailles générales. N'ayez en vue que l'intérêt de ceux que vous représentez et l'intérêt du pays. Notre vie politique deviendrait intenable si tous ne recherchaient que leurs avantages personnels. Il faut avoir en vue un idéal, le triomphe d'idées que vous croyez sincères, les solutions de problèmes que vous croyez justes.

Quatre jeunes ont pris part au concours d'éloquence organisé par la Jeunesse Libérale : MM. Charles Cannon, avocat, Henri Fiset, avocat, Paul Lebel, avocat, et Paul Desrochers, courtier. Le jury, composé de MM. Pierre Deguise, J.-A. Lesage et F.-X. Martel, a donné la palme à M. Henri Fiset, qui a traité de quelques forces morales nécessaires au relèvement. En rappelant quelques points de la situation où nous a jetés la crise économique, il a remarqué que toutes les entreprises doivent, humainement, connaître des variations de fortune. Il faut avoir confiance dans l'avenir et faire foi au présent. Les libéraux ont emporté avec eux, en se retirant de l'administration, la santé financière, économique et politique du pays; mais ils reprendront la direction des affaires publiques et nous reverrons le soleil des beaux jours luire encore sur nous.

M. C. Cannon a tracé un bref historique du parti libéral : ses origines vers 1848, ses difficultés avec le clergé, la consolidation des idées opérée par Laurier en 1877, son parallélisme avec le libéralisme anglais, ce qu'il a fait au Canada et ce qu'il promet.

(Suite à la page 7, 5e col.)

DECEDE

M. AUGUSTE BEAULIEU, commis de malles, décédé à St-Joseph de Lévis, ces jours derniers, à l'âge de 41 ans.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 17 NOVEMBRE 1932

Chacun chez soi

Nous traversons actuellement une période où chaque groupe, chaque organisation, chaque communauté, doivent prendre soin de leurs membres. Ainsi, il n'appartient pas à une ville de donner du travail aux habitants de la cité voisine, quand elle n'en a que tout juste assez pour ses propres citoyens.

C'est pourquoi le trésorier de la cité de Québec, M. Verge, propose de rendre plus sévères les conditions d'entrée des journaliers sur les chantiers de la municipalité. On posera aux travailleurs non inscrits sur les rôles de cotisation un questionnaire précis et serré qu'il faudra assermenter en bonne et due forme. On livrera ensuite la carte d'identification, mais celle-ci devra porter le portrait de son propriétaire, afin qu'il soit impossible de la donner à d'autres et de passer par fraude.

Cette protection du travail québecois n'est que juste et raisonnable. Nos chefs municipaux, depuis trois ans, s'ingénient de toute façon à obtenir des capitaux dits de chômage, afin de parer aux maux présents et d'alléger le fardeau des sociétés de secours. S'il fallait que l'on permit à des étrangers à la ville de venir gagner cet argent à la place des Québecois, ce serait une tolérance sotte et coupable. Aux contribuables de la cité, à ceux qui y vivent, qui y paient des taxes, qui forment la clientèle de nos magasins et de nos industries de partager d'abord et avant tout dans les entreprises de la municipalité.

Cette mesure, strictement appliquée, aura sans doute pour effet de renvoyer chez eux nombre de campagnards, qui ne se résignent pas assez facilement à quitter la ville, pour les douceurs qu'elle leur vaut, soit à la taverne, soit à la "soupe" gratuite du midi, soit au cinéma, soit même ailleurs... Que chacun s'en retourne chez soi. La plupart des villes et villages ont partagé dans les secours directs et indirects fournis par les divers gouvernements, en temps de crise. Il convient donc de leur renvoyer les chômeurs qui leur appartiennent, afin qu'ils s'en occupent comme nous nous occupons des nôtres.

Alliance anglo-franco-allemande

On nous annonçait, ce matin, la possibilité d'un consortium économique entre la France, l'Allemagne et l'Angleterre, dans le but de fortifier l'armature industrielle de l'Europe. Trois puissants groupes financiers, représentant chacun des pays intéressés, verraient à favoriser un emprunt dont la France et la Grande-Bretagne fourniraient 40 pour cent chacune et l'Allemagne, le reste. Avec ces capitaux, on disséminerait, à travers l'Europe, diverses entreprises destinées à relever l'activité, le travail et la confiance.

Pour le moment, nous ne possédons que les grandes lignes de ce plan, qui paraît gigantesque. L'important est que les chefs des nations en cause semblent appuyer le mouvement. Herriot et Von Papen, à la tête de deux pays qui se montrent les dents depuis la guerre, sont les chefs titulaires de la nouvelle organisation. Ce que ni la diplomatie, ni les traités, ni les conférences n'ont pu accomplir, les nécessités économiques de notre temps peuvent peut-être y parvenir : une sorte de réconciliation franco-allemande.

Il ne s'agit pas, ici, remarquons-le bien, de ces alliances néfastes, qui, dans le passé, n'ont eu pour but que de maintenir l'équilibre européen et qui, invariablement, ont fini par la guerre. On veut simplement trouver le moyen de rétablir, sur le vieux continent, épuisé de luttes politiques et de haines internationales, le progrès et la prospérité matérielles. C'est peut-être une utopie que d'y tendre, à cette heure où s'avivent tant de rancunes nationales, mais il est bon et généreux d'y penser en esprit de paix et de concorde.

Une union des trois plus fortes nations de l'Europe, France, Allemagne et Angleterre, serait un bien pour l'humanité. Si elles voulaient bien mettre en commun leurs ressources illimitées en compétences techniques, en sciences, en expérience économique et en capitaux, si, après cela, elles se donnaient la peine d'établir un système de réciprocité douanière, de façon à imposer respect à l'égoïsme américain, le monde serait sauvé. Non seulement on ferait revenir l'Amérique à de meilleures conditions commerciales, mais aussi, on ferait efficacement échec à la dangereuse extension des méthodes et doctrines de la Russie soviétique. Ce serait le raffermissement du capitalisme sain contre tous les agents de désordre. Mais leur rêve est peut-être trop beau. Nous craignons fort qu'il ne se réalise jamais.

Conseils et avertissements

Dans un discours récent au Canadian Club de Montréal, M. Georges Bouchard, député de Kamouraska aux Communes, prêchait éloquemment le retour à la vie simple des champs et le rétablissement de l'équilibre entre l'agriculture et l'industrie. La "Presse" fait là-dessus les commentaires suivants :

"Ce dont le monde souffre principalement aujourd'hui, affirme M. Bouchard, c'est d'un excès d'industrialisation qui a amené la surpopulation des villes. Pour guérir des maux qui nous affligent et pour en empêcher le retour, le remède est de redonner aux exploitations rurales l'importance qu'elles ont eue dans le passé. Sur sa terre, le cultivateur n'est une charge pour personne et il prend sa bonne part des charges publiques. Il est un élément de stabilité dans une société qui n'est rien moins que stable. Il représente la civilisation qualitative, l'originalité, l'initiative, la simplicité dont la machine, qui n'a en vue que la quantité, nous a éloignés, à notre désavantage.

"D'où la nécessité de restaurer la vie rurale et de lui faire produire sa pleine influence morale et économique parmi notre communauté. On y réussira en rendant l'existence à la campagne aussi intéressante que possible. Et ici M. Bouchard nous met en garde contre la tendance qui pousse certaines gens à vouloir implanter dans les districts ruraux les habitudes, les modes et les goûts des populations urbaines. Le paysan doit conserver sa physionomie propre, distincte. Il doit être content de son sort et non pas avoir toujours l'idée tournée vers la ville. Autrement il ne tardera pas à déserter la terre.

"Autre point. Le citadin doit s'efforcer de comprendre son frère le cultivateur et de l'aider par tous les moyens à rester fidèle à la ferme sur laquelle il est établi ou, du moins, au genre d'occupation qu'il a choisi. En effet, et on le constate douloureusement aujourd'hui, l'émigration du cultivateur à la ville diminue le nombre des emplois dans le domaine industriel et le chômage en résulte, imposant des privations à tout le monde et gênant le développement de la vie économique. L'habitant des centres manufacturiers qui débauche un cultivateur et le décide à abandonner sa terre travaille contre ses propres intérêts.

Quand, il y a quelques années, on énonçait ces vérités de gros bon sens, nombre de personnes avaient un sourire sceptique. On croyait que l'ère industrielle pouvait se permettre un développement illimité, sans détruire la balance économique. La crise est venue porter sur la question une lumière brutale, et les pessimistes d'hier sont devenus les sages d'aujourd'hui.

La note optimiste

Parmi les journaux les plus enthousiastes de la dernière victoire démocratique, citons le "Courrier des Etats-Unis", qui s'exprime ainsi :

"Maintenant que le cauchemar est passé, maintenant que s'allume l'aube d'une ère nouvelle, regardons avec espoir vers l'avenir. Sur la crête de la vague qui le porte au pouvoir, M. Roosevelt amène un Congrès où la majorité démocratique est écrasante et la tâche sera, de ce fait, plus facile pour lui que pour son prédécesseur, qui n'a jamais rencontré, de la part du Parlement, qu'une sympathie très mitigée. Dès le moment où le programme démocratique entrera en vigueur, nous pouvons espérer voir le point tournant de la crise actuelle. "Un tarif douanier raisonnable", nous a promis M. Roosevelt, "et une commisssion douanière qui tirera la situation nettement au clair et nous permettra de conclure avec les autres nations des accords douaniers mutuellement avantageux".

"C'est là le premier point ; il est capital pour la reprise des affaires. De plus, M. Roosevelt nous promet "l'affermissement du crédit national par un budget fédéral équilibré annuellement et le maintien, quoi qu'il arrive, de la solidité de notre monnaie". D'autre part : "l'ouverture de crédits fédéraux aux Etats, pour leur permettre de venir en aide aux chômeurs ; un programme de construction utile et nécessaire ; l'assurance contre le chômage et pour la vieillesse ; le rétablissement de l'agriculture par un système plus raisonnable d'hypothèques agricoles; des mesures équitables et généreuses à l'égard des anciens combattants qui ont contracté des maladies ou des mutilations au cours du service actif pendant la guerre, ainsi qu'à l'égard de ceux dont ils ont la charge ; et — chose particulièrement intéressante et dont on fera bien de prendre note de l'autre côté de l'Atlantique — "une armée et une marine adéquates assurant la défense nationale".

"Et pour couronner ce programme qui nous promet des jours meilleurs : la disparition de la prohibition. "Nous sommes, a dit M. Roosevelt, en faveur de l'abrogation du XVIIIe amendement... En attendant que ce soit un fait accompli, nous préconisons la modification immédiate de la loi Volstead, de façon à légaliser la fabrication et la vente de la bière et d'autres boissons d'une teneur en alcool permise par la Commission, ce qui nous procurera les revenus légitimes dont nous avons besoin."

"Voilà qui réjouira beaucoup de gens, particulièrement en France, où la loi Volstead a porté un coup sérieux à l'industrie vinicole ! Tout n'est, certes, pas encore accompli, et il passera probablement encore pas mal d'eau sous les ponts avant qu'il n'y passe du vin ! Mais il y a tout lieu d'espérer que la prohibition, qui a fait du mal non seulement aux fournisseurs de l'Amérique, mais à l'Amérique elle-même, entrera bientôt dans le coma. Le nouveau Congrès sera nettement antiprohibitionniste, puisque le Sénat comptera 18 "humides" contre 2 "secs", et la Chambre 264 "humides" contre 14 "secs". On n'aurait pu demander au peuple américain d'exprimer plus clairement son dégoût pour une loi qui lui a été imposée en grande mesure par surprise et il ne fait aucun doute que lorsque la question viendra devant le Congrès — et c'est, nous assure-t-on, un des premiers problèmes qui seront discutés — l'affaire sera réglée en vitesse.

NOTES ET COMMENTAIRES

A PROPOS DE PUDIBONDERIE

Un des rédacteurs du journal de la rue Sainte-Anne, toujours à l'affut du moindre prétexte de prendre le "Soleil" à partie, profitait, avant-hier, de la publication récente, en cette page, d'un court articulet de Jean Lecoq, chroniqueur parisien assez connu, pour nous accuser de prêcher le nudisme.

Le procédé est tellement enfantin et si peu loyal, que nous avons d'abord été tenté de le traiter par le mépris du silence. Mais comme certains lecteurs auraient pu être induits en erreur par ce confrère peu gentilhomme, nous croyons devoir mettre les choses au point.

Disons tout d'abord qu'il ne s'agit ici que de la brève et inoffensive reproduction de quelques lignes parisiennes, où un journaliste accuse de pruderie la ville de Budapest. Nous avons laissé passer cette coupure sans intention, nous dirions même sans attention, et nous nous étonnons qu'un journaliste d'expérience comme M. L'Heureux n'en ait pas tenu compte honnêtement.

Nous dirons plus : nous parions que M. Lecoq lui-même, avec lequel nous ne nous identifions nullement, n'est pas favorable au "nudisme". Car, on sait ce que sont les nudistes (mot récent) : ce sont des groupes d'excentriques qui s'assemblent dans des endroits spéciaux, en plein air, et qui, sous prétexte d'hygiène et, s'il vous plait, de morale, se promènent tous ensemble en costumes d'Adam et d'Eve. Ni M. L'Heureux, ni notre journal, ni même M. Lecoq probablement, ne voient d'un bon oeil ces répugnants exhibitionistes.

Il faut donc abandonner le mot "nudisme", dans la circonstance. Il s'agit simplement du nu en art, surtout en peinture et en sculpture. Dans ce domaine, tous les catholiques savent à quoi s'en tenir. Il y a du nu franchement malhonnête ; il y a par contre une foule d'oeuvres de grands maîtres, qui, malgré le nu, ne sauraient inspirer le moindre mal et qui peuplent tous les grands musées du monde. Ces oeuvres s'échelonnent dans tous les siècles, à partir de la belle époque grecque jusqu'à nos jours, et ce n'est pas celles-là que le pape condamnera. L'Eglise, amie des arts, a toujours su distinguer entre l'oeuvre qui fait appel aux bas instincts et celle qui n'a pour que de provoquer l'admiration et élever l'âme. En cela, nous croyons nous accorder parfaitement avec notre confrère de la rue Sainte-Anne et rester dans la plus parfaite orthodoxie.

Aimer, c'est suivre.

Les grands liseurs sont généralement de piètres lecteurs.

Etre obligeant, c'est mettre de la poésie en ses manières.

Les meilleures histoires de détectives sont dans les livres.

Passe-droit et droit de passe ne sont bien souvent qu'une seule et même chose.

Peu de passions donnent moins de plaisir et laissent plus d'amertume que la colère.

Une femme qui ne serait pas curieuse pourrait avoir assez de charme dans l'esprit, mais peu de piquant.

LES CARTES A JOUER

On connaît la tradition d'après laquelle les cartes à jouer auraient été inventées pour distraire Charles VI devenu fou mais c'est tout au plus de leur vogue en France qu'il faut faire hommage au roi dément. Les jeux de cartes ont une origine infiniment plus ancienne et apparurent sans doute en France discrètement, car les jeux de hasard étaient prohibés, dès le règne de Chrles V.

Comme les échecs, auxquels certains anciens jeux de "tarots" s'apparentent par la représentation des figures et par un symbolisme guerrier dans les combinaisons, les cartes pourraient bien avoir une origine orientale. Quoi qu'il en soit, elles étaient connues des Chinois depuis bien des siècles et c'est de là qu'elles passèrent en Grèce, puis en Italie, en Espagne et en France, transportées peut-être de pays en pays par les nomades bohémiens, grands amateurs de cette distraction.

Il y a une multitude de jeux de cartes, que la mode met tour à tour en faveur dans la société élégante ou qui se transmettent, immuables, de génération en génération dans certains corps de métier. Un mélange de combinaison réfléchie et de hasard se mêle à des degrés différents dans tous les jeux. Le hasard intervient généralement au début de la partie, au moment de la "distribution" des cartes et le calcul ne peut plus ensuite que tirer parti plus ou moins habilement de ce que le joueur a en main.

Cependant, les cartes offrent encore une distraction sans danger et un exercice de réflexion excellent toutes les fois que les mises sont très limitées, comme dans la plupart des jeux de salon. Tel le jeu du whist, qui passionna nos arrière-grands-pères et à propos duquel Talleyrand disait un jour à l'un de ses jeunes amis : "Comment ! jeune homme, comment ! vous ne savez pas le whist ! Ah ! quelle triste vieillesse vous vous préparez !"

Tout le monde connaît les figures actuelles de nos cartes à jouer, mais on sait moins que ces figures sont ce qu'il y eut de plus variable dans l'histoire de ce jeu. Pour nous en tenir à celles qui eurent cours chez nous, on peut dire qu'elles reflètèrent fidèlement les divers hasards de la politique et de la mode. Quand elles furent pour la première fois officiellement autorisées, sous le règne de Charles VI, on s'avisa de les nationaliser et, comme jusque-là, on leur avait reproché de détourner le peuple des exercices militaires, on inventa les quatres signes qui représentèrent: le trèfle, la garde d'une épée, le carreau, le fer d'une flèche d'arbalète; le pique, la lance d'une pertuisane; le cœur, la pointe d'une flèche.

Les figures actuelles sont pour la plupart contemporaines de l'introni-sation du jeu de cartes en France: Judith, c'est Isabeau de Bavière; Argine, anagramme de Régina, Marie d'Anjou; Pallas personnifie Jeanne-d'Arc et Rachel Agnès Sorel. Les valets Lancelots et Ogier le Danois sont des héros de nos chansons de geste. La Hire est précisément ce contemporain de Charles VI, qui adapta les anciens "tarots" au goût français. Seul, Hector est emprunté aux légendes grecques de l'Illiade. Les rois sont choisis plus éclectiquement. Si Cuarlemagne représente la France, César rappelle Rome, Alexandre la Grèce et David l'Ancien Testament.

Mais ces divers personnages ont, aux différentes époques, cédé la place à beaucoup d'autres. Molière, La Fontaine, Voltaire et Rousseau remplacèrent les rois; au lieu de reines on vit paraître la Justice, la Force, la Prudence et la Tempérance; et les valets devinrent le Fantassin, l'Artilleur, le Cavalier. En 1793, on eut les Génies de cœur ou de la guerre, de trèfle ou de la paix, de pique ou des arts, de carreau ou du commerce et en place de dames les Libertés; des cultes, du mariage, de la presse et des professions; quant aux valets ils cédèrent le pas aux Egalités: de droits, de devoirs, de rangs et de couleurs. Enfin il y avait les Lois de cœur, pique, trèfle et carreau remplaçant les as correspondants.

Les premières cartes étaient dessinées et enluminées à la main; elles coûtaient extrêmement cher; on les vit diminuer avec l'invention de la gravure en taille de bois en 1423, mais on continua à faire des cartes de luxe; celles d'Henri II étaient brodées en satin blanc; celles de Louis XIV sculptées sur nacre. De très bonne heure, les cartes courantes furent faites de carton, mais on en fabriquait de plus solides, en cuir, à l'usage des soldats et des marins.

W. L. Lera.

LES LETTRES QUE NOUS RECEVONS

Sous cette rubrique nous reproduisons, ici, les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

Cap St-Ignace, le 14, 11, 32

A PROPOS D'INFLATION

Monsieur Lys Saguenay,
Journal Le "Soleil", Québec.
Monsieur,

Lecteur du "Soleil", j'ai eu l'occasion de lire votre article : "Le problème des dettes. La fin de la crise". Vous y exposez clairement que vous désirez la dépréciation du dollar et que vous trouvez la chose juste et équitable. Permettez-moi de ne pas partager votre avis. Vous invoquez l'exemple de la France et de l'Allemagne. Ces pays, ainsi que les autres pays belligérants européens, durent recourir à ce moyen extrême qu'est l'inflation, pour pouvoir payer leurs dettes intérieures contractées forcément durant la guerre. Ces différents pays, en provoquant l'inflation de la monnaie ne visaient nullement les dettes entre particuliers. Ce qui ne manque pas toutefois de ruiner et de plonger dans la misère des millions de braves gens. Ce fut le triomphe des endettés aux dépens, dans la grande majorité des cas, de pauvres vieux ayant peiné et économisé toute leur vie pour assurer la tranquillité de leurs vieux jours. C'est ce qui arrivera ici, si, comme vous le désirez, le gouvernement provoque l'inflation.

J'admets avec vous que certaines dettes auraient besoin d'être revisées. Mais faut-il pour cela jeter dans la misère toute une catégorie de gens qui, me semble-t-il, en valent d'autres ? Vous me paraissez vouloir ignorer que la plus grande partie des endettés le sont par leur faute et que beaucoup auraient pu s'acquitter de leurs dettes depuis longtemps s'ils avaient mis en pratique ces deux vertus: travail et économie.

Croyez-vous, d'autre part que la crise actuelle n'atteint que les gens endettés ? La petite épargne n'a-t-elle déjà pas vu s'engloutir une bonne partie de ses écus dans les mauvais placements effectués aux temps de la prospérité ? Vous me paraissez aussi vouloir ignorer le temps d'avant guerre. Vous avez sans doute la chance d'être bien jeune. Vous ne devez pas ignorer cependant qu'il existait des gens économes avant 1914 tout comme après et que bon nombre avaient déjà contracté des assurances ou effectué des placements. Le monde, ainsi que le dollar, existait avant 1914. Pensez aussi que bien de ces gens sont maintenant des vieillards incapables de gagner leur vie et que le système que vous préconisez plongerait dans la misère. J'admets comme vous que l'inflation serait la manière la plus simple de régler la question des dettes intérieures. Mais je n'admets pas que cela serait juste et équitable.

J'affirme même le contraire. J'affirme aussi que c'est **dangereux** et **ruineux** pour un pays car si le Canada a de grosses dettes intérieures, il en a aussi d'énormes dont le capital et les intérêts sont payables en or. Il faudrait donc régler cette question avant de parler d'inflation. Je ne crois pas que l'on puisse établir une comparaison entre les pays européens belligérants et le Canada pour la question des dettes. Les pays européens étaient en guerre et leur existence était en jeu lorsqu'ils ont contracté leurs dettes. C'était pour eux une question de vie ou de mort. Il en est tout autrement ici. Les différents gouvernements, les municipalités, etc., ont emprunté pour faire bien des choses, utiles parfois, mais aussi pour gaspiller à des choses inutiles.

Bien des particuliers ont pris exemple sur leurs gouvernements. Certains ont acheté ou fait construire des propriétés luxueuses nullement en rapport avec leurs moyens. D'autres ont emprunté pour s'acheter un tas de choses plus souvent agréables qu'utiles et en tout cas superflues. Et maintenant que la crise est venue vous trouveriez juste et équitable que l'homme sobre et économe règle la note ?

Vous dites que l'argent est un symbole. C'est vrai mais n'oubliez pas toutefois que c'est une chose bien utile que l'être humain aime beaucoup et qu'il commande le monde. Ne croyez-vous pas aussi que des articles comme le vôtre, qui paraissent en grandes lettres sur Le Soleil, pourraient bien donner la frousse aux détenteurs du symbole argent et provoquer ainsi l'exportation des capitaux. Le peu d'empressement qu'a mis l'épargne canadienne à souscrire au dernier emprunt fédéral, n'est-il pas une preuve que la confiance fléchit."

La nécessité fait loi dites-vous. C'est vrai. Mais faut-il pour cela qu'une seule catégorie de gens paie pour toutes les autres? Que tous et chacun pratiquent l'économie, **nos gouvernants** surtout. Qu'au besoin certains cas de gens endettés soient étudiés. Que l'on baisse les taux d'intérêts de l'argent. Que l'on impose les fortunes selon leur importance. Que l'on prélève même une taxe spéciale sur **toutes** les fortunes, taxe qui servirait à amortir les dettes du pays. Autant de moyens **honnêtes,** me semble-t-il pour sortir de l'impasse sans avoir recours à ce moyen malhonnête et injuste qu'est l'inflation.

Monsieur J'ignore qui vous êtes et jusqu'à preuve de contraire je veux croire que vos intentions sont bonnes. Toutefois, je vous en prie, réfléchissez beaucoup avant de continuer la campagne que vous venez d'entreprendre et à tout le mal qui pourrait en résulter.

Charles Boseret,
Cap St-Ignace, Co. Montmagny.

SOMMES-NOUS CIVILISES ?

On juge une civilisation d'après son organisation économique et sociale. Dans ce cas, pouvons-nous franchement soutenir que nous sommes tellement "civilisés" ? Pour ma part, je pense que non.

Notre société actuelle est encore loin d'être proprement organisée. Nous avons trop de chômeurs, trop de pauvres, trop de miséreux. Nos progrès mécaniques nous aveuglent à tel point que nous ne voyons pas la désolation qui nous entoure. On estime que cinq mille hommes contrôlent et possèdent les Etats-Unis. Voilà une accusation effrayante contre notre système économique.

Mais notre système social malgré certains progrès sur le passé, reçoit et mérite une égale condamnation. Au temps des Romains, il y avait les esclaves ; au Moyen Age, les serfs qui étaient condamnés à la pauvreté et à la misère. Mais les chefs romains et les barons féodaux se faisaient un devoir—plus ou moins bien rempli—de s'intéresser aux pauvres.

L'âge de la machine arrivé, avec son individualisme outrancier, les capitaines d'industrie ne se sentent aucunement obligés de veiller au bien-être des ouvriers et des pauvres. Chaque pas en avant, chacun des progrès réalisés, leur a été arraché par la force de l'opinion publique. Aucune concession de leur part, excepté, de temps en temps, un acte de charité mot qui ne devrait même pas exister dans une société qui se respecte ! Cet acte accompli, l'industriel ou le banquier se gonfle de sa propre générosité, alors qu'il doit sa position et sa fortune au peuple qu'il méprise. Tandis qu'il se dégonfle, des millions d'humains meurent littéralement de faims.

Or, le peuple a conquis certains droits, certaines libertés. Dans l'occident, l'homme est considéré libre. Il n'est plus esclave ni serf. Mais il dépend tout de même de la volonté des grands financiers, des gros industriels. Malgré tout, il ne peut nourrir sa famille avec les droits politiques garantis par la Constitution. Si on ne lui garantit pas du travail lui permettant de gagner son pain quotidien, comment peut-il être ou même se croire libre ?

Dans notre civilisation, on a fait un fétiche de la liberté individuelle et de l'initiative privée. Fort beau pour ceux qui peuvent se payer ce luxe, ou bien qui ont la force de caractère pour s'en servir . Mais qu'advient-il de la grande masse qui ne possède pas ces qualités ? Doit-elle être condamnée à la faim et à la misère à perpétuité ?

Cinquante millions de chômeurs dans le monde occidental accusent et condamnent notre civilisation, en laquelle ils ne voient qu'une faillite terrible.

Le monde ne pourra se dire "civilisé" que lorsqu'il sera organisé.

William-A. MASTROW

CHEZ LES AUTRES

"Semence de crime"

C'est ainsi que le doyen de l'Eglise d'Angleterre dans l'Irlande du Nord peint le cinéma moderne. Il est arrivé, à ce pieux personnage, une aventure dont il est sorti plus que maléfidié. Voyageant aux alentours de Belfast, le Dean d'Armagh alla se payer les "petites vues". Comme bien d'autres de ses co-réligionnaires, il ne pouvait rien soupçonner de mal. Illusion, mais illusion qui n'est pas fugitive, celle-là. Le vénérable pasteur en sortit profondément dégoûté. Scandalisé, il le fut bel et bien, tout comme la plus innocente de ses ouailles. Ce qu'il avait vu n'était ni plus ni moins que des scènes de la pire immoralité : scènes d'amour libre, concubinaire, etc. : une apothéose du divorce !

De retour au presbytère, le Dean transmit ses pénibles constatations à ses confrères. Et, ne croyons pas qu'il y mit des gants, c'eût été d'ailleurs d'un ridicule achevé. Aussi, l'on voit aujourd'hui les autorités de l'Eglise anglicane du Nord de l'Irlande en appeler au gouvernement pour la création immédiate d'un bureau de censure semblable à celui — très efficace — qui règne dans l'Irlande catholique, l'Etat Libre d'Irlande.

(Le Droit)

Grave insinuation

Le député de Nelson à la Chambre des Communes, M. B.-M. Stit, a laissé à entendre que le cargo "Bright Fan", qui a fait naufrage le 2 octobre dernier dans les eaux de la Baie d'Hudson, fut coulé délibérément par son équipage. Cette prétention est d'une gravité extrême et va à l'encontre de la conclusion de l'enquête tenue sous la présidence de l'honorable juge Humphrey, de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse. Cependant, M. Stit a déclaré emphatiquement sur le parquet de la Chambre qu'il avait en main des preuves suffisantes pour justifier sa sensationnelle déclaration, ce qui, dans les circonstances, équivaut à dire qu'il y eut conspiration pour provoquer le sinistre maritime.

(La Presse)

De quels poids pèsent les conseils de M. Ford

Au cours de la campagne électorale américaine, la Ford Motor Company a adressé à ses dizaines de milliers d'ouvriers une circulaire leur conseillant d'appuyer de leurs suffrages la candidature de M. Hoover. S'adressant par T.S.F., à ses concitoyens, M. Henry Ford les a lui-même conseillés dans le même sens.

M. Ford habite Dearborn (Michigan), ville peuplée de milliers de ses ouvriers. Aux élections de mardi, Dearborn a favorisé M. Roosevelt contre M. Hoover dans la proportion de 7 à 5. Avis aux magnats canadiens qui seraient tentés d'imiter M. Ford à la première occasion. — E. T.

(Le Canada)

AU FIL DU JOUR

Pauvres journalistes

M. Paulin Malapert, professeur de philosophie à Louis-le-Grand, rencontre dans l'autobus un de ses anciens élèves qui le salue :

—Tiens, M..., dit le professeur, que devenez-vous ?

—Je fais du journalisme, répond le jeune homme.

Alors le vieux maître, d'une voix sépulcrale :

—Hum ! Toujours paresseux !

Le rapport Lytton

Le rapport établi par le commission Lytton sur la question de Mandchourie comporte plus de 100,000 mots.

A raison de 15 mots par ligne et de 40 lignes par page, cela représente environ 170 pages.

Or, la commission présidée par lord Lytton a mis dix mois pour mener à bien son travail : le comte Aldobrandi, pour l'Italie, le général Clandel, pour la France, le général MacCoy, pour les Etats-Unis, et le consul Schnee, pour l'Allemagne.

Ce qui fait que chacun des signataires a rédigé trente-quatre pages environ.

— Avec tous ces éléments, assurait M. Massigli, avec humour, on pourrait aisément, selon la vieille histoire, trouver l'âge des commissaires !. . .

Le club de l'Arche de Noé

Les Catalans sont gens d'esprit et, tant par humour que pour consoler ceux de leurs compatriotes que la destinée a affligés d'un nom de médiocre sonorité, ils ont créé, à Barcelone, le Club de l'Arche de Noé, où ne sont admis que les gens portant un nom d'animal : MM. Renard, Cheval, Loup, Boeuf, etc., etc.

Ce qui pouvait sembler une disgrâce devient ainsi un titre à une exclusivité, ce qui est une des innocentes ambitions humaines.

MOTS POUR RIRE

Le jeune Maurice a fait à son tailleur trois billets à ordre qui, naturellement, ont été impayés.

Le tailleur les lui représente dûment protestés, mais jaunis, maculés et un peu déchirés par la circulation.

— Dieu ! dit Maurice, qu'ils sont sales et usés. Ils se sont abîmés aussi vite que les vêtements qu'ils représentent. Puis d'un beau mouvement.

— Eh bien ! tenez, rendez-moi mes billets et reprenez vos habits.

Le conférencier — J'ai, au cours de mon voyage, rencontré des tigres, des lions, des loups...

Une voix — Voulez-vous venir chez-nous pour faire face à ma femme?

Le père — Vous me demandez la main de ma fille. Savez-vous faire de la cuisine, le lavage, le repassage, le blanchissage, nourrir les enfants, les nettoyer?

L'amoureux — Pourquoi me demandez-vous cela?

Le père — Ca vous sera utile, car ma fille ne sait pas faire cela.

AU PREMIER FRISSON PRENEZ
PAINKILLER
PERRY DAVIS
PREVIENT
RHUMES · GRIPPE · BRONCHITE

St-Tite-des-Caps

Va-et-vient

—Mme Albert Dubeau et ses fillettes de St-Joachim en visite chez son père Joseph Simard.

—M. Vaillancourt et Mlle Blanche Racine de St-Joachim, en visite chez M. Joseph Racine.

—M. et Mme Louis Crépeault, M. et Mme Roméo Connagham, M. Albert et Joseph Crépault en promenade à Québec.

—Dame Vve Malvina Simard est revenue chez son fils Liguori Simard, après une absence de quelques mois.

—MM. Arthur Gauthier, Joseph Lachance et Marguerite Lachance, de Limoilou, en visite chez M. Azarias Gravel.

—M. et Mme Georges-Emile Fortin, de Québec, en visite chez M. Joseph Côté.

—M. et Mme Elz. Lefèvre, de Québec, en visite chez M. Alfred Duclos.

—Mlle Régina Giguère de St-Joseph-d'Alma en visite chez M. Louis Crépeault. Elle se rend voir sa soeur chez les RR. SS. Franciscaines de Marie à Baie St-Paul.

—Mlles Adrienne Crépeault et Régina Giguère en promenade à Québec chez M. Eugène Crépeault.

—M. Roméo Connagham, M. et Mme Paul Audet, Mlle Blanche et M. Martineau en voyage à la Baie-St-Paul.

—Mlle Jeanne-d'Arc Crépault, fillette de M. Antonio Crépeault, de Giffard, en promenade chez ses grands-parents, M. Louis Crépeault.

—M. l'abbé Morency, de Lévis, en visite chez ses parents M. Norbert Morency.

—Mme Auguste Lavoie en voyage d'affaires à Québec.

—Mlle Marie-Olier Tremblay de retour chez ses parents Alfred Tremblay, après une absence de quelques semaines.

—M. Cléophas Simard, de La Dorée, Lac St-Jean, en visite chez ses frères MM. Liguori et Ovide Simard.

—Mme Adrien Crépeault, de Baie St-Paul, en visite chez M. Pierre Bouchard.

M. et Mme Léger Savard, de Baie St-Paul, en visite chez M. Azarie Ferland.

—M. Treffié Henry avec sa soeur Mme Alfred Larouche et sa fille Mme Georges Larouche, de Chicoutimi, ont visité leurs cousines Mmes Etienne Racine et Paul Paradis. Ils se sont rendus Montréal au service de leur frère M. Pamphile Hervey.

—M. et Mme Morency, M. et Me Pierre Bouchard ont été à la Baie St-Paul ainsi que Max. Morency.

Nos malades

M. Louis Lachance paralysé, depuis quelque temps semble prendre du mieux

—M. Raphael Chouinard semble aussi prendre du mieux.

—MM. Emilien et Maurice Bouchard qui ont subi avec succès des opérations semblent en bonne voie de guérison.

—Mme Edmond Connagham est partie ce matin pour l'hôpital Ste-Anne.

Espérons que tous ces malades qui sont sous les soins du Dr Petitclerc reviendront bientôt en parfaite santé.

Inhumation

Le 16 courant eut lieu l'inhumation de Jacqueline Racine, fille de Jos. Racine et de Marie-Anne Gauthier. Elle était âgée de 4 ans. Elle laisse pour la pleurer outre son père et sa mère un petit frère et deux petites soeurs. Nos sympathies aux parents éprouvés.

Rectification

On nous prie de faire remarquer à nos lecteurs que M. Adélard Veuilleux, marchand de Saint-Georges de Beauce, n'est pas la même personne qu'un certain Adélard Veilleux qui fut accusé récemment d'avoir conduit un véhicule automobile en état d'ivresse.

Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood

Détache le phlegme et arrête la toux

Mme E.-A. Jones, Moose-Jaw, Sask., écrit : — "J'ai sept enfants, et depuis trois ans nous faisons usage du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, car je constate que c'est le seul remède fiable lorsque les enfants ont le rhume.

"Il leur aide à s'endormir en détachant le phlegme et en arrêtant la toux.

"J'en garde toujours une bouteille à la commodité dans le cabinet aux remèdes".

Prix 35 sous la bouteille ; grand format de famille 65 sous ; chez tous les pharmaciens et marchands généraux ; préparé seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont.

GRANDE VENTE
DE
LIQUIDATION
AU
MONTCALM Enrg.
172 rue St-Jean, Québec
Cette Vente Commence à 9 h. a.m. demain, Vendredi

Tout notre stock d'Habits Paletots, Chapeaux et Mercerie sera écoulé sans réserve. La qualité de ces marchandises —reconnues de tout le public québecois — est une garantie authentique pour le public acheteur.

POUR CETTE LIQUIDATION nous avons divisé tous nos Habits et Paletots en TROIS GROUPES différents :

Groupe No 1
HABITS ET PALETOTS
Dans ce groupe sont inclus tous nos Habits et Paletots — déjà marqués à des prix très bas — vu leur haute qualité de tissus de choix, confection et styles parfaits—comme nous avons l'habitude d'en offrir, au Montcalm Enrg. Y sont inclus, Habits de Toilette, complets (tuxedo) (morning-coût) avec pantalons rayés. Prix Régulier de .....
$27.50, $29.50, $32.00 jusqu'à, $48.00
Le tout sacrifié au SEUL prix de
$20.00

Groupe No 2
HABITS ET PALETOTS
Lignes incomplètes, toujours de la meilleure confection. Styles nouveaux, portant notre garantie de perfection. Valeurs régulières de
$25.00 à $35.00
Pour écoulement rapide.....
$15.00

Groupe No 3
HABITS ET PALETOTS
de saison antérieure. Toutes ces marchandises sont en parfaite condition et de bon goût. Elles portent également notre Garantie.
Prix d'écoulement.....
$10.00

CHAPEAUX
Tous nos chapeaux seront aussi écoulés.
Remarquez, hommes et jeunes gens, qui connaissez et aimez un beau et bon chapeau, c'est là une occasion exceptionnelle pour vous.
Tous ces chapeaux proviennent des meilleurs fabricants et sont les meilleures marques.
Nous attirons votre attention sur le fait que nous n'avons pas un seul chapeau de laine dans notre magasin: tous sont de fin feutre de fourrure.
Tous nos chapeaux de $3.00 et $3.50, teintes et styles nouveaux de la saison prix d'écoulement . . . 2.50
Tous nos chapeaux de $5.00 réduits à 3.50
Chapeaux de $6.50 à $10.00 y compris Borsalino et Stetson, au prix d'écoulement 4.50

MERCERIES
Dans cette grande vente d'écoulement, nous donnerons 20% d'escompte sur toutes nos merceries.
Une occasion exceptionnelle se présente à vous, Mesdames et Mesdemoiselles, pour vos cadeaux de Noel et du Jour de l'An, car nous avons le plus chic assortiment de robes de chambre en soie, fine flanelle anglaise, gilets de fumeurs, aussi (Blazors) de teintes variées. Chemises Arrow et Forsyth, pyjamas, cravates, gants, foulards, chaussettes, mouchoirs de toile avec initiales, etc., etc. Tout dans cette grande vente d'écoulement sera vendu à .....
20% d'Escompte

LE MONTCALM Enrg.
ONESIME BOURGAULT, Prop.
172 rue St-Jean - Québec

Funérailles de Mme Elisée Houle

Ste-Croix. — (D.N.C.)—Mme Elisée Houle (née Ernestine Boucher), est décédée à Ste-Croix de Lotbinière, le 9 novembre à l'âge de 63 ans.

Elle laisse dans la douleur outre son époux deux filles : Mme Arthur Martel (Léonie), et Mlle Paola, et deux petits-enfants: Adrien, Paule Martel.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi, le 11 novembre à 9 heures.

Les porteurs étaient : MM. Roméo Laroche, Arthur Martel, Alphonse Mailloux, Egide Martel, Lucien Thibault, Arthur Boisvert, Alphonse Lemay, Adalbert Boisvert. Représentaent la Congrégation des Dames du Rosaire : Mme Arthur Martel, Mme Lucien Thibault, Mme Napoléon Martel, Mme Joseph Thibault, Mme Roméo Laroche.

Suivaient la dépouille mortelle, son époux : M. Elisée Houle; ses deux filles: Mme Arthur Martel et Mlle Paola; MM. André Boucher, Wellie Boucher, MM. et Mmes Phydime Boulé, Wilfrid Bradly, Mme Ovide Drolet, Mlle Simone Boulé, tous de Shawinigan Falls; MM. et Mmes Joseph Boucher, Léon Boisvert, Arthur Croteau, Léonidas Hardy, Dominique Boisvert, Mme Omer Laroche, tous de Ste-Croix; MM. et Mmes Ernest Pomarleau, Joseph Boisvert, M. J.-Baptiste Lord, tous de Trois-Rivières; MM. Raymond Boucher, Maurice Boisvert, Albert et Emile Croteau, Mlles Yvonne, M.-Rose et Marie-Paule Hardy, Mme Thuribe Garneau, Mlle Imelda Martel, M. Freddy Plaisance, de St-Edouard.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Funérailles de M. Onésime Lefebvre

St-Tite, D.N.C.)—Ces jours derniers en l'église paroissiale de St-Tite de Champlain, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger eurent lieu les funérailles de M. Onésime Lefebvre. Le défunt était âgé de 81 ans, il laisse pour le pleurer, son épouse née Rose-Anna Cossette, un fils M. Othilia Lefebvre et deux filles dont Olia, Mme Joseph Jacob, de Limoilou, Québec, et Annette Mme Généré Lacombe, de Grand'Mère, deux frères MM. Philippe Lefebvre, de St-Tite et Moïse Lefebvre, de Fugère, Témiscamingue, ainsi que trois soeurs, la Rév. Soeur du Saint Coeur de Marie, Mme Vve Georges Bussières, de St-Louis de France, et Mme Edmond Chevalier, de Proulxville.

Le service fut chanté par M. l'abbé Théo. Trudel, vicaire à St-Tite. La chorale de St-Tite sous la direction de M. J.-P. Gilles Dessureault exécuta la messe des morts en grégorien. Mlle Antoinette Lafontaine touchait l'orgue.

Le défunt fut porté par MM. Napoléon Moreau, Sinaï Carpentier, Jérémie Boivin, David Boivin, Amédée Dupuis, et Pierre Cossette. M. Romulus Cossette conduisait le corbillard.

Durant le service la quête fut faite par MM. Albert et Léon Chevalier, neveux du défunt.

Parmi les parents et amis présents aux funérailles nous avons remarqué : M. et Mme Othilia Lefebvre, Mlles Julienne, Yvette et Noella Lefebvre, MM. Clément, Justin, Marcellin, Claude et Léo Lefebvre, de St-Tite; M. et Mme Généré Lacombe, de Grand'Mère; Mme Edmond Chevalier, M. et Mme Philippe Lefebvre, de Proulxville; Mme Georges Bussières, de St-Louis de France; M. et Mme Gilles Lefebvre, M. Joseph-Pierre Lefebvre, M. et Mme Rosario Lefebvre, Mme Ed. Lefebvre, et Mme A. Lefebvre, de St-Maurice, M. Dosithé Cossette, de Proulxville, Mme Lazare Brouillette, M. G. Brouillette, de Proulxville; M. Joseph Cossette, de St-Narcisse; M. et Mme Ant. Grenier, M. et Mme O. Pelletier, de Shawinigan Falls; Mme Théo. Carrier, Mlle A. Carrier, de Shawinigan Falls; M. Edmond Lacombe, Mlle S. Lacombe, de Grand'Mère; M. et Mme Tancrède Sauvageau, Mme Vve Philippe Cossette, M. et Mme Emile Trottier, M. et Mme Ovide Allaire, M. et Mme Joseph Roy, M. et Mme Jos. Allaire, Mme Pierre O. Cossette, Mme H. Rioux, de Proulxville; M. et Mme Horm. Allaire, M. Albert Moreau, M. et Mme Edmond Boivin, M. Alfred Boivin, M. et Mme Uld. Boivin, M. et Mme Emile Thiffault, M. et Mme Urbain Dessureault, M. et Mme Henri Thiffault, M. et Mme Georges St-Arneault, M. Henri Moreau, M. et Mme Urbain Brouillette, M. et Mme Donat Ratelle, M. et Mme Jos.-Z. Allaire, M. et Mme Willie Bussières, M. et Mme Louis Trottier, M. Léo Carpentier, Mme Sinaï Carpentier, M. Sévérin Carpentier, M. et Mme J.-U. Trudel, M. Médéric Mercure, Mlles Corinne et Yvonne Dessureault, M. J.-P. Gilles Dessureault, M. Emile Pothier, M. Armand Léveillé, M. Paul Jacob, Mme Antoni Damphousse, M. J.-O. Lacoursière, Mme Amédée L'Heureux, M. J.-Philippe Germain, N.P., M. Siméon Léveillé, Mlle Catherine Marchand, etc., etc.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies, offrandes de messes et de prières.

GRANDE RAFLE

Au profit du bazar de l'Eglise St-Fidèle, Québec

1—Beau manteau en rat musqué naturel d'une valeur de $150.00, raflé par les Enfants de Marie.
2—Cinq tonnes de charbon "Stove" et d'une caisse de beurre raflé par les dames de la Ste-Famille.
3—Un service à dîner (90 morceaux) par les Dames du Tiers-Ordre.

Prix des billets de chaque rafle: 10c; 6 pour 25c; livret $1.00.

Sur réception de l'argent, nous vous retournerons les billets. Toute correspondance doit être adressée : **Presbytère St-Fidèle, 169, 12e rue, Limoilou**

Le tirage aura lieu vers le 19 novembre.

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, par année	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

VENDREDI —AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

LE PARADIS DES JOUETS EST OUVERT

LE PERE NOEL

EST ARRIVE CET APRES-MIDI

et il a ses quartiers généraux au PARADIS des JOUETS de

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

Venez les petits et petites, et voyez toutes les belles choses que le PERE NOEL a emportées pour vous, à nos magasins cette année. Amenez votre Maman et votre Papa et faites-leur constater combien nos prix sont bas. Que vous soyez une petite fille aimant encore sa poupée, ou que vous soyez un petit garçon aimant à s'amuser avec des jouets mécaniques, vous verrez ici ce qu'il y a de plus beau dans le monde des jouets. Naturellement, si vous êtes de bonnes petites filles et de bons petits garçons, le PERE NOEL fera de son mieux pour que vous ayez les jouets que vous préférez.

LES HEURES DE RECEPTION DU PERE NOEL

Commençant Vendredi, le bon PERE NOEL, occupera son trône au PARADIS DES JOUETS, tous les après-midi de 2 heures à 4 heures et il invite tous les petits enfants à venir lui faire visite.

A TOUS LES ENFANTS QUI PRESENTERONT AU PERE NOEL UN BILLET DE

5c

ACHETE DE LA JEUNE FILLE QUI SE TIENDRA AU GUICHET DES BILLETS AU PARADIS DES JOUETS, LE BON VIEUX DONNERA UN JOLI CADEAU.

LE PERE NOEL ANNONCE QU'IL DEMEURERA AU PARADIS DES JOUETS, CHEZ PAQUET, JUSQU'AU 3 DECEMBRE INCLUSIVEMENT.

IL ESPERE QUE TOUTES LES PETITES FILLES ET TOUS LES PETITS GARCONS SERONT HEUREUX D'APPRENDRE CETTE BONNE NOUVELLE.

LE PERE NOEL DECIDE DE FAIRE UN CONCOURS

ENFANTS! PRENEZ PART AU CONCOURS DU PERE NOEL

Trouvez un nom pour chacun des deux petits ours du Père Noel, un nom masculin et un nom féminin

UN BEAU PRIX A GAGNER pour CHACUN des DEUX MEILLEURS NOMS

VOICI LES CONDITIONS :

Ecrivez un nom soit masculin ou féminin sur une feuille de papier, mettez votre nom et votre adresse, glissez cette feuille sous enveloppe, et écrivez sur l'enveloppe,

"CONCOURS DU PERE NOEL"
La Compagnie Paquet Limitée
QUEBEC.

Affranchissez votre lettre d'un timbre de 2c si vous demeurez en ville, et de 3c si vous demeurez en dehors de la ville, et déposez à la poste ou dans une boite aux lettres.

Le PERE NOEL choisira les plus beaux noms masculins qu'il déposera dans une urne et les plus beaux noms féminins qu'il déposera dans une autre urne, après quoi, il retirera un nom de chaque urne, et les deux qu'il aura ainsi retirés des urnes seront considérés comme les deux meilleurs. Les noms des vainqueurs seront annoncés, et ils auront droit à un beau prix chacun.

Après que le PERE NOEL aura fini d'exhiber ses ours dans nos montres (vitrines), il en fera cadeau au JARDIN ZOOLOGIQUE de Saint-Pierre de Charlesbourg, et les deux petits ours porteront toujours les noms qui leur auront été donnés.

Ce concours se terminera LUNDI PROCHAIN le 21 novembre.

DEPECHEZ-VOUS, PETITS ENFANTS.

Mademoiselle

KATHLEEN MULRONEY

déléguée par la

COMPAGNIE DE PATRONS McCALL

est actuellement à notre Rayon des Patrons, et elle y sera jusqu'au 19 novembre inclusivement.

Venez la consulter. Elle se fera un plaisir de vous fournir tous les renseignements désirés concernant la couture à la maison et l'usage des patrons McCall.

MESDAMES ET DEMOISELLES !

Préparez-vous pour vos Sports d'Hiver...

Nous avons présentement à l'étalage un très beau choix de Costumes pour LE SKI, LE PATIN, ETC., ETC. Très confortables, et confectionnés pour se prêter à tous les mouvements. Tissus de belle qualité, et dans les styles les plus chics

$6.50 à $25.00

Comme complément à votre Costume de sport, nous avons des robes en fin lainage, en une belle variété de styles, dans les plus jolies combinaisons de teintes que vous puissiez imaginer

$3.95 à $25.00

ROBES pour le BADMINTON, fabriquées tout comme les robes d'après-midi, en beau crêpe rugueux ou crêpe uni. Modèles assurant une grande facilité de mouvements

$8.95

JUPES en crêpe de laine pesant, fini diagonal, en gros diagonal de qualité pesante, tissus panier, tweed, etc. Choix magnifique de teintes et tailles. Des valeurs jusqu'à $4.50. TRES SPECIAL

$2.98

MANTEAUX en véritable cuir, différentes teintes et tailles. Ces manteaux sont des plus appropriés pour sports de toutes sortes. Tailles jusqu'à 40 seulement. TRES SPECIAL..

$7.95

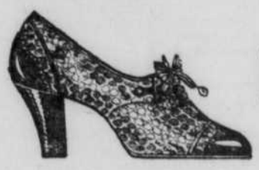

SPECIAL EXCEPTIONNEL

EN SOULIERS POUR DAMES

--Ce n'est que chez Paquet que vous trouverez de telles valeurs--

240 paires de SOULIERS en imitation d'alligator noir ou brun, style OXFORD, talons cubains 15-8 recouverts. Pointures 2½ à 7. Régulièrement $3.50. TRES SPECIAL **$1.99**

VENEZ LES VOIR DANS NOS MONTRES (Vitrines)

AU RAYON DE LA

MUSIQUE

SOUS-SOL

Un joli **PORTE-MUSIQUE** en véritable peau de vache, brun ou noir, avec courroie chaque bout. Régulièrement $2.50. — TRES SPECIAL, — avec 5 pièces de musique pour piano, musique de salon

$1.25

CHEMISES POUR HOMMES

74c

900 CHEMISES pour hommes, unies et de fantaise, 2 faux cols de négligé ou col à même. Chemises parfaites sous tous les rapports et amples. Pointures 14 à 16½. VALEURS REGULIERES DE $1.00. TRES SPECIAL **74c**

Spéciaux en

COUVERTURES de PLANCHERS

ETC.

Au Rayon des Garnitures de Maison

CARPETTES AXMINSTER, très belle qualité, 27 x 54 pouces. SPECIAL **$1.69**

CARPETTES AXMINSTER, dessins de fleurs, 27 x 54 pouces. Régulièrement $4.75. SPECIAL **$3.79**

CARPETTES ANGLAISES, 27 x 54 pouces. Régulièrement $5.40. SPECIAL **$4.40**

NATTES pour chambre de bain. Rég. $2.50 SPECIAL **$1.99**

CARPETTES AXMINSTER, beaux dessins, 4'6" x 7'6". SPECIAL **$9.00**

CARPETTES AXMINSTER, avec ou sans couture, 6'9" x 9'0". SPECIAL **$19.00**

LINOLEUM ANGLAIS, 20 dessins différents. Régulièrement, la verge carrée $1.00 et $1.15 TRES SPECIAL **75c**

CARPETTES en tapis tapisserie anglais, 2 1-4 x 3 verges **$10.00**

3 x 3 verges **$13.75**

3 x 3 1-2 verges **$15.00**

3 x 4 verges **$17.00**

ETOFFE semi-soie pour couverture de meubles. Régulièrement $1.50. SPECIAL **75c**

VELOURS DE SOIE pour draperies, largeur 50 pouces. SPECIAL **$2.25**

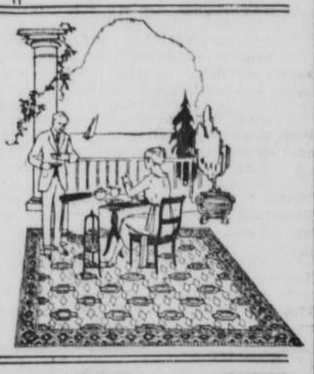

BEURRE de crémerie pasteurisé, en morceaux de 4 à 5 livres. la livre **23c**

SOUPES de Campbell, assorties, 2 boîtes pour **19c**

LAPIN Nouvelle Zélande, boîte de 2 lbs. pour **55c**

BEURRE d'érable, garanti pur, boîte de 1 livre **25c**

JAMBON CRU "Maple Leaf", qualité supérieure, 10 à 12 livres. La livre **15c**

FROMAGE raffiné Ile d'Orléans, le paquet **15c**

BEURRE de pistaches, de "Barbour", boîte de 5 livres **75c**

CAFE de Dalton, boîte de 1 livre **60c**

THE Japon naturel, 1 lb. **35c**

3 livres pour **$1.00**

LAIT évaporé St-Charles, bte 16 oz **15c**

boîte de 6 oz pour **8c**

POSTUM Cereal, boîte de 18 oz. **29c**

BISCUITS "Holland Rusk" de Christie, boîte de 5½ oz. **25c**

BISCUITS assortis, secs et sandwich, de McCormick, la livre **25c**

BISCUITS salés de Hethrington, la liv. **12c**

OLIVES farcies "Mazanille" de Libby, btl. de 7 oz. **19c**

OLIVES "Queen" choisies, bouteille de 18 oz pour **23c**

SAUCE "Chef Lazenbys" bouteille de 8 oz pour **27c**

HUILE D'OLIVE d'Espagne, boîte de 64 oz. **$1.35**

CONFITURES "Red Star" fraises et framboises, jarre 40 oz **33c**

CHAMPIGNONS 1er choix boîte de 13 oz. pour **29c**

PECHES et **POIRES** marque "Quality" la boîte **17c**

POMMES Ontario, le quart de minot **43c**

RAISIN Sultana, marque Holly, paquet de 1 livre, 2 pour **37c**

RAISIN de Corinthe, marque Holly, paquet de 1 lb, 2 pour **35c**

GRUAU "Victor" Sac de 6 livres **35c**

Sac de 8 livres **45c**

Sac de 20 livres **85c**

Sac de 80 livres **$2.59**

SAGOU à tapioca, la livre **10c**

ou 3 livres pour **23c**

PATES Soles, la livre **12c**

ou 3 livres pour **27c**

FLOCONS DE BLE D'INDE "Sugar Crisp"—"Post Toasties", 2 paquets pour **15c**

ou la douzaine pour **87c**

SAVON de Marseille (Castile) 60% d'huile pure, la barre

8c, 18c, 25c, 50c, 75c

SAVON Comfort, 20 barres pour **75c**

SPECIAL FIN-DE-SEMAINE AU RAYON DES BONBONS

Rez-de-chaussée

CHOCOLAT spécial, essences assorties: Vanille, Orange, Citron, Fraise, Erable, etc. STRICTEMENT FRAIS et DELICIEUX TRES SPECIAL La livre

19c

BOITE DE 3 LIVRES

55c

S'il vous plaît, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

LA SESSION BRITANNIQUE A PRIS FIN

Les membres du Parlement se séparent pour une semaine — Ils commenceront une autre session la semaine prochaine.

Londres, 17. (Traduit de l'Ass'd Press)—La brève session du Parlement qui a vu l'adoption définitive d'une préférence pour les dominions a pris fin un peu avant midi aujourd'hui.

La rentrée des Chambres pour une nouvelle session régulière aura lieu la semaine prochaine. Le discours du trône a mis fin à celle d'aujourd'hui. Le roi y a rappelé les événements importants de l'année politique, entre autres la réussite de la conférence de Lausanne, "préliminaire essentiel au relèvement économique du monde."

Au sujet de la conférence d'Ottawa il a ajouté : "J'ai confiance que cette conférence renforcera le lien qui unit mes peuples et stimulera les échanges entre pays britanniques."

Dans le domaine intérieur le discours du trône a rappelé les mesures prises pour faire face à la crise économique, mesures qui, dit-il, ont permis d'équilibrer recettes et dépenses dans notre budget."

Visite du Père Noël

Rivière-du-Loup, 16.—(D. N. C.) La population enfantine de Rivière du-Loup a été tout à fait privilégiée cette année, quand elle reçut une visite des plus rare. Le père Noel en arrivant du pôle Nord, faisait sa première visite à la ville aux trois clochers.

Mercredi, le grand Ami des tout petits, le vrai, celui qui va chaque année s'installer dans les grands magasins de la Compagnie Paquet à Québec, en un mot le Père Noel venait rencontrer ses amis de la Rivière-du-Loup. Il a séjourné au St-Louis Inn.

Il a visité et va plus de 4,000 enfants dont les visages reflétaient tour à tour, soit une joie débordante à la distribution de cadeaux de toutes sortes, soit encore une gravité sereine causée par les promesses intérieures à l'énoncée de bons conseils dont ce grand Ami des jeunes ne manque jamais.

Après avoir remercié les directeurs et supérieures des différentes institutions de la ville, et le correspondant de notre journal, qui était allé lui souhaiter la bienvenue, il est reparti pour Québec où il s'établira à ses quartiers généraux chez Paquet.

Que ceux qui n'ont pas eu la chance de le rencontrer fassent une démarche spéciale pour aller le rencontrer chez lui, aux magasins de la Cie Paquet, rue St-Joseph, Québec. Cela en vaut certes la peine, s'il faut en juger par l'effervescence qui règne depuis. Un grand et cordial merci au Père Noel.

Le C. P. R. ne veut pas d'arbitrage obligatoire

(Suite)

ter d'être complètement frustré dans ses projets.

La direction suivie par le Canadien National a été décrite dans les termes suivants dans le texte officiel du rapport de la commission.

"Dans les méthodes employées par l'administration, on remarque cependant parfois l'absence de suite et des actes inexplicables. On n'y voit pas que le contrôle sévère des dépenses, dont se préoccupent toutes les entreprises privées par suite de leurs ressources limitées, y soit en évidence. Les demandes de l'administration ont reçu l'approbation des gouvernements, et le Parlement a accordé les sommes sollicitées sans difficulté, pour ne pas dire avec largesse.

"L'organisation du chemin de fer a été accompagnée de dépenses sans contrôle et de projets d'expansion et d'extension de services incompatibles avec les donnés d'une administration sage et prudente. L'administration n'a pas su comprendre que le Canada, qui possédait le plus grand nombre de milles de voies ferrées en proportion de sa population, ne pouvait pas consentir d'autres capitaux au titre des constructions ou de l'entretien pour des voies non nécesssaires, pour des services de luxe, des hôtels dont on n'avait pas un besoin immédiat, la construction de navires que la concurrence devait bientôt forcer d'abandonner ; et, d'une façon générale, pour de coûteuses entreprises de concurrence hors de proportion avec les besoins du pays.

"On a cru dans tout le pays que l'entreprise, propriété de la nation, devait donner à tous et à chacun le service qu'il en attendait ; et l'on ne possède pas de preuves que les représentants du peuple aient exercé au Parlement un contrôle assez sévère sur les évaluations soumises à leur approbation pour le chemin de fer."

Ayant à faire face à une telle situation, le Pacifique Canadien se vit placé dans l'alternative de soutenir la concurrence ou d'accepter une position secondaire et de décliner graduellement devant les empiétements de son rival. Il décida de s'en rapporter au bon sens et à l'esprit d'équité du peuple candien et, sans recourir à aucune mesure provocative, de maintenir autant que possible le volume de ses affaires et de conserver l'estime du public.

L'attitude adoptée par le Pacifique Canadien fut défensive et non pas agressive, et toujours, il s'efforça de décourager et de limiter les dépenses inutiles pour fins de concurrence.

Le rapport fait mention de la construction d'embranchements et des argents dépensés pour les hôtels. Dans ces questions, la concurrence ne joua qu'un rôle secondaire. Les principaux facteurs furent l'interruption de la construition ferroviaire durant la guerre et la marche rapide de la colonisation durant les années qui suivirent, tout particulièrement dans les provinces de l'Ouest. Dans la Saskatchewan et l'Alberta seulement, la superficie affectée à la culture du blé s'accrut de 6,993,000 acres en 1914, à 21,490,000 acres en 1930. Des entreprises industrielles et commerciales pénétrèrent aussi dans de nouveaux territoires, et il fallut nécessairement leur assurer des services ferroviaires. Ces nouveaux établissements et ces industries durent en grande partie leur existence à l'oeuvre de développement et de colonisation de la compagnie, et celle-ci pouvait naturellement s'attendre de bénéficier d'une part du trafic qui devait résulter.

Comme il l'a déjà dit, la marche ordonnée de son programme d'expansion fut affectée par l'oeuvre du réseau rival, mais l'avenir de la compagnie n'aurait pas été protégé si elle s'était abstenue d'aller de l'avant avec la colonisation. Le rendement des nouvelles lignes jusqu'en 1930, justifiérent amplement leur construction et le déclin des revenus depuis, n'a pas été plus marqué sur les nouvelles lignes que sur les anciennes.

En matière de construction d'hôtels, la compagnie s'en est tenue à une politique adoptée dès les débuts de son existence. Le but original des hôtels fut d'activer le mouvement des voyageurs sur les trains et les bateaux. Ils ont atteint ce but et, en ce faisant, n'ont contribué pour peu à faire connaitre favorablement le Canada à l'étranger. L'oeuvre inexorable du temps et les besoins créés par une clientèle de plus en plus exigeante, rendirent nécessaires la reconstruction et l'agrandissement des structures déjà existantes. Ces travaux et le remplacement des édifices endommagés par l'incendie ou détruits, absorbèrent une grande partie des sommes dépensées durant cette période. Jamais la compagnie ne s'est lancée dans une entreprise d'hôtel dans une ville déjà suffisammment pourvue de facilités hôtellières, bien que des déboursés considérables aient été faits en ce domaine, on doit remarquer que chaque année, durant la période de concurrence, les hôtels accusèrent des profits d'exploitation, et leur contribution indirecte aux revenus provenant du trafic considérable.

Le Pacifique Canadien est absolument d'accord avec les recommandations qu'il devrait y avoir coopération entre les compagnies pour éviter des dépenses inutiles, et que de fréquentes conférences et discussions devraient avoir lieu entre les administrations afin d'atteindre ce but. Nous croyons que de telles conférences et discussions devraient produire d'excellents résultats et la compagnie accordera son support entier à toute mesure destinée à faire réaliser de mutuelles économies. Elle ne peut, toutefois, endosser le projet d'arbitrage obligatoire dans les problèmes d'administration, tel que proposé dans le rapport.

Les sujets pour lesquels on propose l'arbitrage obligatoire embrassent, dans l'ensemble, des questions d'une si grande importance pour les opérations de la compagnie, que la mise à exécution d'un tel projet équivaudrait pratiquement au contrôle administratif des deux entreprises; et cela se ferait par l'autorité d'un tribunal d'arbitrage sur lequel il n'y aurait dans chaque cas qu'un seul membre à la nomination duquel le Pacifique Canadien aurait voix. On propose d'enlever aux propriétaires du Pacifique Canadien le pouvoir de décider de ce qui doit être fait dans leur intérêt, et d'accorder ce pouvoir à des personnes sur lesquelles ils n'exercent aucun contrôle. La compagnie ne peut permettre, sans protester, qu'une telle chose devienne loi. Elle considère que ce serait empiéter sur les droits qu'elle a acquis par sa charte et par ses cinquante années de service public.

Il est par conséquent fortement recommandé qu'aucune suite ne soit donnée à cette mesure coercitive proposée par la commission. Que la présente loi soit amendée en vue d'assurer la coopération entre le Canadien National et le Pacifique Canadien, pour l'avantage des deux, la chose ne saurait manquer de produire d'excellents résultats; mais la forme et le caractère d'une telle législation ne pourraient être mieux déterminées que par des conférences entre les représentants du Pacifique Canadien et ceux qui devront être chargés des responsabilités inhérentes à l'administration du réseau du gouvernement.

Si, malgré la protestation de la compagnie, cette mesure recommandée par la commission est quand même incorporée dans le bill, on devra, en toute justice pour une entreprise privée, voir à ce que les intérêts du Pacifique Canadien ne soient pas lésés, et nous vous prions de considérer l'intercalation dans le bill des dispositions nécessaires à la protection de la compagnie et de ses actionnaires.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre Obéissant Serviteur
E.-W. Beatty,
Président.

Par ordre du conseil d'administration.

Douleurs de la Névrite

La médication adoucissante que renferme CMC soulage rapidement sans causer ni brûlures ni ampoules. En activant la circulation elle dissipe la douleur et la sensibilité et ne vous apporte rien autre chose qu'une douce sensation de confort. 12

Williams CMC
Camphorated Mustard Cream

"Ne Me Parle Pas," Crie-t-elle

Autre Femme Irritable, Grincheuse

"NE me parle pas, je veux être seule," crie-t-elle. Aucun mari ne peut comprendre ce qui rend sa femme si irritable.

Ces affreux maux de tête et de dos . . . cette sensation d'alourdissement . . . *seule la femme peut savoir ce que c'est.*

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a aidé des milliers de femmes dans leurs périodes difficiles. Si vous ne vous sentez pas bien, vous devriez en faire l'essai. Vous vous devez d'offrir une chance à ce remède.

COMPOSÉ VÉGÉTAL DE
Lydia E. Pinkham

Taschereau corrige une déclaration

(Suite)

lités Publiques de leur accorder le monopole du transport par autobus et camions sur les routes parallèles aux voies ferrées.

"Il n'y a pas de doute, naturellement, avait continué M. Bégin, que cela serait injuste à moins que les compagnies de chemins de fer ne consentissent à acheter les organisations de transport qui existent déjà sur ces routes. Il serait facile de leur accorder le droit de les exproprier. Je crois qu'elles devraient accepter de payer pour les camions et les autobus de ces organisations sur la base du prix coûtant moins la dépréciation et sans considérer l'achalandage. "Ces conditions, à mon avis, représentent à peu près ce que l'honorable M. Taschereau serait prêt à faire, parce qu'il est très bien disposé envers les chemins de fer; il croit que le public serait satisfait d'un arrangement de cette sorte, pourvu qu'on lui donne un aussi bon service que celui qui fonctionne actuellement."

De son côté, M. Bégin, après avoir pris connaissance de l'interprétation donnée à ses déclarations devant la Commission Duff, a nié catégoriquement avoir prononcé le nom de M. Taschereau ni celui du gouvernement. "Les déclaration qu'on me prête", a-t-il dit, "et que j'ai faites sous ma seule responsabilité, n'étaient que mon opinion personnelle. Je ne les ai pas faites de la part du gouvernement ni de l'honorable Premier-Ministre."

Causerie de G. Tremblay au Château

(Suite)

ter) s'élevèrent contre le projet. Ces opposition tombèrent devant les résultats bienfaisants et indiscutables obtenus par les nouvelles lois.

Ses preuves faites en Allemagne, l'assurance sociale obligatoire passa successivement dans les autres pays européens.

La question des assurances sociales ne se résout pas au pied levé, a remarqué le conférencier. Il faut considérer tout d'abord le champ d'application où ce système sera appelé à fonctionner, le cercle des assurés qui seront appelés à en bénéficier. Au Canada on se trouve en présence d'un problème délicat. Doit-on étendre le régime des assurances sociales (mort, maladie, invalidité, vieillesse, chômage) à toute la population ou la restreindre aux centres industriels ?

Si on ne s'occupe que des ouvriers des centres urbains, on détachera la population agricole de son travail et on la poussera à émigrer vers les villes. Lorsque l'épreuve viendra les visiter, les agriculteurs se diront qu'il est beaucoup plus avantageux d'aller vivre dans les centres où l'on reçoit les bienfaits des assurances sociales. Si d'autre part on étend le régime à toute la population, agriculteurs compris, on se trouve en face d'un problème particulier. Comment appliquer les dispositions de la loi aux exploitations agricoles, qui ne se font d'habitude que par les membres d'une même famille ? Quelles relations juridiques faudra-t-il établir entre le père et ses enfants ? Quelles modalités devra-t-on adopter ?

En France les assurances sociales atteignent toute la population. Mais l'exploitation agricole ne se fait pas comme au Canada. Là-bas nombreux sont les fermiers qui ont à leur emploi plusieurs ouvriers. Il faudra donc innover pour apliquer le système européen à notre pays ; cela exige de la prudence et un examen approfondi de la question.

M. Tremblay explique que les assurances sociales sont fondées en général sur les contributions de l'ouvrier et du patron. Le premier fournit les deux tiers de la prime, et le patron l'autre tiers. Il est évidemment juste que l'ouvrier soit appelé à en payer la plus grande partie, car il est l'unique bénéficiaire des assurances sociales. D'autre part, le patron a des obligations envers son employé : en contribution d'un tiers à la création du fonds des assurances sociales, il y fait droit.

L'assurance sociale bien comprise est à base de charité. C'est la charité organisée, non pas l'aumône, mais la coopération entre les petits, qui se groupent ensemble pour mieux supporter les épreuves de la vie. Il semble bien que celui qui est atteint par la maladie a assez de souffrir sans avoir à se préoccuper de trouver l'argent nécessaire pour se faire soigner, sans se voir réduit à la misère.

Les assurances sociales établissent ainsi l'équilibre social et économique troublé par l'avénement du machinisme et de l'industrie moderne dans une société qui n'y était nullement préparée.

Des causes ajournées à la Cour

(Suite)

de l'absence d'un témoin, actuellement en mer.

— o —

Gérard Howe, de Laval, un jeune homme d'une vingtaine d'années, a été traduit en Cour des Sessions de la Paix, devant M. le juge Hugues Fortier, sous l'accusation d'avoir, le 23 octobre dernier, pénétré avec effraction dans un camp, au Lac Beauport et d'avoir volé différents objets d'une valeur de $75.00.

Howe a plaidé coupable et recevra sa sentence le 21, lundi prochain.

— o —

Le procès de M. Napoléon Boissonnault, cultivateur et commerçant de bois de Laurier, accusé de voies de faits sur M. Joseph Masse, inspecteur de bois, le 4 novembre dernier, à Laurier Station, s'est instruit aujourd'hui, devant M. le juge Louis-G. Demers, de la Cour des Sessions.

Le plaignant prétend que pendant qu'il surveillait le chargement de plusieurs chars de bois, pour le compte de M. Frank Byrne, de cette ville, l'accusé l'a frappé à la figure avec un crochet de fer, lui causant des blessures graves au menton qui nécessitèrent l'intervention du médecin.

Il s'agit, dans cette affaire, d'établir si le plaignant a été réellement frappé à la figure par un crochet de fer, ou s'il s'est blessé plutôt en tombant de l'un des chars que l'on chargeait, comme l'affirme la défense.

M. le juge Demers a ajourné l'audition de la preuve à lundi, afin d'entendre le Dr Benoit Laliberté, de Laurier qui a donné ses soins au blessé.

Il réclame le prix de son habit

(Suite)

avaria grandement son habit.

Or, quelques jours après cet incident, Fournier avait la vive surprise de recevoir une action, au montant de quarante-cinq dollars.

Ces dommages-là lui étaient réclamés par Chevrette.

Au procès, aujourd'hui, il fut établi que cet obstacle contre lequel buta Chevrette était et est encore constitué par un léger exhaussement de cette section du trottoir qui vient, tout de suite, après la section placée, devant le domicile de Fournier.

Avec les mois ou les années, le bout de trottoir de Fournier a incliné légèrement vers la chaussée et il est arrivé ensuite que le voisin immédiat, — le citoyen résidant, quelques pieds plus bas, — a construit à niveau, lui, son bout de trottoir, rompant ainsi une harmonie dans l'inclinaison et créant de la sorte une légère rampe ou petit obstacle qui causa la chute, cause de ce procès.

Que doit décider le tribunal, dans un cas pareil ?

Cela rendait visiblement perplexe M. le magistrat-en-chef Ferdinand Roy.

Fournier peut-il être tenu responsable et condamné à indemniser Chevrette ?

Cette petite cause, comme on le voit, est propre à intéresser grandement tous les propriétaires de Québec.

Elle a été prise en délibéré.

Une action rejetée par le tribunal

(Suite)

temps, les conditions de son contrat, puis il s'aperçut que la clientèle abandonnait son poste pour aller s'approvisionner d'essence, ailleurs.

La raison de cela était que ce réservoir de M. Brousseau était à mesure invisible et que les automobilistes préféraient cette invention nouvelle— les réservoirs à mesure visible.

M. Brousseau avertit de cela la Cie Bowser et la pria de lui procurer un réservoir à mesure visible. La Compagnie n'obtempéra pas à sa demande et M. Brousseau se munit d'un réservoir à mesure visible et se mit à s'approvisionner de gazoline, chez l'Imperial Oil. Co. D'où là réclamation de la Cie Bowser contre M. Brousseau. Cette réclamation est renvoyé avec dépens.

Conditions d'annexion suggérées

(Suite)

sion roule plutôt sur les conditions à imposer. La municipalité, voisine s'en remet à la bonne volonté du conseil de ville de Québec.

L'échevin Arthur Poulin, pro-maire, proposera cet après-midi les conditions suivantes :

1o—Taxe d'eau, ½ de 1%.

2o—Même taxe que Québec, $3.34½ %.

3o—Même taxe scolaire, 95 centins%

4o—Travaux futurs-drainage, aqueduc, pavages, trottoirs, parcs, amusements, postes de police et de pompiers, éclairage, vespasiennes, piscine et marchés, — à la charge des contribuables de Québec-ouest .

5o—Si les résidents d'une rue veulent avoir des travaux permanents, ils seront requis de les payer.

6o—Ces conditions seraient pour une durée de 15 ans, après quoi le nouveau quartier serait mis sur le même pied que lés autres.

DES MEDAILLES

Montréal, 17. (P. C.) — Une médaille de bronze a été présentée aujourd'hui à la famille de feu Roger Matthews, par la Royal Canadian Humane Society. Il fut tué alors qu'il arrêtait deux chevaux qui avaient pris le mors aux dents, et qui venait de quitter une gare.

Cette même société a remis des parchemins à Roger Gagnon, de St-Césaire, qui sauva Edmond Benoit comme il allait se noyer dans la rivière Yamaska ; Arthur Roy, de Thurso, qui sauva Kathleen Tooke d'une noyade certaine dans la rivière Blanche ; Paul Marceau, Québec, qui a sauvé Henri Beaudoin d'une noyade dans le fleuve Saint-Laurent, et Frank Thomas, de Drummondville, qui, à son tour, sauva la vie à quatre personnes qui allaient se noyer.

Taxe sur les repas

Montréal, 17.— (P.C.) — Un autre jugement a été rendu par l'honorable juge Gustave Perrault, aujourd'hui, dans une cause pour non paiement de la taxe sur les repas, contre Alice McAlister, qui devra payer $50, en plus des frais, pour avoir servi des repas sans licence. L'accusée tenait un restaurant où elle vendait des sandwiches, à Verdun.

CETTE GRENOUILLE avale les lames

Porcelaine de la plus belle qualité avec garniture noire. Dimensions 2¾" x 2"x2". Garde les lames usées là où elles ne peuvent faire toutiller les accessoires, ni blesser les membres de votre famille.

GRATIS

CETTE GRENOUILLE EN PORCELAINE

avec le

Tube de 104 Barbes

DE

CREME A BARBE

LISTERINE

25c

Près d'un quart de million d'hommes ont constaté que la Crême à Barbe Listerine à 25 sous le grand tube est la plus grande aubaine dans le champ de la crème à raser — plus de barbes — plus de confort — plus d'économie.

- - -

Et maintenant que ce réceptacle pour les vieilles lames de rasoir (en porcelaine noir et blanc de la plus belle qualité pour chambre de bain) est donné gratis avec chaque tube, elle devient l'aubaine par excellence dans une année d'aubaines.

- - -

Le réceptacle est une véritable addition dans n'importe quelle chambre de bain. Il est décoratif, pratique, utile. Il est capable de contenir les lames de rasoir mises de côté durant toute une année. Jetez-y vos lames usées de façon qu'elles ne puissent vous blesser, ni vous, ni votre femme, ni vos enfants

- - -

Entrez dès aujourd'hui chez votre pharmacien pour avoir un tube de Crème à Barbe Listerine. Vous l'aimerez. Son succès instantané dans un champ encombré est une preuve de son mérite. Lambert Pharmacal Co., Toronto, Ont.

L'action rapide compte

et l'ASPIRINE

la possède!

Quand vous voulez vous soulager de la douleur, tenez-vous-en à l'Aspirine ! Non seulement pour sa sûreté, mais pour sa *rapidité*. Une tablette d'Aspirine se dissout *immédiatement*. Elle va tout droit au siège du mal. Elle est de plusieurs minutes plus rapide que les autres remèdes, et le temps compte lorsque vous souffrez ! Pour vous soulager promptement des maux de tête, rhumes, mal de gorge, névralgie et rhumatisme, douleurs périodiques et autres souffrances, prenez l'Aspirine ; elle ne saurait déprimer le cœur. Chez tous les pharmaciens.

"Aspirine" est une marque enregistrée au Canada

Tablets Aspirin Genuine

C'est mon Gendre

par C.-H. Wellington

Plus Savoureux, plus Croquants, plus Feuilletés
McCORMICK'S FANCY JERSEY CREAM SODAS
Depuis plus de 70 ans
LES MEILLEURS BISCUITS AU SODA DU CANADA

Le projet d'annexion au comité municipal

(Suite)

M. Byrne : "Personne ne voudrait bâtir dans le nouveau quartier et vous y perdriez. Si on pouvait emprunter actuellement, nous serions capables de marcher, mais nous ne pouvons pas emprunter 5 centins.

L'échevin Godin : "Nous payons cette année $2.10 p. c. de taxe. De ce taux à $3.35, comme propose M. Verge, il y a place pour les améliorations."

L'échevin François Jobin s'informe alors si la municipalité de Québec-Ouest serait prête à payer le taux des taxes ordinaires et le taux des taxes spéciales actuellement imposé aux citoyens de Québec. Les représentants de Québec-Ouest acceptent mais M. Jobin fait remarquer que la cité de Québec n'a pas d'intérêt à déprécier le nouveau quartier.

L'échevin Drolet est d'opinion que la ville de Québec devra, soit de plein gré, soit de force, accepter sa voisine et que si le conseil ne vote pas maintenant l'annexion, la commission municipale prendra les moyens de la lui imposer au cours de la prochaine session.

"Vaudrait mieux faire la chose nous-mêmes, à nos conditions", d'ajouter le représentant de Ste-Sauveur. Je ne tiens pas à l'annexion mais nous ne pouvons pas l'empêcher."

M. Byrne : "On peut s'entendre aisément !"

L'échevin François Jobin : "Il me semble qu'il serait intéressant, M. le maire, d'apprendre du trésorier si nous arriverons en imposant à Québec-Ouest le même taux qu'à Québec, soit $3.34 1-2 p. c."

M. Drolet pose la même question et M. Verge donne de nouveau des explications sur les chiffres de son rapport. La ville de Québec, à $2.10 p. c., sans la taxe scolaire, pourrait compter sur un revenu de $35,000 par année et, en tenant compte du fait qu'il faudra prendre à même cette somme les $19,000 nécessaires au service de la dette, il restera environ $15,000 dont la ville pourra se servir pour assurer au nouveau quartier les améliorations urgentes.

L'échevin Lacroix est d'avis que la ville est obligée d'annexer Québec-ouest. "Nous y serons forcés, dit-il, et il s'agit actuellement de s'en tirer au meilleur compte possible."

M. Lacroix suggère de laisser au trésorier de la ville, l'homme le plus qualifié pour décider cette question, le soin de diriger les procédures et de dicter les conditions à imposer.

M. Byrne et M. Godin se retirent à ce moment et le dernier déclara, avant de partir : "Messieurs, je vous prie de considérer notre cas avec toute la sympathie dont vous serez capables."

Le maire Lavigueur : "Il y a une chose à considérer, messieurs. Si Québec-ouest nous rapporte $35,000 par année et qu'il ne nous faut que $20,000 environ pour payer l'intérêt et l'amortissement de sa dette, il nous restera une somme de $15.000 pour payer les frais des améliorations que nous ferons dans cette partie de la ville. En plus de cela, nous ne serons plus obligés de payer le $13,000 que la cité payait pour le passage de ses tuyaux d'aqueduc dans Québec-ouest, somme qui sera de $20,000 cette année."

L'échevin Drolet : "Si nous étions dans la prospérité, cette année, ce serait très bien et s'avérerait une bonne affaire pour nous. Je voudrais auparavant savoir des aviseurs légaux si le gouvernement peut nous imposer l'annexion."

Le maire : "Sans aucun doute!"

M. Drolet : "C'est aussi mon opinion. J'ai causé de la chose avec M. Morin, le président de la Commission municipale, durant le dernier congrès de l'Union des municipalités, et ce dernier m'a déclaré que le gouvernement, sur la recommandation des commissaires, pouvait nous forcer, au cours de la prochaine session, à accepter Québec-ouest. Reste à savoir si nous ne pouvons pas combattre la loi qui nous imposera cette charge. Il me semble qu'il serait arbitraire de forcer Québec à adopter une municipalité dont elle ne voudrait pas. Ce ne serait pas juste et raisonnable. Je comprends que, dans le cas actuel, la situation n'est pas trop mauvaise, mais si la municipalité était surchargée de dettes, ce ne serait pas équitable de nous demander d'assumer la tâche de payer ces dettes. La loi de la Commission municipale devrait être étudiée à fond par nos aviseurs légaux et ceux-ci devraient nous dire si elle est "discutable".

L'échevin DeBlois :—"Une loi ne se discute pas, M. Drolet !"

L'échevin Jobin s'informe si le montant de $13,000, que la ville paie pour son aqueduc, s'ajoutera aux $35,000 de taxes. Le maire lui répond affirmativement.

L'échevin Lacroix propose alors que l'on demande au conseil de Québec-Ouest si cette ville est prête à accepter l'annexion aux conditions mentionnées dans le rapport de M. Verge. D'après ce rapport, la municipalité annexée serait appelée à payer, en plus de la taxe ordinaire de Québec—$3.34½%—une taxe additionnelle de $1.55%.

L'échevin Drolet semble croire que n'ayant pas tenu compte de la taxe d'eau, la situation n'est pas aussi belle qu'on le dit et que les avantages et les désavantages vont s'équilibrer. M. le trésorier Verge affirme de nouveau que la ville aura un surplus de $15,000 pour l'entretien.

L'échevin Drolet : "On n'ira pas loin avec ce montant !"

Le maire : "L'an dernier, Québec-Ouest est allée devant la Législature pour lui demander de l'annexer à Québec et l'honorable M. Taschereau a suggéré aux deux parties de tâcher de s'entendre. C'est ce que nous faisons présentement."

L'échevin Emond s'informe du montant des arrérages de taxes dans Québec-Ouest.

"Il y a $31,000, sans comprendre le montant dû par la ville pour son aqueduc" répond le trésorier.

M. Carmichael : "C'est là l'inconvénient. On ne pourra pas collecter les taxes, pas plus que le conseil actuel ne peut le faire. Ce dernier ne veut pas faire vendre les propriétés et il tâche de les passer à la ville de Québec."

M. Drolet revient de nouveau à la charge avec sa proposition de demander l'avis des avocats de la ville. Il veut savoir si Québec pourra combattre le projet devant la Législature.

Le maire lui répond que la ville a le droit d'aller combattre tous les projets qui ne lui conviennent pas.

L'échevin Carmichael : "Si ça ne nous convient pas, attendons et allons combattre !"

Ce fut la fin de la discussion. L'échevin Drolet propose de consulter les aviseurs légaux et la question de l'annexion est remise à aujourd'hui. Mais il est peu probable que les avocats de la ville aient le temps d'approfondir la question et, comme nous le disions au commencement de ce compte-rendu, le projet continuera de marcher dans son étroit sentier jusqu'à la semaine prochaine au moins.

De la Véritable SOUPE
La soupe la plus riche est rehaussée—et la soupe la plus ordinaire est transformée par quelques gouttes de
SAUCE LEA & PERRINS

Sages avis donnés par M. Francoeur

(Suite)

Après lui M. P. Lebel a abordé une question très délicate, celle des probabilités de survie de la Confédération. L'orateur n'y croit pas. Cette union des neuf provinces dans un vaste territoire naturellement divisé en deux parties, l'Ouest et l'Est, est une absurdité. Les intérêts économiques de l'Ouest l'éloignent de l'Ontario et des autres provinces orientales. Spirituellement, la population de la Prairie n'est pas plus unie à celle qui a la première colonisé le Canada. La confédération est une unité factice. Il est douteux qu'elle puisse traverser les crises qui attendent un pays en formation.

Le dernier orateur a rappelé le souvenir de Sir Lomer Gouin, de son oeuvre, des bienfaits qu'il a apportés à la province, et de la continuation de sa politique toute consacrée aux intérêts de la population, dans l'administration actuelle.

Le jury a couronné M. Henri Fiset, en invoquant pour justifier sa décision l'optimisme de son discours.

SERVICE DES SIGNAUX

10.00 a. m. Rapport maritime Québec 17 novembre 1932

Ile-aux-Grues, 31.—Descendant hier 10 p.m., "Seven Seas Trader", 11.15 p.m., "Ragnhildsholm".

Cap Saumon, 82.—Neigeux, nord-est. Descendant 4 a.m. "Vapeur du Gouvernement".

Pointe-au-Père, 158.—Neigeux, fort nord est. Montant 1.30 a.m. "Cardita", 2.30 a.m. "Coalby" 5.30 a.m. "E. Dalgas" 7.45 a.m. "Evanger" 8 a.m. "Traprain Law" 65 est. Montant hier 9 p.m., "Monkswood" 9.30 p.m. "Clintonia". Descendant hier 2.30 p.m., "Peterton".

Pointe à la Renommée, 330.— Pluvieux, nord-es. Montant hier 5.30 p.m., "Bomby". Descendant hier à minuit "Cape Gaspe".

Cap des Rosiers, 354.—Montant hier 9 p.m. "Annie M. Nakeau".

Cap d'Espoir, 386.—"Gaspe County" montant la Baie 10.30 p.m., hier.

Flat Pointe, 593.—Brumeux, sud-est. Parti 4 a.m. "Blackheath". Arrivé 4 a.m., "Kindersly" et "Selje". Parti hier 2 p.m. "Ulva" et "Emare", 7.30 p.m., "Wanstead".

Pointe Amour, 678.—Brumeux, est. Montant 3 a.m. "Cairndhu". Montant hier 2 p.m., "Farnworth" 2.30 p.m., "Beaverbrae" 10 p.m., "Duchess of Bedford".

Belle-Isle, 739.—Brumeux, sud-ouest. Montant 6.30 a.m. "Antonia" 109 est, 6.30 a.m. "Montrose" 210 est. Montant hier 4.10 p.m., "Levnet" 200 est. Descendant hier 8 p.m. "Lord Londonderry".

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134—Neigeux, calme. Montant 1.30 a. "North Voyageur"; 6.40 a.m. "Chomedy". Descendant 8.45 a. "G. Bouillon".

Cap St-Michel, 125—Nuageuxnos ouest. Descendant 9.05 a. "Nailea Brook" 8 am. "Talaralite".

Bellmouth, 110—Nuageux, nord ouest. Montant 8.20 a. "Calgarian".

Sorel, 100—Nuageux, nord ouest. Descendant 8.25 a. "Elna" 8.25 a.m. Remorqueur "AH HA".

Trois-Rivières, 56—Neigeux, nord. Montant 2.10 a. "Ascension". 5.45 a.m. "Silvia". Descendant 8.40 a. "Miror L".

St-Nicholas, 12—Neigeux, ouest. Montant 1.35 a. "Manchester Producer". Descendant 6.35 am. "Goélette.

Québec.—Neigeux, calme. "Gaspésia" arrivé en montant à 8.40 am. "Kings County" arrivé en descendant à 1.50 Descendant hier 10.25 p. "P.Madsen", 11.10 p.m. "Tours" 4.50 p.m. "Hjort".

Dickinson's Landing, 72.—Nuageux, nord ouest. Descendant 8.35 a.m., "Freshmoor".

Coteau Landing, 33.—Nuageux, nord-ouest. Descendant 7.15 a.m., "City of Hamilton".

Lachine, 3.—Descendant 1.50 a.m., "Edmunton". 8.40 a.m., "Fairmount".

DERNIERE HEURE

Pte-au-Père, 158.—Montant 8 a.m., "Domby". 22 est.

Cape Race, 835.—Montant 7 a.m., "Novisian".

VAISSEAUX PASSAGERS MONTANTS

Point Amour, 678.—Hier 10 p.m., "Duchess od Bedford", attendu à midi, vendredi.

Belle Isle, 739.—6.30 a.m., "Antonia", 109 est, attendu samedi 2 p.m. 6.30 a.m., "Montrose", 210 est.

Banquet aux huîtres au Conseil Laval

C'est demain soir que le Conseil Laval aura son traditionnel souper aux huitres, (pour hommes seulement) dans son local de la rue Fleury. Les Chevaliers de Colomb peuvent y amener leurs amis, qui pourront assister à une assemblée de Chevaliers, . . . sans mot de passe, ce soir-là. Pour être admis, l'on devra se procurer une carte d'entrée, et avoir un couteau et une serviette. Le meilleur accueil est réservé à tous.

LES GOELETTES

"S. S. North Voyageur", prendra marchandises aujourd'hui seulement pour la "S. S. North Voyageur", prendra marcôte Nord de Franklin jusqu'à Natashquan. Départ vendredi. Pour informations, tél.: bureau, 2-5984; shed, 2-7224.—J.-M. Dumont, agent.

Capitaine Jos. Gagné, pour Malbaie, Pointe-à-Pic, goélette "O. Caron", marchandises jeudi, départ ce soir, quai Renaud No 5.

Capitaine E. Fournier, pour l'Islet et Trois-Saumons, goélette "O. D.", marchandises jeudi, départ ce soir, quai Renaud No 5.

Capitaine N. Dufour, pour Isle-aux-Coudres, goélette N. D.", marchandises jeudi, départ ce soir, quai Renaud No 4.

Capitaine J. Madson, pour Cap-Chat, Méchin, Matane, goélette "Cap Chat", marchandises jeudi, départ ce soir, shed 19

Capitaine F. Belley, pour St-Siméon, goélette "A. Bouchard", marchandises jeudi, départ à midi, ponton de la Douane.

Capitaine Octave Langlois, pour Ste-Anne-des-Monts jsqu'à Mont-Louis, pas prêt.

BUREAUX ET SALLES D'ECHANTILLONS A LOUER
Grands et petits bureaux et salles d'échantillons très bien éclairés et comportant toutes les commodités modernes désirables. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "SOLEIL".
Grands et Petits Bureaux
S'adresser au Service d'Information
BUREAU DE L'ADMINISTRATION
Le "SOLEIL"

Princeville

Décès

Nos sincères sympathies à M. et Mme J.-A. Morissette, qui ont eu la douleur de perdre leur fillette Marie-Luce-Yolande, décédée à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, à l'âge de 2½ ans à la suite de brulures qu'elle s'était infligées il y a une dizaine de jours.

La petite sépulture eut lieu à Princeville, à 4 heures p.m., au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Portait la croix ; M. Jacques Thiboutot.

Les porteurs étaient : MM. Jérôme Lachance, Benoit Marchand, André Blanchette et Bertrand Kirouac. Les rubans étaient portés par Mlles Mariette Thiboutot, Berthe Lachance, Marcelle Roy, Gisèle Boisvert.

Portait les fleurs: Mlles Madeleine Boucher, Fernande Marchand, Georgette Pelchat et Françoise Boisvert.

Le deuil était conduit par ses parents : M.et Mme J.-A. Morissette, son frère, Gilles; ses petites soeurs: Denise et Edith; ses grands-parents: M. et Mme Joseph Morissette, de St-Paul de Chester; ses oncles et tantes: M. et Mme Urbain Girouard, d'Arthabaska; M. Donat Pépin, Mlle Cécile Morissette, de St-Paul de Chester; M. Roland Morissette, Mlle Annette Poisson, de Princeville; Mme S. Laperrière et Mlle Edna Morissette, des Trois-Rivières; ses cousins et cousines: M. et Mme Aimé Girouard, d'Arthabaska; MM. Léo, Marcel et Jean-Marc Pépin, de St-Paul de Chester et autres.

FRUITS DOMINION STORES LIMITÉE EPICERIES
"OÙ LA QUALITÉ COMPTE"
VENTE des GERANTS
Spéciaux aux Dép'ts d'Epiceries
CONFITURES FRAISES ou FRAMBOISES Pot de 40 onc. 29c
BISCUITS au GINGEMBRE Frais et Croquants 3 livres 25c
FROMAGE CHATEAU Boite ½ liv. 13c
SOUPES Campbell 2 boîtes 19c
Toutes Variétés ($1.10 la douz.)
CUBES OXO bte de 4 14c bte de 10 28c
Valeurs Spéciales à nos Marchés de Viande
Classé par le GOUVERNEMENT BOEUF Inspecté par le GOUVERNEMENT
ROTI de ronde et de croupe la liv. 14c
DEVANT d'Agneaux la liv. 7c
ROTI dans le FILET la liv. 24c
POULETS à rôtir la livre 23c
Longes de Lard trimmé la liv. 11c
COTES de BOEUF la liv. 16c
POULES à bouillir la liv. 17c
ROTI de Surlonge la liv. 17c
BACON PEA MEAL Morc. 17c Tranché 19c
Haddock Frais La liv. 6c
MORUE Fraichc Tranchée 3 liv. 25c
FILETS FRAIS 2 liv. 25c
SAVON à Toilette Lux 4 Barres 25c
RAISINS Sultana d'Australie re-nettoyés 2 liv. 25c
THE Richmello Noir paq. ½ liv. 25c
CAFE Mélange Spécial la livre 29c
MACARONI à la pesée la livre 5c
Fruits et Légumes Frais
RAISIN Empereur 2 liv 23c
CANNEBERG (Atacas) 2 liv. 29c
SALADE Iceberg 3 pour 25c
POMMES Baldwin Domestique le Baril 4.49 10 liv. 45c
PAMPLEMOUSSES 6 pour 23c
PATATES Sucrées 3 liv. 10c
PATATES I.-P.-E. 10 liv. 10c
Jamais auparavant à ces prix
FEVES au LARD CLARK
Boite 16 onc. 5c (Tous genres) Le format le plus grand 36 onc. 10c
GATEAU Velours Doré Pesant 3 liv. 49c
PAIN "Tasty" Enveloppé Pesant 16 onc. 5c
SIROP d'Erable Bouteille 16 onces 25c Bouteille 32 onces 45c
FARINE Royal Household Sac 7 liv. 19c
SARDINES Millionnaires 2 boites 25c
ABRICOTS Evaporés la livre 19c
DATTES Hallowi Nouvelle Saison la liv. 10c
BOUTONS DE CHOCOLAT la livre 15c
ALLUMETTES Feuille d'Erable 3 Boites 25c
BOUILLI KRAFT Pot de 12 onc. APPRET à SALADE et 1 pied de Céleri 25c Pour les deux
Biscuits Soda de Christie Frais et Croustillants 3 paq. 25c

MEILLEURS DEJEUNERS D'HIVER à bas prix
12 GROS BISCUITS DANS CHAQUE PAQUET

VOICI les jours pour servir le Shredded Wheat avec du lait chaud. Il est réchauffant. Il vous prodigue de l'énergie *naturelle*. Et vous rendrez service au Canada, aussi—car chaque bouchée est une aide à la plus grande industrie de ce pays—la culture du BLE.
Seul le blé cultivé dans le sol canadien, mûri par le soleil canadien est employé dans le Shredded Wheat. Il est 100% de blé entier. Il contient tout le son, tous les sels minéraux, tous les éléments d'énergie et de résistance dont les enfants et les adultes ont besoin!
Pensez-y . . . quelques sous vous achètent un paquet de douze gros biscuits! Une autre bonne raison pour laquelle vous devriez servir le Shredded Wheat aujourd'hui.
THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.
Niagara Falls, Canada

AVEZ-VOUS ESSAYE Le Gruau de Shredded Wheat?
Faites cuire six Biscuits de Shredded Wheat émiettés dans trois tasses d'eau bouillante. Assaisonnez à votre goût. C'est rapide, nourrissant—et bon à manger.
SHREDDED WHEAT
FAIT AU CANADA . DE BLE CANADIEN . PAR DES CANADIENS

CHEZ LES OUVRIERS

Bourse du Travail

CE SOIR: Fraternité Nationale des cordonniers monteurs de Québec, Inc.

DEMAIN : Fraternité des plombier-électriciens de Québec, Inc.

Au Secretariat

CE SOIR : Le Syndicat National Catholique des briqueteurs maçons de Québec, Inc.

Salle Club des Marchands

CE SOIR : Association des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage.

DEMAIN : Association Internationale des machinistes, local 283.

St-Epiphane

Baptême

Jeudi, le 13 octobre, fut baptisée Marie Alice Audette, enfant de M. et Mme Wilfrid Parent. Parrain et marraine, M. et Mme David Lebel, de Cacouna, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Adina Ouellet.

Mariage

Le 18 octobre, M. Joseph Gauvin unissait sa destinée à Mlle Louisa Terriault. M. Eugène Gauvin servait de témoin à son fils et M. Paul Therriault à sa fille. Les époux demeureront à St-Clément.

Divers

—M. et Mme Emile Sirois, ainsi que M. Charles-Eugène Dionne, sont de passage à Québec pour affaires.

—Mr et Mme Joseph Desjardins ainsi que sa fille Anne-Marie, ont passé quelques jours chez M. Anicédie Pelletier.

—Mlle Yvette Dubé est revenue dans sa famille après avoir passé quelque temps à Rivière-du-Loup, chez des parents.

—M. Henry Viel, de passage à Rivière-du-Loup, cette semaine, chez M. Georges Michaud.

—M. Fre-Joseph Coulombe est revenu dans sa famille, après avoir passé deux mois à l'hopital de Rivière-du-Loup où il a subi une grave opération.

Pensée

Si vous n'avez encore rien souffert pour Dieu, c'est que vous n'avez même pas commencé d'être l'un de ses serviteurs. Pour le servir il faut souffrir.

Jolie fête

Dimanche, le 30 octobre dernier, une jolie fête avait été préparée en l'honneur de M. et Mme Edouard Morency à l'occasion de leur vingtième anniversaire de mariage. Au-delà de 250 personnes s'étaient rendues à la salle St-Cyr, à l'invitation des organisateurs et firent une chaleureuse réception aux jubilaires ; lorsque ceux-ci firent leur entrée dans la salle. Mlle Simone Morency, fille des jubilaires, leur donna la lecture d'une magnfiique adresse. Une gentille fillette, Mlle Jeannette présenta, avec un joli compliment, une corbeille composée de vingt roses à sa mère, puis on leur présenta comme cadeau de fête, une horloge grand-père. Il y eut un beau programme de chant, musique et banquet.

M. Jos. Clark, président, étant retenu chez lui par maladie, c'est M. J.-A. Gravel qui le remplaça. Au cours du banquet, ont répondu aux santés : M. Rosaire Drolet pour les jubilaires, M. Joseph Samson, M. P. P., pour la province, M. l'échevin Jos. Boutet, pour la ville, M. l'échevin Rodolphe Deblois, C.R., pour les dames, et M. Georges Piamondon, pour les organisateurs. M. Charles Morency proposa ensuite la santé du président, à laquelle M. J.-A. Gravel répondit.

Voici la liste des invités. Les jubilaires, M. et Mme Edouard Morency, MM. Charles, Raymond, Georges, Roger, Jean-Paul, Mlles Yvette, Simonne, Lucille, Irène, Aline, Jeannette, Lilianne et Denise, leurs enfants ; M. C. Alfred Drolet, M. l'échevin Arthur Drolet, Mlle Rose Drolet, M. et Mme Rosaire Drolet, M. et Mme Emile Lamonde, M. et Mme Lauréat Morency, M. et Mme Lucien Lamonde, M. et Mme Jos.-E. Chabot, M. et Mme L.-G. Delisle, M. et Mme Wilfrid Têtu, M. et Mme J. Brousseau, Mme Georges Cardinal, madame Alphonse Roberge, M. et Mme A. Leclerc, Mme H. Bourassa, M. et Mme Jos. Duchesneau, M. et Mme A. Cardinal, M. et Mme Pierre Beaumont, M. et Mme Omer Côté, M. et Mme Léger Drolet, M. et Mme J. Alain, M. et Mme E. Desjardins, St-Albans Vt, M. et Mme A. Fortin, St-Roch-des-Aulnaies, M. et Mme B. Turgeon, M. et Mme G. Drolet, M. et Mme P. Aubé, Mlle F. Dupéré.

M. le Sén. Geo. Parent, M. Jos. Samson, M.P.P., M. L'échevin W. Samson, M. le Dr E. Parent, M. et Mme Jos. Clark, M. l'échevin B. Deblois, M. l'échevin et Mme Jos. Boutet, M. et Mme D.-J. Marsan, M. et Mme Eug. St-Pierre, M. et Mme L. Giroux, M. et Mme D. Blais, M. et Mme E. Trudel, M. E. Labrèque, M. Jos. Samson, fils, M. Charles Samson, M. Hubert Moisan, M. W. Clark, M. et Mme Odilon Dupuis, M. et Mme John Corrigan, M. et Mme A. Dubois, Mme A. Gorbin, M. et Mme Jos. Paradis, M. et Mme Louis Paradis, M. et Mme Roméo Villeneuve, Mme S. Dugal, M. et Mme J.-B. Langlois, M. et Mme Mendoza Lachance, M. F. Lortie, M. R. Clark, Mlle M. Clark, M. L. Lévesque, Mlle S. Bédard, Mlle Cameron, M. Eusèbe Lachance, M. et Mme Lucien Delisle, M. et Mme R.-B. Boissonneault, M. et Mme O. Racicot, Mlle M. Racicot, M. Ulric Bélanger, M et Mme Jos. Thibault, M. et Mme Delphis Lapointe, M. A. Lapointe, M. et Mme Art. Lapointe, M. et Mme Georges Marchand, M. et Mme A. Gingras, M. et Mme Georges Plamondon, M. et Mme J.-A. Gravel, M. et Mme Jules Bussière, M. et Mme J. Asselin, M. et Mme Emile Robitaille, M. et Mme L. Patry, M. et Mme H. Gosselin, M. et Mme P. Lemelin, Mlles Langlois, M. Sylvio Marceau, M. A. Chouinard, Mlle G. Dion, M. A. Grégoire, M. L.-P. Boutet, Philippe Côté, M. E. Robitaille, M. et Mme A. Gauvin, M. A. Perreault, M. A. Gosselin, M. et Mme L. Pelchat, Mme J.-B. Darveau, M. et Mme Emile Bédard, Mlle F. Godin, Mlle P. Perreault, M. et Mme J. Godin, M. et Mme C. Giguère, M. et Mme D. Villeneuve, M. et Mme W. Boivin, M. et Mme J. Bisson, M. et Mme A. Bourbeau, M. et Mme A. Lachance, M. Paul DeVarennes, Mlle Y. DeVarennes, M. et Mme Pelletier, M. et Mme L. Falardeau, M. et Mme A. Falardeau, M. et Mme O. Dorval, M. I. Caouette, M. et Mme L. Caouette, M. E. Taillon, M. J. Nolin, M. et Mme Proulx, M. I. Tessier, M. A. Higgins, M. et Mme Oscar Paquet, M. H. Côté, M. O. Bisson, M. C. Côté, M. A. Légaré, M. et Mme A. Plamondon, M. R. Turcotte, M. et Mme E. Lapointe, M. A. St-Hilaire, M. W. Laberge, Mlles Marsan, M. F. Lessard, M. E. Drolet, M. S. Drolet, M. J. Boutet, M. M. Plamondon, M. et Mme E.-B. Côté, M. A. Jobin, M. Raoul Jobin, M. J. Gingras, M. Alex. Crépault, M. J. Fontaine, M. Ulric Trudel, M. Jos. Trépanier, M. V. Labrie, M. Alp. Lemieux, M. G. Rousseau, Montréal; M. J.-A. Guariépy, Longueil; M. R. Traversy, Montréal; M. Z. Fiset, M. D. Caron, M. A. Laliberté, M. W. Cook, M. A. Poirier, M. F. Goudreau, M. Papillon, M. Jacques, M. O. Falardeau, M. R. Cantin, M. Jos. Rochette, M. J.-H. Rochette, M. N. Cantin, M. J.-R. Caouette, M. Jos. Chamberland, M. O. Moreau, M. S. Gingras M. J. Coulombe, M. U. Bédard, M. et Mme G. Garneau, M. A. Gauvin, M. P. Robitaille, Cap-Rouge; M. et Mme John Clark, M. A. Clark, M. M. Roberge, M. G. Roberge et plusieurs autres. L'orchestre Gérard Dion fit les frais de la musique. Ce n'est qu'aux petites heures du matin que tous se séparèrent.

Les organisateurs de cette soirée étaient M. Jos. Clark, président, M. J.-A. Gravel, vice-président, M. Jules Bussière, trésorier, M. Geo. Marchand, secrétaire, M. Adélard Gingras, M. Rosaire Drolet, M. Arthur Lapointe, M. Geo. Plamondon et M. Charles Morency.

Les Grandes Figures de l'Histoire — SIR FRANCIS DRAKE — Par le Dr Elliot Shoring

Le lendemain matin, les Anglais se rendirent à terre. Drake avait décidé de réparer son navire; il commença aussitôt la construction d'un fort pour s'abriter et se protéger contre toute attaque. C'était alors le 20 juin, 1579. Tandis que l'on procédait à la construction du fort, des groupes d'Indiens s'approchèrent, armés de pied en cap. Les hommages qu'ils rendirent aux membres de l'expédition expliqua leur attitude. Ils considéraient ces hommes blancs comme des dieux plutôt que des hommes. Ceci blessa profondément les marins protestants, qui firent tout en leur possible pour les convaincre qu'ils étaient bien des hommes, mais rien n'y fit. Les Anglais furent ensuite témoins d'une scène remarquable. Le chef ou roi de ces Indiens à la taille superbe, s'avança, recouvert de superbes fourrures, suivi d'une centaine de guerriers portant le même accoutrement. Ils étaient tous coiffés de larges plumes et leurs visages étaient peints d'une façon curieuse. Des femmes et des enfants suivaient à l'arrière.

Chacune des femmes indiennes tenaient dans ses mains un panier rond en osier, orné de plumes rouges et de perles communes, et dans lequel se trouvaient de la nourriture. Pendant ce temps-là, d'autres femmes chantaient à leur manière en poussant de hauts cris, se torturant en se déchirant la chair des joues avec leurs ongles. Elle se jetaient par terre, se roulant au milieu des pierres et meurtrissant leur corps. Ce fut une scène indescriptible, et Drake s'agenouilla avec ses hommes pour demander à Dieu que ces malheureux Indiens fussent un jour convertis au christianisme. Les Indiens se mirent ensuite à chanter et danser, et cette nouvelle démonstration se terminait par des signes du chef indien, laissant entrevoir son désir de nommer Drake leur Roi. Pour leur faire plaisir, Drake accepta le sceptre royal au nom de la reine d'Angleterre, et traita les Indiens avec beaucoup de courtoisie et de générosité. (à suivre) (33)

REUNION D'AMICALE

Les anciennes de la Présentation de Marie auront une réunion lundi, le 21, à 2 h. 30 dans la salle Loyola. Toutes seront les bienvenues.

AVIS IMPORTANT

Les Religieuses du COUVENT N.D. DE GRACE prient leurs ANCIENNES ELEVES de vouloir bien se rendre à la salle du Couvent, DIMANCHE, LE 27 NOV. à 8 heures du soir, dans le but de former une AMICALE. A cette occasion, une séance dramatique et musicale leur sera donnée GRATUITEMENT.

Les "ANCIENNES" qui ne pourront pas répondre à l'invitation, nous feront plaisir en nous envoyant leur ADRESSE au plus tôt.

Sans autre invitation.

BARGAINS

Chaises 'Morris'

MODELE fini chêne doré sans cousins. Bargain à.... $1.65

MODELE au fini acajou, sans cousins, pour..... $2.50

PANIERS A LINGE en Jonc 79c

Sleighs de Bébé Avec Capote

MODELE fini crème pour..... $3.50

MODELE fini gris pour..... $5.00

MODELE, fini noyer pour..... $5.75

De La Semaine

Machines à Coudre Usagées

NEW WILLIAM, 3 tiroirs..... $8.85

DAVIS, modèle à canot..... $9.00

ROYAL, avec 7 tiroirs..... $9.95

NEW PROGRESS à canot..... $13.50

SINGER, cabinet noyer..... $14.50

Tables de Centre

UN MODELE au fini acajou..... $1.60

MODELE style Jacobin..... $1.75

MODELE en chêne fini doré..... $2.75

MODELE en foin de mer pour..... $3.75

Lit - Commode Fini Noyer $3.75

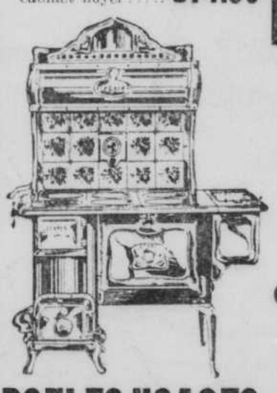

POELES USAGES

POELE DE FONTE, dessus à 6 ronds, foyer à bois et au charbon..... $11.50

POELES DE CUISINE en fonte avec réservoir et réchaud tuilé..... $12.50

POELE "CHAUFFERETTE" à deux ronds, foyer pour bois et charbon, dessus émaillé..... $13.85

POELE-FOURNAISE en acier, dessus à 4 ronds avec fourneau de 16 pouces..... $18.75

POELE-FOURNAISE pour bois et charbon avec réchaud tuilé. Bargain à..... $28.50

Garde-Robes Fini Brun $7.50

ARMOIRE 4 Portes --- 1 Tiroir $9.00

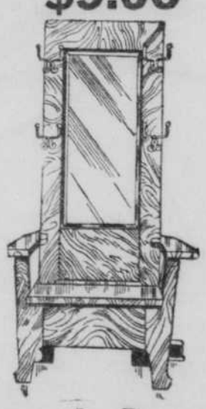

Banc de Passage Miroir et Crochets $4.75

Ecrans à 3 Panneaux Modèle Large $2.75

GRAPHOPHONES Modèles Cabinet

5 MODELES au Choix à..... $5.90

8 MODELES au Choix à..... $6.50

6 MODELES au Choix à..... $8.50

3 MODELES au Choix à..... $13.75

Au Magasin De

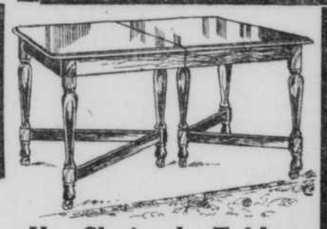

Un Choix de Tables

TABLE DE CUISINE, 30 x 4'..... $2.00

TABLE A PANNEAUX fini vert..... $3.50

TABLE EXTENSIBLE, carrée..... $6.90

TABLE EXTENSIBLE, ronde..... $9.00

TAPIS

Au Département Des Echanges

TAPIS CROCHETE, 27 x 48 pouces pour..... 65c

WILTON:—36 x 72 pouces. Un seul à..... $2.00

TAPISSERIE:—7 1-2 x 9 pieds. Bargain..... $2.50

TAPISSERIE:—Dimensions 9 x 12 pieds. Prix..... $2.75

AXMINSTER:—Dimensions 48 x 72 pouces Prix..... $4.00

BRUXELLE:—4 1-2 x 7 pieds. Spécial à..... $4.25

TAPISSERIE:—Dimensions 9 x 10 pieds. Prix..... $4.75

VELOURS:—Dimensions 6 x 12 pieds. Prix..... $5.75

AXMINSTER:—9 x 10 pieds. Bargain à..... $9.00

PLUSIEURS AUTRES MODELES AU CHOIX

P.T. LEGARÉ COMPAGNIE LIMITÉE

273 --- RUE ST-PAUL --- 273

VOYEZ Notre Nouveau BRULEUR A L'HUILE Fabriqué par Silent Glow $29.50

Sleighs de Bébé USAGEES

MODELE en acier rouge..... $2.90

EN BOIS, fini noyer..... $3.00

FINI GRIS, lisses d'acier..... $3.80

ETAGERE Modèle de Coin $2.50

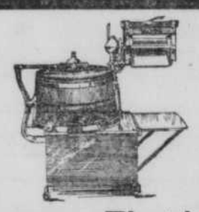

Laveuses Electriques USAGEES

MODELE, cuve en cuivre..... $17.50

AUTRE MODELE en métal..... $18.50

BLACKSTONE, cuve en bois..... $19.50

BEATTY, essoreuse en métal..... $20.50

SAVAGE, Bargain au prix..... $35.50

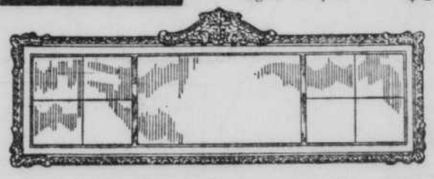

Miroirs à 3 Sections --- Un Choix à $5.50

La Basse-Ville

Magasin Ouvert le Samedi Soir Jusqu'à 10 Heures

4 Sets en Rotin Usagés

TROIS MEUBLES au fini brun pour..... $12.75

CAUSEUSE ET 2 FAUTEUILS finis bleu..... $14.75

TROIS MEUBLES au fini brun pour..... $16.75

QUATRE MEUBLES au fini chamois..... $17.90

Chaises Tournantes Pour Restaurant $1.45

CHAISE D'INVALIDE

CHAISE ROULANTE avec roues caoutchoutées. Modèle pratiquement neuf pour seulement..... $12.75

Câdres

TOUTES LES GRANDEURS, sujets sacrés ou profanes. Votre choix à..... 49c

MIROIRS GRAVES

UN BEAU CHOIX DE MIROIRS, gravés avec goût. Modèle avec lignes gravées ou dessins variés... $7.40

LIT EXTENSIBLE Complet Avec Matelas..... $4.50

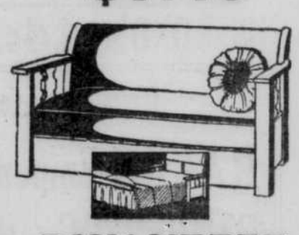

DIVANETTE

DIVANETTE, dessus et dossier en simili-cuir. Livrée avec matelas. Bargain à..... $13

LAVE-MAINS

UN MODELE au fini noyer..... $1.25

UN MODELE au fini blanc..... $2.25

UN MODELE au fini brun..... $2.35

Deux Sofas Bargains

UN MODELE recouvert en simili-cuir pour..... $1.50

MODELE recouvert en Repp, pour..... $9.00

Hâtez-Vous !

BEL HOMMAGE A L'HONORABLE M. MERCIER

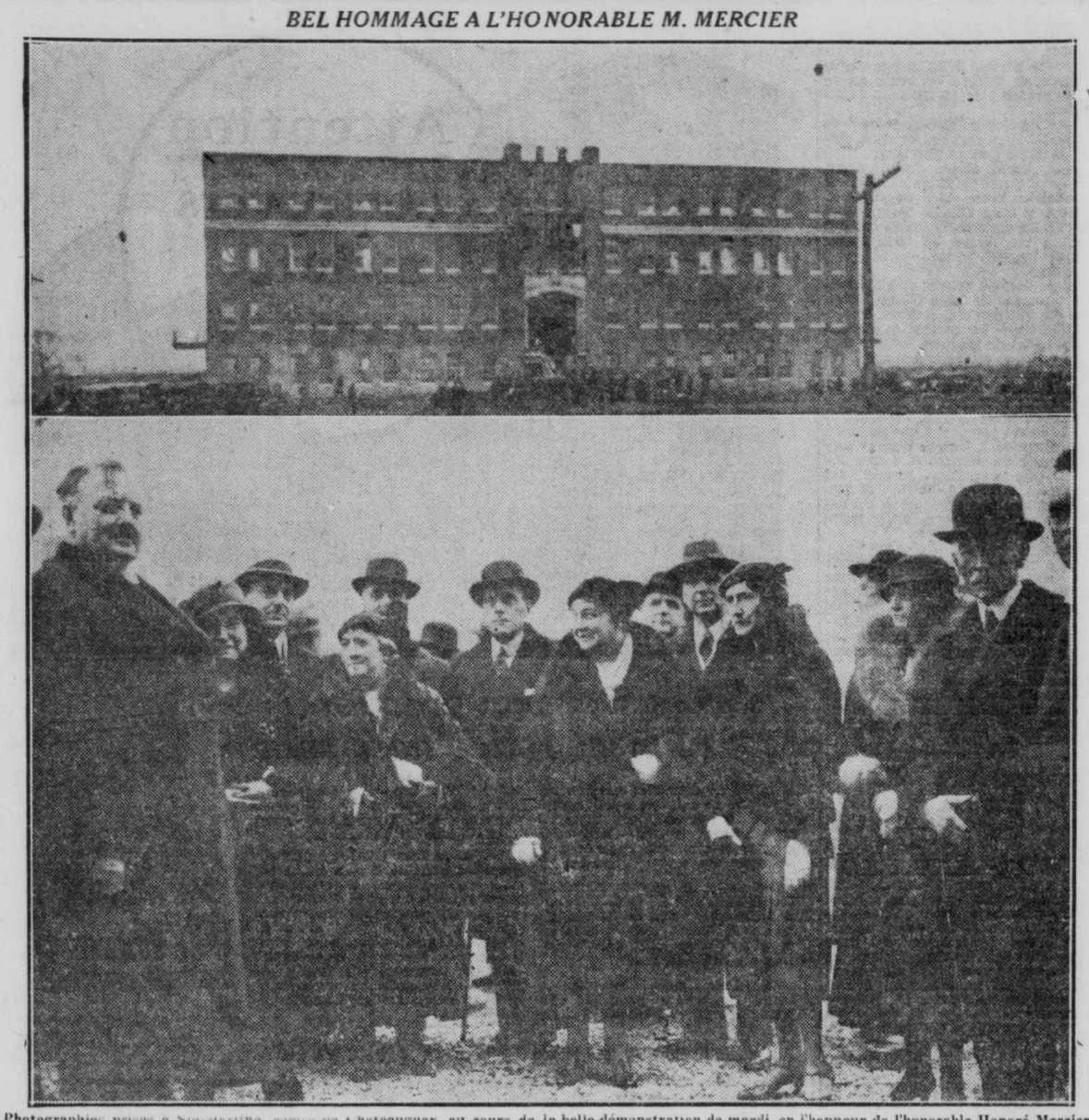

Photographies prises à Ste-Martine, comté de Châteauguay, au cours de la belle démonstration de mardi, en l'honneur de l'honorable Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son entrée dans la politique. La fête a coïncidé avec l'inauguration officielle de la nouvelle école moyenne d'agriculture du comté de Châteauguay, que l'on voit ici. Dans le groupe des invités, on remarque particulièrement le jubilaire, l'honorable premier ministre, M. Taschereau ; les honorables MM. Perrault, David et Laferté, ainsi que Mmes Mercier, Perrault et David. L'école moyenne d'agriculture de Ste-Martine est la seconde du genre dans la province. Elle a été construite en application du programme d'instruction agricole de l'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, et de son prédécesseur, feu l'honorable Léonide Perron. (Photo de J.-W. Michaud)

Total des votes

Washington, 17. (P. C.) — L'élection présidentielle américaine a donné, d'après les derniers rapports, à M. Franklin-D. Roosevelt, une pluralité de 6,451,302 sur le vote du président Hoover. Le vote total pour tous les candidats est de 37,199,946. Dans 14 Etats, M. Roosevelt a reçu un total de 21,605,742 votes et M. Hoover 15,055,440.

Le total des votes accordés à M. Norman Thomas, candidat socialiste, est de 566,301.

Sam McKay, président de H.-V. McKay-Massey-Harris Ltd, d'Australie, est décédé samedi dernier. Il était directeur de Massey-Harris Ltd, de Toronto.

DEUX MORTS AU COURS D'UNE TEMPETE EN ONTARIO

De nombreux accidents sont survenus pendant cette tempête — S. Ex. Mgr N. McNeil, Archevêque de Toronto, est au nombre des victimes avec S. Ex. Mgr Kidd, Evêque de London — Deux morts et deux disparus.

Toronto, 17 (Trad. de la C.P.) — L'hiver a commencé rudement dans le sud et l'ouest de l'Ontario, où il a neigé sans cesse 24 heures durant. Ce n'est qu'hier soir que le ciel s'est rasséréné un peu. Deux personnes sont mortes, deux autres sont disparues, et les hôpitaux ont dû admettre d'urgence plusieurs blessés, victimes des accidents de circulation sur les routes.

L'un de ces blessés est Mgr Neil McNeil, archevêque de Toronto, qui circulait en automobile dans Hamilton avec Mgr Kidd, évêque de London. Leur voiture dérapa dans un virage et perdit deux roues. Les deux prélats furent blessés, Mgr Kidd légèrement, son compagnon plus grièvement, puisqu'il souffre d'entailles à la tête et de contusions à la poitrine.

Huit étudiants de Strathroy virent la mort de près, leur automobile ayant versé dans un fossé où il y avait quatre pieds d'eau. Ils en sortirent en cassant les vitres de la voiture.

Les deux morts de la tempête d'hier sont Lloyd Colquhoun, dont l'auto donna sur un poteau après avoir dérapé, et G. Wilkes, de London, qui décéda subitement en déblayant son trottoir enneigé. Les deux disparus sont Charles Johns, 19 ans, qu'on cherche depuis dimanche dans les bois de Markstay, au nord, où sa piste, suivie d'abord sur la neige, n'ont pas tardé à être effacée et Mme Edwards, une quinquagénaire, disparue près de Manor Park, un faubourg de London. Etant sortie de chez elle mardi soir dans la tempête, elle n'a plus été revue depuis. On la croit tombée dans la rivière Thomas.

Hier soir la tempête s'apaisait un peu et le baromètre indiquait: froid et neigeux. Dans l'est de la province il n'a presque pas neigé, et dans le nord le temps est resté clair. Dans le sud et l'ouest, par contre, il est tombé jusqu'à un pied de neige. Le vent ayant abattu 25 poteaux entre London et Windsor, il en est résulté une rupture des communications par fil entre ces deux villes.

AU MANITOBA

Winnipeg, 17 (C.P.)—La neige couvre aujourd'hui plusieurs parties du Manitoba. Il a neigé plusieurs heures à Winnipeg hier après-midi, et il a fallu que les balayeuses électriques se mettent à l'œuvre dans les rues. Le froid qui régnait dans la Prairie depuis le week-end a cessé, et il fait plus doux aujourd'hui avec des perspectives de pluie dans le sud de l'Alberta.

Vol avec effraction

Rivière-du-Loup, 16 (D.N.C.) — La ville de Rivière-du-Loup est à la page de ce temps-ci. Dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, le magasin Indépendant de M. V. Devost recevait la visite des voleurs qui après avoir brisé une vitre et arraché des barres de fer, s'introduisaient dans le magasin et volaient une vingtaine de piastres de la caisse enrégistreuse, et emportaient pour un montant de $55.00 à $60.00 de cigares et cigarettes.

Dans le courant de la nuit de mardi à mercredi, ils visitaient le magasin de la Garde Sacré-Coeur dans le soubassement de la salle paroissiale, et emportaient pour une quinzaine de piastres de cigars, cigarettes et chocolat.

Il semble qu'on soit en présence de jeunes voleurs organisés en bande. La police locale est avisée et on s'attend à ce que toute la bande soit, sous peu, sous verrous.

De Valera à Genève

Londres, 17 (Trad. de l'A.P.) — Le président Valéra est arrivé à Londres aujourd'hui, faisant route pour Genève, où il va présider le conseil de la S.D.N. Un homme de sa suite a déclaré qu'il partait pour Genève ce soir même et n'avait pris aucune disposition pour rencontrer un membre quelconque du cabinet anglais.

A.-E. McLEAN EST DECEDE A BATHURST

Ce grand industriel du Nouveau-Brunswick est mort à l'hôpital où il avait été transporté d'urgence pour subir une opération.

Bathurst, N.-B., 17 (Trad. de la C.P.) — Angus-E. McLean, grand industriel du Nouveau-Brunswick, vice-président et gérant général de la Bathurst Power and Paper Co'y, Ltd, et faisant partie du conseil d'administration d'autres grandes affaires, est décédé aujourd'hui à l'hôpital, où on l'avait porté en toute hâte pour s'y faire opérer de l'appendicite. Ses funérailles auront lieu dimanche à Buffalo, N.-Y.

Le défunt était le fils aîné d'Angus McLean, dont la mort, en janvier 1931, creusa un grand vide dans la vie industrielle et financière de l'Est canadien, vide d'ailleurs comblé dans une large mesure par son fils.

Celui-ci était né à Rockland, Ont., le 20 février 1891 Il fréquenta l'école publique à Buffalo, N.-Y., puis le High School et l'université McGill, à Montréal.

En 1891 il arrivait à Bathurst, pour seconder son père dans l'administration de la Bathurst Lumbert Co'y, Ltd. Depuis lors il s'était livré à l'industrie des bois, pâtes et papiers.

ELLE CHUCHOTTE un grand secret pour le teint!

ELLE confesse à son amie le secret de sa claire peau blanche sans tache. Elle sait depuis longtemps que pas un cosmétique ne cache les pustules, boutons ou pâleur. Elle a trouvé le secret de la vraie beauté du teint dans les tablettes NR (Remède de la Nature). Qui lui ont nettoyé et lavé le canal éliminateur—corrigé la torpeur des intestins—chassé les déchets empoisonnés. Elle s'est sentie mieux, aussi, pleine de vigueur et de vitalité. Essayez d's ce soir ce correctif doux, sûr, fiable, entièrement végétal. Voyez s'améliorer votre teint, disparaître maux de tête et langueur. Chez tous les pharmaciens — seulement 25 sous. *Fait au Canada*

NR TO-NIGHT TOMORROW ALRIGHT

NR CE SOIR, SUR PIED DEMAIN

Une enquête

Halifax, 17 (C.P.)—Une enquête officielle s'annonce aujourd'hui sur l'effrondrement de Redmond Building dans lequel 4 hommes ont trouvé la mort dans le port d'Halifax hier.

Hoover à Washington

Washington, 16.—(Trad. de l'A. P.) —Le président Hoover est rentré dans la capitale aujourd'hui. Sa famille officielle et d'autres groupes assemblés à la gare pour son arrivée lui ont fait une ovation. Le président n'était pas revenu à Washington depuis l'élection du 8 courant.

Il va se mettre tout de suite à l'étude des questions qui pressent.

On dit en haut lieu que le président est d'avis qu'un nouveau moratoire d'un an, comme celui qu'il préconisa l'an dernier, ne répondrait pas aux exigences de la situation créée par les demandes française, anglaise et belge. Il doit conférer aujourd'hui avec les hauts fonctionnaires familiers avec la question des dettes.

LA QUESTION DU CREUSAGE DU S.-LAURENT

Le comité du Sénat américain nommé pour étudier le projet de canalisation du St-Laurent continue d'entendre les expressions d'opinions — Les partisans du plan.

Washington, 17. (P. C.) — Le comité du Sénat américain nommé pour étudier le projet de canalisation du St-Laurent continue d'entendre les expositions d'idées de différentes personnalités. Les partisans du plan se préparent aujourd'hui à répondre aux attaques que leurs adversaires doivent faire contre la construction de cette voie navigable.

"Il est évident, a déclaré le sénateur Shipstead (du Minnesota) que les actionnaires des compagnies de ferroviaires croient que tout le monde, y compris les ouvriers et les agriculteurs, devraient être réduits à la pauvreté, afin qu'il puissent retirer l'intérêt de leurs actions." Cette phrase se trouve dans une déclaration du sénateur communiquée à la fin de la séance d'hier, pendant laquelle les représentants des chemins de fer, des ports de l'Atlantique et des compagnies de navigation ont attaqué le projet de canalisation.

"Leur opposition explique la résistance opiniâtre opposée d'une façon générale à toutes les constructions de voies navigables, a dit le sénateur. Le canal du St-Laurent profiterait aux chemins de fer du Nord-Ouest, car il favoriserait le progrès de l'industrie et de l'agriculture dans la région qu'ils desservent. Je me demande si un groupe d'hommes de la finance, si puissants soient-ils, recevront la liberté de s'opposer à l'ouverture de nouvelles voies navigables pour le Nord-Ouest enfermé dans ses terres.

"Ces financiers ont dépensé de fortes sommes d'argent pour laisser croire au peuple américain que ce sont les hauts salaires payés à la main-d'oeuvre des chemins de fer qui rendent nécessaires les tarifs de transport élevés.

"En fait, les chemins de fer souffrent d'un trop grand nombre d'opérations financières effectuées par les banquiers à des taux d'intérêt élevés. Pour assurer le service de l'intérêt, on est forcé de fixer les taux à un tel degré que la population ne peut utiliser les chemins de fer."

Les adversaires du projet ont cherché à refuter hier les affirmations des partisans de la canalisation, qui soutiennent que le canal du St-Laurent provoquera un abaissement de dix sous par boisseau dans le coût de transport du blé.

New-York, 17. (Trad. de la C. P.)—James Brown, président de la chambre de commerce du New-York et "toastmaster" au 164e banquet annuel de cette institution, hier soir, a déclaré le projet d'un canal laurentien mal inspiré au triple point de vue économique, commercial et politique. Il a ajouté que la chambre qu'il préside s'opposerait de toutes ses forces à la ratification du traité conclu à ce sujet avec le Canada.

"La chambre new-yorkaise est d'opinion, dit-il, que le réseau actuel des canaux américains, si on l'entretenait comme il faut et l'agrandissait au besoin, répondrait entièrement aux exigences du trafic; elle croit que, ces dix années dernières, il s'est produit beaucoup de choses propres à diminuer l'utilité d'un canal laurentien."

Albany, N.-Y., 17. (Trad. de l'A. P.) —Le gouverneur Roosevelt, depuis son élection à la présidence, est resté coi au sujet du traité laurentien. On tient pour probable, cependant, que Frank-P. Walsh, président de la "State Power Authority" du New-York, exprimera en fait lorsqu'il paraîtra devant la sous-commission du Sénat, les vues de M. Roosevelt autant que celles du corps qu'il préside.

UN NOUVEAU METS DU MATIN QUI PARAIT MIEUX *et dont le goût est encore plus exquis*

VOICI un merveilleux nouvel aliment de déjeuner que vous allez aimer beaucoup — et souvent! On l'appelle Flocons "Grape-Nuts", et si vous ne l'avez pas encore essayé, vous avez manqué une expérience très, très agréable!

Les Flocons "Grape-Nuts" sont une céréale que personne n'a besoin d'apprendre à aimer. Vous serez attaché à ces flocons si gros, si ondulés, si pleins de soleil dès la première cuillerée. Ils sont croustillants, dorés et ondulés—sous une forme tentante, délicate, propre au plus savoureux des déjeuners—ayant la splendide saveur des Céréales "Grape-Nuts"!

Grâce aux grains hygiéniques et à un procédé spécial de cuisson, les Flocons "Grape-Nuts" sont merveilleusement nourrissants et faciles à digérer. Comme les Céréales "Grape-Nuts", ils donnent aux bambins et à leurs ainés une nourriture de valeur—nourriture qui produit plusieurs des éléments alimentaires essentiels. Procurez-vous-en une boîte tout de suite.

Fait au Canada de Blé et de Malt canadiens

Gardez **les deux** *sur votre rayon de garde-manger*

Appréciez la saveur "Grape-Nuts" sous cette nouvelle forme de Flocons. Jouissez-en aussi dans l'habituelle Céréale "Grape-Nuts" elle-même ayant le goût d'amande—le noyau croustillant si avantageux aux dents et aux gencives.

"GRAPE-NUTS" *FLAKES*

GF43F-32

Indiquant une plus grande value alimentaire!

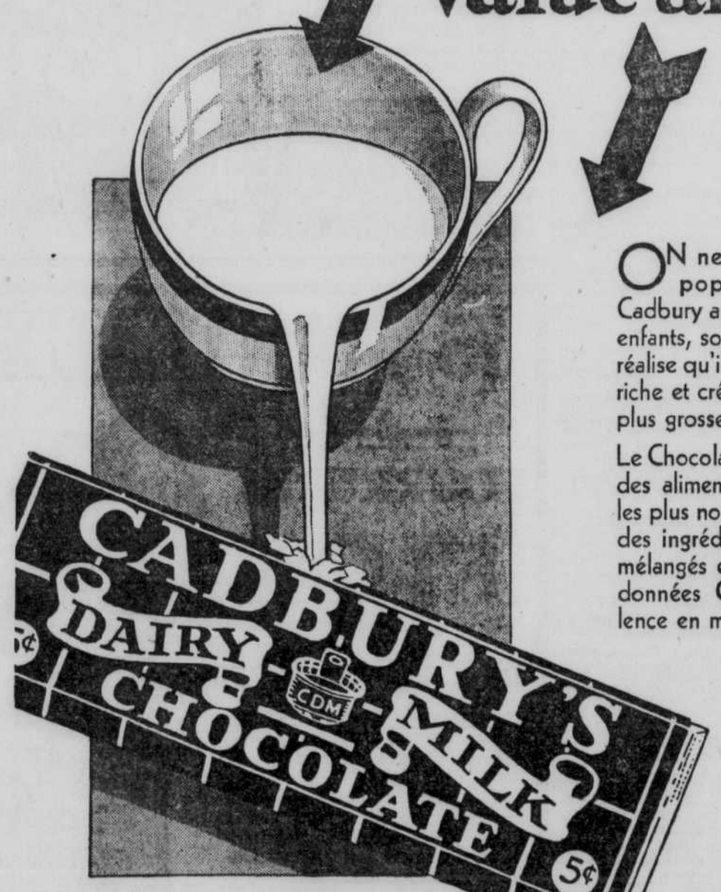

ON ne s'étonne pas de la grande popularité du Chocolat au Lait Cadbury auprès des parents (soit pour les enfants, soit pour eux-mêmes), lorsqu'on réalise qu'il y a une demi-tasse de lait frais, riche et crémeux dans chaque nouvelle et plus grosse Tablette de Cadbury à 5c.

Le Chocolat au Lait Cadbury constitue l'un des aliments sucrés les plus délicieux et les plus nourrissants, car il ne contient que des ingrédients de choix, soigneusement mélangés ensemble d'après les fameuses données Cadbury — prototype d'excellence en matière de chocolat.

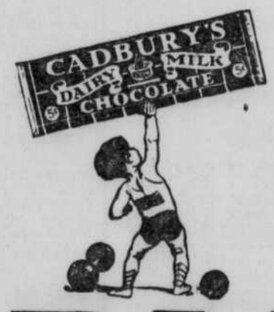

CADBURY LIMITED, MONTREAL

C119F

CADBURY

une tablette plus lourde à 5¢

AVEZ-VOUS ESSAYE LES BLOCS CADBURY DE ¼ DE LIVRE?

La Vie Sociale

M. le docteur et Mme Michel Lambert, junior, de St-Romuald, sont de retour d'un voyage à Montréal en auto. Mme Lambert était accompagnée de sa soeur Mlle Lorraine Paquet, de Québec.

— o —

Madame Jules Duchastel de Montrouge, de Montréal, recevra à l'heure du thé, le mercredi, 23 novembre, en l'honneur de sa fille Paule, débutante de la saison.

— o —

Madame Pierre Garneau a lancé des invitations pour un thé-dansant qu'elle donnera au Château Frontenac le samedi, vingt-six novembre, en l'honneur de sa fille, Marguerite, débutante de la saison.

— o —

Madame F.-D. Lafferty et M. Frank Lafferty étaient à Montréal, ces jours derniers, les invités de M. et madame John Porteous.

— o —

Madame Ernest Roy a reçu intimement à l'heure du thé, hier, à sa résidence, avenue du Parc, en l'honneur de mademoiselle Dubé et mademoiselle Clara Dubé, de Montréal, et de madame Brunet, de Pointe-Claire.

— o —

Madame Paul Robitaille, présidente du Club Musical des Dames, a reçu, mardi soir, à sa résidence, avenue de la Tour, après le récital du pianiste Shura Cherkassky.

— o —

Madame S.-L. de Carteret et mesdemoiselles Helen et Elisabeth de Carteret, qui ont passé quelques mois à Hudson Heighs, sont de retour au Château Saint-Louis.

— o —

Hier, en l'église Chalmer's-Wesley, a été célébré le mariage de mademoiselle Isabel Seifert, fille de feu M. A.-E. Seifert et de madame Seifert, avec M. Emmons McDonald, fils de M. et madame J.-A. McDonald, de Valleyfield. La cérémonie a été présidée par le Rév. M. A. Dawson Matheson. L'église était décorée de palmes et de chrysanthèmes. La mariée est entrée à l'église au bras de son frère, M. Gus. Seifert. Mademoiselle Vivienne Seifert, soeur de la mariée, était dame d'honneur, et mademoiselle Valérie Seifert, soeur de la mariée, et mademoiselle Jessie McDonald, soeur du marié, étaient demoiselles d'honneur. La petite "Billie" Seifert, fille de M. et madame Gus. Seifert, agissait comme bouquetière. M. A.-R. Wright agissait comme best-man du marié, tandis que MM. Charles Seifert et W. McDonald, de Westmount, plaçaient les invités. Après la cérémonie, une réception eut lieu à la résidence de la mère de la mariée, rue Saint-Cyrille. M. et madame McDonald partirent ensuite pour les Bermudes. A leur retour, ils résideront à Valleyfield.

— o —

M. et madame R.-P. Kernan sont revenus de Montréal, où ils ont passé quelques jours.

— o —

M. J.-Edouard Fortin, M.P.P., de Beauceville, était de passage à Québec, hier.

— o —

Madame C.-M. de R. Finniss est en ce moment à Montréal.

— o —

Mademoiselle Georgette Gernaey est de passage à Québec, l'invitée de sa tante, madame N.-G. Kirouac.

— o —

M. L.-J. Dalbis, de Montréal, est de passage dans notre ville.

— o —

Le treize novembre, mademoiselle Lucienne Lord, de la Rivière-du-Loup, donnait un bridge en l'honneur de mademoiselle Claire Ringuet, de Rimouski. Etaient présents à cette soirée : Mesdemoiselles Claire Ringuet, Juliette Levasseur, Marie Cimon, Fernande Bérubé, Françoise Belle, Louise Stein, Gabrielle Pelletier, Bella Lavoie, Françoise Langlais, Ninette Dubé; MM. Jean Casgrain, Armand Belle, Yvon Lavoie, Maurice Spenard, Georges Langlais, Lucien Bédard, notaire, Raymond Mailloux.

— o —

Mademoiselle Anna-Marie Levasseur a reçu lundi soir dernier, en l'honneur de madame L.-N. De la Durantaye, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Les invités étaient: M. et madame L.-N. De la Durantaye, MM. Gérard Bélanger, E.E.M., Paul-Henri et Roland De la Durantaye et Charles Miville Deschênes.

— o —

Madame Fred Walker, de Montréal, est actuellement l'invitée de madame G.-B. Ramsay, Grande-Allée.

— o —

Mademoiselle Fernande Bérubé, de la Rivière-du-Loup, recevait, au début de novembre, en l'honneur de mademoiselle Claire Ringuet, de Rimouski.

— o —

M. Louis-Philippe Suzor est de retour d'un voyage à Témicouata ainsi qu'aux Etats-Unis.

— o —

Samedi, le douze courant, le Chanoine McGuire, curé de la paroisse de Sillery, a béni le mariage de Mlle Julienne Jacques, fille de Monsieur le notaire et Madame L.-Cyrius Jacques, à Monsieur Bernard Saint-Cyr, fils de M. A.-E. Saint-Cyr, de Montréal, et de madame Saint-Cyr, décédée.

Durant la messe nuptiale, le programme musical suivant fut exécuté: Entrée: "Marche Nuptiale", de Mendelsohn; "Veni Creator", par MM. J.-A. Gauthier, T. Aubin et L. Aubin; "Ave Maria", de Fareo, par Mme A. Bédard; "O Salutaris", de Faure, par M. J.-M. Lachance; "Méditation Religieuse", de Tessard, par Mlle Germaine Lavoie. Sortie: "Tocatta", de Boellmann. Mlle Alexandrine Aubin touchait l'orgue.

Après la cérémonie, il y eut réception familiale chez les parents de la mariée. Les époux résideront à Montréal, au retour de leur voyage de noces.

MONTREAL

Montréal, 17. — Madame Athanase David a reçu à déjeuner, aujourd'hui, pour mademoiselle Juliette Fauteux et madame Philippe Krafft.

— o —

L'honorable M. et madame P.-J.-A. Cardin se sont embarqués mardi dernier, à New-York, à bord du "Rex", pour un voyage de quelques mois en Europe.

— o —

Mademoiselle Pierrette Castonguay, d'Ottawa, était en ville pour la fin de la semaine, l'invitée de M. et madame Philippe Castonguay.

— o —

Mademoiselle Jacqueline Désaulniers sont revenus d'Ottawa, où ils étaient depuis quelques jours, les invités de l'honorable M .et madame R.-J. Manion.

Chicoutimi

Séance du Conseil

Lundi soir, 17 octobre, en la salle des sessions de l'hôtel de ville, fut tenu une séance régulière du conseil de la cité de Chicoutimi. Cette séance était présidée par M. Georges-H. Smith, pro-maire.

Un très ancien règlement qui date du 2 mai, 1881, a été abrogé et annulé, lundi soir, étant donné qu'il ne s'applique plus aux fins pour lesquelles il a été passé. Ce règlement définissait les droits des estimateurs.

M. le Maire et M. le Greffier de la cité ont reçu le rapport de la quatorzième convention annuelle de l'Union des Municipalités qui s'est tenue à Ottawa. Les échevins ont demandé à en avoir, eux aussi un exemplaire.

Un nouveau règlement est adopté à l'effet que les automobilistes ne devront plus stationner, en face du Capitole et de l'Arêna.

Le conseil a de nouveau examiné le plan des travaux qui doivent être exécutés à l'Hôtel-Dieu, sur la demande que celle-ci en a faite. On sait que les autorités de notre hôpital local voudraient que la ville continue la rue de l'Hôtel-Dieu jusqu'à la porte de leur établissement. C'est ce qui a été adopté à cette séance.

M. L.-A. Dusseault, greffier de la cité, donna lecture d'une lettre qui lui est adressée par la Commission du Chômage d'Ottawa. Cette lettre indique que le Gouvernement fédéral a consenti à réduire de 20 p.c. la part que la ville doit payer sur les octrois qui ont été donnés en secours directs.

Le conseil autorise le pro-maire à signer les actes qui légaliseront les arrangements qui ont été faits au sujet des terrains qui avoisinent la rivière aux Rats, aux endroits où elle a été canalisée.

M. L.-A. Dusseault, fait part au conseil d'un écrit qu'on lui a transmis et par lequel le conseil est informé que le lieutenant-gouverneur en conseil a approuvé la demande d'emprunt de $30,000.00 faite par la ville.

Le greffier annonce également que les bureaux de l'Unité sanitaire demeureront à l'endroit où ils sont actuellement jusqu'au premier mai, 1932.

Le propriétaire d'un hôtel, l'hôtel Champlain, s'adresse au conseil pour lui demander la réduction, de $200.00 à $50.00, de la taxe que la municipalité impose sur tout immeuble de ce genre, vu que la moitié de l'année est écoulée. Une vive discussion s'engagea sur ce sujet ; le conseil en est venu à se rendre à cette demande, à cause de raisons spéciales et sans vouloir créer de précédent. Un seul échevin, l'échevin Levesque, s'est prononcé contre cette concession.

Quelques autres questions sont discutées, le conseil approuve, en principe, le projet d'abaissement de la rue Price, et la séance est levée.

Décès

Mercredi matin, 19 octobre, est décédée à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de notre ville, Madame J.-Edmond Côté, née Amérilda Simard. M. J.-E. Côté est un camionneur et il est bien connu dans toute la région. Son épouse est décédée le 19 octobre, mercredi, à l'âge de 50 ans.

La regrettée défunte laisse pour pleurer sa perte : M. J.-Edmond Côté; ses garçons : M. l'abbé Paul-Emile Côté; MM. Edmour, Gérard, Benoit, Paul-Marie, Robert et Gabriel Côté; ses filles: Mlles Georgette et Alexandra Côté et Mme Lucien Fafard; son père et sa mère : M. et Mme Alex. Girard, de St-Irénée; sa belle-mère : Mme Osias Côté, de Chicoutimi; ses frères : MM. Arthur Girard, de St-Irénée ; Georges Girard, de Astorville, Ont.; ses soeurs : Mmes Ir. Gauthier, de Shelterbay, Côte-Nord; Wilfrid Tremblay, de la Malbaie; son gendre : M. Lucien Fafard, de cette ville ; ses beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Joseph Côté, de Chicoutimi; Ulderic Côté, de la rivière à Pierre ; Alexandre Côté, de Québec ; Philippe Côté, de St-Félicien et Ides Laferrière, de cette ville ; Alphonse Jean, de Lorretteville et Gustave Claveau, de Chicoutimi.

Victoriaville

Vie sociale

M. Charles - Omer Perreault, de Québec, était en notre ville par affaires.

—M. et Mme Noé Roux, sont allés à Québec, en visite chez des parents.

—M. et Mme Oscar Marcotte, sont allés à Danville, en visite chez des parents.

—M. Paul Rainville, de Québec, était en visite chez M. et Mme Napol. Laliberté.

—M. et Mme Wenceslas Habel, leur fils Paul-Emile, M. et Mme Matte, de Saint-Jean Deschaillons, étaient en visite chez M. J.-A. Habel.

—Mme Edgar Noel, de Québec, est venus chez des parents,

—M. l'abbé Paradis chapelain chez les RR. FF. du Sacré-Coeur est allé à Kingsey Falls, à l'occasion des funérailles de M. P. Descormiers.

—M. Armand Patry, est allé visiter son fils, Paul, au Séminaire de Québec.

—M. et Mme Arcadius Habel et leur fils, Guy, étaient en visite chez M. et Mme J.-A. Habel.

—MM. J.-A. Habel et M. P.-E. Habel, sont allés en voyage d'affaires, à Lévis.

—L'honorable Juge W. Laliberté est venu en notre ville par affaires.

—M. l'abbé Raymond Archambault, curé de Saint-Jacques le Majeur, est venu en visite dans la famille Georges Boisvert.

—Le R. P. Aimé Ratté, était de passage à Victoriaville, en route pour Sainte-Anne de Beaupré, où il a officié aux funérailles de son père, M. Alphonse Ratté, décédé récemment.

—M. et Mme Paul Gagné sont revenus de leur voyage de noces aux Bermudes.

—Mlle Yvonne Saint-Pierre, garde-malade, de Québec, est venue en visite chez son père, M. Germain Saint-Pierre.

—M. le Notaire Robert Poirier, de Trois-Rivières, est venu en visite chez M. et Mme Conrad Tourigny.

—M. l'abbé Simon Bibaud, curé, de Saint-Rémi de Tingwick, était de passage en notre ville, par affaires.

—M. et Mme Camille Duguay sont allés à Drummondville, où ils ont pris part à une séance du Bon Parler donnée par M. Massé.

Accident

M. le docteur Belleau et Mme Belleau, parents de Mme Georges Côté, ont été victimes d'ui accident d'automobile entre Laurierville et Plessisville. L'état de Madame Belleau, sans être critique, est assez sérieux.

Soirée d'adieu

A l'occasion de leur départ pour aller résider à Québec, les nombreuses amies de Mlles Marthe et Madeleine Laliberté ont donné une magnifique réception à laquelle étaient présents plus de soixante et quinze invités. Une magnifique adresse fut présentée à Mlles Laliberté, et plusieurs allocutions prononcées. Un délicieux goûter fut servi, après lequel il y eût chant et musique.

Séance

Le cercle dramatique de Princeville est venu jouer la pièce canadienne "Félix Poutré". Une belle assistance n'a pas ménagé ses applaudissements qui d'ailleurs étaient mérités. L'orchestre Vallère a fait la musique de circonstance, et exécuté un programme de choix.

Manufacture de soie

L'installation des machines à notre nouvelle manufacture de soie est à se terminer. La fabrique entrera en opération sous peu.

Funérailles de Mlle Alice Demers

St-Flavien (D.N.C.)—Le 6 octobre eurent lieu les funérailles de Mlle Alice Demers, âgée de 22 ans, fille de M. et Mme Omer Demers.

Elle laisse pour la pleurer, outre ses père et mère, quatre soeurs: Mme Georges Lambert (Yvonne), Rose-Anna, Véronique et Lucienne Demers; sept frères: Alfred, Arthur, Baptiste, Benoit, Victorien, Philippe et Alphonse Demers; deux belles-soeurs: Mme Alfred Demers et Mme Arthur Demers; un beau-frère: M. Georges Lambert; ses oncles: M. l'abbé Alphonse Demers, du Collège de Lévis, M. et Mme Firmin Demers, M. Joseph Côté, M. et Mme Odilon Demers M. et Mme Alphonse Côté, M. et Mme Johnny Moreau, de St-Flavien, Mme Thomas Côté, de Dosquet, M. et Mme Alf. Bibeau, M. et Mme Siméon Côté, M. et Mme Charles Côté, de Lawrence.

La défunte faisait partie de la Congrégation de Enfant de Marie; les congrégani tes allèrent en procession, bannière en tête, à la rencontre de la dépouille mortelle. Portaient la bannière: MM. Gérard Charest et Armand Lemay. Les rubans: Mlles Jeanne et Dafrosa Faucher, M.-Rose Daigle et Lucienne Faucher.

Portait la croix: M. Philippe Daigle; portaient le cercueil, MM. Omer et Gérard Daigle, Théodule et Eugène Faucher. Les rubans de la tombe: Mlles Liliane Daigle et M.-Jeanne Bergeron, Yvonne Côté et M.-Louise Daigle.

Le service fut chanté par M. l'abbé F.-X. Leclerc, vicaire.

La collecte fut faite par Mlles Liliane Daigle et M.-Jeanne Bergeron.

Outre les parents déjà mentionnés, on remarquait dans l'assistance, ses cousins et cousines: Mlles Yvonne Côté, Lucienne, M.-Blanche, Monique et Gilberte Demers, Marie-Anna, Antoinette et Eva Côté, de St-Flavien, Mlle Alice Demers, de Québec et Mme Emile Labbé; MM. Arthur et Adrien Demers, Baptiste Arthur et Napoléon Bibeau, André, Jean-Marie et Gédéon Demers, Alfred, Gérard et Eugène Côté, Alfred, Benoit et Thomas Côté; ses voisins: MM. Joseph Daigle, Omer, Joseph, Gérard et Philippe Daigle, Mlles Liliane, M.-Louise et M.-Rose Daigle, MM. Théodule et Eugène Faucher, Mlles Jeanne, Dafrosa et Lucienne Faucher; M. et Mme Arthur Vaillancourt, M. et Mme Philias Moreau, M. et Mme Eva riste Bergeron, Mlle M.-Jeanne Bergeron, MM. Georges-Aimé et Armand Bergeron, Mme Alphonse Côté et sa fillette Monique, MM. Adrien et Raymond Côté, M. et Mme Francis Lambert, Mme Octave Talbot, etc.

La famille Omer Demers remercie tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathies, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels ou visites.

St-Lambert

Notes locales

M. et Mme Joseph Boulanger, de Québec, sont venus visiter M. et Mme Frederic Morin et autres parents et amis.

— Mlle Anne-Marie Olivier, M. Emile Olivier, de Québec, sont venus visiter des amis.

— Le 14 octobre eut lieu le mariage de M. Denis Roy cordonnier, de St-Jean Chrysostome, à Mme Louis Lavoie (Auréa Bolduc) MM. Henri Bolduc et Léonidas Roy pères respectifs servaient de témoins.

— M. l'Inspecteur J.-E. Gosselin a fait la visite des écoles de la paroisse la semaine dernière.

Statistiques paroissiales :

980 communiants ; 273 non-communiants ; 235 familles ; 1253 de population :.

Lors de la visite paroissiale M. le curé a ramassé pour la quête de l'Enfant Jésus la jolie somme de $174.00.

St-Paul-du-Buton

Baptêmes

Le 7 octobre Marie-Monique-Marguerite, enfant de M. et Mme Laurent Godbout, née Anna Gagné. Parrain et marraine, M. et Mme Ludger Talbot.

—Le même jour a été baptisé un enfant de M. et Mme Alexandre Caron.

—Le 9 cotobre Marie-Madeleine, enfant de M. et Mme Emile Boulet, née Marie-Anne Léroux. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Gosselin, oncle et tante de l'enfant.

—Le 20 l'épouse de M. Emile Gourgue, née Exilia Breton, une fille. Parrain M. Hector Gourgue, oncle. Marraine, Mlle Béatrice Breton, tante de l'enfant.

Le 22, Joseph-Hector-Jean-Claude, enfant de M. et Mme Aurélien Ratté, née Alvine Gagné. Parrain, M. Hector Ratté, frère, marraine, Mlle Berthe Ratté, soeur de l'enfant. Porteuse, Mme Eugène Pouliot, soeur de l'enfant. Nos félicitations.

Va-et-vient

—Mme Alphée Gaudreau, d'Albanel, en visite chez M. Edmond Bélanger, son père dernièrement.

—Mme Elzéar Boulet, M. et Mme Ovide Langlois, MM. Israel Langlois et Arthur Bernier de passage à Montmagny, lundi le 24 octobre.

—M. et Mme Philias Collin, leurs jeunes filles Mlles Marie-Angeline et Lucienne ainsi que M. Thomas Gaudreau, de Notre-Dame-du-Rosaire, en visite dimanche dernier chez M. Ovide Boulet.

—M. Emile Gaudreau, d'Albanel en visite chez des parents il y a quelques jours.

—M. et Mme Horace Gagnon, Mmes Albert Côté et Ovide Gagnon de passage à Québec la semaine dernière.

—M. et Mme Maurice Paradis, leurs enfants, de Québec, en visite chez M. Gédéon Lessard dimanche.

—Mlle Béatrice Breton, de St-Gregoire de Montmorency, en visite chez sa soeur Mme Emile Gourgue.

Taxe sur la bière

Washington, 16. (A. P.)—Le représentant Britten, de l'Illinois, républicain, a prôné ouvertement hier l'imposition d'un impôt de vente sur les manufactures et celui d'une taxe sur la bière à la prochaine session du Congrès.

Feu M. P. Deblois

A St-Georges de Beauce, le 11 octobre, est décédé M. Philémon Deblois, époux de défunte Célanire Giroux. Il a été inhumé le 14 à St-Georges, Bce. Il était âgé de 76 ans et 5 mois.

Il laisse pour pleurer sa perte, quatre fils : MM. Joseph, Georges, Florian et Philippe; cinq filles: Mlles Marie, Anna, Alice Marie-Louise et Simone; ses gendres : MM. Hormidas Bolduc, Philibert Beaudoin, ainsi que ses frères: MM. D. Deblois, de St-Georges; G. Deblois, de Gardiner; A. Deblois, de Lewiston; deux soeurs : Mmes G. Roy, de St-Georges; Théophile Goudreau, de Montréal.

Le cortège était conduit par ses enfants: MM. Joseph, Georges, Florian, Philippe; Mlles Marie, Alice, Marie-Louise et Simone; ses gendres: MM. H. Bolduc et G. Beaudoin; son frère: M. D. Deblois, de St-Georges; sa soeur, Delphine Deblois, Mme Georges Roy, Mme D. Deblois, M. G. Gagnon, de Ste-Marie, Bce, et son fils Jules, neveu du défunt; Mme Lucipe Lessard, M. et Mme M. Deblois, Mme E. Deblois, de Stadacona; M. J. Giroux, de Québec; Mme P. Doyon, de St-Georges; MM. et Mmes A. Rodrigue, de St-Georges; J. Thompson, de St-Benoit Labre, et plusieurs autres parents et amis.

La famille de M. Philémon Deblois remercie pour tous les témoignages de sympathie, soit par assistance aux funérailles, bouquets spirituels et offrandes de messes, à tous, les plus sincères remerciements de la famille.

Pour l'arrangement de votre INTERIEUR
ROGER DUSSAULT
199 St-Jean Tél.: 2-5462

PRIX DE BRIDGE
réduits de
50%
Vente pour cette semaine seulement.
MOORE'S
9, rue St-Jean, Québec.

AVEZ-VOUS VISITE L'EXHIBIT DE G.-I. LACHANCE?

où se trouvent représentées les trois compagnies Bruneau Inc. J.-H. Jacques et G.-I. Lachance.

Les visiteurs qui se sont arrêtés à l'étalage de M. G.-I. Lachance, le populaire président des trois compagnies : Bruneau Inc., J.-H. Jacques et G.-I. Lachance, actuellement représentées au Salon Industriel, ont été émerveillés par l'arrangement véritablement artistique de toutes choses et, ce qui est plus, par l'intérêt même des marchandises exposées : la Compagnie J.-H. Jacques & Fils, avec ses nombreux spécimens de valises, porte-manteaux, et trousses de toutes catégories — la compagnie G.-I. Lachance avec ses populaires matériaux de construction et, enfin, la compagnie Bruneau Incorporée, importateurs d'articles d'utilité et de fantaisie. Là surtout, l'admiration sincère devait gagner surtout les dames ! Celles vraisemblablement qui sont pratiques et qui savent apprécier de la belle et nouvelle marchandise . . . sacoches françaises, (dont la maison se fait une spécialité) aux mille et une variétés . . articles de toilette . . parapluies . . bibelots aux formes et couleurs capricieuses . . . etc., etc., Même chez les messieurs, des centaines s'y sont arrêtés quelques instants, et montraient un vif intérêt devant l'immence choix de pipes, cendriers, articles de bureaux etc., etc. Toutes ces marchandises portent le cachet authentique de la fabrication européenne et dénotent un goût averti de la part des acheteurs de la maison Bruneau Inc.

Nous conseillons à tous les visiteurs du Salon Industriel de se rendre à l'étalage de M. G.-I. Lachance —leur assurant qu'ils y trouveront un intérêt qui leur vaudra certes la peine de s'être dérangés.

Ces trois compagnies sont situées dans l'édifice G.-I. Lachance, rue Saint-Paul, Québec.

L'ART DE DIRE ET LE REPERTOIRE DU BON DISEUR

Nous venons de recevoir le dernier numéro, le cinquième de l'intéressante revue que publie depuis quelques semaines M. le professeur Joseph Dumais, professeur de phonétique et de diction française, ancien élève de l'illustre abbé Rousselot, du Collège de France et de l'Institut Cathoique de Paris. M. Dumais est depuis onze ans directeur du Conservatoire de Québec et donne des cours très pratiques dans les écoles normales de cette ville ainsi qu'au Noviciat des Réyérends Pères Franciscains.

La revue que publie le distingué professeur a pour but de renseigner les amis de notre langue sur la culture vocale qui s'impose à toute personne désireuse de soigner sa prononciation et de connaitre les défauts que nous avons à corriger afin de parler musicalement. C'est tout un cours de phonétique et de diction que l'on trouvera dans cette publication bimensuelle qui devrait se trouver dans toutes les écoles et dans tous les foyers.

Dans sa partie intitulée **Le Répertoire du Bon Diseur,** elle contient un choix varié de pièces à réciter, toutes choisies avec un soin extrême et d'un goût parfait. Les amateurs de déclamation y trouveront des morceaux d'un grand mérite, de ceux qui plaisent à tous les publics **lorsqu'ils sont bien dits** et beaucoup de pièces inédites, surtout parmi les monologues comiques.

On s'abonne à **l'Art de dire,** à la Fierté Française, 57 rue Saint-Jean, Québec. Abonnement de dix mois: $3.00, cinq mois: $1.50.

VOYAGES
VISITEZ MONTREAL
Taux spéciaux de fin de semaine à partir de
$1.50 Repas à partir de 50c
Un dollar et cinquante cents vous assureront une chambre confortable au Queen's, commençant le samedi matin jusqu'au dimanche soir. Repas servis dans la Grande Salle à Manger, au prix minime de cinquante cents chacun.
L'HOTEL QUEEN'S
MONTREAL
DONAT RAYMOND
Président
ADELARD RAYMOND
Vice-président et Directeur-Gérant

Billets Réduits
EXPOSITION AGRICOLE D'HIVER A TORONTO
16-24 nov. 1932
PRIX, ALLER ET RETOUR
$21.45
Valable pour départ: 15-24 nov.
Retour: jusqu'au 25 nov. inclusivement.
Renseignements complémentaires aux agences. M-148F-Q
Canadien National • Pacifique Canadien

M. J.-B. GARON
7 rue Early, Nashua N.H.
Agent collecteur du "SOLEIL" pour les états de la Nouvelle-Angleterre.

VENTE!
LIQUIDATION COMPLETE...
VOYEZ ....
TORTUES

3—BEACH No 112. Régulier $8.50 pour $5.49
4—BEACH No B 83 (Deux feux) Rég. $15.25 pour $11.45
1—BEACH No B 84 (Deux feux) Rég. $17.25 pour $12.95
1—BEACH No 125 (le plus gros et avec grille) Rég. $19.00 pour $14.25
1—BEACH No P 43 (parlor) Rég. $18.00 pour $14.10
1—LION No 4 (usagé) Rég. $17.50 pour $6.50
TROIS AUTRES reconstruits et en bon ordre $5.00 à $7.00
POELES-FOURNAISES
1—BEACH 49-15 émaillé vert ivoire avec réchaud et miroir, usagé 3 mois. Régulier $105 pour $49.50
1—GURNEY 1681 émaillé gris et blanc avec réchaud et miroir, acheté neuf printemps dernier. Régulier $110 une belle chance pour quelqu'un pour $65.00
1—LEGARE OKA tout en fonte fourneau de 20 pouces en bon ordre et bel achat à $43.50
1—RECORD avec réchaud tuilé à $16.25
1—ROYAL avec réchaud émaillé réservoir et extension à gaz pour $10.00
DIX AUTRES bons poêles tous reconstruits et en très bon état, prix très bas.
Réduction générale sur tous nos poêles neufs. Nouveaux modèles. Nos prix de liquidation défient toute compétition. Exemple : Notre Beach No 18, tout émaillé gris et blanc avec réservoir et réchaud avec miroir, le gros modèle et le meilleur que Beach a jamais fait. Bon marché à $120. Prix de liquidation. $106.00
COMPTANT OU TERMES FACILES
J.-P. BEDARD & CIE Enrg.
POELES "BEACH"
72 rue St-Joseph Tél.: 4-4251

Choisissez son premier aliment solide avec soin

VOUS ne donneriez pas à votre bébé du lait qui a été exposé à la contamination. Pourquoi compromettre sa santé avec des céréales communes à la pesée, prises dans des coffres découverts ?

Donnez-lui le pur et inoffensif Cream of Wheat, le choix des spécialistes depuis plus de 36 ans. Le "premier aliment solide", plus en vogue que toute autre céréale auprès des bébés en santé !

Sa forme simple, dépourvue de toutes les parties grossières du grain, le rend rapidement et facilement digestible—sans danger de revers. Une riche énergie suit bientôt son emploi. Le poids augmente régulièrement, naturellement.

Fait du meilleur blé dur canadien, purifié et stérilisé, Cream of Wheat vous est offert dans un paquet triplement scellé qui est le dernier mot en fait de protection alimentaire moderne. Ne lésinez pas quand il s'agit de sécurité. Evitez les céréales inférieures. Donnez à vos enfants l'entière sauvegarde de Cream of Wheat. Commandez-en aujourd'hui dans la boîte à l'effigie du cuisinier nègre.

Une céréale peu coûteuse pour toute la famille : quarante bonnes portions à un peu plus d'un demi-cent chacune.

Ne se vend pas en sacs--Mais seulement dans cette boite

FAIT AU CANADA DE BLE CANADIEN

DEMANDEZ à toute ménagère experte quel est à son avis le meilleur savon à laver, et elle vous répondra probablement: "Mais, le Comfort, naturellement."

Le Savon Comfort a été l'ami des ménagères canadiennes pour plus de cinquante ans. Vous le trouverez tout aussi bon et dans la laveuse. Il ne se gâche point dans l'eau et est bon marché.

COMFORT

75 MANTEAUX
garnis de FOURRURES
$19.95
Rég. $29.50 à $39.50
C'est une grande journée dans notre vie quand nous pouvons vendre semblables merveilleux manteaux pour $19.95 ; des manteaux avec cette élégante apparence de pesanteur, garnis de fourrures de mine somptueuse, doublés de soie et chaudement entredoublés.

Pris dans le Stock régulier

FOURRURES	COULEURS
Oppossum Ringtail	Noir
Lynx Noir	Brun
Rat Musqué Argenté et Foncé	Vert
Ecureuil - Kolinsky	Marine
	Vin

Grandeurs 14 à 44
La Vogue
178 St-Jean

Lignes Elégantes...

dans les Bas Kayser à Un Dollar

Nos séries sont des plus élégantes et très complètes. La qualité supérieure, le travail soigné et le chic inséparables de la Marque Kayser caractérisent chacun de nos bas.

SANSHEEN*—mat et d'une finesse exquise . $1.00

FIT-ALL-TOP* — avec le bord (déjà grand favori) qui peut s'étendre dans tous les sens. Moule parfaitement toutes les jambes, quelles que soient leurs dimensions. Poids léger et demi-léger $1.00

DEMI-LÉGER, à toutes fins. Durable et élégant $1.00

DANS TOUS LES MAGASINS ÉLÉGANTS
KAYSER
FABRICATION CANADIENNE
*MARQUE DE COMMERCE 126-2F

Berthierville

Mariage Mesnard-Pomerleau

Jeudi dernier, à 9 heures 30, en l'église Ste-Geneviève de Berthierville, décorée de palmiers, de fougères et de chrysanthèmes, le Révérend Père Alphonse DeGrandpré, assistant provincial des Clercs de St-Viateur, a béni le mariage de mademoiselle Cécile Mesnard, fille de M. et Mme Laurent Mésnard, de Berthierville, avec M. René Pomerleau, fils de M. Pierre Pomerleau décédé, et de madame Pomerleau.

Pendant la messe le programme musical fut exécuté par mademoiselle O. Daviault, mademoiselle Fabiola Poirier, M. Nolin et M. Saucier, violoniste, M. Ch. Fernand Barrette, était à l'orgue.

La mariée qui était accompagnée de son père, portait une robe de dentelle peau d'ange, couleur Eminence, et un manteau de Suédine de même nuance. Son bouquet se composait d'orchidées et de muguets. Elle portait un petit chapeau de velours modèle Molyneux.

Le docteur Philippe Pomerleau de Québec, était le témoin de son frère. MM. E. Marseille et M. Vabdoncœur plaçait les invités.

Madame Laurent Mésnard, mère de la mariée, portait une robe de velours mousseline bleu nuit. Un chapeau assorti et des fourrures d'hermine. Son bouquet de corsage se composait de robe ophélie.

Madame Philippe Pomerleau, belle-sœur du marié, portait une robe de dentelle Bourgogne. Après la cérémonie, une réception eut lieu chez les parents de la mariée, où les salons étaient décorés de verdure et de chrysanthèmes blanc et or. M. et Mme Pomerleau partirent ensuite pour New-York, Washington.

Pour voyageur madame Pomerleau portait un costume de drap suède, de nuance Esterel, garni de renard argenté, et un chapeau de feutre assorti. A leur retour, M. et Mme Pomerleau habiteront à Berthierville.

Va-et-vient

M. et Mme René Pomerleau de retour de leur voyage ou ils ont visité New-York et Washington.

—Mme Bernard Brosseau, de Montréal, a passé quelques jours chez Mme Georges Normandin.

—M. Lucien Mésnard, a passé deux jours dans sa famille la semaine dernière.

—Mme A.-L. Millen a reçu à un bridge en l'honneur de Mme Bernard Brosseau. Les invités étaient: Mmes Georges Normandin, Bernard Brosseau, J.-H. Aubé, Mme Bernard Brosseau, fut l'heureuse gagnante.

—M. et Mme J.-M. Savignac, de Montréal, de passage parmi nous.

—M. et Mme Alfred Rochette, de St-Viateur, en visite chez Mme J.-A. Rochette.

—M. J.-H. Aubé de retour d'un voyage à Montréal, par affaires.

—Le Dr L. Gélinas, de Louiseville, en visite chez le Dr A.-D. Milot.

—Mlle Madeleine Rochette de retour d'une huitaine à Montréal.

—Mme J.-O. Gadoury, M. et Mme Blaise Duhamel, de Montréal, en visite chez M. et Mme Gaston Allard, dimanche dernier.

—M. Bernard Bourgeois de passage ici, en fin de semaine.

—Le Dr et Mme Georges Lajoie et leurs enfants des Trois-Rivières, ont passé la fin de semaine chez M. Dominique Tessier.

—M. et Mme J.-H. Aubé, ainsi ue Mlles Germaine Lefebvre et Marguerite et Marianne Chrétien, ainsi que M. Réginald Milot, de passage aux Trois-Rivières.

—Mme C.-E. Mesnard et Mme J. Chaussé, de Montréal, ont passé quelques jours, les invitées de Mme Laurent Mesnard.

—Le Rév. Père Alphonse de Grandpré, assistant provincial des Clercs St-Viateur, ainsi que son frère M. Oscar de Grandpré, de Montréal, étaient ces jours derniers en visite chez le Dr et Mme Louis-D. de Grandpré.

—Mme Hector Boucher a passé quelques jours à Montréal.

—Dr et Mme H. Michaud et M. et Mme Charbonneau, de Montréal, de passage à Berthier et Louiseville.

—Mme Wilfrid Robillard est actuellement en voyage aux Etats-Unis.

—Mlle Irène Savignac, de Montréal, de passage ici la semaine dernière.

—M. et Mme J.-O. Legendre et M. et Mme F. Savignac, de Montréal, de passage à Berthier.

—M. l'abbé R. Ducharme, MM. Albert et Hector Bissonnette, de passage à Louiseville, dimanche.

—Mlles Alice et Yvette Chenard, Mlle A. Lafrenière et M. Ovide Lafrenière étaient à Joliette, dimanche dernier.

—M. Marcel Drainville était à Joliette samedi par affaires.

—M. Jean-Marie Bonin, N. P., à Montréal, mardi et mercredi.

—M. le chanoine J.-H. Déry, à Joliette, dimanche.

—M. Albert Chenard à St-Michel, la semaine dernière.

—Mme Léopold Gélinas a passé quelques jours à Montréal.

—Mme A.-E. Milot, de Louiseville, de passage chez son fils le Dr A.-D. Milot.

M. Ernest Dumoulin nous quitte

M. Ernest Dumoulin, gérant de la Banque Canadienne de Commerce à Berthierville, depuis plusieurs années, nous a quittés, la semaine dernière, pour aller prendre à Lasalle la direction de la succursale locale.

Nous offrons à M. Dumoulin nos sincères félicitations pour la nouvelle promotion qu'ont vient de lui accorder et nous lui souhaitons tout le succès possible.

Le nouveau titulaire s'était créé à Berthierville et même au dehors un cercle étendu d'amis qui ont été à même d'admirer ses qualités d'homme probe et courtois et regrettent beaucoup ce départ imprévu.

M. Dumoulin sera remplacé par M. Tessier de St-Ferdinand d'Halifax.

Au nouveau venu, nous souhaitons également un plein et entier succès.

DANS NOS THEATRES

A L'IMPERIAL

"Le Petit Ecart", que l'on reconnait comme la meilleure comédie de l'année, est à l'affiche commençant aujourd'hui.

La direction du cinéma Impérial présentera d'ici samedi "Le Petit Ecart", une comédie qui, tant par son intrigue et son dialogue que par son thème musical, surpasse tout ce qui a été présenté jusqu'ici.

C'est un genre badin, divertissant et enjoué à l'excès que nous offre cette pièce. Oeuvre d'une conception fine, fraiche, merveilleusement jouée par des artistes de premier choix "Le Petit Ecart" plait de la première scène à la dernière. C'est un feu roulant de gaîété, d'esprit, de charmant entrain que nous donne cette réalisation de Reinhold Schunzel.

Jeanne Boitel dirige la distribution, assistée de Lucien Baroux, Louise Lagrange, André Berley, Miss Dinah, Fernand Frey, Pisani et Richard Whilm.

Jeanne Boitel, bien connue du public parisien, accapare tout l'intérêt de la comédie. Son jeu est fin, nuancé d'un entrain fascinant; elle chante d'ailleurs à ravir et manie son rôle avec une souplesse intelligente.

"Le Petit Ecart" nous fait suivre les aventures extraordinaires que s'attire un jeune couple, jusque là tendrement uni, quand les circonstances d'une soirée parisienne — mais surtout le démon de la jalousie — viennent mettre des obstacles imprévus dans la routine de leur vie sentimentale. Un fol embroglio de situations s'ensuit. Les deux jeunes époux se poursuivent à travers les hasards de la grande capitale parisienne, sont appelés à traverser les circonstances les plus inusitées. Une brillante comédie s'ensuit.

"Le Petit Ecart" est sûrement la comédie la mieux faite du répertoire français de la dernière année. Un thème musical des plus entraînants scande la marche du scénario. Le spectateur garde longtemps au cœur les strophes de "Tra, la, la" que les différentes scènes de l'œuvre nous ramène dans un enchantement continuel.

C'est un spectacle d'une rare gaîeté que l'Impérial offre aux amateurs de cinéma de Québec et nul doute que, comme à Montréal on applaudira beaucoup cette fine pièce.

Le programme comprendra comme d'habitude les actualités de la semaine, les dessins animés et plusieurs autres courts sujets. (Communiqué).

AU CANADIEN

"LA FILLE ET LE GARCON"

Le Canadien met à l'écran samedi prochain "La Fille et le Garçon", un film enlevant, une comédie musicale dont chaque note, chaque refrain vous restera longtemps au cœur après l'accord final. La Fille c'est Lilian Harvey, plus fraiche, plus ensorcelante que jamais; le Garçon, c'est Henri Garat, souple danseur, chanteur fascinant. Tout commence par des sourires, tout finit par un baiser, mais entre les sourires et le baiser, que de danses, de mouvement, de drôleries et de chansons. Autres interprètes: Lucien Baroux, Maddy Barry, Marcel Vallée, Donnio et tout un groupe de vedettes et jolies choristes.—Communiqué.

A L'IMPERIAL

"UN FILS D'AMERIQUE"

A partir du 20 courant l'Impérial met à l'affiche "Un Fils d'Amérique" avec Annabella et Albert Préjean, probablement le couple le plus sympathique de l'écran français. C'est un petit chef-d'œuvre de comédie. L'intrigue tourne autour des aventures que s'attire Pierre Bertelin, jeune homme promu par l'astuce à une haute position pour laquelle il n'est pas né. Deux femmes viennent s'ajouter à son embarras: l'une se croit sa sœur et l'autre, son épouse. Puis l'amour s'en mêle. A côté des deux vedettes on voit Simone Simon, Gaston Dubosq, Guy Sloux, Kerny et plusieurs autres.—Communiqué.

REOUVERTURE OFFICIELLE DE "L'EMPIRE"

Samedi, 19 novembre, le théâtre de la rue de la Fabrique réouvrira ses portes sous une nouvelle administration

Le populaire théâtre Empire que les connaisseurs en cinéma s'étaient habitués de fréquenter, ouvrira de nouveau ses portes au public dès samedi de cette semaine, afin de se rendre à la demande d'une grande partie des citoyens de la Haute-Ville et des environs.

Ce théâtre est maintenant passé à une nouvelle administration qui est bien décidée à n'offrir au public que des reproductions choisies — servie qu'elle est par un outillage de film sonore des plus avancés — et qui sera certes le plus perfectionné à Québec.

Les représentations y seront continuelles tous les jours, de 1 heure à 11 heures du soir.

La direction s'est assuré le choix de plusieurs belles productions — qu'elle présentera en programme double-comédie— et divers 'sujets courts' du meilleur choix. Dès le mois de décembre elle conchera un arrangement avec quelques producteurs français afin d'offrir au public un programme choisi et varié, pouvant satisfaire les préférences des plus difficiles.

Il convient d'encourager les efforts des nouveaux directeurs du théâtre "Empire" pour cette nouvelle initiative. (Comm.)

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES

AUJOURD'HUI
DEUX BELLES VUES
Peggy Shannon dans
"HOTEL CONTINENTAL"
aussi Buck Jones dans
"BRANDED"
Actualités et Comédie

CAPITOL
2 GRANDS FILMS
DEMAIN
Mat.: 1.15 — 2.30; 7 — 8.15
Une comédie amusante qui comporte des épisodes très gais.
"MONSIEUR ALBERT"
entièrement en français avec
NOEL — NOEL
BETTY STOCKFELD
AUSSI
"NIGHT AFTER NIGHT" avec
George Raft — Constance Cummings
MATINEE 25c
SOIR 30c et 40c

DERNIER JOUR
Mat.: 1.15 — 2.15; 7 — 8.15

Les émotions volées valent le prix qu'on paye?
"3 ON A MATCH"
avec Warren William
Joan Blondell — Ann Dvorak
aussi
L'irrésistible attirance des charmes du "Sud"
RICHARD BARTHELMESS
et BETTE DAVIS dans
"Cabin in the Cotton"

LES CINEMAS DE FRANCE-FILM
CANADIEN
AUJOURD'HUI
BRIGITTE HELM — ANDRE LUGUET
ANDRE ROANNE — JEAN GABIN
dans un grand film d'aviation et un délicieux roman.
"GLORIA"
ATTRACTION SPECIALE
JEUDI, VENDREDI, SAMEDI
Mlle Odette Darthys de l'Opéra Comique

IMPERIAL
COMMENCANT AUJOURD'HUI
pour 3 jours
CINQ GRANDS COMEDIENS DANS UN FILM DE PREMIER PLAN
"LE PETIT ECART"

—avec—
Jeanne BOITEL et Lucien BAROUX
SI vous avez perdu à la Bourse, vous avez mal à l'estomac, vous souffrez de la crise, allez voir "LE PETIT ECART" et vous tuerez votre cafard.

CAPITOL

George Raft et Constance Cummings, dans "Night after Night", au Capitol demain et samedi avec le film Paramount Français "Monsieur Albert".

VICTORIA
Aujourd'hui
Anny Ondra dans
"UNE NUIT AU PARADIS"
Comédie Musicale
Aussi "HIGH SPEED"

CARTIER
Dernière représentation aujourd'hui
Claudette COLBERT et Olive BROOK dans
'THE MAN FROM YESTERDAY'
aussi
"NO GREATER LOVE"

FRANCAIS
JEUDI, VENDREDI, SAMEDI
Laura Laplante dans
"COLONELS LADY"
aussi
Alice White et Aileen Pringle dans
"MURDER AT MIDNIGHT"
Matinée: 10c - Soirées 15c

PRINCESS
AUJOURD'HUI
"UNASHAMED"
avec
Lewis Stone - Helen Twelvetrees
"LIGHTNING WARRIOR"
avec RIN TIN TIN
COMEDIE MUSICALE
Choeur de Jolies Filles
Levi, Tizoune Jr, Jack Fogarty & Cie
Amateurs : VENDREDI SOIR

Val Racin c

Va-et-vient

M. A. Breault, Mme Wilfrid Turcotte, M. et Mme Georges Breault et leur fils, de Compton, en visite chez leurs nombreux parents.

—M. Hercule Breault et Mlle Thérèse Breault, inst., de passage à Scotstown à l'occasion des funérailles de Mme Laurent Breault.

Naissance

M. et Mme Théodore Boisclair font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-France-Bernard. Parrain et marraine M. et Mme Ernest Boisclair, oncle et tante de l'enfant.

Les Magasins Guy Inc. Stores

Oranges Sunkist Bonne Grosseur .25
Pamplemousses 6 pour .21
Oignon Rouge 10 pour .25
Laitue Pommée 3 pour .25
Beaux CHOUX-Fleurs blancs .15 et .20
Pommes 'Granates' ch. .05

POMMES
McIntosh dz .29
FAMEUSES Véritables St-Hilaire
No 1 dz .23
Assorties de grosseurs La mesure .25
Pommes de Table Tendres et juteuses
No 1 la dz .15
Le panier de 6 pintes .19
Pommes pour cuire 10 lbs .29
Coeurs de Céleri, très beaux 2 pour .25
Raisin "Empereur" la lb .10

BEURRE Le Meilleur .23
OEUFS Entrepôt Premiers 3 dz .85
Entrepôt Seconds 3 dz .69
SAINDOUX PUR Pqt. 1 lb .11
BACON tranché pour le déjeuner la livre .17

JAMBON FESSE Frais fumé de 10 à 12 lbs lb .12

PEANUTS SALEES ESPAGNOLES Sac Cellophane 1 livre .15
PEANUTS, FRAICHES ROTIES 3 lbs .25
SAVON "PEARL" en Flocons 2 Gros paquets .35
SAVON "Barsalou" en Flocons 2 lbs .15
BISCUITS "Joliette" Savs à la soie et au Sucre à la Crème lb .10
BISCUITS "Hethrington" COCO SNAP Gingembre lb .14 2 lbs .25
ANANAS PELICAN Boite 1½ s. .10

Pruneaux Secs Bonne Grosseur 2 lbs .19
Tire Ste-Catherine 3 lbs .25
Vente Spéciale de PRODUITS CLARK
Fèves au Lard boîte 16 oz net. .05
grosse bte 36 oz net .10
Spaghetti au fromage avec sauce aux tomates Un mets délicieux, tout prêt à être servi Boîte Medium .09
SOUPES "Clark" Au Poulet et Légumes .09 Aux tomates 2 btes .15
Sirop d'Erable très beau la chopine .25

THE SALADA
Universellement Recommandé
Vert ou Noir Paquet 1 livre .45

Grands Spéciaux de Boeuf
Remarquez que nous ne vendons que du bœuf de qualité de choix, du beau et bon bœuf tendre de l'Ouest, inspecté par le Gouvernement.
Steak de Ronde (Tranche Complète) .13
ROASTBEEF De Côte lb .12
" " (désossé et roulé) .15
Steak ou Rôti de Haut de Côte lb .08
SURLONGE Steak ou Rôti lb .17
Partie de Filet Steak ou Rôti (Porterhouse) lb .21
Jeune AGNEAU Frais tué DEVANT .08
COTELETTES 2 lbs .25
LARD FRAIS Dans le Filet ou la Cote lb .10
COTELETTES Trimées 2 lbs .25
SAUCISSE Pur Lard Bte 1 lb 2 lbs .35
POULES - POULETS - LIEVRES
Pas besoin de courir le hazard des marchés, nous avons ce qu'il y a de meilleur A TRES BAS PRIX
De plus, sur demande, nous les vidons et les préparons.

POISSON FRAIS
Eperlan 6 lbs .25
Filets frais 2 lbs .25
Haddock lb .07
Avelines 2 lbs .25
Chocolat au lait Swiss Buds lb .15
Bonbons 'Pascall' Fruit Drop. Sac cellophane ½ lb .10
Biscuits Belges Assortis Pqt 1 lb .25

SAVON "Comfort" 10 Mcs pour .35

Saumon	Hareng	Bovril	CACAO	CIRE	Lessive	Empois	Poudre	Nettoyeur	Confitures aux Cerises	Confitures aux Pêches
Clover Leaf Boîte 1 s. .33	Connors avec sauce aux tomates 2 boites .25	Le breuvage nourrissant et délicieux bouteille cordiale 16 oz .99	"RENO" boîte ½ lb .19	à Plancher 'Hawes' Boîte 16 oz .43	Gillett (Pas de livraison) 2 boites .23	'Canada' à la livre .09	à laver "RINSO" Gros Paquet .23	BIG FIVE la Boîte .05	(sans noyaux) Jarre 40 oz .29	Jarre 40 oz .29

Propos féminins

Les voilettes donnent une apparence plus habillée aux petits coiffants de feutre ou de velours.

LA MODE POUR LE PETIT MONDE

La mode, qui règne pour les grands influence toujours plus ou moins celle des petits. Aussi, cette année, pouvons-nous admirer sur les mignons mannequins destinés à faire valoir les nouvelles créations enfantines, des robes dont la ligne est tout à fait inspirée de celle des toilettes maternelles.

Cela, naturellement, en plus délicat, en plus mignon, en plus réduit, avec des transitions moins brusques qui feraient croire à toute première vue que la ligne n'a point changé, alors qu'en réalité elle est modifiée en bien des points.

Comme pour les mamans, le corsage est devenu plat, ajusté, parfois fermé derrière ; la taille est remontée et l'encolure moins échancrée.

La jupe, à l'inverse de la taille, s'est allongée, faite le plus souvent de panneaux plats légèrement amincis vers le haut, ou unis avec gros pli rond devant. Moins de jupes entièrement plissées, les plis se disposant en panneaux qui vont en alternant avec des platitudes. Elles se montent à la taille sans le concours de l'empiècement,ou bien forment un petit corselet faisant blouser le corsage.

Toutes ces idées, ne les trouvons-nous pas déjà exprimées alors qu'il s'agit de la mode des grands ? Et revenons au corsage. Sur lui aussi, c'est le triomphe des détails; empiècements de toutes formes, courts boléros libres ou incrustés, berthes, petits collets, empiècements kimono coupés d'une seule pièce avec la manche, manches ballon, mancherons manches blouse, raglan, etc.

N'oublions pas, dans cette énumération des coquetteries réservées à la façon des corsages nouveaux, l'apport très large que fournit la guimpe dans leur préparation.

La guimpe occupe, dans le corsage, une place plus ou moins importante. Elle peut se borner à apparaître tout juste en haut de l'échancré du corsage, ou bien elle peut former le corsage tout entier, arrêtée assez haut à la taille par le corselet remontant de la jupe.

On fait actuellement nombre de petits corsages inspirés de la mode Directoire, c'est-à-dire croisés par une double rangée de boutons, avec grands revers pointus atteignant la ligne de l'épaule.

Les boutons apportent, ainsi que pour les toilettes des aînées, une charmante fantaisie dans le façonné des toilettes juvéniles, à condition que l'on n'abuse point de cette garniture facile qui deviendrait alors lourde et de mauvais goût.

Et voici encore — à la grande joie des mamans — que la mode manifeste son caprice dans la composition des parures de nos petits par les mélanges des coloris et des tissus de diverses sortes. Que de merveilleuses ressources ces combinaisons de tissus, de coloris, de motifs, n'offrent-elles pas aux mamans, alors qu'il s'agit de transformer une toilette, de l'allonger, de l'élargir, de la réparer? Combinaisons qui ne sentent point le raccommodage, puisqu'elles sont l'essence même de la mode actuelle.

Les travaux au tricot tiennent aussi une place, et une place honorable, dans la préparation des nouveautés. On fait des guimpes en laine tricotée à rayures ou reproduisant les points à jour que la mode a remis en faveur. Et ce n'est pas là une des moindres joies des mamans que celle de conserver leurs heures de loisir à tricoter ces gentilles guimpes aux coloris vivaces qui égayeront la robe sombre de leurs mignonnes, ou les coquets boléros, ou les paletots courts qui les défendent du froid. N'est-ce point ce mode du tricot fait à la main qui nous vaut la vogue des gros jerseys de laine que nos petites portent pour leurs robes courantes et dont le travail, régulièrement fait à la machine, rappelle celui du tricot à la main ?

Voici pour les autres lainages, ceux que nos enfants préfèrent: diagonale, canevas, étamine, bure, tweed, marocain et crépon de laine.

Ajoutez à ces tissus solides et chauds, la coquetterie des velours coton unis ou côtelés; il en est de lavables, très pratiques, que les mamans adoptent volontiers.

Les robes habillées sont en velours de soie, en crêpe de Chine, en crêpe satin, en marocain, en georgette, en taffetas. A propos de ces robes, remarquons la réapparition des fronces, des nids d'abeilles, des petits plis, des points lingerie, des volants, des nœuds; des comètes, de tous ces délicats détails de la couture qui donnent au costume une grâce tout à fait recherchée.

Suivant encore, en cette matière, l'exemple qui nous est donné par les grands, la dentelle en jeu dans le décor des costumes juvéniles. La voici, sous la forme de valenciennes, ruchant le bord des cols, des volants des plis, et la voici, représentée par de l'irlande cirée composant des guimpes, des collets, des berthes.

C'est sur les robes mignonnes en velours de soie que l'irlande nous apparaît surtout agréable et nous fait souvent des toilettes de style des enfants d'autrefois, avec cette dissemblance, cependant, qu'à ces époques le venise remplaçait l'irlande, et que le velours, avait des raideurs que le nôtre ignore aujourd'hui. Que dire de la souplesse du velours actuel, alors que nous pouvons maintenant le travailler de fronces, de nervures, de petits plis tout aussi aisément que le plus simple des satins ?

LEUR LINGERIE

Elle ne participe que de très loin à la fantaisie de celle des mamans. Pour leur trousseau, on emploie surtout du blanc et de la percale, du linon et de la batiste. Le feston, les jours, quelquefois une courte valenciennes, décorent chemise, pantalon, chemise de nuit. Les chemises sont décolletées à l'Empire, avec étroites bretelles, et forment combinaison, ou bien elles s'accompagnent d'un pantalon court froncé à la taille par un caoutchouc. Les chemises de nuit sont longues, avec mancherons ou manches longues.

La petite robe de dessous, en toile de soie, a le corsage plat et la jupe montée très haut à la taille par une ceinture ou un jour.

A propos de petites robes d'intérieur destinées au matin,à lever, voici le pyjama que l'on fait en flanelle unie, rayée ou à motifs, soit avec corsage et ceinture, soit avec une petite veste indépendante qu'un ruban noue à la taille.

NOS MAMANS AU MATIN

Pour habiller leurs enfants, leur consacrer les premières heures de la journée, les mamans aiment à se vêtir correctement et d'une façon élégante. Cette année les voit surtout parées de robes d'intérieur en velours anglais ou de peignoirs en crêpe de laine, tissus plus solides et moins fragiles que la soie très portée ces dernières années. Voici un charmant modèle de robe d'intérieur en velours anglais bien vif, croisant de côté par des boutons rouges. A l'encolure, une écharpe de velours bleu vif venant se boutonner par un bouton rouge. En voici un autre en crêpe de laine banane, décoré d'un grand col châle en dentelle ocre qu'encadre, au bord, un ruban cuivre venant se nouer au croisé de la robe de côté.

LES BLOUSES

Dans cette catégorie des robes de maison, ne convient-il pas de faire entrer aussi la coquetterie si jeune des blouses, de ces petits corsages souples qui, portés avec la plus modestes jupe, donnent instantanément à la toilette une grâce délicate recherchée? A propos des blouses nouvelles destinées à la saison, voici la chemisette de lainage que l'on veut souple et fine et joliment ornée. Les blouses plus riches en soie, en velours en panne, en georgette, en crêpe royal, servent dans des occasions plus exceptionnelles et se parent plus que les blouses de lainage. Grand succès pour les petits plis, les nervures, les fronces, les nids d'abeilles, les piquires, les incrustés et les découpées. Enormément d'empiècements, de col' lets courts, de mignons boléros ajustés ; énormément aussi d'écharpes, de nœuds et de bouton. La taille est le plus souvent marquée par une ceinture qui la trace assez haut ou bien par un corselet suissesse qui, faisant corps avec la jupe, remonte la taille presque au ras de la poitrine. Pour une maîtresse de maison très occupée et obligée de s'habiller simplement et rapidement, les blouses sont de précieux adjuvants de coquetterie.

LE RHUME PASSE PAR 3 PHASES !

Et il est bien plus facile à soulager à la première qu'à la seconde ou troisième !

Le rhume passe ordinairement par trois phases — la Phase Sèche, les premières 24 heures; la Phase de Sécrétion Aqueuse, de 1 à 3 jours; et la Phase de Sécrétion Muqueuse. Le soulagement est deux fois plus facile à la première phase.

Pour vous soulager promptement prenez la Bromo Quinine Laxative de Grove immédiatement en attrapant le rhume. Ce traitement jugulera ordinairement le rhume du soir au lendemain matin et empêchera ainsi l'infection de se propager dans votre organisme.

La Bromo Quinine Laxative de Grove est efficace parce qu'elle donne les quatre effets nécessaires. Elle dégage les intestins. Tue les germes du rhume et la fièvre dans l'organisme. Soulage le mal de tête et la sensation de grippe. Tonifie l'organisme tout entier et le fortifie contre toute attaque ultérieure.

La Bromo Quinine Laxative de Grove est absolument inoffensive à prendre. Elle ne contient aucun narcotique et ne produit pas de mauvais effets par la suite. Elle est regardée par tout l'univers comme la tablette par excellence contre le rhume. S'offre en boîte commode format de poche, enveloppée de cellophane. En vente dans toutes les pharmacies d'Amérique. Faites-en votre premier secours dans tous les cas de rhumes et de grippe. N'acceptez rien à sa place.

"Cesse de frotter ton linge, ma soeur", lui dis-je!

Sers-toi du Chipso -- rien de pareil pour le linge

Je l'AVOUE, j'étais FATIGUEE de voir ma sœur faire la MARTYRE la journée de lessive. Quoi, elle USAIT son beau linge à le FROTTER avec du RUDE savon jaune!

* * *

"Berthe", lui dis-je, "SERS-toi du CHIPSO, je t'en prie — il va t'EXEMPTER toute sorte de FROTTAGE! La SALETE se DISSOUT en le disant dans l'abondante savonnure du CHIPSO. Tes lavages sortiront BRILLANTS comme NEIGE du rinçage. Dans le CHIPSO rien de fort pour RUINER les MAINS et AFFAIBLIR le bon LINGE."

* * *

Le PEU qu'on dépense pour avoir le CHIPSO est un vrai BON PLACEMENT. Le CHIPSO fait DURER tout le linge PLUS LONGTEMPS.

QUOI DE NEUF ?

Des fantaisies confectionnées avec la broche de métal entourée de chenille dont ces messieurs se servent pour nettoyer leurs pipes. A l'aide de petits outils, on en fabrique de petits objets dans le genre du petit chien, illustré plus haut et qui sert d'appui aux noms des invités dans la salle à manger.

Moins de blé

Ottawa, 16. (Trad. de l'A. P.) — Les agriculteurs canadiens ont semé 12,000 acres de moins de blé d'automne cette année qu'il y a un an, annonce l'Office fédéral de la statistique aujourd'hui.

DOULEURS DANS LES MUSCLES---RHUMATISME

CHASSEZ-les à l'aide d'un **"contre-irritant"**. Lumbago musculaire, sensibilité et raideur — le cèdent généralement au bon vieux Musterole. Les docteurs l'appellent un **"contre-irritant"** parce que son action réchauffante pénètre et stimule la circulation du sang et qu'elle aide à chasser l'infection et la douleur. Il agit et n'est pas simplement un baume. Ne vous contentez pas d'une seule application. Appliquez de cet onguent calmant, rafraîchissant et soulageant généreusement sur la partie affectée **une fois l'heure durant cinq heures.** Employé par des millions depuis 20 ans. Recommandé par nombre de médecins et de gardes-malades. Chez tous les pharmaciens.

MUSTEROLE
BETTER THAN A MUSTARD PLASTER

MIEUX QU'UNE MOUCHE DE MOUTARDE

Le chandail de Jacques a 2 ans!

La savonnure tiède du Chipso rajeunit les lainages!

J'aime mieux avoir un VRAI GARS qu'un "COLAS-FILLETTE"! Lorsque Jacques salit ses CHANDAILS NOIRS comme corbeau je ne dis pas un MOT!

* * *

Je sais que je peux me FIER au CHIPSO pour laver en TOUTE SURETE même les LAINAGES. Le CHIPSO fouaille la CRASSE en RIEN de TEMPS — sans faire TAPER ni FOULER la LAINE. Les CHANDAILS restent SOUPLES!

* * *

Les VETEMENTS COUTENT de l'ARGENT. C'est fou de la RUINER avec des SAVONS FORTS ou des FROTTAGES à tout BRISSER! Servez-vous du CHIPSO pour les faire DURER PLUS LONGTEMPS

* * *

Sans compter que le CHIPSO est fait ici même au CANADA!

Amicale : Couvent Ste-Marie

La réunion de l'Amicale du Couvent Ste-Marie, 60 rue St-Augustin, aura lieu dimanche, le 20 novembre, à 2 hres. Il y aura conférence par M. l'abbé L. Hudon, aumônier du district de Québec des A.F.A.C.C., programme musical par les anciennes et les élèves actuelles et bénédiction du Saint-Sacrement. Toutes les anciennes sont cordialement invitées.

Matane

Vie sociale

Mlle Luce Thibault, G. M., a passé quelques jours en visite chez Mlles Aline et Christianne Gagnon.

Mlle A. Ouellet a passé quelque temps en visite chez M. et Mme Armand Ouellet.

M. Georges Dion, inspecteur de la Banque Canadienne Nationale, a passé quelques jours dans notre ville.

M. Johnny Desrosiers est parti ces jours derniers pour la Côte Nord.

M. Henri Thibault, voyageur de commmrece, était de passage dans notre ville dernièrement.

M. et Mme Honoré Lévesque sont revenus d'un voyage à Québec et Montréal.

M. et Mme Armand Bérubé, Mlle Luce Lévesque, sont revenus d'un voyage à Québec.

Partie de bridge

Mardi le 18, Mlles Aline Christianne et Yvonne Gagnon recevaient à une partie de bridge, à l'occasion du passage d eMlle Rose Belley, G. M. et de Mlle Luce Thibault, G. M. Les invités étaient : M. et Mme G.-H. Roy, Mlle Rose Belley, Mlle Luce Thibault, Mlle A. Ouellet, de la Rivière du Loup, Mlles Ida et Véronique Fradette, MM. Raoul Fafard, avocat, Gonzague Champoux, avocat, Chs-Alphonse Beaulieu, avocat, Laval Emond, I. F., Rodrigue Côté, notaire, Henri Thibault, Edwin Rioux. Les prix furent gagnés par Mlles Luce Thibault, A. Ouellet, Chs-A. Beaulieu.

Feu Madame R. Lachance

Ste-Justine, Dorchester.—La mort vient de ravir à l'affection des siens, Mme Rosaire Lachance (née Alfréda Rouillard), décédée lundi le 7, à l'âge de 26 ans. Cette ancienne paroissienne ne demeurait à Lewiston, Maine, que depuis environ deux ans. La famille Rouillard encore tout au souvenir de la grande perte du père, il y a à peine quatre ans, se voit de nouveau plongée dans le grand deuil par la perte de cette mère bien-aimée a succombé après trois jours de maladie. Elle est morte à l'hôpital de Lewiston. Sa dépouille fut transportée par l'ambulance ici à Ste-Justine chez Mme veuve Léon Rouillard, mère de la défunte.

La regrettée disparue laisse pour pleurer sa perte outre son époux, sa mère, deux sœurs Eugénie et Mme A. Pouliot (Délia), de Lewiston; trois frères Gaudias, Ernest et Josaphat. Les funérailles ont eu lieu vendredi le 11, à 9 heures a.m., au milieu d'une foule immense de parents de dignitaires et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le curé J.-A. Kirouac, V.F., qui chanta le service. L'église avait revêtu pour la circonstance ses plus riches tentures de deuil.

Le cortège funèbre était conduit par M. Nérée Lessard. M. Odilon Cassidy dirigeait le cortège. La croix était portée par M. Arthur Aubé. Portaient le cercueil MM. Vénérand Vachon, Arthur Carrier, Antonio Carrier, Léo Côté, Napoléon Lacroix et Joseph Royer.

Suivaient le cercueil, les beaux-frères et belles-sœurs de la défunte: M. et Mme Alfredo Roy, de Daaquam; M. Antonio Fouliot, sa grand'mère, Mme C. Rouillard, de Ste-Germaine; MM. et Mmes François Carrier, Joseph Carrier et beaucoup d'autres parents dont nous ne connaissons pas les noms et une foule nombreuse d'amis.

Un grand nombre d'offrandes de messes, bouquets spirituels et sympathies furent déposés sur la tombe de la défunte.

Le "Soleil" offre aussi ses plus sincères sympathies à la famille en deuil.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCÉES
Comparez et choisissez.

FARINE PURITY
encore toujours la meilleure pour le pain

"Essaye cela je t'en prie!"

Lavés au Chipso, même les bas de soie durent plus longtemps

J'ai honte de COMPTER l'ARGENT que j'ai dépensé pour avoir des BAS de CHIFFON qui font des échelles après avoir été portés quelques fois seulement!

* * *

Mon AMIE me dit un jour: "Béatrice, je n'aime guère à INTERVENIR, mais je PENSE que tes BAS de SOIE FINE fourniraient une MEILLEURE DUREE si tu te servais du CHIPSO! Cette DOUCE savonnure du CHIPSO PROTEGE les FILS délicats. MES bas durent des SEMAINES PLUS LONGTEMPS que les tiens!"

* * *

Je suis FIERE qu'elle m'ait ainsi parlé! MAINTENANT mes bas DURENT eux aussi! Et la GROSSE BOITE de CHIPSO me coûte MOINS CHER que la plupart des SAVONS ORDINAIRES!

Encore une autre tasse?—5 si vous le voulez—si c'est du café

DATE

Prenez-en une autre tasse—il est excellent pour vous! La science nous apprend que le café, pourvu qu'il soit FRAIS, est un stimulant hygiénique pour l'homme ou la femme ordinaire—même 5 tasses par jour. Avec le Café Daté Chase & Sanborn vous savez à quoi vous en tenir quant à la fraicheur.

AUTORITE SCIENTIFIQUE

Nos connaissances scientifiques actuelles permettent d'établir le fait que l'homme ou la femme ordinaire possède une "tolérance" de 5 tasses de café par jour et que cette quantité est un excellent stimulant. "Tolérance" signifie la propriété que possède l'organisme de recevoir, d'utiliser et de jouir d'une chose sans le moindre effet préjudiciable. Mais il faut que le café soit frais! L'usage constant de café *éventé* nuit à la digestion.

5 tasses de café par jour si le coeur vous en dit.

Est-ce que cela ne plairait pas à tous les amateurs de café?

C'est pourtant leur privilège! De récentes découvertes scientifiques *prouvent* que l'homme ou la femme ordinaire possède une "tolérance" de 5 tasses de café par jour—peut boire cette quantité sans aucun préjudice.

Mais il faut que le café soit FRAIS!

Tout café renferme une huile délicate. C'est quand cette huile rancit dans le café *éventé*, que celui-ci nuit à la digestion et cause souvent des maux de tête et de l'insomnie.

C'est pourquoi Chase & Sanborn vous donnent maintenant le café *Daté*, un café qui est livré aux épiciers directement des torréfacteurs par une organisation de camions rapides.

Présenté en boîtes d'une demi et d'une livre, avec la date de la livraison imprimée distinctement sur chaque boîte.

Aucune boîte n'est gardée en magasin plus de 10 jours.

Si vous désirez en boire 5 tasses par jour—faites-le. Vous savez que le Café Chase & Sanborn est frais, car il est *Daté!*

LA DATE garantit une fraicheur savoureuse

Très peu de gens ne peuvent supporter le café. Au contraire, la "tolérance de café" de la plupart d'entre nous est de 5 tasses par jour

Torréfié et mis en boîtes au Canada

Economisez sur les chemises d'hommes

Des chemises qui rétrécissent au point de n'être plus portables, c'est de l'argent absolument gaspillé.

Economisez en exigeant des chemises et pyjamas Arrow, rétrécis au procédé "Sanforized". Le "Sanforizing", invention brevetée par Arrow, est un procédé qui élimine tout rétrécissement. "On vous donnera une chemise neuve si jamais une Arrow Sanforized-Shrunk vient à rétrécir. Voyez les nouveaux styles, couleurs et patrons chez votre marchand.

ARROW

CHEMISES ET PYJAMAS
RETRECIS — "SANFORIZED"
FABRICATION CANADIENNE

Funérailles de M. David Giroux

Beauport. —(D. N. C.) — Dans la nuit du 8 octobre dernier s'éteignait paisiblement entouré des membres de sa famille, muni des consolations de notre sainte religion, et après une maladie d'une quinzaine de jours seulement, sieur David Giroux, âgé de 83 ans et deux mois, employé civil depuis près d'un demi-siècle (45 ans).

Les funérailles ont eu lieu à Beauport, le 10 courant, au milieu d'un imposant concours de parents et d'amis et confrères.

M. Louis de G. Giroux portait la croix et le deuil était conduit par ses fils, Lorenzo, gérant de la Banque Provinciale de Bathurst, N. B.; Alexandre, de Québec, accompagné de son fils Jean-Paul. Portaient la dépouille mortelle : MM. Adélard Carmichael, P.-J. Mailloux, David Mailloux, Eugène Boutet, Elzéar Parent et Jos. Dubeau.

Venait ensuite M. l'abbé Alphonse Marcoux, petit-fils, vicaire à St-Ludger, de la Rivière-du-Loup; Edmond Giroux, son frère, ex-maire de Beauport et ex-préfet du cté de Québec; son beau-frère, Monsieur Gaudiase Massé; ses gendres, MM. Jules Marcoux et Alphonse Laberge; ses petits-fils: Philippe Marcoux, Chs-Aug. Marcoux, Jean-C. Giroux, Ray. Giroux; ses neveux:: Raoul Giroux, T.-. Giroux, Henri-T. Bélanger, Léo Bédard.

On remarquait dans le cortège funèbre : MM. le maire A. Chrétien, J.-A. Prevost, avocat; J.-X. Mercier, notaire; Henri Delâge, N.P.; A. Beauchesne, N.P.; MM. les Dr A .Marcoux et P. Lortie, MM. Edmond Bélanger, entrepreneur, Nap. Ouellet et E.-C. Louis Carmichael, Pierre Lortie, Ernest Drolet, avocat; Paul Lortie, Léonidas Lortie, Gaudias Cambray, Alfred Cambray, avocat, Cap-de-la-Madeleine; Roland Bélanger, Geo. Guillot, J.-E. Robitaille, D.-D. Blouin, de St-Louis de Courville, J. Lemelin, Geo. Robert, Wilbrod Robert, A. Vallée, L.-A. Dusault, Geo. Boutet, Alex. Boutet, A. Gilbert, A. Dorion, A.-M. Filteau, Lucien Therrien, Paul Fontaine, Emile Robert, Alex. Robert, Donat Parent, Roland Tanguay, Léo Tanguay, Xavier Rainville, Alfred Giroux, J.-A. Dion, J.-O. Fontaine, Philippe Giroux, Lucien Giroux, Henri Bélanger, Octave Lortie, Red. Paquet, Joseph Parent, Félix Ouellet, Gaud. Bélanger, Léopold Rainville, Paul Rainville, Eugène Parent, Gaudiose Parent, Henri Moisan, J.-B. Deschamp, Yves Mercier, Léon Langevin, Raymond Parent, Alex. Pouliot, Wilfrid Dubeau, Sylvère Bélanger, G. LaRoche, Léon Lindsay, Freddy Bélanger, Cyrille Bélanger, Roland Robert, Arthur Ferland, Philéas Langevin et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent.

La levée du corps fut faite par M. le curé Galarneau et le service fut chanté par son petit-fils, M. l'abbé Marcoux, assisté de MM. les vicaires de Beauport, Ls de G. Paquet et L. Villeneuve.

Assistaient au choeur, MM. I. Galarneau, curé de Beauport, Adélard Chouinard, curé de la Durantaye, et M. l'abbé Crépin, professeur au Séminaire de Québec.

Malgré le grand nombre de bouquets spirituels, de messes et prières, déposés près de la dépouille mortelle, les regrets apportés à la disparition de cet octagénaire, semblent s'être concretisé surtout par l'afflux des présences au cortège funèbre, car le corbillard contenant les restes mortels, était rendu à la porte de l'église que les derniers assistants en rangées de quatre par quatre quittaient à peine la maison.

A la famille si profondément affligée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Trois-Rivières

Funérailles

Les funérailles de Joseph-Marie Rochette, employé des douanes et vétéran de la Grande Guerre, ont eu lieu à la cathédrale. La levée du corps fut faite par le R. P. Roger, O.F.M., et le service fut chanté par M. l'abbé F.-X. St-Arnaud, assisté de MM. les abbés A. Milot et J.-B. Carignan comme diacre et sous-diacre.Les porteurs étaient six vétérans. Au nombre de ceux présents, on remarquait MM. Albert, Urbain et Richard Lessard, Lucien Lessard, N.P., MM. et Mmes J.-A. Gigère, de Louiseville; F.-X. Forest, Adélard Taillon, Mme F. Mathieu, Mme J. Brûlé, M. et Mme O. Clément, de Montréal; Mme Nap. Lessard, de Maskinongé; M. et Mme Nap. Remillar, de Montréal; M. Emile Dion, Mme Pierre Rochette, M. Damase Rochette, de Reberval; MM. Willie Moreau, Robert Moreau, Charles Clément, N.-E. Clément, P.-A. Marcotte, Mlles Marguerite et Marie-Ange Forest, MM. L.-O. Trottier, L.-G. Jourdain, Louis Badeaux, J.-O. Hénault, J.-B. Badeaux, Dr J.-C. Gélinas, J.-E. Dessureault, Henri Nobert, Edmond Cloutier, Joseph Garlépy, Wilfrid Tourigny, J.-R. Duval, Raoul Pellerin, etc.

Propos féminins

DEMAIN, DES L'AUBE...

Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne,
Je partirai. Vois-tu, je sais que tu m'attends
J'irai par la forêt, j'irai par la montagne.
Je ne puis demeurer loin de toi plus longtemps.

Je marcherai les yeux fixés sur mes pensées,
Sans rien voir au dehors, sans entendre aucun bruit,
Seul, inconnu, le dos courbé, les mains croisées,
Triste, et le jour pour moi sera comme la nuit.

Je ne regarderai ni l'or du soir qui tombe,
Ni les voiles au loin descendant vers Harfleur,
Et, quand j'arriverai, je mettrai sur sa tombe
Un bouquet de houx vert et de bruyère en fleur.

Victor Hugo.

UNE INTRIGUE DE M. LE CARDINAL

Conte historique (1640)

Or, ce jour-là, M. le cardinal, en le grand bureau où rayonnait sa robe rouge, s'entretenait avec un visiteur. Celui-ci était un homme assez grand et assez plein; l'air fort simple et fort commun, au reste peu soucieux de son extérieur. Il avait le visage assez agréable, un grand nez, la bouche belle, les yeux pleins de feu, la physionomie vive, des traits fort marqués et propres à être transmis à la postérité dans une médaille ou dans un buste. De fait, ils le furent, et bien des fois, car c'est messire Corneille que nous présentons ici.

Done, Son Eminence s'informait:

—Que désire le trionplateur de **Cinna** ?

Le poète s'inclina et répondit avec cette prononciation point tout à fait nette qui était sienne:

—Je voulais voir Votre Eminence sur un point qui me cause grand souci.

—Quel donc ?

—La prier qu'Elle veuille bien me faire payer par M. de Montoron le quartier échu de ma pension pour que je puisse faire un court voyage en Normandie.

—Ah bah ! s'étonna le cardinal en caressant sur ses genoux un petit chat qu'il avait tiré d'une corbeille, le regret de votre Rouen natal vous point-il si fort ?

—Monseigneur, c'est aux Andelys que je souhaiterais de me rendre, s'il vous agrée.

Le ma tre du royaume fronça du sourcil:

—L'air des Andelys ne vaut rien à qui prétend m'être fidèle, monsieur.

M. de Richelieu posait la main sur des papiers:

—Voici les récents rapports de police, transmis par les soins du père Joseph. J'y ai vu que ma tragédie **Mirame,** jouée aux Andelys par une troupe de comédiens, n'y reçut qu'un fort méchant accueil. La cabale était menée par le lieutenant général en la ville, M. de Lampérière lui-même.

—M. de Lampérière !... répéta le poète tout pâlissant.

Son trouble n'échappa point au cardinal qui demanda, la défiance en éveil :

—Que vous fait donc ce nom, mon maitre ?

—Ainsi s'appelle le père de celle qui depuis longtemps hante mes rêves. Elle m'aime aussi, et je comptais aller demander pour sa main, puisque la faveur de Votre Eminence a fait connaître honorablement celui qui n'était qu'un pauvre rimeur.

Pensif, l'auteur de **Mirame** considérait celui du **Cid.** Ce dernier soutint l'éclat du regard de Son Eminence avec la mine d'un bonnêt homme fort inquiet. Ne sais tro comme eût fini l'aventure si la portière, s'agitant, n'eût livré passage à la robe grise du père Joseph. Alors M. le cardinal ordonna :

—Monsieur Corneille, ne ramasserez-vous pas ce chaton, qui vient de glisser au tapis ? Là... Merci. Veuillez nous laisser maintenant. Nous reparlerons de votre affaire un de ces jours, il n'importe quel, car vous restez à Paris.

Sur cette décision, le poète sortit.

— o —

Une semaine avait passé. Son Eminence qui ce matin-là, montrait une humeur à souhait, dit tout à trac :

—Messire Corneille, je vous ai fait mander pour connaître votre avis sur une pièce que j'entends terminer tout à l'heure, en votre présence.

—Je suis aux ordres de Monseigneur.

—Fort bien. Seyez-vous en cette place, près de la fenêtre ; les acteurs vont entrer ; mais...

Levant un doigt, le cardinal poursuivit avec un sourire :

Prête, sans me troubler l'oreille à mes discours :
D'aucun bruit, d'aucun mot, n'en interromps le cours

L'instant d'après, un garde faisait entrer M. de Lampérière et sa fille Marie. Celle-ci reconnut son ami, mais n'osa lui sourire : un bien n'était jamais pur en ce monde, le cardinal la guettait. Son Eminence, tout de go, dit au lieutenant général, d'une voix bien dure :

—Savez-vous, monsieur, que vous avez mérité la hache ?

—Moi, Eminence ? se récria ce gentilhomme fort émotionné ; et pour quel crime ?

—Vous avez mal parlé de la poésie et des poètes à propos d'une certaine **Mirame,** qui fut jouée aux Andelys.

—Il est vrai, monseigneur, dit l'officier; c'est là une pauvre pièce et je l'ai dit. Mais je ne sache pas...

—Je suis l'auteur de **Mirame** : interrompit le cardinal d'un ton glacé.

En son coin, M. Corneille, écoutant ceci, pâlit comme une cire. Le gentilhomme demeurait assommé. On n'entendait, dans le silence, que les sanglots de Marie pleurant à petit bruit. Enfin Son Eminence, qui riait en sa barbe, leva les mains :

—Un poète de mes amis nous a fait connaître la clémence d'Auguste, vous pourrez goûter celle de Richelieu. Apportez-moi d'ici à une heure une pièce de vers de votre composition, et je vous ferai grâce.

M. Corneille, voyant ces paroles, respira mieux : il connut que la malice du cardinal était une des causes secondes dont Dieu se sert pour semer parfois du bonheur sur la terre et que Son Eminence s'était vengée à faire le sien. M. de Lampérière, d'esprit moins délié, pensait défaillir; cependant il tit ferme :

—Monseigneur peut faire dresser l'échafaud, déclara-t-il non sans noblesse, car je suis incapable de réaliser son désir.

—Je puis faire une concession pour les beaux yeux de cette enfant : il me faut ces vers, mais quelqu'un de vos proches peut les écrire, déclara le cardinal.

—Hélas ! monseigneur, ma fille n'est pas que je sache, plus douée que moi en poésie.

—Alors, suggéra le cardinal, faites-vous suppléer par quelque poète de votre famille, un gendre par exemple. Tenez, j'ai un candidat sous la main.

Il fit un signe ; M. Corneille s'avança vers Marie, qui balançait à lui tendre les doigts, dans l'émoi dont elle était encore toute secouée, Il fallut que M. le cardinal lui-même joignit les mains du poète et de la jeune fille, cependant qu'il concluait:

—Hé bien! maître Pierre, voilà-t-il pas un dénouement qui lève la paille et tout aussi heureux que celui de votre Cinna ?

Jean MAUCLERE.

PETITS CONSEILS

LES CORNES DE BUFFLE EN JARDINIERE

Avec des cornes de buffle que l'on fait creuser, et que l'on place sur un support, on compose pour la table de gentilles jardinières. Si vous avez par hasard un objet de ce genre, vous le pourrez utilisier ainsi, car c'est la mode.

LES FRUITS DE VERRE SOUFFLE

Dans les compotiers, sur le napperon de dentelle, posez des fruits de verre soufflé aux coloris vifs, c'est très décoratif, et l'ensemble donne de la gaité à la salle à manger qui est toujours un peu sévère.

L'ELEGANT SERVICE A HORS-D'OEUVRE

Sur un plat de verre noir, vous disposerez, en composant avec eux un joli dessin, de petits plats de tons vifs en forme de feuilles. C'est au creux de ces petits plats que vous placerez vos différents hors-d'oeuvre. Vous serez ravies de l'ensemble ainsi obtenu.

LE SERVICE DE BUREAU EN RAPHIA

Il ne vous sera pas difficile de recouvrir de raphia le sous-main, le dessus du buvard, de faire l'étui à ciseaux et à ouvre-lettres. Si vous peignez sur ce raphia quelques motifs, vous aurez une garniture très moderne et personnelle peu coûteuse.

LES SUJETS DECOUPES DERRIERE LE VERRE

Vous pourrez composer facilement en vous amusant un de ces petits ornements en vogue ; il s'agit de coller derrière un verre des sujets découpés dans une gravure, de créer une petite scène avec quelques objets également découpés, et disposés comme décor. Le verre ainsi décoré est peint à l'envers, en rouge-piment ; on peut aussi essayer d'une dorure, d'une argenture. On encadre avec une baguette de papier noir comme pour un sous-verre. Ce genre de bibelot est actuellement à la mode, c'est un caprice amusant et facile à contenter. Avec un peu d'habitude vous arriverez à faire quelque chose de très bien.

Chicoutimi

Euchre-Bridge

La ligue du Sacré-Coeur de la paroisse St-François-Xavier de Chicoutimi a donné, jeudi soir, 20 octobre, un euchre-bridge qui a remporté un grand succès.

Au-delà de 300 personnes avaient pris place autour des tables qui avaient été placées dans la grande salle de l'Académie Commerciale de notre ville.

De magnifiques prix furent donnés aux champions de bridge et de euchre, parmi lesquels on en remarquait plusieurs dont les donnateurs résident dans des localités étrangères, notamment, ceux de la Cie Pâquet Ltée, de Québec, de Dupuis Frères, de Montréal, etc., etc. La présence de l'aumônier de la ligue du Sacré-Coeur M. l'abbé Adophe Côté, et de plusieurs autres prêtres rehaussaient l'éclat de la fête.

Parmi les prix qui ont été décernés aux meilleurs joueurs se trouvaient quelques oies, quelques poules et même un couple de lièvres, tous bien vivants.

Les organisateurs de ce euchre-bridge se sont déclarés très satisfaits du magnifique résultat qu'ils ont obtenu, auquel ils ne s'attendaient pas.

Les personnes qui y ont assisté et surtout celles qui ont gagné l'un des nombreux prix qui ont été donnés étaient également satisfaites de leur agréable veillée.

Rivière-du-Loup

Notes sociales

—M. et Mme Poirier, marchand, M. J.-D.-P. Bouchard, gérant, Banque Canadienne Nationale, et M. D'Astout, tous de Mont-Joli, étaient de passage en ville au commencement de la semaine.

—Mme Roberts, de Fort-Kent, Me et Mme D. Giggy, de St-Francis-Me., de passage chez M. T. Morel de cette ville.

—M. et Mme Th. Bouchard et leur fils Jacques, sont allés à Notre-Dame-du-Lac chez les parents de Mme Bouchard, M. et Mme J.-H. Ducharme.

—Mlles Ida, Paulice Cécile Chassé, M. Chs. Viel sont allés faire un voyage à Edmundston, N.-B. et Madawaska Me., en automobile.

Ordre des Forestiers Catholiques

L'installation des officiers de la Cour Montealm No 91, par le confrère J.-A. Thériault pour le prochain terme a donné le résultat suivant : J.-E. Thériault, Chef-Ranger ; Jos. Thériault, ex-Chef-Ranger ; R. Raymond sec.'archiviste; Jos. Bouchard, sec.-Financier ; Mag. Bourgoin, sec-trésorier; Nap. Bernier, orateur ; Pierre Ouellet, Chapelain; Rév. L. Vézina; Syndics : Chs.-L. Nadeau, Pascal Lebel, Ernest Boucher ; 1er conducteur; Gérard Bérubé, 2ième, Rosario Nadeau; 1ère sentinelle : Aug. Plourde; 2ième, L.-P. Nadeau.

Ceux qui aimeraient à en faire partie n'ont qu'à s'adresser aux officiers sus-mentionnés qui recevront toutes demandes d'admission avec empressement.

Facilite l'usage des restes

Il est difficile de présenter à chaque repas un menu entièrement différent, mais vous pouvez cependant toujours rendre les viandes — particulièrement les restes — plus appétissants, par l'emploi du Ketchup aux Tomates Heinz dans la cuisson. Et surtout, ne manquez jamais de mettre sur la table la bouteille de ketchup.

Les mêmes tomates mûries à la perfection sur le champ—la même préparation soignée dont sont l'objet la Sauce Chili et autres produits aux tomates Heinz—ont valu au Ketchup aux Tomates Heinz la préférence de millions de personnes. Cette sauce exquise, qui se vend plus que toutes les autres, sans égard au prix, est sans égale pour exciter l'appétit.

La grosse bouteille écarlate ajoute au coloris et à la saveur de chaque repas. Et elle coûte si peu!

KETCHUP AUX TOMATES
HEINZ
FABRIQUE A LEAMINGTON, ONTARIO, DEPUIS PRES D'UN QUART DE SIECLE

Les manteaux sont faits pour être utiles toute la journée. Celui que nous voyons sur cette image est un simple tailleur de drap noir qui peut être porté le matin sans fourrure. Le collet est fait à part ainsi que la garniture des manches et peut être porté sur le manteau, ou le soir sur une robe de soirée.

★ ★ ★ ★ ★

Cette semaine... un Spécial 5 Etoiles chez tous les épiciers

3 savons Palmolive à un bas prix record et un gros paquet de Super Suds *GRATIS*

Une Photo Réelle

Palmolive ne contient que des huiles végétales—aucune coloration artificielle. La photo montre la quantité exacte d'huile d'olive qui entre dans chaque savon Palmolive de 10c.

SUPER SUDS—un savon de ménage, type globule, d'efficacité et de rinçage rapides, rendu célèbre par Clara Lu 'n' Em par l'entremise des postes radiophoniques de la N.B.C.

AVIS AUX MARCHANDS

Si notre vendeur n'a pas encore fait l'arrangement spécial avec vous au sujet de cette offre, communiques avec lui tout de suite ou écrivez-nous directement, autrement nous ne pouvons reconnaître vos réclames pour marchandise gratuite.

FABRIQUE AU CANADA

TELLE QUE VOUS ME DÉSIREZ

Touchez votre peau! Est-elle aussi douce, aussi ferme que vous la désirez? Alors pouvez-vous espérer que d'autres vous trouveront désirable?

Vous pouvez rester jeune. Les experts en beauté vous disent comment la peau peut conserver le charme de la jeunesse. Ils conseillent l'huile d'olive—l'huile d'olive dans le savon—dans le Palmolive.

Plus de 20,000 experts conseillent le Palmolive—le seul savon de réputation mondiale employant l'huile d'olive comme ingrédient de beauté. Employez-le sur la figure et le corps. Voyez la peau acquérir la fraicheur de jeunesse. Retrouvez ce charme séduisant qui vous *rend* et vous *garde* désirable.

2482-F

LA LIVRE REAGIT DE 2c ET FERME A $3.28 3-8.---BAISSE PASSABLE DU FROMENT.---PEU D'ACTIVITE EN BOURSE

PLUSIEURS TITRES ETAIENT PLUS BAS EN FIN DE SEANCE

Montréal, 17. (P. C.) — Fermeture. — Les pertes étaient en majorité à le fermeture d'une séance peu active de la Bourse de Montréal aujourd'hui. Quelques-unes de ces pertes atteignaient un point. Il ne s'est rien produit de très remarquable pendant la séance et la plupart des actions ont fermé à leurs plus bas prix de la journée.

C. P. R. a fermé avec 5-8 de perte à 15 3-8. Brazilian à 9 3-8 et Shawinigan à 11 3-4 avaient cédé chacun 1-4 de point, tandis que Nickel était 1-8 plus bas qu'hier à 9 3-4.

Dominion Bridge était 3-4 de point moins cher à 15, Montreal Power avait cédé 3-4 de point à 32 1-2, Lake of the Woods 1 point à 7, Steel of Canada 7-8 à 16 1-8, B. C. Power 3-4 à 18 1-2, Smelters 1-2 à 69 1-2 et Massey-Harris 1-8 à 3 1-2.

Des gains d'un quart de point ont été enregistrés par Winnipeg Electric à 3 3-4 et Canada Cement à 4 1-2. Cement privilégié changea de mains à 26, sans changement, tandis que Bruck Silk s'améliorait de 1-8 de point à 4 1-2.

Dans la section des banques, il y a eu de l'activité, mais les cours ont réagi. Royal Bank et Canadian Bank of Commerce ont baissé de 2 points pour fermer à 148 et 143 respectivement. Bank of Montreal était en baisse de 1 point à 191 tandis que Bank of Nova Scotia était stationnaire à 266.

FERMETURE – MONTREAL

Fourni par L.-G. Beaubien

— LE 17 NOVEMBRE —

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Bell Telephone	98	98	97½	97½
Brazilian Traction	9½	9½	9¼	9⅜
B. C. Power "A"	18½	18½	18½	18½
Bldg Products "A"	13	13	13	13
Canada Cement	4¼	4¼	4¼	4¼
Do priv.	26	26	26	26
Canadian Car	5	5	4⅞	5
Can. Car. priv.	13½	13½	13½	13½
Can. Forgings "A"	2	2	2	2
C. Ind. Alcohol	2½	2½	2½	2½
Canadian Pacific	15½	15⅜	15½	15⅜
Cons. Smelting	69½	69½	69	69
D. Bridge	15⅛	15⅛	15	15
D. Steel & Coal "B"	1½	1½	1½	1½
Gypsum	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Hamilton Bridge	3¾	3¾	3¾	3¾
Hollinger	5.40	5.40	5.40	5.40
Int. Nickel	9¾	9¾	9⅝	9¾
Lake of the Woods	7	7	7	7
Massey-Harris	3½	3½	3½	3½
McColl-Frontenac	8½			
Montreal Power	33	33	32½	32½
Nat. Breweries	16⅞	17	16⅞	17
Quebec Power	14	14	14	14
St-Law. Corporation	.30			
Shawinigan	11¾	11¾	11¾	11¾
Steel of Can.	16⅛			
BANQUES				
Commerce	145	145	143	143
Montreal	191	191	190	190
Nova Scotia	266			
Royale	148			

LE BLE CONTINUE A DESCENDRE SUR LES DEUX LISTES

Winnipeg, 17. (P.C.)—Fermeture.— Se ressentant de la faiblesse des marchés de l'étranger et de l'absence à peu près totale d'achats par les exportateurs, les prix du blé ont assez fortement réagi en fin de séance aujourd'hui sur le marché local des grains. O na enregistré des pertes allant de 7-8 à 1 1-8c par boisseau.

Novembre a fini à 46 5-8c ; décembre entre 45 1- et 45 5-8c ; mai à 40 5-8c et juillet à 50 3-4.

Chicago, 17. P.C.)—Fermeture.— Le marché du blé a fermé au milieu d'une baisse assez précipitée aujourd'hui, en même temps qu'on annonçait que tout le cabinet allemand avait démissionné.

De nombreuses ventes résultèrent du fait que des "stop-loss" furent atteints et l'instabilité des valeurs de Bourse contribua à faire fléchir les grains. Les nouvelles disant qu'il avait plu en Argentine à une époque où l'humidité est plus dommageable qu'autrement ne purent contrebalancer les mauvaises nouvelles.

Le blé a fermé instable aux plus bas prix de la séance, soit avec des pertes de 1 3-8 à 2c comparativement à hier. Le maïs était en recul de 1 1-4 à 1 3-4c; l'avoine avait cédé de 1-4 à 3-4c et les provisions de 0 à 25c.

NOTRE DOLLAR A 87c

New-York, 17. (P.C.) —Fermeture.— Le dollar canadien a fermé avec une baisse de 3-8 de centin à 87c sur le marché local des changes étrangers aujourd'hui, tandis que la livre sterling accusait une baisse de 2 cts à $3.28 3-8.

RECETTES DU C. N. R.

Montréal, Qué., 17 — (Spéciale au "Soleil") — Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 14 novembre 1932 se sont élevées à $2,689,017 contre $3,642,708 durant la semaine de 1931 correspondante, ce qui représente une diminution de $953,691.

VIREMENTS BANCAIRES

Au cours de la semaine qui prend fin aujourd'hui, le total des virements bancaires s'est élevé à $3,485,172 à la Chambre des Compensations de la ville de Québec, comparativement à $6,332,942 pour la semaine correspondante de 1931.

Dix-sept mines d'or de l'Ontario ont produit pour $3,908,400 de mineral précieux en octobre 1932 au lieu de $3,917,186 en septembre.

MONTREAL CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

— LE 17 NOVEMBRE —

	Ouv.	Fer.
Ass. Breweries	6¼	6¼
B. A. Oil	8¼	8¼
Beauharnois	1½	1½
Can. Malting	13	13
Dist. Seagram	6⅞	6⅞
Dominion Stores	17¾	17¾
Hiram-Walker	7	7
Home Oil	48	48
Imperial Oil	9	9¼
Imperial Tob.	7⅛	7⅛
Int. Petroleum	10	10
Int. Util. "B"	2	2
Mitchell (Robert)	5	5
Regent Knitting	60	60
MINES		
Abana	.05	.05
Hollinger	5.25	5.25
Siscoe	.80	.80

POTINS de la BOURSE

L'EMPRUNT EST SOUSCRIT

La clôture de l'Emprunt 1932 du gouvernement aura certainement d'heureux résultats, dit le comité de publicité de l'emprunt. Quoique les obligations rapportent 4½%, le département des finances a réussi un emprunt avec coupons de 4% d'intérêt, taux le plus bas que le gouvernement ait offert sur des obligations à longue échéance, depuis nombre d'années.

Le fait d'avoir établi le taux d'intérêt à 4% est un geste dont bénéficient tous les emprunteurs, surtout des corporations ayant de lourdes obligations. Au Canada, le coût de la vie a pratiquement atteint le degré d'avant guerre. Ceci a eu pour effet d'augmenter le fardeau desemprunteurs. Même sans diminution dans le chiffre d'affaires, les prix plus bas représentent moins de profits.

La seule manière qu'ont les débiteurs, tels que municipalités et corporations, de réduire leurs obligations est de remplacer un capital portant un intérêt élevé par le même capital, mais sur lequel le prêteur acceptera un intérêt moindre. Ainsi le taux d'intérêt de 4% sur les obligations du gouvernement aura des effets heureux sur les affaires en établissant un taux d'intérêt qui ne pourra que diminuer.

Lors de la conversion de l'Emprunt Anglais de 2,085,000,000 de livres sterling en obligations portant 3% d'intérêt, le Time de Londres fit les commentaires suivants qui s'appliquent très bien à l'emprunt canadien.

"L'industrie et le commerce y gagneront autant que les gouvernements. Les compagnies qui ont des titres en circulation pourront les racheter sur une base moins élevée et l'économie ainsi réalisée allégera le fardeau qui pèse sur les épaules de ceux qui doivent supporter le poids de la dépression du commerce et la diminution des revenus. Ceci cependant ne représente pas tous les avantages de la conversion. Le capital de plusieurs millions a été ramené à sa valeur réelle et quoiqu'il soit difficile de calculer les effets pratiques et psychologiques de cette conversion, les résultats en seront certainement d'un grand bénéfice. Il aidera à refaire des réserves qui menaçaient de s'épuiser et à améliorer les affaires des compagnies porteuses d'obligations. Naturellement à mesure qu'un épargnant voit grandir la sécurité de ses placements, il est plus disposé à en faire d'autres."

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 17 (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants (en livres sterling) : réserve totale, augmentation 1,821,000 ; circulation, diminution 1,813,000 ; monnaie courante, augmentation 8,000 ; autres valeurs, diminution 313,000 ; dépôts du public, augmentation 20,000 ; autres dépôts, augmentation 1,983,000 ; réserve de billets, augmentation 1,813,000 ; valeurs gouvernementales, augmentation 510,000.

Le rapport existant entre la réserve de la Banque et son passif est de 41.17% cette semaine, au lieu de 40.42 la semaine dernière.

Taux de l'escompte : 2 pour cent.

BANQUE DE FRANCE

Paris, 17 (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France accuse les changements suivants (en francs) : encaisse-or, augmentation 197,000,000 ; balances à vue à l'étranger, augmentation 3,000,000 ; billets sous escompte au pays, diminution 196,000,000 ; billet achetés à l'étranger, diminution 66,000,000 ; avances, diminution 132,000,000 ; circulation, diminution 709,000,000 ; comptes courants, augmentation 434,000,000.

Taux de l'escompte : 2 1-2 pour cent.

Dividendes

Montreal Cottons Limited : 1 1-2 pour cent par action ordinaire et 1 3-4 pour cent par action privilégiée, payables le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 30 novembre.

Standard Steel Construction Company, Ltd: 75 cents par action privilégié de la classe A payable le 1er janvier aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

Dominion Textile Co., Ltd: $1.25 par action ordinaire, payable le 3 janvier aux actionnaires inscrits le 15 décembre; privilégié 1 3-4%, payable le 16 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre. Ces deux dividendes sont pour le trimestre finissant le 31 décembre.

Canada Malting Company: 37 1-2c par action, payable le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 30 novembre. Les registres de cette compagnie seront fermés du 1er au 14 décembre inclusivement.

Lake Shore Gold Mines : dividende régulier de 50c et extra de 50c également, payables le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 1er décembre.

Prêts aux courtiers

Washington, D.C., 17 — (Spécial au "Soleil") Au cours de la semaine qui a pris fin mercredi, le 16 novembre, le total des prêts consentis aux courtiers par les Federal Reserve Banks a diminué de $16,000,000.

LE MARCHE A ETE ENCORE PEU ACTIF ET REACTIONNAIRE

New-York, 17 (Par Claude-A. Jagger, rédacteur financier de la Presse Associée) — Fermeture— Le marché mobilier a été terne et plutôt réactionnaire en fin de séance aujourd'hui. Les cours ont d'abord remonté légèrement, mais ils se sont mis ensuite à retraiter nonchalamment. Les pertes, toutefois, ont été confinées à un point ou moins dans la plupart des cas. Quelques titres ont fermé avec des gains légers. Le marché du blé a aussi réagi.

American Tobacco "B" a fléchi d'environ un point et Liggett & Myers "B" d'au-delà de deux points. U. S. Steel ordinaire était en recul d'au moins un point tandis que les actions privilégiées du même nom accusaient une perte de 2 points en fermeture. Des baisses d'un point ou moins ont été enregistrées par Anaconda, Case, Consolidated Gas, Eastman, National Biscuit, Sears Roebuck, Santa Fé, New-York Central, Pennsylvania, Union Pacific et Southern Pacific.

Des gains légers apparaissaient en regard d'Allied Chemical, American Can, American Smelting et United Aircraft en fin de séance.

On évalue à environ 700,000 actions le total des transactions de la journée.

Maintenant que les "moyennes" se trouvent à mi-chemin entre les paliers extrêmes atteints depuis le commencement d'octobre dernier, les spéculateurs professionnels de Wall Street suivent de très près les mouvements de la cote. Au 10 octobre, la "moyenne" de 90 valeurs compilée par Standard Statistics et dont se sert l'Associated Press était à 51 ; depuis lors elle a fluctué sur une portée moyenne de 10 points, soit entre 51 et 61, pour s'établir à 57.2 hier.

Les rapports concernant les affaires se maintiennent comme ils ont fait depuis quelques semaines. Les chargements de wagons semblent fléchir un peu plus fortement qu'à pareille époque l'an dernier et ceci est probablement causé par le fait que le plus fort du trafic a été atteint un peu plus tard cette année. Le commerce de détail semble être stable, mais les industries lourdes sont dans le marasme.

FERMETURE – NEW-YORK

Fourni par L.-G. Beaubien

Le 17 nov.	Ouv.	Max.	Min.	2.45 h.
Adams Express	6	6	5¾	5⅞
Alleghany Corp.	1½	1½	1½	1½
Allied Chemical	77¼	77½	76⅜	77¼
A. M. Byers	16	16	15¾	15¾
Am. Can	53¾	54¼	53	54
Am. & For. Pow	8			
Am. Radiator	7½	7½	7⅜	7½
Am. Smelting	15⅜	15⅜	15	15¾
Am. Tel. & Tel	107¾	108½	106¾	108
Am. Tob. "B"	67¼	67¼	65⅜	66¼
Am. Waterworks	21	21	20¾	20¾
Anaconda Cop.	9⅞	9⅞	9	9⅛
Atchison R'y	42⅛	43¼	41	41⅞
Atl. Refining	16¼	16¼	16¼	16¼
Auburn Auto	44	46	43⅜	46
Baldwin Loco	6⅜	6⅜	6⅜	6⅜
Balt & Ohio	12¼	12¾	12	12
Bethlhem Steel	17½	17½	17¼	17½
Borg Warner	9⅛	9½	9⅛	9½
Briggs Mfg	5½	5½	5½	5½
Brooklyn M. Tr	21	21	20¾	20¾
Canada Dry	10⅜	10⅜	10⅜	10⅜
Can Pacific	13½	13¾	13½	13½
Case Threshing	43	43⅛	41½	42½
Chesap & Ohio	24⅛	24½	23⅞	24
Chrysler	16	16	15¼	15½
Coca-Cola	80	80¾	79⅜	80½
Colorado F.& I.	6⅞	6⅞	6⅞	6⅞
Columbian Carb	27⅞	28	27⅜	27⅛
Columbia Gas	13½	13¾	13	13⅛
Com. Solvents	9⅜	10	9⅜	9⅛
Comm. Power	3	3⅛	3	3⅛
Cons. Gas	57¼	58¼	57⅜	58⅜
Cont. Can	35¼	36	35¼	36
Corn Products	51	52¾	51	51¾
Curtiss Wright	2⅛	2⅛	2	2
Davidson Chem	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
Dupont de Nem	36½	37	35¼	35⅛
Eastm. K	54½	54½	52⅛	53
E. Auto Lite	18¾	18⅞	18½	18¾
El. P. & L	7⅞	8	7¾	8
Fox Film	3	3	3	3
Freeport Tex	26	26½	25¼	26
Gen. Elect	16¾	17	16¼	16½
G. Motors	14	14½	13¾	13⅞
Gillette Safety	17½	17½	17¼	17⅜
Goodyear	17	17	16⅛	16⅛
Grigsby G	3½	3½	3½	3½
Hudson M	5⅛	5⅛	5⅛	5½
Hupp M	2⅞	2⅞	2¾	2¾
Int. Combustion	⅜	⅜	⅜	⅜
Int. Harv	22⅜	22⅛	21⅜	22⅛
Int. Hydro	5½	5½	5⅜	5⅜
Int. Nickel	8½	8⅝	8⅜	8⅛
Int. Paper "A"	1¾	1¾	1¾	1¾
Int. T. & T	9⅞	9⅞	9¼	9⅜
Johns-Man	24	24	22¼	23
Kenn. Cop	11⅞	11⅞	11	11¼
Kreuger & Toll	⅛	¼	⅛	⅛
Loews Theatre	26½	27	26½	26⅜
Lorillard	13¾	13⅜	13⅛	13⅛
Mack Trucks	22½	22½	22	22
Miss K.& Te	6⅜	6⅞	6⅜	6⅞
Missouri Pac	4¾	4¾	4¾	4¾
Monrg Ward	13	13¼	12¾	13¼
Nash Motors	13¾	14	13⅜	13⅜
Nat. Biscuit	39	40	38¾	39½
Nat. Cash Reg	9½	9½	9½	9½
Nat. Dairy Prd	19⅛	19⅛	18⅞	18⅞
Nat. Pw. & L	14⅞	14⅞	14	14
New Haven	14⅝	14⅝	14¼	14¼
N.Y. Central	24	24¼	22¾	23¼
North Am. Co	28¾	29⅜	28⅞	29
Northern Pac	15½	15¾	14⅞	15
Noranda Mines	17⅞	17⅞	17⅞	17⅞
Pac. G. & El	28	28	27⅝	27⅝
Packard Motor	3	3	2⅞	2⅞
Paramount	3⅜	3⅜	3¼	3¼
Penick & Ford	30¾	31⅛	30½	31½
Penn. Ry	14	14⅜	13¾	14
Phillips Pete	5⅞	5⅞	5¾	5¾
Poor & Co	3	3	3	3
Pu. Ser. of N.J.	49⅝	49⅝	48⅝	49
Pullman	19¾	19¾	19¼	19½
Pure Oil	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Radio Corp'n	7½	7⅝	7	7
Radio-Keith	3⅞	4	3⅞	4
Rem-Rand	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Rep. I. & Steel	7½	7½	7⅛	7¼
Royal Dutch	19	19	18⅞	18⅞
Sears Roebuck	20¼	20½	19⅝	20
Shell Union	6⅛	6⅛	6	6
Simmons Bed	8¾	8⅞	7⅞	7⅞
South. Pacific	19¾	20	18⅝	19¼
South Porto Ri	16¼	16¼	16⅛	16⅛
Stand. Brands	15¾	15¾	15½	15½
Stan. Gas.& El	16¼	16¼	15⅞	16
Stand Oil N.-J.	31	31¼	31	31¼
Stand Oil N. Y.	8⅞	8⅞	8¾	8⅞
Studebaker	5¼	5¼	5	5¼
Stone & Webst	9⅛	9⅛	9	9
Tex Gulf Sulph	23¼	23¼	22⅝	23⅛
Timken Rol. B	14⅞	14⅞	14¾	14¾
Union Carbide	25¼	25⅞	25⅛	25⅜
Union Pacific	71	71⅛	68¾	70¼
United Aircraft	27	27¼	26⅛	27
United Cigar	¼	¼	¼	¼
United Corp.	8¾	8¾	8½	8¾
U.S.C.I. Pipe	11¼	11¼	11	11⅛
U. S. Ind. Alco	27¾	28	26¾	27⅛
U. S. Realty	5⅞	5⅞	5⅞	5⅞
U. S. Rubber	5⅛	5⅛	5⅞	5⅞
U. S. Steel	35⅞	36¼	35	35⅞
Vanadium	15	15¼	13⅝	14
Warner Bros	2	2	2	2⅛
Western Union	31¾	32	30½	31½
Western Union	31¾	32	30½	31½
Westing Elec	28⅞	29¼	27⅛	28½
Willys Overland	2⅜	2⅜	2¼	2¼
Woolworth	37⅛	37½	37	37½
Worthington P	15	15	14½	14½
Hellow Truck	3⅞	4	3⅞	4

Vente à 2 h. 10 600,000 parts.

NEW-YORK CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

LE 17 NOVEMBRE	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	52¾	52¾
Am. Gas & Elec.	26½	26½
Am. Superpower	4⅞	4⅝
Brazilian	8⅛	8⅛
Cities Service	3¼	3⅛
Cord	4½	4½
Elec. Bonds & Share	23⅜	23
Ford of Can. "A"	6½	6½
Gulf Oil	31	30¾
Niagara & Hudson	15⅞	15
S. O. of Indiana	22⅜	23¼
St. Regis Paper	3¼	3¼
United L. & P.	5	5
Milréis	.0763	.0763

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

(Fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

Le *"Wall Street Mirror" dit* : Le marché sera appelé aujourd'hui à donner son interprétation à la déclaration du dividende régulier d'Electric Bond & Share. Etant donné que la plupart de ceux qui s'intéressent au marché avaient prévu la suppression de ce dividende et qu'on avait pris position en conséquence, il se pourrait fort bien que nous assistions aujourd'hui à une assez bonne reprise.

Malgré que les cours aient fléchi sans interruption depuis plusieurs jours, cette réaction n'a guère délogé de titres et ceci est un bon signe pour l'avenir immédiat, parce qu'on se rend compte par-la que les actions sont détenues par des gens en moyens.

Un support de bonne apparence est encore accordé à plusieurs sections de la liste. Les ferroviaires, toutefois, semblent affaiblies, si l'on en juge d'après le ruban, mais ce compartiment n'est pas aussi réactionnaire que les apparences le laissent croire.

MOYENNES:

(Copyright par Standard Statistics)

	50 Ind.	20 Ferr.	20 Util.	90 Total
Hier	55.6	28.0	88.8	57.2
Mardi	57.5	29.1	91.3	59.0
Sem. passée	53.6	26.7	85.3	55.0
Mois passé	55.6	28.2	88.9	57.2
1931	80.7	46.4	122.6	82.8
1929	161.8	129.1	187.9	161.2
1927	141.8	121.4	124.7	130.9
Max. 1932	72.3	39.8	111.0	73.9
Min. 1932	35.1	13.2	51.8	35.0
Max. 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Min. 1931	60.0	30.8	92.8	61.3
Max. 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Min. 1930	112.9	86.4	146.5	114.7

Ventes totales hier: 946,636 actions.

Mouvements comparatifs:

	Merc.	Mardi
Nombre de gains	93	132
Nombre de reculs	325	261
Titres n'ayant pas bougé	84	122
Total des actions négociées	502	515

OBLIGATIONS

Fonds d'Etats étrangers à New-York)

	Le 16 novembre	Off.	Dem.
	Argentine 6' 1961	47½	49¼
2,100	Australie 5's 1955	74¾	74⅞
11,000	Belgique 6½'$1949	100	100¾
25,000	Do. 6's 1955	96⅝	97
5,000	Bolivie 7's 1958	5	5½
4,000	Bordeaux 6's 1934	104¼	104⅞
38,000	Brésil 6½'s 1957	17	17¼
1,000	Do. 7's 1952	16¼	18⅞
6,000	Buenos Aires 6's 1961	26¼	26¾
5,000	Chili 6's 1961	6½	7⅜
4,000	Colombie 6's 1961	25	27
2,000	Cund'ca 6½'s 1959	9	9⅞
15,000	Canada 5's 1952	97⅛	97½
21,000	France 7½'s 1941	122⅛	123⅛
26,000	Do. 7's 1949	116⅜	117½
92,000	Allemagne 5½'s,1965	50⅛	50¼
1,000	Haiti 6's 1952	84	95
18,000	Italie 7' 1951	96⅞	97½
7,000	Japon 5½'s 1965	49	49⅞
7,000	Lyon 6's 1934	104½	104¾
2,000	Marseille 6's 1934	104⅛	104⅜
	Medellin 6½'s 1954	8½	9⅞
6,000	Milan 6½'s 1952	82½	83
	Parana 7's 1958	5	6½
3,000	Pérou 6's 1960	5½	6
1,000	Pologne 6's 1940	55⅛	57
14,000	Do. 7's 1947	54½	54¾
	Rio J. 6½'s 1959	8	8¾
1,000	Do. 6½'s 1953	7¾	8
1,000	Rio G. do S. 6's 1969	8⅛	8½
19,000	Rome 6½'s 1952	84⅛	85
8,000	San Paulo 7's 1940	56¼	56⅞
6,000	Serbie 7's 1962	16	18
	Soissons 6's 1936	105½	106
91,000	Roy-Uni 5½'s 1937	104⅞	105

UNE TRES FAIBLE ACTIVITE SUR LE MINING EXCHANGE

Toronto, 17. (P. C.) — Fermeture. — Une accumulation modérée des aurifères a donné au Standard Stock & Mining Exchange un aspect de stabilité aujourd'hui, mais le volume des transactions a fortement décliné.

Lake Shore remonta à $30 au milieu d'une assez forte activité. McIntyre s'apprécia de .50 environ, tandis que Dome montait de .25. Teck Hughes a été stable, mais a fermé quelques centins plus bas, tandis que Wright Hargreaves baissait de quelques centins elles aussi. Toutes les aurifères bon marché ont réagi de quelques centins elle aussi. Toutes les aurifères bon marché ont réagi de .01 à .05 chacune, Siscoe revenant à .80, Howey à .54 et Macassa à .18 1-2.

Noranda est restée presque tout le temps autour de $20.25 pour remonter un peu en fermeture, tandis que Nickel à $9.75 avait perdu environ .30.

Eldorado a réagi de quelques centins et Lake Maron a monté de .01 à .23.

Peninsular Pete s'est hissée au-dessus de .07 3-4, tandis que Homestead et Vacuum réagissaient approximativement de .01 chacune.

FERMETURE – MINES

Fourni par Barry & McManamy

Le 17 nov.	Ouv.	Ferm.
Acme Oil	.11½	.11½
B. A. Oil	8.25	8.50
Base Metals	.75	.75
Cons Smelters	69.50	69.00
Dome Mines	12.65B	12.65B
Eldorado	1.30s	1.30 s
Falconbridge	1.80B	1.80B
Granada	.81B	.81B
Hollinger	5.30B	5.40
Howey Gold	.56	.56
Hudson Bay	4.15B	4.15B
Imperial Oil	8	9.25
Int. Nickel	9.75	9.75
nt. Petroleum	11.50	11.50
Lake Shore	29.90	29.95
Malartic	.04	.04
Malrobic	.01⅛	.01⅜
McIntyre	20.00	19.90
Mining Corp.	1.26	1.29
Newbec	.04¾	.04¾
Noranda	20.65	20.45
Nordon	.09	.09
Peninsular Pete	.07	.05½
Royalite	8.60	8.60
Tashota	.02¾	.01¾
Teck Hughes	3.32	3.33
Ventures	.68	.71
Wright Har	2.90	2.90

ABITIBI PAPER

New-York, 17. (P.C.)—Le comité de sauvegarde des obligataires détenant les obligations 1ère hypothèque série "A" 5 p.c. de l'Abitibi Power & Paper Co., Ltd a annoncé aujourd'hui que les possesseurs d'une majorité des obligations avaient consenti à faire leur dépôt. La Bourse de New-York a placé ces obligations avec d'autres qui sont échues mais qui ne sont pas payées en attendant plus ample enquête. Il y a pour $48,267,000 de ses obligations en circulation.

PENINSULAR PETE

Toronto, 17. — (P.C.)—La Peninsular Petroleum Limited a acquis de Andes Petroleum Company de New-York 1,000,000 d'actions qui seront distribuées à ses actionnaires sur la base de quatre actions pour une.

PLUS BAS PRIX A MONTREAL SUR LA VOLAILLE FRAICHE

Montréal, 17.—La séance d'hier a été marquée par une baisse générale dans les prix de la volaille et par l'arrivée d'un premier chargement de beurre de la Nouvelle-Zelande, à Montréal.

Sur le marché des volailles, presque toutes les catégories offertes aux détaillants par les maisons de gros ont baissé. Les arrivages sont particulièrement nombreux à cette époque de l'année et c'est afin de stimuler la consommation qu'on a dû annoncer cette réduction. L'oie de première qualité se vend présentement autour de 10c la livre; le dindon entre 18 et 21c et les autres volailles à des prix aussi attrayants. Nous donnons plus bas la nouvelle liste des prix.

Sur le marché des produits laitiers, le fromage a baissé un peu, mais le beurre est demeuré stationnaire. Une consignation de 7,970 boîtes de beurre a été reçue à Montréal de la Nouvelle-Zélande. Ce beurre a été mis en entrepôt d'où il ne sera sorti que lorsque l'état du marché local et du marché anglais le permettra. Quant au fromage, le colore se fait de plus en plus rare et il commence à commander une prime sur le fromage blanc.

Les patates sont stables aux prix plus élevés annoncés mercredi.

Voici quels ont été les arrivages enregistrés hier: 8,060 boîtes de beurre, y compris le beurre de la Nouvelle-Zélande; 428 boîtes de fromage et 499 caisses d'oeufs.

PRIX DU GROS A MONTREAL

Blé Northern No	$0.58
Avoine No 2 C. W.	.33
Avoine No 3. C. W.	.31
Avoine d'engrais. No 1	.30
Balle d'avoine	.18
Orge No 3, C. W.	41
Maïs sud-africain	.54

(Par boisseau ex-magasin à Montréal, ex-voie ferrée).

Farine de blé du printemps :

Première Patente	$4.50
Deuxième Patente	$3.90
Forte à boulanger	$3.80

ex-voie ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant)

Farine de blé d'hiver : (Par baril en sacs de chanvre.

Qualité de choix au wagon	$2.60 à 2.65
Qualité de choix, et quantité irregulière, par baril, ex-magasin	$2.95 à 3.05
Farine de maïs blanc, par baril, en sac de chanvre, livré	$4.20

Farine d'engrais :

Son du Manitoba	$17.25
Gru rouge	18.25
Gru rouge	23.25

(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant).

Malt séché de brasserie en gros	$15.00
Par tonne au détail	17.00
Gruau e nsac de 90 livres	2.50

Foin pressé :

Mil No 2, extra	$11.00
Mil No2	10.00
Mil No 3	8.00

Oeufs :	En cartons	Libres
Frais spéciaux	.52	.51
Frais extra	.49	.48
Frais premiers	.43	.42
Frais de poulette	.43	.42
Frais seconds	.28	.27
Extras d'entrepôts	.31	.30
Premiers d'entrepôts	.27	.26
Seconds d'entrepôts	.23	.22
Beurre		
No 1, pasteurisé	$0.20¾ à .21	
Fromage		
Québecois, septembre	$0.10	
Québecois, octobre	$0.08½ à .08¾	
Ontarien, septembre	.10½	
Ontarien, octobre	0.08½ à .09	
Patates		
Du Nouv-Brunswick	$0.80	
De l'Ile du P. E.	0.90	

Volailles:	"A"	"B"
Volailles pour bouillir	.14-.18	.12-.16
Poulets à rôtir	.16-.21	.14-.19
Poulets nourris au lait	.18-.23	.16-.21
Poulets à frire	.16-.18	.14-.16
Poulets à bouillir	.24-.28	.22-.26
Dindons à rôtir	.18-.21	.16-.19
Canetons	.27-.29	.25-.27
Canard	.19	.16
Oisons	.12	.09
Oies	.10	.07

NOUVELLES BREVES

(Sommaire du "Wall Street Journal" de ce matin, fourni par L.-G. Beaubien & Cie) :

Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre est resté à 2 p. c.

Au cours des neuf premiers mois de 1932, le chemin de fer Pennsylvania a gagné l'quivalent de 47c par action, au lieu de $1.16 pendant la période correspondante de 1931.

Atlantic Coast Line a subi une perte nette de $616,101 au cours du mois de septembre dernier, comparativement à une perte nette de $966,012 pendant le même mois de 1931.

L'indice des prix compilé par le Bureau des Statistiques du Travail des Etats-Unis se tenait à 64.0 pour la semaine finissant le 12 novembre, comparativement à 63.9 la semaine précédente.

Au cours de la semaine qui a fini le 12 novembre, le total des wagons chargés par le Pennsylvania Railroad a été de 80,646 contre 87,138 la semaine précédente et 106,905 pour la même semaine de 1931.

Cities Service rapporte un surplus de $625,574 pour octobre dernier, déduction faite des frais ordinaires et des dividendes privilégiés, mais avant les dividendes ordinaires, comparativement à $941,487 pour octobre 1931.

Electric Bond & Share a déclaré un dividende régulier de 1 1-2 p. c. par action ordinaire, en actions ordinaires. Les directeurs ont voté qu'à l'avenir, la question des dividendes ordinaires ne serait considérée qu'une fois par année au lieu de l'être tous les trois mois.

Moyennes de Dow, Jones pour mercredi :

30 industrielles, 64.23, recul de 2.02.
20 ferroviaires, 28.26, recul de 1.13.
20 utilités, 28.25, recul de .68.
40 obligations, 78.75, recul de .08.

The New England Telephone & Telegraph Company a déclaré son dividende trimestriel régulier de $2 par action.

Thetford-Mines

Joyeux impromptu

Mercredi dernier, les nombreuses amies de Mlle Kilka Métivier se réunissaient à la salle de l'O. D. J. pour ui offrir leurs voeux à l'occasion de son prochain mariage avec le sergent Othot, de Québec.

On lut à l'héroïne de la fête une jolie adresse et un magnifique service de vaisselle lui fut présentée. Dans le cours de la soirée, il y eut chant musique, déclamation, jeux de société, etc., un succulent goûter fut aussi servi aux invitées et ce n'est qu'à une heure avancée que l'on songea au départ emportant un bon souvenir de cette soirée et souhaitant à la future mariée leurs meilleurs vœux de bonheur.

Ont pris part à cette fête: Mlles Lucienne Martineau, M.-Rose Lapierre, M.-Blanche Lapierre, Azilda Jacques, Cécile Paquet, Marie-Laure Paquet, Marie-Luce Rioux, Laurette Boucher, Fernande Gagné, Cécile Gagné, Yvonne Vallée, Laurette Vallée, Eva Perron, Alice Thibodeau, Blanche, Yvonne Couture, Anne-Marie Morin, Germaine Morin, Laurette Morin, Yvonne Ferland, Marguerite Lamonde Imelda Dion, Rosée Gingras, Blanche Couture, Alice St-Hilaire, Bella Tanguay, Marie-Anne Tanguay, Juliette Dallaire, Justine Dallaire, Lucienne Dumas Irène Dumas, Cécile Breton, Aurore Therrien, Jeannette Gagné, Antoinette Routhier, Imelda Morin, Paula Morin, Irène Jutras, de Sherbrooke, Lucienne Rousseau, de Sherbrooke, Mlle Vallières, de Sherbrooke, Lucielle Bouffard, Ena Langlois, Marie-Anne Gilbert, Antoinette Gilbert, Maria Lamothe, M.-Paule Métivier, Azilda Genest, Eugénie Genest, Blanche Lessard, Bertha Goulet, Rose Gagnon, Alice Gagnon, Rollande Lapointe, Irène Lapointe, Clara Fortin, Adrienne Poiré, Georgette Létourneau, Blanche Cyr, Gabrielle Couture, Gilberte Perron, Laurette Lamothe, Anita Lamothe, Thérèse Lamothe, Eveline Hémond, Eva Thibodeau, Blanche-Yvonne Cloutier, Rose Jolin, Marie Goulet, M. Latulippe, Desneiges Poudrier, Yvette Demers, Béatrice Métivier, Lucina Métivier, Desneiges Lessard, Mmes Georges Goulet, Joachim Payeur, Gédéon Gagné, Willie Hébert, Willie Métivier, Emile Nault, Omer Métivier, Allyre Lachance, Philémon Després, Mme Biron, Mme Fournier, Arthur Létourneau, Trefflé Ferland, Gédéon Lessard d'East-Broughton, Georges Goulet, d'East-Broughton, Napoléon Couture, Lauréat Dostie, Ls Albert Doyon et quelques autres dont les noms nous échappent.

Naissances

Le 13 octobre: Joseph-Aurèle-Lionel, fils de Gédéon Vachon et d'Alida Labbé. Parrain et marraine, Aurèle Gagné et Evangeline Cloutier.

—Le 17 octobre: Joseph-Fernand-Herby, fils de Wilfrid Payeur et de Liliane Routhier. Parrain et marraine, Auguste Routhier et Olivine Nolet, grands parents de l'enfant.

—Le 17 cotobre: Marie-Henriette-Solange, fille d'Ovila Grondin et de Zéphirine Landry. Parrain et marraine, Réal Landry et Germaine Landry, oncle et tante de l'enfant.

Adieu au monde

Mlle Louisa Blais, de la paroisse St-Maurice de Thetford, fille de M. Louis Blais, constable de notre ville vient de dire adieu au monde et à sa famille pour entrer en religion chez les RR. SS. de la Charité de Québec.

Nous souhaitons à cette courageuse jeune fille bonheur et persévérance dans son nouvel état de vie.

Départ de M. R. Cadieux

M. Raoul Cadieux, caissier payeur de la Banque Canadienne Nationale de notre ville, vient d'être transféré à Applehill, Ont. Quoique M. Cadieux se rapproche des siens il ne quittera pas sans regrets Thetford où il s'était fait de nombreux amis. Nous lui souhaitons un heureux séjour là-bas. Il sera remplacé ici par M. Faucher, des Trois-Rivières à qui nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

A l'hôpital

Le constable Alfred Pinet qui avait été transporté d'urgence à l'hôpital St-Joseph à la suite d'un fatal accident est en bonne voie guérison et pourra retourner dans sa famille dans quelques jours.

En visite

MM. les abbés J.-A. Gagné, de Notre-Dame du Rosaire et A. Gagnon, de St-Philémon, visitaient cette semaine le nouveau curé de St-Maurice, Thetford, M. l'abbé J. Falardeau.

A New-York

M. le maire Tancrède Labbé, MM. J.-L. Demers et Jos-T. Beaudoin, en voyage à New-York cette semaine, dans l'intérêt de nouvelles industries en notre ville, nous leur souhaitons un bon voyage.

Notes sociales

M. Pierre Métivier, de Magog, M. Arthur Rémillard, de Manchester en ville ces jours derniers pour assister aux funérailles de M. Ernest Perron.

—M. et Mme Ernest Perron ainsi que M. et Mme Ferdinand Couture, sont de retour d'un voyage à New-port et St-Johnsbury Vt.

—M. et Mme Raoul Boulanger et leurs enfants de Victoriaville en visite dimanche chez Mme Israel Couture.

—Mlle Aurore Therrien est de retour d'un voyage à Québec.

—M. l'abbé Georges Pelletier, ancien curé de St-François, Montmagny actuellement en visite chez M. Alphonse Blais et de nombreux amis de notre ville.

—Mlle Ruth Lessard est de retour d'un voyage à Québec.

—M. et Mme Joseph Couture et leurs enfants passent quelques jours à East-Broughton.

—M. et Mme Stanislas Boulet, de St-François, Montmagny en visite chez leur fille Mme Honoré Labranche.

—M. J.-A. Théberge, de Sherbrooke, en ville par affaires cette semaine.

—M. Amédée Gosselin, de Black-Lake passe quelques jours en ville chez des parents.

Chemins d'hiver

Les difficultés qui retardaient la décision du département de la Voirie au sujet de l'entretien d'hiver sur le circuit de la rive sud ont été enfin réglées, a déclaré hier le lieutenant-colonel J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie. Il est entendu que le circuit entretenu l'an dernier le sera encore cette année. Il comprend l'itinéraire suivant : Du pont de Québec à Lévis, via Breakeyville et Charny. Toutes les dispositions ont été prises pour que la circulation ne soit pas retardée par les premières bourrasques de neige.

Interrogé au sujet de l'état des routes de la province à l'heure actuelle, M. Boulanger a déclaré qu'elles étaient en aussi bonne condition que l'an dernier. Les dégels de ces derniers jours ne se sont pas fait sentir à la campagne, et la surface de la chaussée a gardé sa forme. Si nous n'avons pas de gros dégels au cours de l'hiver, les routes ne seront pas détériorées beaucoup par la saison rigoureuse, et il n'en sera que plus facile de les remettre en bonne condition au printemps.

Albanel

Notes sociales

M. Emile Gaudreault, Mme Alphée Gaureault, Mme Delphis Pelchat, Mme Alphonse Lamontagne, M. et Mme Ovide Dubois sont de retour d'une promenade à Québec.

—MM. Arthur Labbé, Emile Pouliot, M. et Mme Ernest Bergeron, Mme Elgin Bronsard, Mlle Eva Bronsard, M. Camille Lavoie, Mme J. Lemieux sont de retour d'une promenade à Montréal.

—M. Wilfrid Lambert est allé à Montréal ces jours derniers.

—Mme Gaspard Lavoie est de retour d'une promenade à Québec et Montréal.

—M. et Mme Ovide Desgagné, M. et Mme Edmond Langevin, leur fils Charles-Emile sont allés à Mistassini le 14 octobre.

—M. Amédée Pelchat, de Montréal, est venu passer quelques jours à Albanel en promenade chez ses parents.

—Mlles Régina et Marie-Anna Pouliot, Hermance Langevin sont allées en promenade à Montréal chez des parents.

Quarante-Heures

Les 19, 20 et 21 octobre ont eu lieu à Albanel les pieux exercices des Quarante-Heures qu'ont suivis avec piété nos paroissiens.

Mariage

Le 18 octobre a été béni, le mariage de M. J. Verville, de cette paroisse, avec Mlle Jeanne Bouchard.

PRIX D'HIVER

La Colombie-Britannique est la

CALIFORNIE du CANADA

Prix Réduit de $50

pour VANCOUVER et VICTORIA;

aussi Seattle, Washington

Fuyez les rigueurs de l'hiver et allez vous reposer sous le climat enchanteur de la Colombie-Britannique. Golf et autres sports d'été sur la Côte, sports d'hiver dans les montagnes, tout près.
Grâce à la coupure de $50 dans le plus bas prix des billets ainsi qu'aux réductions dans les tarifs des hôtels une vacance sur la Côte du Pacifique est aussi économique qu'attrayante.

Billets valables pour départ du 15 nov. au 28 fév. Limite pour retour: 30 avril. De nombreux arrêts facultatifs en route.

D'autres billets réduits pour court séjour seront délivrés du 1er nov. au 22 déc. pour la Côte du Pacifique, y compris la Californie. Limite pour retour: 25 janvier.

Aller et Retour
de
QUEBEC à
VANCOUVER
VICTORIA
SEATTLE
$142.45

M-150F

Renseignements complémentaires aux agences

CANADIEN NATIONAL • PACIFIQUE CANADIEN

Mort tragique

Trois-Rivières, 17. — (D.N.C.) — Henri Désilets, 59 ans, demeurant à 99 rue St-Jean-Baptiste, Cap-de-la-Madeleine, un ouvrier à l'emploi de la Wayagamack, a succombé à une fracture du crâne reçue, quand il fut atteint à la tête par une buche de bois tombant d'une grande hauteur, six enfants lui survivent.

Bazar St-Fidèle

Grandes ventes

Les grandes ventes de lingeries aux tables de la Ste-Famille et des Mlles Enfants de Marie se feront jeudi et vendredi soir. Beaucoup de beaux morceaux encore à vendre à l'enchère.

Superbe portrait

Un superbe portrait de Mgr l'Archevêque sera râflé jeudi soir à la table des Demoiselles Enfants de Marie.

Hâtez-vous

Hâtez-vous le bazar ferme ses portes samedi soir.

Encourageons la râfle du beau manteau de fourrure, 6 billets pour .25. Au presbytère St-Fidèle.

N'oubliez pas

La râfle des 5 tonnes de charbon et de la caisse de beurre offre cet avantage qu'on peut avoir la valeur en argent dans le tirage lundi soir 21 novembre à la salle paroissiale, (3 chances). 6 billets pour 0.25. Au presbytère St-Fidèe.

Service à diner

Le service à diner sera mis en râfle lundi soir 21 novembre. Ecrivez au presbytère. 6 billets pour 0.25.

Le Père Noel

Le Père Noel sera à la salle du bazar, vendredi 18 novembre.

Séance dramatique

Mardi et non mercredi prochain, belle séance dramatique et musicale au profit de la table des Demoiselles Enfants de Marie. Elle est sous la direction de M. et Mme W. Giroux.

Manteau en fourrure

Le manteau en fourrure sera râflé à la salle du bazar mercredi prochain, 23 novembre.

Concert sacré

Le grand concert sacré d'hier soir, en l'église de la paroisse St-Dominique, organisé à l'occasion du triduum en l'honneur de saint Albert le Grand, a remporté un succès remarquable et l'on a été à même d'apprécier une fois de plus, dans un programme admirablement agencé, les musiciens de la Société Symphonique de Québec, les Chanteurs de Saint-Dominique et les Chanteuses du Rosaire auxquels s'étaient joints trois de nos artistes les plus en vue: M. Roméo Jobin, Mme Anne-Marie Plamondon-Labrecque et Mlle Marthe Lapointe.

M. Robert Talbot dirigeait la symphonie qui a interprété avec brio du Meyerbeer, du Franck et du Tschaikowsky. L'Oratorio de Théodore Dubois, Notre-Dame de la Mer" dont les strophes ont été récitées par M. le professeur Joseph Dumais, a été chanté par les chœurs que dirigeait M. Hormisdas Paré et a laissé une belle impression sur l'assistance très nombreuse. M. Jean-Marie Beaudet touchait l'orgue.

St-Isidore, Dorc.

Décès

M. et Mme Jos. Pelchat avaient la douleur de perdre, ces jours derniers, leur jeune bébé âgé d'un mois. Nos sympathies.

Mariage

On annonce pour le 17 novembre prochain en l'église de Notre-Dame de Lévis, le mariage de M. Léonidas Fontaine, gérant de la Boulangerie Indépendante de St-Isidore à Mlle Anna-Marie Dumont Inst. de Lévis.

American Cigar Company a déclaré son dividende ordinaire régulier.

La psychologie

M. l'abbé Guillaume Déchêne, Ph. D., S.T.D., professeur à l'Institut Supérieur de Philosophie de l'Université Laval, a commencé hier soir ses cours de Psychologie. Il a traité de la psychologie expérimentale.

Parlant de l'extension de l'objet de cette science importante, de l'aspect sous lequel elle doit le considérer et de ses relations avec la philosophie et la métaphysique en particulier, l'abbé Déchêne a déclaré que le psychologie ne doit pas se borner à la classification générale des êtres qui sont soumis à cette science, mais qu'il doit en rechercher les caractères spécifiques. La psychologie moderne, qui a eu à vaincre l'inertie de l'école scholastique, laquelle ne s'attachait qu'aux divisions générales, vérifie les éléments sur lesquels doivent porter les recherches : animaux, végétaux ou minéraux. Puis allant plus loin, elle se demande sur lequel de ces éléments doivent porter plus spécialement ses études.

Le cours de M. l'abbé Déchêne a été suivi avec beaucoup d'intérêt par une belle assistance.

Au Salon Industriel

L'honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, et l'honorable M. Athanase David, secrétaire de la province, ont visité, hier soir, le Salon Industriel.

Heures de bureau : de 9 heures a.m. à midi et de 2 à 6 heures p.m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76, rue Saint-Joseph. Tél. : 4-4841

AVIS LEGAL
COUR DE CIRCUIT

Canada. Province de Québec
La Tuque, District de Québec No 748.
EDOUARD BELLEAU, avocat de la ville de La Tuque, demandeur
vs
ODINA BORDELEAU, autrefois de la ville de La Tuque et maintenant de lieux inconnus, défendeur
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois à compter de la dernière publication de cet avis dans les journaux "Le Soleil" et le "Telegraph-Chronicle", de Québec.
Daté à La Tuque, ce 15 novembre 1932
ALPHONDOR ROY,
Greffier de la Cour de Circuit

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession
Dans l'affaire de l'actif de **NAPOLEON OUELLET et ARMAND GENOIS,** tous deux de St-Raymond, et y faisant affaires, en leur qualité d'exécuteurs testamentaires et administrateurs de la succession de feu Napoléon Genois, et ce sous les nom et raison de NAPOLEON GENOIS ENR., marchands généraux, St-Raymond, Qué., **cédant autorisé**
Avis est par le présent donné que les susnommés ont, le 12 novembre 1932, fait une cession autorisée pour le bénéfice de leurs créanciers, et que M. Wilfrid Edge, C.R., nous a nommés gardiens.
Prenez aussi avis que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec, au bureau du régistraire, le 25 novembre 1932, pour élire un syndic.
Pour vous donner droit de vote à cette assemblée, il faut que votre preuve de créance et votre procuration soient déposées entre nos mains avant l'assemblée.
Aussitôt le syndic nommé, si vous voulez figurer à titre de créanciers, il vous faudra produire votre réclamation entre ses mains autrement il distribuera l'actif sans égards à votre réclamation.
Québec, le 16 novembre 1932.
LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE, gardiens
Bureaux: 147, côte de la Montagne, Québec, Qué. 17-19nov.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession
Dans l'affaire de l'actif de **ARTHUR MORIN,** cultivateur, St-François, Montmagny, Qué., **cédant autorisé**
Avies est par le présent donné que le susnommé a, le 14 novembre 1932, fait une cession autorisée pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. Wilfrid Edge, C.R., nous a nommé gardiens.
Prenez aussi avis que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec au bureau du régistraire le 23 novembre 1932, pour élire un syndic.
Pour vous donner droit de vote à cette assemblée il faut que votre preuve de créance et votre procuration soient deposées entre nos mains avant l'assemblée.
Aussitôt le syndic nommé, si vous voulez figurer à titre de créanciers, il vous faudra produire votre réclamation entre ses mains autrement il distribuera l'actif sans égards à votre réclamation.
Québec, le 1 novembre 1932
LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE, gardiens
Bureaux: 147, côte de la Montagne, Québec, Qué. 17-19nov.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN
RE : LAVOIE & FRERE

Nous attirons l'attention des acheteurs de propriétés sur l'importante vente à l'encan de vingt-deux propriétés qui aura lieu le :

7 DECEMBRE 1932
à 10 hrs. A. M.

aux bureaux des Syndics soussignés.
73 à 79 Avenue Bourlamaque 4 logements ; 85, 85½, 87 rue Fraser 3 logements : 87½, 89, 89½, rue Fraser 3 logements : 91, 91½, 93 rue Fraser 3 logements et 1 garage : 93, 95, 95½ rue Fraser 3 logements et 1 garage ; 156 rue Aberdeen 1 logement : 49, 51, 53 Avenue Bougainville 3 logements : 54, 56 rue Jeanne d'Arc 2 logements : 42, 44 rue Jeanne d'Arc 2 logements : 420 rue St-Cyrille 1 logement : 422 rue St-Cyrille 1 logement; 424 St-Cyrille 1 logement ; 426 rue St-Cyrille 1 logement ; 428 rue St-Cyrille 1 logement : 430 rue St-Cyrille 1 Logement : 73 Avenue Bougainville 1 logement ; 75 Avenue Bougainville 1 logement ; 77 Avenue Bougainville 1 logement ; 79 Avenue Bougainville 1 logement ; 2 terrains vacants rue Jeanne d'Arc.
Pour toutes informations s'adresser aux bureaux des Syndics soussignés 147 Côté de la Montagne, Québec.
Toutes ces propriétés seront vendues aux plus hauts enchérisseurs par encan public par vente ayant l'effet de la vente au shérif. Québec, 9 novembre 1932.
LEFAIVRE MARMETTE LEFIVRE,
Syndics-autorisés.
Bureaux :
147 Côte de la Montagne,
Québec. 14-17-26-3

RODDEN, DES N.-Y. RANGERS VA JOUER POUR QUEBEC---DEFAITE DES NEW-HAVEN HIER PAR LES ARROWS

BRILLANTE FIN DE SAISON DU CLUB DE BASEBALL NATIONAL

Le club de baseball National, champion de la ligue Intermédiaire pour 1932, le club de baseball de Québec qui a montré le plus d'activité cet été, a terminé sa saison dimanche soir par une belle fête au chalet des Raquetteurs Frontenac. Ce fut une soirée amusante et intéressante du commencement à la fin. Le chalet des raquetteurs Frontenac était décoré pour la circonstance. Plus de 150 personnes y assistaient.

A minuit eut lieu la distribution des prix aux joueurs du club. Avant de distribuer les prix plusieurs discours furent prononcés par M. Léopold Pouliot, président du National, M. Pierre Bertrand, M. L. Philippe Rattel, président de la ligue Intermédiaire, M. Nap. Côté, co-propriétaire de l'aréna, propriétaire du magasin Quebec Skate et président honoraire du National, M. John Clark, prés. du club des raquetteurs Frontenac, M. W.-B. Walsh, président du C.N.R.A., M. George Nadeau, secrétaire-trésorier du National, M. Maurice Bourget, au nom des joueurs du National, et M. Marcel Pouliot, gérant du National.

Le National a joué 15 parties dans la ligue Intermédiaire et 10 parties comme amateur. Sur ces 25 parties jouées le National a enregistré 18 victoires, 6 défaites et une partie nulle.

En premier lieu les joueurs ont été récompensés d'après leur moyenne pour les 15 parties jouées dans la ligue Intermédiaire.

	AB	R	H	Moy.
1-A. Paquet	45	10	15	.444
2-C. Paquet	32	7	13	.406
3-M. Bourget	28	5	11	.393
4-A. Carpentier	41	18	16	.390
5-G. Drouin	55	6	20	.364
6-L.-P. Aubut	10	3	3	.300
7-L. Marsan	27	5	8	.296
8.-J. Paquet	62	11	18	.290
9-G. Angers	30	5	8	.267
10-C. Parent	54	9	12	.222
11-R. Giguère	23	2	5	.217
12-C. Gagnon	41	8	8	.195
13-H. Renaud	43	2	7	.163
14-A. Lachance	18	1	2	.111
15-E. Beaupré	20	0		.100

Voici maintenant les moyennes des trois premiers ui ont été récompensés pour les 10 parties jouées comme amateur :

	A.B.	R.	H.	Moy.
1—G. Drouin	22	6	13	.591
2—C. Paquet	14	7	7	.500
3—J. Paquet	41	10	20	.495

Les deux premiers de chaque concours qui ont eut lieu le 23 octobre au terrain du C. N. R. A. ont été récompensés aussi.

1er concours, lancer la balle : 1er Maurice Bourget ; 2e, C. Parent. 2e concours, frapper la balle :Philippe Aubut ; 2e, Charles Paquet. 3e concours, courir les buts : 1er, Henri Renaud ; 2e, Conrad Parent. Jules Paquet, Léon Marsan et Conrad Parent ont reçu chacun un prix pour n'avoir pas manqué une partie de l'été dans la ligue et comme amateurs. Un magnifique cadeau, don des joueurs du club, a été remis à M. Frank Giguère pour les grands services rendus au National cet été. M. Jos. McNeil reçu aussi un prix comme marqueur du National ainsi que M. Georges Nadeau pour les services rendus comme secrétaire-trésorier du club National.

Voici la liste de ceux qui ont donné des prix et qui ont beaucoup contribué au succès de cette fête. M. Pierre Bertrand, M. Nap. Côté, M. John Clark, M. Léopold Pouliot, M. Rosario Boucher, M. Lionel Maranda, M. Antonio Robitaille, M. Maurice Ratté, M. Hector Poitras, M. Gérard Hébert, M. Oscar Paquet, M. Henri Drolet, M. N. Brodrique, M. J.-P. Paquet, M. Wilfrid Bouchard, la compagnie Whistle, M. Maurice Picard, M. Roméo Jobin,, Mlles Juliette et Lucienne Robitaille, M. Lucien Angers, M. Léo Caouette, M. Nap. Bilodeau, M. Grondin, M. Therrien, etc.

Les joueurs remercient beaucoup tous ces généreux donateurs pour les magnifiques prix qu'ils ont donnés.

Immédiatement après la distribution des prix un goûté fut servi par des demoiselles, il y eut aussi une raffle d'un $2.50, don de M. Pierre Bertrand, qui fut gagné par M. Georges Nadeau.

L'orchestre du Frontenac, au complet pour la circonstance, était composé des musiciens suivants : M. Louis Langlois, directeur, M. Paul Bédard, M. André St-Roch, M. Israël Frigot, M .Maurice Latulippe et M. Léo Lauglois.

Voici les noms de ceux qui assistaient à la soirée intime en l'honneur du club de baseball "NATIONAL" au chalet des Raquetteurs Frontenac.

M. et Mme Léopold Pouliot, M. et Mme Pierre Bertrand, M. John Clark, M. et Mme Napoléon Côté, M. et Mme W.-B. Walsh, M. L.-P. Rattle, M. Lionel Lebel, M. et Mme Allan Claisse, M. F.-X. Delisle, M. Yvan Turgeon, Mlle Simonne Guy, Mlle Madeleine-X. Côté, M. Aimé Turgeon, M. et Mme Maurice Pouliot, Mlle Jeanne Savard, M. Maurice Ratté, M. Rosario Boucher, M. Charles Paquet, M. Maurice Bourget, Mlle Bernadette Drouin, M. Hector Poitras, Mlle Germaine Roy, M. Emilien Mathieu, M. et Mme J.-B. Pichette, M. Maurice Verret, M. Charles-Henri Amstrong, Mlle Laure-A. Gosselin, M. Lucien Angers, M. et Mme Alexandre Gauvin, Mme F.-X. Robitaille, Mlle Lucienne Robitaille, Mlle Juliette Robitaille, M. Gérard Hébert, M. Emile Charest, Mlle Marie-Jeanne Boutet, M. Henri Moisan, Mlle Juliette Keating, M. Lorenzo Cantin, Mlle Armande Lapointe, M. Gérard Coulombe, Mlle Marie-Rose Côté, M. Armand Lachance, Mme Vve Philippe Côté, M. Gérard Gagnon, M. Levesque, M. Roméo Jobin, Mlle Gaby Clark, M. Albert Clark, M. Lucien Lamonde, M. Lionel Maranda, M. Grondin, Mlle Pauline East, M. Gérard Angers, Mlle Jeannette Demeules, M. Georges Nadeau, Mlle Juliette Savard, M. Albert Paquet, Mlle Emilienne Fortin, M. Aurelien Carpentier, Mlle Marsan, M. Gildas Drouin, M. L.-P. Aubut, M. L. Marsan, Mlle Marguerite Lachance, M. Jules Paquet, Mlle Margot Drouin, M. Conrad Parent, M. R. Giguère, Mlle Juliette Miller, M. Charles Gagnon, Mlle Rose-Alma Drolet, M. Henri Renaud, Mlle Cécile Lachance, M. Emile Beaupré, Mlle Germaine Renau, M. Adolphe Renaud, Mlle Alma Leblanc, M. Jos. McNeil, Mlle Gertrude Hail, M. Jos. Rondeau, M. et Mme Cyrille Poitras, M. et Mme Gérard Carrier, M. et Mme Elphège Rochon, M. Albert Tremblay, M. A. Chevalier, M. J. Dumas, M. et Mme E. Langevin, M. et Mme W. Magnan, M. et Mme Emilien Bédard, Mlle Yvette Longtin, M. Paul Audibert, Mlle Marie-Paule Angers, M. Maurice Poulin, M. Robert Savard, Mlle Lucienne Drouin, M. Albert Bourboin, Mlle Jeanne Drouin, M. Roger Nolin, Mlle Marie-Jeanne Bernard, M. Gustave Sylvain, Mlle Bédard, M. Edmond Nadeau, Mlle Marcel Lachance, M. L. Thivierge, Mlle Simonne Hein, M. J.-M.-X. Charest, Mlle Marielle Pagé, M. Conrad Kirouac, M. Maurice Cantin, M. G. Fortin, Mlle Marie-Louise Carpentier, Mlle Simonne Fortin, M. L. Noreau, M. R. Robert, M. Emile Fortin, M. Gérard Dion, M. Armand Paquet, M. Camille Taillon, M. Maurice Demeules, M. Lorenzo Côté, M. C. Bussières ,M. Charles Hébert, M. Roger Bell, M. Dostie, Mlle Fernande Roy, M. Marcel Pouliot, etc.

Balle-au-panier

Le "Suisse" tient actuellement la première position dans la ligue de ballon-au-panier du Petit Séminaire qui a commencé ses activités le mois dernier. La moitié de la première série a déjà été jouée avec les résultats suivants :

Oct. 6 Suisse, 18; Sénateur, 9.
12 Loyola, 22; Marquette, 8.
13 Salaberry, 9; Laval, 14.
20 Loyola, 10; Suisse, 13.
19 Marquette, 13; Salaberry, 15.
20 Sénateur, 17; Laval, 10.
27 Salaberry, 5; Loyola, 11.
26 Sénateur, 14; Marquette, 9.
29 Suisse, 26; Laval, 9.
Nov. 2 Salaberry, 22; Sénateur, 20.
3 Laval, 8; Loyola, 11.
5 Suisse, 15; Marquette, 10.
9 Loyola, 11; Sénateur, 6.
14 Salaberry, 6; Suisse, 25.
15 Laval, 7; Marquette, 12.

Comme cette première série comprend 30 parties, il reste encore 15 parties à jouer avant le premier détail.

POSITION DES EQUIPES

	G.	P.	Pts.
Suisse	5	0	10
Loyola	4	1	8
Sénateur	2	3	4
Salaberry	2	3	4
Laval	1	4	2
Marquette	1	4	2

Grand banquet aux huîtres

Le club de raquetteurs Le Dragon Inc. organise pour samedi soir, un grand banquet aux huitres avec Dames, au Chalet situé à 69 rue St-Jean .

Tous les membres des clubs étrangers et le public en général sont cordialement invités à ce banquet qui commencera à 9.30 heures, p. m.

PHILADELPHIE GAGNE PAR 3-0

Contre les New-Haven Eagles hier soir, dans une joute régulière de la ligue Canado-Américaine. — McCaffrey, Runge et Anderson comptent les points sur des assits de McGoldrick et de Pratt. — Les Arrows se révèlent supérieurs aux Eagles.

CEDULE

(Cte SOIR)

LA N. H. L.

Chicago à Toronto,
Americans à Boston,
Canadiens à Détroit.

CANADO-AMERICAINE

Philadelphie à Boston,
Springfield à Providence.

LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo à Détroit.

A Minneapolis

Minneapolis.—Trois équipes étaient sur un pied d'égalité aujourd'hui dans le six-jours qui est commencé à Minneapolis. Les positions étaient les suivantes à une heure ce matin :

	Milles	Etapes	Points
Peden-Audy	461	9	137
McNamara-Crossley	461	9	108
Elder-Saetta	461	9	90
Thomas-Lands	461	8	89
Ottevaire-Van Stambrouck	461	7	70
Fielding-Schaller	461	6	114
Stubecke-Zach	461	5	120
Black-De Filippo	461	5	102
Elliotte-Parrot	461	5	90

Philadelphie, (P.C.) — Les Philadelphie Arrows et les Boston Cubs sont actuellement sur pied d'égalité en tête de la ligue Canado Americaine comme résultat de la brillante victoire que les Arrows ont remportée hier soir en blanchissant les New Haven Eagles au score de 3 à 0. Chacun des deux leaders a une victoire et une partie nulle à son crédit en deux parties comparé aux deux points des Castors, du Providence et du Springfield.

Le New-Haven n'a pas encore gagné.

Un brillant stick handling et un travail d'ensemble fort amélioré assurèrent la victoire aux Arrows qui surpassèrent leurs adversaires en rapidité.

Une longue montée par le capitaine Bert McCaffrey autrefois joueur olympique valut le premier point de la partie après sept minutes de jeu. Runge et Anderson scorèrent dans les deux autres périodes sur des assists de McGoldrick et de Pratt. Il y eut treize punitions dans la partie.

ALIGNEMENT

New-Haven:		Philadelphie :
Robert	buts	Kerr
Speyer	défense	Nichols
Doran	défense	Peters
Collings	centre	Boyd
Jackson	ailes	Burke
Peters	ailes	Conn

Substituts. — New-Haven: Radley, Pringle, Padden, Burmeister, Whittles, Pickets et J. Jackson. Philadelphie: McCaffrey, Pratt, Desmarais, Anderson, McGoldrick, Phillips, Buckles et Runge.

Arbitres : Synott et Healey.

SOMMAIRE

Première période

1—Philadelphie, McCaffrey 6.55

Punitions : Desmarais, Peters, Picketts et Radley.

Deuxième période

2—Philadelphie, Runge (McGoldrick) 12.37

Punitions : Anderson, Runge, McCaffrey, Doran, L. Jackson et Picketts.

Troisième période

3—Philadelphie, Anderson (Pratt) 19.46

Punitions : Pratt, Burke et Nichols.

LE HOCKEY

CANADO-AMERICAINE:
New-Haven 0
Philadelphie 3
INTERNATIONALE :
London 2
Windsor 1
GROUPE SENIOR :
Columbus 1
McGill 2
Victoria 1
Canadiens 1

En tournée européenne

Montréal, 17. — Douze joueurs du club de hockey Edmonton Superiors (l'une des plus fortes équipes de l'ouest canadien) s'embarqueront vendredi à Montréal, à bord du "Duchess of Atholl" pour une tournée d'exhibitions en Angleterre, France, Tchéco-Slovaquie, Allemagne et Suisse. Le groupe sera accompagné de Cliff Gainer, président du club et de Ira-G. Stuart, gérant.

Canado-Américaine

	G.	P.	N.	Pts
Philadelphie	1	0	1	3
Boston	1	0	1	3
Quebec	1	1	0	2
Providence	1	1	0	2
Springfield	1	1	0	2
New-Haven	0	2	0	0

(Suite à la page 17, 3e col.)

LE PHILADELPHIE A UNE PUISSANTE EQUIPE A OPPOSER AUX CASTORS

Le Québec de la ligue Canada-Américaine est actuellement à la recherche d'un joueur d'aile droite qu'il trouvera probablement dans le courant de la journée ou demain pour compléter ses cadres en vue de la visite des Arrows, de Philadelphie. Ces derniers doivent venir jouer lundi prochain à à l'Aréna de Québec. Les Castors ont déjà leurs trois lignes d'avants complètes mais, comme nous le laissions entendre au lendemain de la dernière partie contre les Reds, on anticipe au moins un changement sur les avants et le coach Halpin annoncera probablement sous peu le nom du nouvel équipier qui aura le temps de faire plusieurs pratiques avec les porte-couleurs du Québec avant la joute de lundi soir.

Les Arrows de Philadelphie ont la réputation de former la plus pesante équipe de la Ligue Canado-Américaine. C'est dire que l'on peut s'attendre à une dure rencontre et la mise en échec ne manquera pas d'être serrée. Halpin a promis que ses joueurs pratiqueront le "bumping" au cours de l'hiver et il semble que le Philadelphie est le club qui va lui faire tenir sa promesse. Cela ne pourra pas manquer d'être intéressant d'autant plus que nous croyons que les locaux peuvent envisager l'issue de la partie avec confiance. Les Castors ont gagné lundi contre les Reds difficilement et sans avoir déployé un jeu extraordinaire mais, comme nous le disions au lendemain de la joute, le manque de pratique des trois nouvelles recrues arrivées à la veille de la partie explique le jeu donné à cette occasion. Cela n'empêche pas le Québec d'avoir une formidable équipe et comme tous les joueurs auront eu cette fois une semaine complète de pratique avant le soir du 21 il seront en mesure de présenter un front uni à l'adevrsaire.

Tous ceux qui sont sur l'alignement des Castors, sauf peut-être un, ont fait leurs preuves à date. La seule partie de lundi a suffi pour juger de la valeur des nouvelles acquisitions comme McCabe et Kinsella et quand on aura formé définitivement les lignes, que chaque joueur se sentira supporté par ceux avec qui il travaille, Québec pourra rencontrer sans crainte tous les autres clubs du circuit du juge Dooley. C'est ce qu'il sera en mesure de faire lundi soir et tout laisse prévoir une joute exceptionnelle.

Le Philadelphie a sur son alignement quelques-uns des meilleurs compteurs de la ligne Canado-Américaine comme Vernon Buckles, un ailier de droite. Billy Hudson, ailier de gauche, Tommy Anderson, joueur de centre. George Nichols, un joueur de défense qui se signala, il y a deux ans, avec un total de 103 minutes de punitions à son crédit, Bert McCaffrey est le capitaine de l'équipe sur laquelle il joue sur la défense. Les autres positions sont remplies comme suit : Eddie Burke, Tommy Anderson, Red Conn, au centre ; Billy Hudson, Joe McGoldrick, sur l'aile gauche ; Paul Runga, Bat Phillips, Jack Pratt, Vernon Buckles et Yan Boyd, sur l'aile droite ; Ludger Desmarais, George Nichols, Frank Peters, défense et Dave Kerr, gardien de buts.

Nous voulons profiter de l'occasion pour expliquer notre compte-rendu de la partie de lundi dernier entre les Reds et les Castors, afin de mettre au point quelques critiques entendues ces jours-ci. Pour le hockey comme pour tous les autres sports nous expliquons le jeu tel que le public impartial le voit, sans crainte de dire les défauts là où ils sont et aussi sans hésiter de faire des louanges quand elles sont méritées. Cela nous paraît la meilleure ligne de conduite à suivre et l'on peut croire que s'il nous arrive de dire parfois que telle ou telle partie a été moins brillante qu'une autre cela ne signifie nullement que nous retirons notre concours, aux organisateurs en cause, surtout quand il s'agit des deux jeunes propriétaires du Québec qui font des sacrifices considérables pour doter notre ville de la plus brillante équipe qu'elle ait encore dans le hockey professionnel avec aucune autre ambition que celle de faire du sport et de bien faire représenter nos couleurs.

LE "SOLEIL" JOUERA CONTRE LE C. P. R.

Le "Soleil", de la ligue Railway-Paper, se prépare activement à sa rencontre de dimanche avec le C.P.R., en pratiquant régulièrement. Hier soir, Les Tricots Noir-Or ont eu encore une longue pratique sous la direction de MM. Harvey et Noel et ils en auront encore une autre, de 6 à 7 heures, vendredi, de même que samedi, de 4 à 5 heures.

Louis Leclair, qui s'était fait blesser à un pied, dimanche dernier, se remet rapidement, et le moral est excellent chez tous les joueurs. Les jeunes recrues comme Cloutier semblent devoir faire le grade facilement sur le nouvel alignement du "Soleil", avec lequel Harry Nestor a pratiqué hier. Comme on le voit, le "Soleil" ne se repose pas sur ses premiers lauriers et si le "over confident" n'est pas bon pour les uns, l'"over partial" doit être évité par les autres.

Le C.N.R. se prépare activement, lui aussi, à sa rencontre avec l'Anglo Pulp, et Gavan Power a l'intention de faire un gros remaniement sur le club. On parle du retour de Nap. Desjardins sur le C.N.R.

LE PROGRAMME DE LUTTE DE DEMAIN

Le promoteur Latouche nous communique le programme complet de la séance de lutte qu'il présentera demain soir au club sportif de la rue Saint-Joseph, alors que Ted Bell et Willie Bourque feront les frais de la finale.

Art. Parent et Paul Lortie, un nouveau venu qui a fait excellente impression à Montréal récemment, lutteront en semi-finale tandis que l'on verra Roland Tremblay, l'habile lutteur québecois, aux prises avec Maurice Gosselin, aussi de Québec, dans la seconde préliminaire de la soirée. Le programme du promoteur Latouche se lit donc comme suit :

Finale, 2 dans 3, Willie Bourque, 158 livres, de Montréal, contre Ted Bell, 156 livres, de Montréal.

Semi-finale, 2 dans 3, limitée à 30 minutes, Arthur Parent, 154 livres, de Québec, contre Paul Lortie, 156 livres, de Montréal.

Deuxième préliminaire, Roland Tremblay, 145 livres, de Québec, contre Maurice Gosselin, 148 livres, de Lévis.

Première préliminaire, Moise Godbout, 145 livres, de Québec, contre Jack Trudeau, 150 livres, de Montréal.

LA BOXE

San Francisco—Maxie Rosenbloom New-York, bat aux points John Henry Lewis, Phoenix (10).

RODDEN AU QUEBEC

Au moment où nous allons sous presse, nous apprenons que Edward Rodden, un joueur des New-York Rangers, se rapportera au Québec demain et pratiquera immédiatement avec les Castors en vue de la joute de lundi soir avec le Philadelphie. C'est un ailier de droite qui jouera avec McCabe au centre et Kinsella sur l'aile gauche.

Fin d'une longue randonnée

Lorenzo Lagacé et Emile Gelinas, de Montréal, qui avaient entrepris la randonnée à pied du tour de la Gaspésie, sont revenus à Québec après avoir complété avec succès leur longue marche de plus de 2,200 milles. Les deux hardis marcheurs retournent à Montréal à la fin de la semaine pour se reposer de leur aventure.

Voici les noms des endroits où ils se sont arrêtés durant leur voyage, depuis qu'ils sont partis de Québec : Québec, St-Vallier, St-Jean Port-Joli, St-Pacôme, Andréville, Rivière-du-Loup, St-Fabien, Rimouski, Métis Beach, Matane, St-Edouard des Méchins, Ste-Anne des Monts, Ruisseau Arbour, Mont-Louis, Manche d'Epée, Petite Vallée, Chlorydorme, Gaspé, Grande-Rivière, l'Anse au Gascon, St-Godfroy, Bonaventure, Maria, Escuminac, Amqui, Sayabec, Ste-Angèle de Méricis, Rimouski, St-Fabien, Rivière-du-Loup, Andréville, St-Pacôme, St-Jean Port-Joli, St-Vallier, Lévis, Québec.

LA LUTTE

LA LUTTE SEIZE

Philadelphie— Gus Sonnenberg, 202, Boston, défait Charley Strack, 239, Boston, 37:58.

New-York, St-Nicks)— Ray Steele, 220, Glendale, Cal., défait Lew Plummer, 218, Indiana 19:47.

New-York, (Ridgewood)— Leo Pinetzki, 270, Pologne, défait Bill Middlekauff, 226, Floride 12:50.

Hamilton, O.—Max Barton, 168, Chicago, défait Bob Armstrong, 158, Springfield, O. Armstrong Disqualifié.

Un derby de six jours

Le Pas, Manitoba, (P. C.) — On parle d'organiser à St-Paul, M., un six jours en traineaux à traction canine et Emil St-Goddard a déjà reçu l'offre d'entrer dans ce nouveau genre d'épreuve.

Ce derby sera couru à l'intérieur sur une piste de neige. Emil possède trois équipes de 21 chiens bien entrainés. Parmi les autres partants probables, on remarque Earl Brydges, vainqueur l'an dernier, "Shorty" Russick et Sam Pranto.

DEBUT DE LA LIGUE Q. POWER

Hier soir sur les allées plus bas nommées les six équipes formant la ligue du Quebec Power Co débutèrent. Les scores quoique n'étant pas très élevés, démontrent tout de même que l'on peut espérer voir des parties des plus animées. Nous comptons cette saison parmi les équipes en lice M. R.-M. Reade, surintendant de la division du Tramway, M. H. Levasseur, son assistant, tous les anciens joueurs et quelques nouveaux. Pour un début de saison, le résultat obtenu est des plus satisfaisant. Nous tenons aussi à remercier le propriétaire des allées, M. J. Devarennes, pour la bonne tenue de ses salles et la politesse de tout son personnel. Voici le résultat des parties jouées hier soir.

Time Keeping :						
M. Boucher	66	63	72	86	74—	361
M. Du 6	112	111	119	100	115—	557
A. Godbout	117	125	130	106	161—	639
Totaux	295	299	321	292	350—	1557
Traffic :						
J. Bissette	117	102	106	135	106—	566
G. Levasseur	105	92	87	105	89—	478
P. Huard	132	96	118	191	122—	659
Totaux	354	290	311	431	317	1703
Time Keeping gagne 3 parties.						
Traffic gagne 2 parties.						
Tramways :						
Pouliot	121	83	141	87	104—	536
Saville	47	89	74	76	89—	375
J.-H. Levasseur	93	108	112	110	148—	571
Totaux	261	280	327	273	341	1482
Railway :						
Dussault	82	95	110	85	106—	478
Beaulieu	67	84	56	81		288
Boisvert	107	120	95	105	98—	525
Dupont					93—	93
Totaux	256	299	261	271	297—	1384
Tramways gagne 4 parties.						
Railway gagne 1 partie.						
Old Times						
Pelletier	94	137	108	68	139—	544
R. Reade	81	60	98	102	82—	423
A. Letarte	99	121	131	102	132—	585
Totaux	274	318	335	272	353—	1552
Hollerith						
Roche	133	101	130	134	106—	609
Robitaille	90	94	72	60	125—	441
Towner	63	128	108	117	95—	511
Totaux	286	328	310	311	326—	1561
Old Times gagne 2 parties.						
Hollerith gagne 3 parties.						

Au Feuille d'Erable

Une importante assemblée générale de l'Association Sportive Feuille d'Erable Inc., aura lieu vendredi soir (le 18) prochain à 8.00 hrs à l'Hôtel Saint-Roch. Tous les membres ainsi que les intéressés sont priés de se rendre à cette réunion. Le euchre aura lieu le 21 novembre

Le Secrétaire.

J.-A. BELISLE EST ELU PRESIDENT

Le club de chasse et de pêche Jacques-Cartier, dont la fondation remonte à près d'un demi siècle et qui paraît avoir bonne envie de vivre encore aussi longtemps, a eu son assemblée annuelle hier soir, à l'hôtel de ville. Le président honoraire de cette association est l'honorable Hector Laferté, ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries.

Le nouveau président actif élu, hier soir, est M. J.-A. Belisle, surintendant du département de la Chasse et des Pêcheries de la province, qui succède au notaire L.-O. Audet, de Lévis, que des raisons de santé ont forcé à se retirer.

Le lieutenant-colonel L.-G. Chabot, ancien commandant du 9ème Voltigeur de Québec, a été élu vice-président.

Les autres officiers, MM. P.-S. Lefebvre et J.-L. Dussault, ont été respectivement réélus secrétaire et trésorier, de même que les directeurs, MM. Jules Garneau, Alfred Vézina, J.-Aimé Déry et Léo Pelland.

M. Wellie Amyot a été élu dans le bureau de direction, à la place du colonel Chabot, devenu vice-président.

Le club Jacques-Cartier a eu une année très fructueuse comme en font foi les rapports soumis par MM. Lefebvre et Dussault, secrétaire et trésorier, et l'année nouvelle s'annonce bien. Les perspectives sont des plus encourageantes. Le club Jacques-Cartier a ses limites sur la ligne du Lac-St-Jean, dans l'un des plus beaux endroits de notre province.

QUEL TRANCHANT?

Gillette a perfectionné un moyen secret qui détermine définitivement le tranchant d'une lame. Cette épreuve ingénieuse photo-électrique prouve que la **FINE LAME BLEUE** de Gillette a le tranchant le plus vif que nous avons produit jusqu'à date.

La Fine Lame Bleue est faite en sus de la Gillette régulière dans le paquet vert.

LA QUALITÉ PAIE

C'EST CE QUE PROUVENT LES 50 ANS DE SUPRÉMATIE DU PEG TOP

5¢

PEG TOP

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ EXCLUSIVEMENT PAR NOUS EN ÉCOSSE

JOHNNIE WALKER

BORN 1820—STILL GOING STRONG

Il a des maux de reins

et se désole parce que les médicaments employés n'améliorent pas son état. La santé lui revient avec les Pilules MORO. Presque tous les hommes souffrent de temps à autre du mal de reins, de douleurs dans le dos, occasionnés par un affaiblissement de tout le système. Nous leur recommandons les Pilules MORO, spécialement préparées pour les Hommes, par la Cie Médicale Moro, 1566, rue St-Denis, Montréal, lesquelles, en tonifiant tout l'organisme, font disparaître :

Maux de reins	Epuisement
Douleurs de dos	Nervosité
Rhumatisme	Malaises généraux

Partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25.

"Je ne savais comment expliquer les maux de reins que je ressentais depuis longtemps et je me désolais de ne pouvoir travailler comme un homme peut le faire. Je me désolais également de me faire traiter et de toujours ressentir les mêmes douleurs. J'étais faible, je n'avais pas d'appétit et je me sentais la tête lourde. Une nuit de repos ne me remettait pas complètement et je me levais le matin fatigué. Quelqu'un m'ayant persuadé de prendre des Pilules Moro, je m'en achetai. En moins de quelques semaines, j'avais acquis beaucoup de vigueur. Subséquemment, mes douleurs disparurent, ainsi que mes autres malaises." M. Gédéon Riendeau, 9 Cheviet Ave, Lowell, Mass.

Pilules MORO pour les hommes

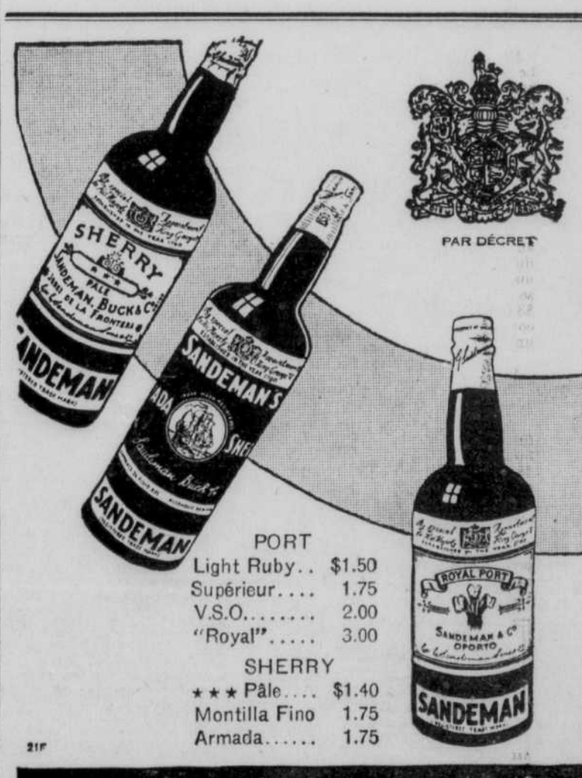

PAR DÉCRET

PORT
Light Ruby.. $1.50
Supérieur.... 1.75
V.S.O..... 2.00
"Royal"..... 3.00

SHERRY
★★★ Pâle.... $1.40
Montilla Fino 1.75
Armada..... 1.75

21F

SANDEMAN
PORT & SHERRY

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gras seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

48 SUCCURSALES

A QUEBEC ou vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 138 5e rue. Tél.	4-0481
BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Luc. Tél.	6065
BERNIER HUGUES, pharmacien, 271 rue St-Joseph. Tél.	3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél.	4-0249
BOIVIN J.-R., Restaurateur, 211 de la Couronne. Tél.	4-0382
CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave Berthiaume, St-Frs-d'Assise. Tél.	4-4559
GAGNON J.-Albert, épicier, 884 Chemin Ste-Foy. Tél.	6862
CLOUTIER MLLE R.-A., 1131 rue St-Vallier. Tél.	7840
JOS COTE (ltée)	
Succursale No 1, 50 rue de la Couronne. Tél.	4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél.	4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél.	2-3130
Succursale No 4, 15 rue Buade. Public Tél.	2-6362
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél.	4-0592
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Public Tél.	4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél.	4-0431
Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél.	4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. Tél.	2-4110
Succursale No 10, 95 rue St-Paul Tél.	2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. Tél.	4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Public Tél.	2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foye. Public Tél.	4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul. Tél.	2-7933
DELISLE ALEXANDRE, restaurant, 117 rue de la Couronne. Tél	4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél.	2-1606s31
DION RENE, 786 rue St-Vallier. Tél.	4-0473
DUBE, P.-Edm., 152, St-Jean. Tél.	2-0842
DUBE MAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél.	4-3423
DUBUC F.-X.-LEON, 114 14ème rue. Tél.	4-1962
FORTIN Mme E., 74 4ème Ave, Québec-Ouest. Tél.	2-4790s11
FRANCOEUR L.-A., Pharmacien, 557 1-2 St-Jean. Tél.	3-1791
GAGNON J.-EDG., 766 St-Vallier. Tél.	4-0422
GARNEAU L.-P., 470 rue St-François. Tél.	3-0032
GAUVIN, Mme W., 1251B rue St-Vallier. Tél.	4-0421
GIGUERE, J.-E., tabaconiste, 223 rue St-Joseph. Tél.	3-0768
357 rue St-Joseph. Tél.	4-0562
GINGRAS ARTHUR, Ave Royale Beauport.	
GIROUX ADELARD, 91 6e Rue. Tél.	4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84 de la Canardière. Tél.	4-1320
LALIBERTE EMILE, restaurateur, 129 Montmagny. Tél.	4-0302
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue François Ier, Stadacona. Tél.	3-0021
LEVESQUE J.-A., 146 1-2 3ème rue Tél.	4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Loretteville, B. P., 129. Tél.	112
MARTEL L.-E., Pharmacien, 22 Côte du Palais. Tél.	2-4870
PAGEAU J., 595 de la Canardière. Tél.	4-0350
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél.	159
ROGER RENE, 297 1-2 1ère Avenue. Tél.	4-0136
ROY MLLE B., 193 rue des Franciscains. Tél.	6961
ROYER, épicier, 117 rue Victoria. Tél.	2-2083
SOUCY PAUL-B., pharmacien, 81 Ave Cartier (coin St-Cyrille). Tél.	6768
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél.	7131

ANIMAUX DOMESTIQUES

CHIEN de un an et demi à 2 ans et demi très bien dompté, Esquimaux et métis Esquimaux, bon marché. S'adresser à Hector Chevrette, Petite-Rivière, côté sud. 17nov-3fs-3b

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER, meublés ou non meublés. Possession immédiate. Turnbull, tél.: 4-0361. Salaberry, tél.: 6987. Rita 4-0131. Très modernes à partir de $35.00. S'adresser au concierge. 29-26fs-5f

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service du concierge. S'adresser 10 rue McMahon, tél.: 2-1093. 25oct-26fs-5r

PARLEMENT VIEW, Appartements 3, 4, 5 chambres, chauffées, meublées, chesterfield, eau chaude à l'année, chambre de bain, service du concierge, possession immédiate. S'adresser 55-57, Grande-Allée, tél.: 2-1886. 8nov-26fs-5r

APPARTEMENTS STE-FOY, 1 avenue Murray, logements 5 chambres plus chambre bain en tuiles, modernes, plancher bois dur, eau chaude à l'année, clair de tout, prix raisonnable. C. Fournier, 35, des Remparts, tél.: 2-4962 ou concierge, appt. 20. 8nov-26fs-5r

SUITE DE 2 APPARTEMENTS à louer, meublée ou non, chauffée. S'adresser 171, 3e avenue, tél.: 4-3151. 11nov-6fs-5f

A LOUER, meublé ou pas meublé, appartement 7 chambres, chauffé, chambres claires, aérées, angle avenue Park et rue Fraser. S'adresser 117 Fraser, téléphone 3-4791. 15nov-6fs-5b

APPARTEMENTS meublés, frigidaire compris, de 4-3-2 et 1 pièce plus chambre de bain, situés aux appartements Lincoln et avenue St-Denis. Pour prix et informations, s'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6403 ou soir, 4-2557. 15nov-6fs-5r

TRES JOLI APPARTEMENT meublé, chauffé, boudoir, chambre à coucher, salle à déjeuner et bain. Tenue irréprochable, références exigées. S'adresser 41, Remparts, tél.: 2-3381. 12-15-17-19nov. -5r

LOGEMENT OU BUREAU, 574½, St-Jean, magnifiques petits logements, 4 pièces, meublés ou non, chauffés eau chaude. Conviendrait aussi avantageusement pour bureau de professionnel ou d'affaires. S'adresser Mlle Robitaille, 574, St-Jean, tél.: 5311. -5f

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville. Aux prêts remboursables, mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m., tél.: bureau, 4-2918, rés.: 2-2459. 22oct-26fs-7f

ARGENT à prêter sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, notaire, 540, rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161. 21oct-26fs-7f

ARGENT à prêter sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87, de l'Eglise, tél.: 9450, résidence, 2-3926 sonnez 2. 12oct-26fs-7r

6% SUR HYPOTHEQUE, en ville par montants de $500, $1,000, $2,500.00, $5,000.00, $10,000.00 à $15,000.00. S'adresser à Grenier & Fortier, notaires, No 47, rue Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, Québec, tél.: 9479.—27-29-31oct. 3-5-7-10-12-14 17-19-21-24-26-28nov. 1-3-5-8-10-12-15-17-f 19-22-24déc. -7

Credit Anglo-Français Ltée

56, RUE ST-PIERRE, QUEBEC. Prêts aux Fabriques et communautés religieuses. Achat et vente d'obligations municipales, scolaires et religieuses. Téléphone: 2-6425. 9-10-12-14-16-17-19-21-23-24-26-28-03novl 1-3-5déc. -7r

The Royal Trust Company

NOUS SOLLICITONS des demandes de prêts sur hypothèques, sur propriétés situées en ville, service expéditif et taux avantageux. S'adresser 58, St-Paul, tél.: 2-4031. 2-3-8-10-15-17-22-24-29nov. -7r

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87, de l'Eglise, tél.: 9450, résidence, 2-3926, sonnez 2. 12nov-26fs-7r

ARGENT DEMANDE

ON DEMANDE A EMPRUNTER $5,700.00 sur première hypothèque, propriété rapportant $1,100.00 par année. Pas de commission. Ecrire casier 644, le "Soleil". 17nov-4fs-6b

ARTICLES DE MENAGE

POELE A GAZ "Beach" émaillé blanc, 3 feux, fourneau et tablette ornementale, en bon ordre. Bas prix à prompt acheteur. S'adresser dans l'avant-midi, à 87, de Mazenod, 2e plancher, tél.: 3-4655. j.n.o.-9b

POELES USAGES. Vous trouverez à nos départements poêles usagés, poêles parfaite condition, prix ridicules, conditions paiement pour accommoder tous les clients. Hâtez-vous de venir faire votre choix. Avons aussi laveuses usagées aux mêmes conditions. J.-P. Bédard & Cie Enr., vendeurs des fameux poêles "Beach", 72, rue St-Joseph, tél.: 4-4251. 28oct-26fs-9r

PIERRE DENIS moulin Singer, chaises, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, set salon, poêles et fournaises, gramophones, habits pardessus. Achetons à domicile. Haut prix payé, 188, du Pont, tél.: 4-0761. 8nov-26fs-9r

POELES à gaz, poêles à l'huile, poêles à gazoline, à prix de débarras, poêles au bois et charbon. Poêles à gaz à 30% de réduction. Confiez-nous votre installation de brûleurs à l'huile faite par des experts. Prix à partir de $43 pour 2 brûleurs. Distributeurs des brûleurs à l'huile Taft et aussi de la ligne complète des poêles Bélanger. Réparations générales de brûleurs et poêles. La Cie d'Agences Québec, 29¼, de la Couronne, tél.: 4-3652. 15nov-6fs-9r

MEUBLES A VENDRE, lit complet, bureau, sofa-lit, prélarts, machine à laver électrique, table et chaises de cuisine, poêle à gaz, etc., vendus pour cause de départ. S'adresser 303, de la Reine, tél.: 3-1649. 16nov-2fs-9b

J.-E. TURGEON & CIE, 162, rue Pont, sets chambres et boudoir, balayeuse électrique, poêles, set salon, moulin à coudre, moulin Singer à pièces, pour cordonnier. Achetons à domicile et payons haut prix. 17nov-4fs-9r

NAPPE EN BRODERIE Richelieu, set salle, piano, table extension, matelas, armoire, argenterie, habits messieurs, manteaux fourrures, moulin Singer, divanettes, couchettes brunes, robes toilettes, etc. Mme O. Denis, 156, d'Abraham, téléphone: 2-0026. 17nov-3fs-9

AURELE DENIS, 10, des Fossés, tél.: 2-5675W, matelas, set chambre, gramophone, commodes, bureaux, tables, toilette, balayeuse électrique, moulin Singer, poêles-fournaise, capots d'hiver, outils menuisiers. Allons à domicile. 17-19nov.-9r

A VENDRE—Piano cottage $30., Roll-Top, machine à coudre, robes et manteaux propres pour dames et fillettes, manteau de baptême, fournaises, cages, trébuchets, patins, violons. Achetons à domiciles. V. Drapeau, 44 Ste-Thérèse, tél.: 4-0194. 17nov-4fs-9x

POELES-FOURNAISES, commode, bureaux, fournaise de passage, poêles de camp et meubles de toutes sortes. Achetons à domicile. Haut prix payé. F.-X. Lamarre, 152, du Pont, tél.: 4-0209. -9r

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE—Je prendrais associé avec capital d'environ $200. Affaire d'avenir rapportant gros bénéfices. Seul à Québec. Ecrire chambre 339, hôtel St-Paul. Mentionner No téléphone. 11nov-8fs-9ab

AUTOMOBILES A VENDRE

A VENDRE ou ECHANGER Plymouth 1930, très bon ordre. Vendra ou échangera pour lot, part de mines ou de stock. Téléphone 2-5981 après 7 heures. 2-4986. 14nov-6fs-11b

DEUX CAMIONS Chevrolet, une tonne et demie, heavy duty, avec roues doubles, hoist hydraulique, plate-forme, à vendre à bonnes conditions. S'adresser par téléphone 4-3593. 14nov-6fs-11b

AUTOMOBILES DEMANDES. Je suis acheteur de chars usagés, de différents modèles et différentes marques, à des prix d'occasion. J.-A. Bergeron, marché St-Roch, 228, de la Couronne, tél.: 3-1915. 15nov-26fs-11f

AUTO A VENDRE, Chevrolet Coach 1930, en parfait ordre. S'adresser à Vocelle & Frère, No 9, boulevard des Fossés. 15nov-6fs-11b

CHEVROLET SEDAN dernier 30, propre et en très bon ordre, 5 bons pneus, licence. A qui la chance à $290.00. Appelez 4-4527. 16nov-4fs-11f

PLYMOUTH 1931, Sedan 4 portes, en parfaite condition, équipé pour l'hiver avec chaufferette. Chance d'économiser quelques cents dollars à personne voulant acheter char neuf. Pour comptant. S'adresser 61, rue St-Jean, tél.: 2-6516. 16nov-4fs-11r

COUPE "PAIGE" à vendre. Parfait ordre, pneus neufs. Conditions excellentes. S'adresser de 9 a.m., à 5 p.m., 2-0101, local 134. 16nov-3fs-11b

RADIATEURS d'automobiles de toutes sortes, réparés ou refaits à neuf. Aussi radiateur neuf à vendre. Soudure autogène de tous métaux. Machine spéciale pour débloquer les radiateurs. Alarie & Tessier, 560½, St-Vallier, tél.: 9456. 30sep 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29-31 oct. 2-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24nov 11r

AUTOS USAGES

CAMION FORD 1931, 1½ tonne; Paige Sedan 1929, 8 cylindres, 4 vitesses; Chevrolet roadster 1931; Chevrolet Sedan convertible 1931; Durant Sedan 1929; Pontiac Coach 1928; Ernskine Coach 1930; Plymouth 1930. Tous ces chars sont en très bon état. Conditions faciles de paiement si désiré. Morisset & Frère, angle Caron et Prince-Edouard, tél.: 6629. 16nov-6fs-11f

AUTOMOBILES DEMANDES

NOUS ACHETONS DES CHARS usagés à des prix d'occasion. Aussi nous vendons les chars pour les particuliers ou encore nous prenons les autos usagés en acompte sur des nouveaux modèles au printemps. Universal Auto Ltd, 27, de la Couronne, Tél.: 5112 ou Canadian Auto Sales Reg'd, 541, St-Vallier, tél.: 8230. Les deux seules organisations du genre à Québec. 12nov-26fs-12f

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'information, bureau de l'Administration Le "Soleil". 24mrs-j.n.o.p17b

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE à louer dans une famille privée avec pension si désirée. Bonne occasion pour personne qui voudrait apprendre l'anglais. S'adresser 1144, St-Vallier. j.n.o., -23b

BELLES CHAMBRES à louer pour un ou deux messieurs, dans famille distinguée. Confort du chez-soi. Dejeuner et souper si désiré. S'adresser 114, avenue Turnbull, tél.: 3-2450. 12nov-26fs-23f

SI VOUS DESIREZ une bonne pension privée pour dame ou monsieur, adressez-vous à 12, St-Gabriel, tél.: 2-1966. 12nov-6fs-23b

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, très propre, sur l'étage du bain, avec garde-robes, confort du chez-soi, dans famille privée, pension si désirée, tél.: 2-1444, 255, St-Jean. 12nov-6fs-23r

COIN ST-LOUIS et Ste-Ursule, chambre et pension dans maison privée pour dame seulement, usage living room, chambre bain et téléphone, pension 1ère classe, pas d'autres pensionnaires, tél.: 2-2504. 15nov-6fs-23r

CHAMBRE A LOUER, chauffée, eau, étage du bain avec pension si désirée, à la semaine ou à la carte. S'adresser 81, St-Gabriel. 16nov-3fs-23f

JOLIE CHAMBRE simple et double avec usage du salon, bain et téléphone, $2.50 et plus. Aussi cuisine et pension à très bas prix, lavage, pressage si désiré. S'adresser 69½, St-Olivier, tél.: 2-5518. 16nov-3fs-23b

CHAMBRE MEUBLEE à louer, eau dans la chambre, améliorations modernes, avec pension pour monsieur seulement. S'adresser 112½, d'Aiguillon. 10-12-15-17nov-23r

CHAMBRES DOUBLE et simple à louer, avec pension. Famille privée sans enfant. Libre actuellement. S'adresser 62, Ste-Hélène. 17nov-6fs-23r

PENSION DE TABLE dans une maison privée serait servie à toutes personnes distinguées, chambre et pension sera aussi donnée si désirée. S'adresser 117½, avenue Cartier. 17nov-6fs-23b

Les PETITES ANNONCES CLASSIFIEES abondent en occasions.

CHAMBRES A LOUER

8, HALDIMAND, grande et petite chambres à louer, de $2.00 à $3.00 par semaine. Aussi flat avec gaz et salon, à prix modéré, eau chaude à l'année, pension si désirée, $27.00 par mois, usage téléphone, 2-4323. 15nov-3fs-24r

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, 2 grands châssis, améliorations modernes. S'adresser 669, St-Vallier. 15nov-4fs-24f

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désiré, 333, du Roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o.-24b

GRANDE ET PETITE CHAMBRE à louer, avec gaz, dans la chambre, amélioration moderne, usage bain, et tél. S'adresser 424 St-Joseph. 24 sp-jno-24b

UNE BELLE GRANDE CHAMBRE à louer avec accommodation moderne, confortablement meublée, poêle électrique, bain, téléphone sur même étage, conviendrait pour couple marié. Aussi chambre boudoir luxueusement meublée et petite chambre, conviendrait pour personnes honnêtes. Prix $2.50 à $4.50 par semaine. S'adresser à 149½, St-Cyrille, tél.: 3-2604. 16juil-j.n.o.-24b

L'HOTEL LORRAINE rue des Jardins, annonce des prix très réduits à sa clientèle, pour la saison d'hiver. Chambres depuis $12 en montant. Service d'ascenseur et salle à manger. Endroit idéal. Une visite est très respectueusement sollicitée. S'adresser au bureau. 3nov-26fs-24r

CHAMBRE BOUDOIR à louer avec eau dans la chambre et garde-robe, une autre grande chambre très propre sur l'étage du bain avec garde-robe, usage du téléphone et bain, à bas prix et dans famille privée. S'adresser à 40 Côte Ste-Geneviève. j.n.o.-b24

CHAMBRE et flat à louer avec salle de bain. Possession immédiate. S'adresser Angelo Appartement, 12, rue Garneau, ou 27, Ste-Angèle. 12nov-3fs-24-r

CHAMBRE très propre, chauffée, éclairée, près de l'église des Pères Franciscains et de l'oratoire St-Joseph. Usage bain, cuisine, téléphone. S'adresser 40, de l'Alverne. 15nov-2fs-24r

BELLES CHAMBRES à louer meublées à neuf, dans logement réparé à neuf. Système de chauffage eau chaude à l'année. Usage du bain, téléphone. S'adresser 72, ave. Cartier, tél.: 4-4736. 8-10-12-15-17-19nov. -24f

CHAMBRE A LOUER avec gaz dans la chambre, usage du bain, téléphone, dans place centrale. S'adresser 63, Dorchester, tél.: 3-2432. 15-17-19-22nov. -24f

BELLE GRANDE et petite chambres avec eau courante très confortables, bain sur le même plancher, usage du téléphone. S'adresser sur les lieux, 18, rue Ste-Ursule, tél.: 2-4092. 11nov-6fs-24r

PETITE ET GRANDE —chambres ensoleillées, à louer à bas prix. Usage du bain, téléphone chambre de bain, etc. Possession immédiate. S'adresser 148, du Roi. 12nov-4fs-24r

GRANDE ET PETITE chambres avec lits jumeaux et boudoir, aussi autres petites chambres pouvant être louées comme flat. Pension si désirée. Personne distinguée 1C, Haldimand, tél.: 2-2666. 12nov-6fs-24r

45, DES REMPARTS, belle grande chambre à louer, richement meublée avec set chesterfield en avant, eau courante dans chaque chambre, gaz, bain avec douche, place tranquille, prix modérés. 12 nov-6fs-24r

CHAMBRES avec bains et cuisinettes, situées No 28, avenue Ste-Geneviève. Pour prix et informations, s'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6403 ou soir, 4-2557. 15nov-6fs-24r

GRANDES CHAMBRES et suite de chambres, eau courante, matelas à ressorts. Tranquillité assurée. Cape Diamond, 39, avenue Ste-Geneviève, Bristol, 107, Grande-Allée. 15nov-26fs-24r

GRANDES CHAMBRES et suite de chambres, eau courante, matelas à ressorts. Tranquillité assurée. Cape Diamond, 39, avenue Ste-Geneviève, Bristol, 107, Grande-Allée. 16nov-26fs-24r

MANOIR COUILLARD, belle grande chambre, double et simple. Aussi avec cuisinette, eau courante, usage du bain et téléphone, maison très confortable. S'adresser 24½, rue Couillard, tél.: 2-2839. 17nov-6fs-24r

GRANDE ET PETITE chambres avec tapis, garde-robes, gaz dans les chambres, chambre bain, téléphone. S'adresser tél.: 4-3373 ou 62, des Prairies. 17-19-21-23nov-24r

40½, COUILLARD, près rue St-Jean, 2 grandes chambres, à louer ensemble ou séparément avec installation gaz, sortie sur galerie et eau près de la chambre. -24r

A LOUER, dans excellente famille, chambre à coucher et boudoir ensemble donnant sur la rue, avec eau chaude et eau froide, pour privilèges petit ménage. Aussi une chambre à coucher à $2.50 par semaine. 145, St-Cyrille, tél.: 7253. 17-19-22-24-26-29no.-24b

CHAMBRE meublée, bien chauffée, ensoleillée, eau chaude courante, à l'année, électricité, usage téléphone, famille privée, bonne localité. S'adresser tél.: 3-4587. 17nov-6fs-24b

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRES DEMANDEES, partiellement meublée et une autre petite non meublée, dans maison chaude, ensoleillée, moderne, paisible, loin du radio, s'il y en a un. Ecrire casier 640, le "Soleil". 16nov-2fs-25b

JEUNE HOMME demande chambre et pension dans famille privée, quartier St-Roch. S'adresser tél.: 3-1060. 16no-2fs-25b

Chevaux, voitures, harnais

BERLOT DE LAITIER à vendre ainsi que harnais d'expresse, le tout en parfait ordre. S'adresser 156, rue Bouffard. 11nov-6fs-27b

AVIS.—JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs, aussi chevaux de voiture légère. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055, St-Vallier. 4nov-26fs-27f

3 BERLOTS A VENDRE. Conviendraient bien pour boulanger et laitier, le tout en très bon ordre, prix avantageux. S'adresser Olivier Plamondon, boulanger, 191, Bayard, tél.: 3-3150. 15nov-5fs-27b

CHEVAL—Joli cheval rouge, crin noir, pouvant faire voiture et ouvrage, pesant environ 1000 livres, à vendre à de bonnes conditions. Georges-E. Fournier, marchand, rue de la Gare, Montmagny. 15nov-2fs-27b

BERLOT DE LIVRAISON. Aussi 2 vitrines à pâtisseries à vendre. S'adresser de 6 à 7 hrs p.m., à 110, Napoléon. 16nov-2fs-27b

A VENDRE, voitures d'été et d'hiver, en parfait ordre. A louer écurie de sept places, ainsi que grande remise pour voiture. S'adresser Jos. Côté, Limitée, 188, St-Paul, tél.: 2-1272. 17nov-6fs-27r

CHEVAUX DEMANDES

CHEVAUX DEMANDES pesanteur environ 1200 à 1500 livres. S'adresser Eugène Trudel, 20, rue Burton, tél.: 4-1295. 15nov-6fs-28b

BOIS, CHARBON, HUILE

COKE LA POCHE, 25c; Charbon de bois, 25c la poche; Stove, Chestnut, 75c la poche. Délivré à domicile. A. Falardeau, 161, Dorchester, tél.: 3-3795. 2nov-26fs-30f

A BAS PRIX—C. Bussière, 49, St-Bernard, tél.: 6827. Délignure bois franc, 25c la poche, 5 poches pour $1.00. Bois franc, $2.50 le voyage; Grosse croûte érable, $2.75 et $3.00; Bois franc, scié, fendu, $2.75; Erable, 2, 2½ et 3 pieds. Charbon de toute sorte. 11nov-26fs-30f

ADJ. NOEL, 155, Carillon, charbon dur Stove, Chestnut, à la tonne, à la poche, 75 cents; Coke Besco, 25 cents la grosse poche. Charbon bois, 25 cents la poche. Livré à domicile, tél.: 7614. 5nov-26fs-30f

BOIS DE CHAUFFAGE. Pour provisions, érable, merisier, 2¼, $5.50, corde; bouleau, $4.50; croûtes merisier, 4 pieds, $9.50, 12 pcs, $2.50; Slabs bois mou, $3.75; Epinette 2¼, $3.75; Bois franc, 15 à 18 pouces pour $3.50 la corde. Charbon au plus bas prix. Tél.: 3-4967 ou 3, rue Bonaventure. 21oct-26fs-30f

CHARBON COKE, $0.25 la poche; Charbon Stove, 90 cents la poche. Livraison à domicile: aussi vitre mastic, huile de lin, térébenthine, clous, peinture, vernis, tabac canadien en feuille. J.-Noël Rondeau, 6, Lachevrotière, tél.: 2-4123. 26oct-26fs-30f

BOIS, CHARBON, huile à brûleur. Vous aurez toujours la première qualité de charbon, bois sec au meilleur prix du marché. L'huile livrable à domicile. Cléophas Turcotte Enr., 946, St-Vallier, tél.: 9762. 31oct-26fs-30f

CHARBON de 1ère qualité, $14.00; Coke Lasalle, $11.50, tout livré en sac. Pour votre prochaine commande, téléphoner à Cornwall Anthracite Mining Company Ltd, 50, avenue Conway, tél.: 4-4780. 10nov-26fs-30f

VOUS POUVEZ vous procurer une huile filtrée, de qualité supérieure, spéciale pour brûleur, qui ne carbonise pas, en vous adressant chez D. Richard, 222½, 4e avenue tél.: 3-4721. 15nov-26fs-C.D.f

BOIS, CHARBON, HUILE

CHARBON DUR première qualité, stove et Chestnut, 75 cents la poche. Coke bien sassé, 25 cents. Aussi Buck Wheat No 1, 55 cents la poche; Charbon de bois franc, 25 cents la poche, livré à domicile. Albert Royer, 171, Aqueduc, tél.: 6618. 16nov-26fs-30f

BOIS de chauffage, scié, fendu, mérisier, érable 2, 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûtes, merisier, bois mou, charbon dur Stove, Egg, Chestnut à la tonne, la poche, Coke, 4 poches pour $1.00. L. Verreault, 153 Napoléon, tél.: 6231. 30sept-1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29- 31oct-2-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24nov. 30f

ACCESSOIRES pour brûleurs d'huile toutes sortes. Cruche 2 gals Imp., $2.50; mèche spéciale (se carbonise pas) 30 cents la verge; Valves, fittings, etc. Flotte niveau constant pour connecter directement sur réservoir. Brûleur "LePage" pour poêles, fournaises, réservoir à eau chaude, etc. Demandez nos prix. LePage & Cie, manufacturiers de brûleurs, tél.: 4-3970, 42, avenue Monument Jacques-Cartier, Limoilou. 17nov-6fs-30b

COMMERCE A VENDRE

IL FAUT VENDRE. Maison avec bon poste de commerce, coin Lafayette-St-Bernard, coin Montmagny et St-Bonaventure. Poste de commerce et 3 logements; coin Napoléon, Montmagny, maison neuve, rembrissée en brique. Ces maisons sont à vendre, payable comme loyer en bas de l'évaluation municipale. C. Bussière, épicier. 49, St-Bernard, tél.: 6827. 8nov-26fs-31f

EPICERIE A VENDRE, louée aux magasins Guy et 3 logements rapportant $185.00 par mois, 10% comptant, balance comme loyer. Notaire Samson, 6 côte d'Abraham, tél.: 5169. 14nov-6fs-31r

COMMERCES A VENDRE, salle à manger située sur la côte de la Fabrique avec riche ameublement, loyer chauffé. Epicerie avec propriété de 2 logements et magasin. Conditions faciles. S'adresser H.-P. Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 15nov-6fs-31r

ETAL DE BOUCHER à vendre, située à la Haute-ville, avec frigidaire et toutes les améliorations modernes. Ecrire à casier 641, le "Soleil". 16nov-3fs-31b

DIVERS A LOUER

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer, prix spécial. S'adresser M. Gérald Martineau, 78, rue St-Pierre, tél.: 2-2890. 24oct-26fs-36r

DIVERS A VENDRE

CARRIOLE d'enfant avec peau de mouton presque neuf, à vendre à très bon marcher. S'adresser à 100 9ème Rue.

SHOW-CASE A VENDRE très bon marché. Toutes sortes de show-cases, ameublement de magasin, vitrines, à vendre à des prix très avantageux. S'adresser Art Show-Case Enr., 259, St-Joseph, tél.: 3-2920. 17oct-26fs-37f

BALANCES USAGEES, parfaite condition. Reconstruites à notre manufacture. Garanties 2 ans. Grand choix de 100 balances pour bouchers, épiciers, restaurants, $40.00, $135.00, termes faciles, sans intérêt. Occasion exceptionnelle. Balance Can-Toledo Cie Ltée, 3, Bagot, tél.: 6383. 9nov-8fs-37b

A VENDRE à sacrifice ameublement de restaurant et épicerie. Balance, caisse enregistreuse, vitrine, comptoir, tables, chaises, etc. S'adresser à J.-Eug. Gingras 28, Ave. Turnbull, tél.: 3-2214. 15-17-18-19nov-37b

LUSTRES ANTIQUES. Plusieurs beaux lustres antiques en verre taillé. S'adresser par téléphone à 2-2860. 16nov-6fs-37r

ELEVES DEMANDES

COURS PRIVE, classique et commercial complet, français, anglais, sténographie, latin, etc., par professeur, 15 ans d'expérience. Prépare aussi au Séminaire et au Collège Jésuites. Succès garanti. Cours d'ensemble chez les Pères. S'adresser Mr J.-G.-P. Guay, en résidence chez Mme Vve Art. Angiois, 160, rue Artillerie. 3mai-j.n.o-39b

CLASSE PRIVEE. Spécialité: sténographie bilingue, diplômes accordés, français, anglais, mathématiques, comptabilité, correspondance et dactylographie. Cours: jour et soir. Cours anglais du soir, par professeur de langue anglaise. Miles Noel de Tilly, 253, rue St-Jean. 15-17-19-22-24nov. -39r

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial complet classique. Préparation pour brevets et tous les examens de la province. 15nov-26fs-39r

COURS COMPLET de sténographie, $5.00, méthode rapide par professeur d'expérience, français, anglais, clavigraphie, correspondance, etc. Strictement privé si désire, succès assuré. S'adresser 494, St-Jean, tél.: 3-2951. 21oct-26fs-39f

GUITARE, MANDOLINE, VIOLON enseignés avec succès. Méthode rapide et progressive. Instruments fournis sur demande. Une démonstration vous convaincra. F.-X. Lacroix, No 452, rue St-Joseph, tél.: 3-1512. 3nov-26fs-39f

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3e avenue, près pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Mesurage pesanteur garanti. Livraison dans toutes les parties de la ville. 16nov-26fs-39f

Emplois demandés, hommes

HOMME marié serait prêt à travailler soit à l'heure ou à la journée, soit pour chauffage de fournaise, ou tout autre travail, aussi peut donner leçon d'équitation. Tél.: 5387. 40b

TYPOGRAPHE âgé de 46 ans, 28 ans d'expérience dans l'imprimerie dont plusieurs années en charge d'une importante maison d'impression de Québec désire emploi. Pourra fournir références et garantie de satisfaction. Pour détails, écrire casier 617, le "Soleil". 9-10-12-15-17-19nov. -40b

ON DEMANDE charroyage pour l'hiver pouvant fournir truck avec un ou deux hommes si désiré, bien bon marché. Ecrire casier 622, le "Soleil". 17nov-3fs-40b

Emplois demandés, femmes

FEMME de couleur demande position comme cuisinière ou prendre charge d'une maison. Peut fournir très bonnes références. Ecrire casier 637 le "Soleil". 15nov-3fs-41b

GARDE MALADE, 15 ans d'expérience, en médecine générale ou chirurgie prendra cas à domicile d'adultes ou enfants. Prix modéré, jour ou nuit. S'adresser 23½, Crémazie, tél.: 8900. 8-10-12-15-17-19nov. -41b

FEMME DE JOURNEE désire de l'ouvrage à domicile. S'adresser par téléphone 4-4269. 17nov-2fs-41r

Mlle RODRICK, MODISTE. — Toutes coutures. Spécialités sur mesures, habille n'importe quelle forme de personne. Copie tous les modèles. Réparations. Aussi garçons. Prix défiant toute compétition. Chez soi ou à domicile. S'occupe aussi de donner des cours de coupe et couture. Une visite à 30½, St-Joseph, tél.: 2-0113. -41r

VOUS TROUVEREZ modiste d'expérience allant à domicile, à $1.00 par jour. En vous adressant par téléphone 3-0464 ou à 21, Lavigueur. 17-19nov -41b

JEUDI

le 17 Novembre

AUX PREMIERES CHUTES DE NEIGE

La ménagère songe tristement à l'achat du charbon. Elle sait que le combustible coûte cher ! Mais voici le moyen d'économiser sur l'achat du charbon.

Lisez dans les petites annonces les offres de charbon—faites remplir votre soute aux bas prix courants, et quand viendra la neige—on sera prêt à la recevoir.

Suivez chaque jour les Petites Annonces du

"SOLEIL"

DIVERS A VENDRE

DACTYLOGRAPHES A LOUER, n'importe quelle marque, $3.00 par mois. Remington No 10, en parfaite condition, $25.00. J.-E. Vézina, 44, côte de la Montagne, téléphone 2-3551. 12nov-6fs-37b

A VENDRE, testeur pour radio, haut parleur et accessoires en général. Aussi carabine, guitare, banjo, boite en caneva pour ténor banjo, valise et plusieurs autres articles. S'adresser 97, St-Anselme. 16nov-4fs-37b

REFRIGERATEURS ELECTRIQUES neufs, glacières usagées, brûleurs d'huile "Silent Glow", brûleur automatique "Nokol", "Jacket heaters", laveuse électrique, gros modèle, à très bas prix. S'adresser 27, St-Jean, tél.: 2-4119. 17nov-12fs-37r

TABLE A DINER en chêne à vendre, pratiquement neuve, six tiroirs. Téléphoner 3-1188. 17nov-3fs-37b

SHOW-CASE A VENDRE très bon marché. Toutes sortes de show-cases, ameublement de magasin, vitrines, à vendre à des prix très avantageux. S'adresser Art. Show-Case Enr., 259, St-Joseph, tél.: 3-2920. 17nov-26fs-37f

DIVERS

MATERNITE licenciée, place distinguée honnête et tranquille. Repas servis dans les chambres, prix modéré. Plaçons bébés. Pour informations écrire boite postale 792, bureau poste Haute-ville, Québec, téléphone: 2-1966. 26oct-26fs-38f

HOPITAL de la Miséricorde—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne et permanence. Médecin au choix, pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie stérilisation, réactions sérologiques en traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Mère Directrice, 682, chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 4nov-26fs-38f

MATERNITE PRIVEE, licenciée, distinguée et honnête. Prix des chambres avant termes $2.00 et $3.00 par semaine. Plaçons bébés. Aussi servante demandée. S'adresser 57½, rue St-Joseph, tél.: 6201 ou écrire boite postale 41, bureau poste St-Roch. 27oct-26fs-38r

AVIS IMPORTANT à ceux qui souffrent de transpiration des pieds. Sur réception de 75 cents, je vous enverrai traitement d'un mois. Envoyez $1.00 et je vous enverrai une bouteille de 16 onces de sirop Fluid pour bronches et consomption. Mailing order System, casier 638, le "Soleil". 15nov-6fs-38b

AVIS AUX PATINEURS. Posages de patins aux rivets, allons les chercher et nous les délivrerons. Lucien Miller, 115, rue Dorchester, tél.: 9588. 21oct-26fs-39f

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS. Par vos soirs, suivez un cours de conversation anglaise donné par des Anglais qualifiés et expérimentés, au "Bart School". Là, vous aurez une classe spéciale de conversation anglaise individuelle, 4 classes à votre disposition: avancés, moins avancés, commençants et classe de ceux qui ne savent absolument rien en anglais. Au Bart School vous avez l'avantage de la classe individuelle et progressez trois fois plus rapidement que les élèves fréquentant une école "d'un seul professeur" qui est forcément obligé de négliger les avancés pour aider les commençants ou vice-versa ou de ne donner qu'une petite fraction du temps que nous donnons à nos élèves. Prix à la portée de tous. Bart School, 221, St-Jean, tél.: 2-5889, rés.: 7317. 8oct-26fs-39r

Lisez chaque jour les PETITES ANNONCES

FILLES DEMANDEES

ON DEMANDE une jeune fille S'adresser à 313 rue Franklin. 15nov-2fs-48b

DEMONSTRATRICES demandées pour produits alimentaires, expérience. Ecrire casier 639, le "Soleil". 16nov-3fs-48b

FOURRURES

POUR VOS REPARATIONS, transformations, confections de fourrures, à prix très raisonnables par personne ayant plusieurs années d'expérience. Entière satisfaction et ouvrage garanti. Adressez-vous à 40½, Crémazie, tél.: 8806. 8nov-26fs-49r

MANTEAU MOUTON DE PERSE

MANTEAU mouton de Perse, garni en vison canadien, grandeur 38, véritable occasion pour acheteur sérieux, visible de 2 à 5 hrs p.m., ou 7 à 9 p.m., à 89 d'Abraham, tél.: 2-7859 14nov-3fs-49b

FOURRURES. Renards argentés, beau choix de peaux, vertes ou préparées, venant directement de la ferme. Prix avantageux, tél.: 5224. 17-19nov. 49b

GARAGES A LOUER

BEAU GRAND GARAGE privé, chauffé, à louer, pouvant contenir plusieurs machines, belle entrée, prix modéré, très bien chauffé. S'adresser Albert Martel, 300, 2e avenue, St-Fra-d'Assise, tél.: 4-1110. 21oct-26fs-50f

GARAGE A LOUER. Grand garage à louer, eau et électricité, entrée facile directe de la rue. Près du parlement, prix raisonnable. Ecrire à casier 537, le "Soleil". 25oct-26fs-50b

ATTENTION.—Garage privé pour hivernement d'auto à louer 306, avenue Laurier, prix $8.00 pour la saison. S'adresser tél.: 3-4316 ou 2-8460. 14nov-6fs-50r

ENGARAGE.—Gardons et préparons autos pour hivernement, les plaçons sur blocs enlevons eau et batterie. Prix $10.00. Aussi places de garage à $8.00 par mois. Côté & Côté Enr., 163, St-Vallier, tél.: 2-6290. 3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29nov -50r

HOMMES DEMANDES

HOMMES, garçons. Attention venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses, commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers de Québec Enr., 878, St-Vallier, tél.: 4-0479. 26oct-26fs-54f

ACHETONS CARTES TURRET, payons 15 cents la série complète ou 25 cents le cent mélangé. Maller ou s'adresser Pharmacie Dubé, 243, rue St-Joseph ou 152, rue St-Jean. 9nov-26fs-54b

HOMMES, GARCONS, apprenez le métier de barbier, à conditions avantageuses. Commission payante en apprenant, quelques semaines pour gagner bon salaire. Nous donnons diplômes. Pour conditions s'adresser John Devarennes, 418, St-Joseph, tél.: 4-0474. 14nov-26fs-54f

ON DEMANDE 2 Buffers d'expérience au2 slickers, dans le cuir et un shaver d'expérience au couteau à main, pour la fourrure et le cuir. Références exigées. Ecrivez à J.-T. Galarneau, St-Timothée, comté de Beauharnois, Qué. 14nov-3fs-54b

REPRESENTANT DEMANDE

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE a proposition intéressante en ville, pour homme sérieux désirant se créer un avenir avec belle perspective d'avancement. Mentionner âge, expérience, en écrivant casier 636, le "Soleil". 15nov-5fs-54b

HOMMES DEMANDES

DEUX GERANTS DEMANDES. Magnifique occasion pour hommes qualifiés et expérimentés dans la vente, de faire partie d'une compagnie internationale, position lucrative. Salaire et commission, références exigées. Pour entrevue s'adresser à chambre 101, Château Champlain, entre 10 à 12 a.m., et 2 à 5 p.m. 16nov-4-fs54b

ON DEMANDE DES HOMMES — Vu que les fruits continuent à se vendre un bon prix la plantation des arbres fruitiers et jardins augmentera certainement cette saison. On peut faire de bons retours en vendant nos arbres et arbrisseaux de haute qualité. Variétés les plus recommandables: se vendant facilement. Retours aux agents toutes les semaines. Equipement gratis, très bien illustré et coopération du bureau Luke Frères Limitée, Pépiniéristes, Montréal. 10-17-26nov.-54b

ATTENTION aux chasseurs. Nous vous apprendrons gratuitement à faire la chasse aux renards au piège de chasseur de 30 ans d'expérience en achetant votre bijouterie et horlogerie. Emportez vos vieilles montres, elles peuvent avoir quelque valeur, on vous les échangera pour de bonnes. Nos réparations sont soigneusement faites et garanties. Nous défions toute compétition. J.-B. Gauthier, 249, 3e avenue, Limoilou, Québec. 5-10-12-17-19-24-26nov. 1-3-7-10-15-17-23-24-29déc. -54f

DEUX HOMMES 10 ans d'expériences dans la vente demandés. Inutile de se présenter sans être qualifié. S'adresser entre 1 h. 30 à 2 heures, chambre 103, 251, St-Joseph. 17nov-3fs-54f

NOUS AVONS BESOIN de 2 hommes de plus sûr notre équipe de vendeurs. S'adresser entre 3 à 5 heures, édifice Lambert, chambre 304. 17nov-2fs-54b

VENDEURS JOBBERS demandés pour vendre comme side-line nouveau jeu de hockey sur table, dans les villes, villages, campagnes, excepté Québec. Appeler 9288 ou G. B., 75, rue Grant, échantillons, 35 cents. -54r

HOMME DEMANDE immédiatement pour position de distributeur en chef de nouveaux produits importés qui font sensation et qui n'ont aucune concurrence sur le marché, garanti gros salaire pour homme qualifié. Appelez E. Anderson, tél.: 2-0497. -54b

VOYAGEURS demandés avec expérience dans la vente de radios, brûleurs à l'huile, laveuses électriques, etc. Revenu substantiel et permanent aux hommes qualifiés. Pour toute information, s'adresser au gérant 87, Dorchester. 17nov-4fs-54f

INFORMATIONS

AVIS.—Je ne serai responsable d'aucune dette contractée par qui que ce soit en mon nom, sans un écrit signé de ma main. J.-B. Picard, Lac Chat, ce 19 octobre 1932 27oct.3-10-17nov. -59b

LOGEMENTS A LOUER

PROPRIETAIRES: Vous désirez conserver ou trouver de bons locataires, modernisez vos logements avec un équipement standard "Frigidaire", qui vous aidera à maintenir vos revenus. Pour installation en novembre, décembre ou janvier, nous avons à vous offrir une proposition avec des conditions les plus avantageuses. Vandry "Inc", 155, rue St-Paul, Québec. 22oct-30fs-61r

LOGEMENTS de 3-4-6 appartements, Limoilou, sur la 4e rue, près de l'église, des grands moulins à papier. S'adresser 154, 4e rue, Limoilou, tél.: 2-3639. 29oct-26fs-61s

LOGEMENT 4 chambres plus chambre bain, situé 187, Ste-Thérèse près Lafayette, grand balcon, hangar, garage si désiré. S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593 ou 118, Lafayette, 3-4111. 2nov-26fs-61f

LOGEMENTS—5e rue, 3 magnifiques logements modernes, confortables et chauds 7 pièces avec bain. Prix accommodants. Aussi maisons à vendre. S'adresser 78, 4e avenue, Limoilou. 3nov-26fs-61f

119, RUE LOCKWELL, logement 6 chambres plus chambre bain, chauffé, garage si désiré, rue Larourelle, 8 chambres, moderne. Réparé à neuf. S'adresser Alexandre Nadeau, 18, Ste-Claire, tél.: 4-0023. 27oct-26fs-61f

APPARTEMENT, sept pièces, plus chambre toilette, chauffé, eau chaude à l'année, nouvellement réparé, à louer, bonnes conditions. 136, Aberdeen. Aussi garage chauffé à louer. Pour informations, appelez 3-1603. 16nov-26fs-61f

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 7, 11, 13, 17, 23, 36, 41, 59, 63, logements de 5 chambres, plus chambre de bain, chauffés, eau chaude, très modernes, garage. S'adresser Emile Frenette, No 53, avenue Brown, tél.: 6933, 3-4840-7949. 26oct-26fs-61f

APPARTEMENT à louer, 4-6 chambres améliorations modernes, chauffé, eau chaude à l'année à "Elisabeth" 50, rue Fraser; "Beaumanoir", 208, Avenue des Erables. S'adresser aux concierges sur les lieux, tél.: 2-1475, le soir, 3-4498. 12nov-26fs-61r

417 ST-CYRILLE

BEAU PLAIN-PIED moderne, 2e étage, 7 chambres plus chambre bain et dépense froide, chauffage automatique, eau chaude à l'année, 2 privés, 2 galeries, cour, garage si désiré. S'adresser au premier étage, tél.: 6003. 31oct-26fs-61b

137, 2e AVENUE, 5 chambres, chauffé ou non, 151, Morin, 4 chambres. S'adresser H.-P. Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 11nov-6fs-61r

LOGEMENT A LOUER 33, avenue Lévis, 6 chambres, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser sur les lieux ou 87, des Franciscains, tél.: 3-4126. 5nov-12fs-61f

LOGEMENT, 4 chambres plus chambre bain, moderne, 2e étage, très bien situé, à St-François-d'Assise. S'adresser 82, 2e avenue. 9nov-6fs-61r

LOGEMENTS NON CHAUFFES de 5 à 6 chambres, situés Nos 252-256, Prince-Edouard. Pour prix et informations, s'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6403 ou soir, 4-2557. 15nov-6fs-61r

LOGEMENT A LOUER, 7 chambres plus chambre bain, améliorations modernes, situé 204, avenue St-Cyrille. Informations s'adresser Alex Renaud, 2-6403, le soir, 4-2557. 15nov-6fs-61r

A LOUER, No 187, avenue Murray, logement de 4 pièces, très propre et tout à fait moderne. S'adresser B.-O. Filteau, 189, ave. Murray, tél.: 7988. 15nov-6fs-61b

LOGEMENTS A LOUER avenue Moncton, avenue Brown et chemin St-Louis, 4-6-7-9 chambres plus chambre bain, eau chaude à l'année. S'adresser à Frs Jobin, 88, chemin St-Louis, tél.: 3-1651. 16nov-26fs-61f

774, ST-CYRILLE, bas de maison, 6 chambres et chambre bain, chauffé. S'adresser à J.-E. Rouillard, 467, St-Jean. 16nov-26fs-61b

LOGEMENT A LOUER 4 chambres, situé 83, de la Reine, 2e étage, possession immédiate, très propre, cause départ. S'adresser 83, de la Reine ou téléphone: 4-1969, de midi à 2 heures et de 5 h. 30 à 7 hrs p.m. 15nov-6fs-61b

A LOUER, logement de 3 chambres, pour occupation immédiate. S'adresser 103, Lavigueur, 2e étage. 15nov-3fs-61b

LOGEMENT NEUF avec toutes les améliorations modernes. 9 chambres plus 2 salles de bain, 2e étage, 22, avenue des Bernières. Possession immédiate. S'adresser Georges Pâquet, 351, des Fossés tél.: 4-4221 - 6678. 14nov-6fs-61r

LOGEMENT CHAUFFE, 4 chambres plus chambre de bain, situé No 13, d'Argenson. Pour plus d'informations, s'adresser Alexandre Renaud tél.: 2-6403; le soir, 4-2557. 14nov-6fs-61r

BEAU LOGEMENT à louer, 4 chambres. Aussi cuisine d'été fraîchement réparée, très chaud et très ensoleillé, avec bon hangar, cave, gaz, électricité. S'adresser 154, Laliberté. 14nov-2fs-61b

RUE ST-CYRILLE, logements 5 chambres, chauffés, aussi 6 chambres non chauffé, améliorations modernes, prix raisonnable. 45 Ploermel, cottage 8 chambres plus bain, moderne. S'adresser tél.: 8716, le soir 8038 et 6954. 27oct-26fs-61r

LOGEMENT A LOUER rue Jeanne-d'Arc, 8 appartements, $30.00 par mois. S'adresser à C.-E. Migner, 783, rue St-Vallier, tél.: 8358. 12nov-6fs-61f

RUE ST-FRANCOIS, logement de 4 chambres près de la rue St-Roch. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 12nov-4fs-61r

LOGEMENT A LOUER, 7 chambres, en plus chambre de bain, améliorations modernes. S'adresser à 190, Ste-Marguerite, tél.: 7381. 12nov-4fs-61b

118, AVENUE MAISONNEUVE, 3e étage, à louer 8 chambres plus chambre de bain, système de chauffage. S'adresser 395, rue St-Cyrille, tél.: 5550. 10-12-15-17-19-22nov. -61f

RUE ST-CYRILLE, No 362, magnifique logement (premier étage), de neuf chambres plus chambre de bain, de toilette, chauffés eau chaude à l'année. Aussi deux garage chauffés, à louer. S'adresser à 3-4050. 10.12.15.17.29.20nov. -61f

2 LOGEMENTS de 4 chambres situés rue Burton et rue Artillerie, à louer à bon marché. S'adresser J. Noel Rondeau, 6, Lachevrotière. 17-18-19nov. -61r

CARTES D'AFFAIRES

ARTISTES-FLEURISTES

FLEURS NATURELLES, téléphonez à 4-2571, 36, St-Joseph. Flower Garden Enr. Fleurs naturelles. Ouvert tous les soirs jusqu'à 8 heures, les dimanches de midi à 5 heures. Couronnes, gerbes, demandez nos prix pour les bouquets de mariées. Flower Garden Enr., 36, St-Joseph, tél.: 4-2571. 6-8-11-13-15-17-20-22-25-27-29oct. 1-3-5-8r 10-12-15-17-19-22-24-26-29nov. 1-3-6-8déc -CD

ARTICLES DE SPORT

CHAS-A. PARENT, ENR. Avons accessoires de chasse, patins, hockey, skis, traineaux, traines et tous accessoires pour votre sport favori, 106, St-Joseph, tél.: 4-2451. 15nov-26fs-C.D.-r

AUTOMOBILISTES

PIECES d'automobiles usagées à vendre pour toutes marques de chars, à prix réduits, station de service, huile, graisse, gazoline, etc. Auto Parts Sales & Exchange, Reg'd 65, 1ère Avenue, Limoilou, tél.: 4-2200. —21-22-25-27-29-31oct. 2-4-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-30nov. 1-3-6-8-10.13déc. C.D.-f

BIJOUTIERS

BERNARD RUBIN ENR., 88, St-Joseph, vis-à-vis Maurice Pollack, spécialité réparations de montres horloges, bijoux, parfaitement garanti par un horloger expérimenté. 22oct-26fs-C.D.-r

DENTISTES

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-G., bureau et résidence, 207, 3e avenue, tél.: 4-3312. Spécialité: dentiers et extraction. Travail soigné de première qualité. 7nov-26fs-C.D.-f

MEDECINS, SPECIALISTES

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. 71, Saint-Joseph, Québec. Heures de bureau: 9 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., le soir, 7 à 8 h. 30 Tél.: 4-4061. 15nov-26fs-C.D.r

HEMSTITCH

MACHINE à Hemstitch à vendre en parfait ordre. Hemstitch, 5 cents la verge, fil compris. Quebec Pleating Co., 160½, 3e Avenue, Québec, tél.: 4-0661. 12-15-17-19nov. C.D.-b

HEMSTITCH, bouton couvert, craquage, pressage, etc. Aussi machine à coudre, seconde main Singer. W. Bessett, 803, St-Vallier, tél.: 3-0041. 15-17-18-19nov.C.D.f

Mme G.-E. FORTIER désire faire part à sa nombreuse clientèle qu'elle sera désormais elle-même au service de ses clients et du public en général. Hemstitch, plissage, boutons couverts. Satisfaction garantie, 225, Ste-Marguerite, tél.: 5288. 27-29oct. 3-5-10-12-17-19nov. C. DR.

HORLOGER

J.-EMILE CARON Enr. 265, Avenue des Oblats, réparation de montres, horloges et bijoux. Spécialité speedometre. A prix modérés. j.n.o., C.D. -b

HORLOGER-BIJOUTIER

BIJOUTIER-HORLOGER, envoyez vos réparations de montres, bijoux par malle. Ouvrage garanti 1 an. 25 ans d'expériences. Payons malle. Représentant demandé dans chaque localité. Bonne commission. Ecrire J.-L. Adard, bijoutier-horloger, St-Romuald, P. Q. 5-8-10-12-15-17n.C.D.-b

MATELAS

REPARATIONS MATELAS—Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparation de sommiers. S'adresser à Louis Rousseau, 486, 3e avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. Allons chercher meubles et matelas à domicile. 15-17-19-22-24-26-29nov. 1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-26-27-29-31déc. 3-5-7jan.C.D.-f

MATELAS FRONTENAC ENR. Réparations de matelas de plumes stérilisées, matelas de crin refaits, coussins de tous genres, faits promptement et hygiéniquement. S'adresser 43½, St-Ignace, téléphone 5347.—6-8-11-13-15-17-20-22-24-27-29-31oct. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28nov. 1-3déc. C.D.-f

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social. j.n.o.

OUVRAGE DE FANTAISIE

TRICOTS DE FANTAISIE pour dames et bébés, faits sur commande. Spécialité "Châle de lit ou frileuse". S'adresser à Mme D.-A. Gauvreau, 89, rue Montcalm, Québec. 15nov-6fs-C.D.-b

RACCOMMODAGE-TISSAGE

REPARATIONS invisibles et tissage fait sur habits, pardessus, robes, manteaux mites, accrocs ou déchirés, le raccommodage de doublures, etc. Nous retournons les paletots, habits et manteaux. Nous allons chercher et retournons les articles. Royal Invisible Weaving & Mending. Tél.: 2-6285. 22oct-26fs—

PRESSAGE-NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER Enr., Teinture, nettoyage, pressage de vêtements puor dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis. Attention spéciale aux commandes de la campagne, Nos. 116, 120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 4nov-26fs-C.D.-f

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE 565, St-Jean, tél.: 4-4686. Teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagnes. Nous sollicitons une commande d'essai. 22oct-26fs-CDf

NETTOYEURS—La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage, teinturage, lavage de tous articles de maison, carpettes, fourrures, gants, vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg. (Pfeiffer), 4, McMahon, tél.: 2-0522. 15nov-26fs-C.D.-r

P. FERLAND

TEINTURE, nettoyeur de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garniture de maison, etc. Département spécial pour commandes de campagne. 155-157, du Pont, coin de la Reine, tél.: 4-3531. 3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29nov.-CD.-r

REPARATIONS DE MEUBLES

REPARATIONS DE MEUBLES, matelas, sommiers, rembourrages de toutes sortes. Matelas neuf à prix les plus bas. S'adresser à Maurice Trudel, 38, rue Ste-Thérèse, tél.: 7314, résidence tél.: 3-3684. C.D.x

LA MEILLEURE maison à Québec, dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison Omer Jobin, bourreur, 168, Dorchester, maison établie depuis audelà de 20 ans. Tél.: 3-0733. 12-15-17-19-22-24-26-29nov. 1déc.c.d.f

RESTAURATIONS— Meubles antiques, ameublements d'églises, dorure à l'eau et à l'huile, etc., etc. S'adresser F.-P. Gauvin, sculpteur, 33, St-Patrice, tél.: 2-1648, rés! 5432. 28oct-26fs-C.D.-r

RUGS-TAPIS

QUEBEC CARPET Window Cleaning Co. tél.: 2-1043, 203, St-Jean. Nous sollicitons vos commandes pour vos fenêtres doubles et simples, nettoyage au vacuum à la maison. Nettoyage de tapis. Satisfaction garantie. Regardez pour les échelles rouges. 29oct-6fs-C.D.-r

SALONS DE COIFFURE

PERMANENT SHELTON.—Mlle Fortier, coiffeuse, 354 du Roi, tél.: 3-2694, annonce permanent croquignole à l'huile, sur machine perfectionnée, $2.50 garantie pour 6 mois. Aussi ondulation à l'eau, papier, shampos, komol. Satisfaction garanti. 15-17-19nov-C.D.X

SPECIAL.—Pour $1.00. Le choix des trois item suivants: Ondulation à l'eau, Marcel, Komol, shampoo, massage. Permanent $1.50 à $7.00. Cours de coiffure rapide à bas prix, chez Simonne, 341, St-Joseph, tél.: 8895. 18oct-26fs-C.D. -f

SALON GLORY, permanent $1.50, garanti indéfrisable, à l'huile, $3.00 et $4.00; Marcel, Komol naturel, ondulation à l'eau avec shampoo, 75 cents. Cours de coiffure rapide à bas prix, conditions avantageuses. Mme Adélard Robitaille, 701, rue St-Vallier, tél.: 6323. 27oct-26fs-C.D. -b

SALON JEANNOT, Ondulation Marcel, ondulation à l'eau, ondulation papier, Komol, shampoo, manicure, etc. Pour appointement, s'adresser Mlle Jeanne Tanguay, 10, Hermine, tél.: 4-1174. 26oct-26fs-C.D.-f

ONDULATION MARCEL. S'adresser à Mlle R. DesBiens, tél.: 4-4339, au prix de 15c sur semaine et 25c le samedi.

A LA CANADIENNE. Nous continuerons les mêmes conditions pour nos permanents de $1.50 à $6.00. Aussi traitements du cuir chevelu "Sur Aero Steamer". Jos. Asselin, 311½, St-Joseph, tél.: 3-3396. 9nov-26fs-C.D.-f

$1.50 PERMANENT GARANTI, 6 mios ondulation Komol, $0.35; à l'eau, $0.50; papier, $0.75; shampoo, teinture, $3.50; ondulation Marcel, $0.25. Tél.: 4-0334. Madame Blanche, 268, rue du Roi. 10nov-26fs-C.D.-f

PERMANENT, $1.50, garanti pour 6 mois. Spécial à l'occasion de l'ouverture des nouveaux salons de Mlle Charrier, autrefois de l'édifice Bédard. Maintenant situés à 259, St-Joseph, tél.: 3-2920. 10nov-26fs-C.D.f

Mlle M. PARADIS, 105, Dorchester, annonce à sa clientèle qu'elle donnera à l'avenir des permanents à $1.50 pour un temps limité. Aussi tout genre de coiffure. 2 coiffeuses à votre disposition, téléphoner 3-2903. 14nov-6fs-.CD.-f

$3.00 PERMANENT garanti pour six mois. Aussi ondulation Komol, 50 cents; Marcel, 35 cents; à l'eau, 50 cents; aux papiers, $1.00; teinture, $3.50. Téléphonez à 9404, Salon Lido, Marg. Richard, prop. 28oct-26fs-C.Df

SPECIAL: $1.50, permanent croquignole sur machine la plus perfectionnée, garanti pour 6 mois, à l'huile $3.00 et $4.00; Marcel, 25 cents; Komol, 35 cents; Ondulation à l'eau, 75 cents avec shampoo. Salon Paulette, tél.: 4-2754, No 764, rue St-Vallier. 16nov-26fs-C.D.f

ONDULATION permanente $4.00 et $5.00. Marcel 35c. Traitement du cuir chevelu, massage, shampoo, manucure. Spécialité coupe de cheveux, dames et enfants, etc. Le Salon Lapointe, 376, St-Jean, tél.: 2-7842. 5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29nov 1déc. C.D.r

SALON JULIETTE. Ondulation permanente sur machine Chelton. Croquignole $3.50, trois pour $10.00. Permanent à l'huile, $4.00 et $5.00. Ondulation à l'eau 75c, Marcel 35c, Komol 50c, papier $1.00. Nous avons une nouvelle machine pour traitement à l'huile Sun Aero Steamer. Appeler Mme A. Turgeon, 144, côte d'Abraham, tél.: 2-8389. 8-10-12-15-17-19-22 24-26-29nov. 1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29-31déc. C.D.r

SALON FRANCO AMERICAN, Lucile opératrice diplômée de l'Académie Benar, New-York. Spécialité: permanent "Nest e Lemur", Nestioil, style croquignole, à l'huile, $5.00 et $7.00. Ondulation Marcel, Komol à l'eau, 50 cents avec shampoo gratis; manucure, 35 cents; Traitement cuir chevelu, massage, teinture, etc. Ouvrage garanti. Ouvert le soir, 209, 3e avenue, Limoilou, tél.: 4-2716. 17nov-26fs-C.D.f

SERVICE DE RADIO

EXPERT EN RADIO—Réparations générales de radios et éliminateurs de toutes marques, ouvrage garanti. Service prompt. Attention spéciale pour la campagne. Albert Brousseau, 21, rue Ste-Hélène, tél.: 3-2503. 19oct-26fs-C.C.r

REPARATIONS DE RADIOS par un expert diplômé, lampes testées gratuitement à domicile, posons antennes, service jour et soir, travail garanti par maison connue. St-Cyr & Frère, 70, rue St-Joseph, (édifice St-Cyr), tél.: 4-3015. 3nov-26fs-.CD-r

REPARATIONS de radios de toutes marques, confiez votre ouvrage à un expert et chez une maison responsable. Tél.: 2-4675, J.-Roméo Croteau, 37, St-Joseph. 25-27-29oct. 1-3-5-8-10-12-15-17-19n.C.d.r

AVIS.—REPARATION DE RADIOS de toutes marques, par ingénieur d'expérience. Lampes testées gratis. Posons antennes. Service jour et soir. Travail garanti par maison établie depuis 10 ans. J.-A. Breton, 47, d'Abraham, tél.: 2-6393. 17nov-26fs-C.D.r

TAXIDERMISTES

FAITES EMPAILLER votre gibier et poisson par un taxidermiste diplômé. Prix défiant toute compétition. Ouvrage garanti donner satisfaction. L. Thibaudeau, empailleur, 104, des Fossés, tél.: 3-0806 5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29nov 1déc. C.D.r

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT A LOUER près église St-Fidèle, de 5 chambres plus chambre de bain, fournaise air chaud. S'adresser E. Lemieux, 114, des Franciscains, tél.: 6886. 12-15-17nov. -61f

LOGEMENT A LOUER de 3 appartements, bain, hangar, garage, aussi chambre meublée à louer bien confortable, près l'hôpital St-François-d'Assise, à 424, 1ère avenue, tel.: 4-4814. 15-17-19nov. -61b

LOGEMENT à louer, 157, 8e avenue, 3e étage, 6 chambres et chambre bain, $15.00 par mois pour balance de l'hiver. Aussi 148, St-Léon, 4 chambres. S'adresser U. Girard, 157, 8e avenue, tél.: 4-1992 ou Emile Delâge, notaire, 54, du Pont, tél.: 4-1941. 17nov-4fs-61f

MACHINERIES A VENDRE

A VENDRE, engin à gazoline, 6 chevaux vapeur, corroyeur, tour à bois, scie à ruban, scie de rechange, avec shaft, poulies, straps, etc. A vendre à bonnes conditions. Ecrire à casier 634, le "Soleil". 14nov-4fs-63b

A VENDRE, ENGIN à gazoline "Lester" deux cylindres, 12 forces, pour boutique, moulin à scie, manufacture, ayant servi quelques mois, prix d'occasion. S'adresser Edouard Hallé, St-David de Lévis. 17nov-6fs-63b

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER, grand magasin à louer, avec écurie, pouvant servir comme entrepôt, au coin des rues Auger et St-Vallier. S'adresser au No 1257, rue St-Vallier, tél.: 6293. 7oct-j.n.o-64b

RUE ST-PAUL magasin avec glacière cave pour légumes, installation et accessoires complets pour étal de boucher, hangars. Aussi autre commerce. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 12nov-4fs-64r

A LOUER, possession immédiate magasin de 22 pieds par cinquante, convenable pour tous genres de commerce. Situé à 98, rue du Pont (près de St-Joseph). S'adresser à J.-Eug. Gingras, 28, ave. Turnbull, tél.: 3-2214. 15-17-18-19nov. -64r

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN DE MODE à vendre au centre du Faubourg, grosse clientèle, ouvert depuis 24 ans. Cause de vente, départ. Pour détails, écrire casier 609, le "Soleil". 11nov-6fs-65b

MAISONS A VENDRE

MAISON A VENDRE—Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270, avenue des Oblats, à vendre pour règlement de succession. S'adresser à 87½, 4e avenue ou 114, De Meules. 26jan.j.n.o-68b

BEAUPORT, près de l'église et des tramways, maison en brique, 6 chambres et chambre de bain, $1,900.00 dont $200 comptant, balance $21.00 par mois. Notaire Samson, 6, côte d'Abraham. 14nov-6fs-68r

MAISON A VENDRE située coin Fraser et avenue Cartier, un logement et un magasin. Prix de vente, $12,000. S'adresser 112, avenue Cartier. 15nov-2fs-68r

PENSIONS POUR BEBES

VOUS TROUVEREZ une pension licenciée pour bébé en vous adressant par téléphone à 2-1966. 12-15-17-19-22-24-26-29 nov. 1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29-31 déc. 2-4-6-9jan. -74af

OBJETS PERDUS

$6.00 PERDUS (billet de $5.00 et un de $1.00) au coin de la rue Turnbull et St-Jean. Si retrouvés prière de remettre à Mlle J. Turcotte, 12, St-Stanislas, tél.: 2-169. Récompense promise. -75b

PIANOS A VENDRE

A VENDRE, PIANO AUTOMATIC "Mason & Rich" à vendre en très bonne condition, peu usagé, très bas prix pour un prompt acheteur. S'adresser à 129, Grande-Allée, tél.: 2-3549. 10-12-15-17-19-22no-80f

Commerçants, marchands, pourquoi ne pas utiliser notre CARTE D'AFFAIRES?

IMMEUBLES

C.-E. MIGNER

785, ST-VALLIER, vis-à-vis banque Canadienne Nationale, tél.: 8358, rés.: 2-3030 sonnez 13.
RUE ST-PATRICE, maison de 2 logements et magasin, constr ction de première classe, revenu mensuel $80.00, à vendre ou à échanger.
RUE ST-PATRICE, maison de 3 logements, constructio brique solide, revenu $122.00 par mois, à ve dre à bon marché.
RUE STE-MARGUERITE, maison de 2 logements, bon e cons ruction, à vendre, :800.00 au-dessous de l'évaluation.
NOUS AVONS TOUJOURS en mains: TERRES, TERRAINS et autres propriétés pour vous convenir.
VENEZ NOUS CONSULTER. 12nov-6fs-100f

EMILE BROUSSEAU

255, rue St-Jean
AGENT D'IMMEUBLE et ASS., TEL.: 2-5768.
AVENUE CARTIER, maison 4 logements 6-7 chambres, $1,000 à $1,500 d'acompte Vendra prix modéré.
RUE ST-VALLIER, 2 logements 4-8 chambres plus bain, $4,200. $500 d'acompte, balance 6%.
RUE DES PRAIRIES, 2 logements $3,500
RUE DU ROI, 2 logements, $3,500.
ST-JEAN-BAPTISTE, 3 logements, 4-8 chambres, garage, prix d'occasion, $6,000. 9e RUE, 3 logements, 6 chambres, coin de ruelle, occasion à $6,300. 12nov-6fs-100r

ALFRED MAROIS LTEE

Assurances et immeubles. Administrations et collection des propriétés, 229, rue St-Joseph, tél.: 5980; Rés.: 4-2381.
RUE STE-MARGUERITE, $1,000.00 comptant, balance $40.00 par mois, sans intérêt, maison de 5 logements remis à neuf
GIFFARD, maison de deux logements avec terrain.
GIFFARD, maison seule, très bien située,
RUE ST-FRANCOIS, maison solide, trois logements.
RUE ST-VALLIER, maison seule, 10 chambres, peut facilement se transformer en deux logements.
LAURIERVILLE, belle terre avec roulant, bonne conditions. 11nov-26fs-100f

P.-F. LALIBERTE

27, Jeanne-d'Arc, tél.: 8281.
POSTE DE COMMERCE rue de la Couronne. Autres dans St-Roch. Aussi petit magasin à louer.
MAISONS à vendre ou à échanger, de $1,500.00 en montant. 11nov-26fs-100f

H.-P. CIMON

Immeuble et assurances générales, 2, côte d'Abraham, tél.: 5169.
LA SEULE et la plus grande maison d'immeuble à Québec pouvant vous faire de semblables conditions.
$500.00 COMPTANT, No 257, 4e avenue. Balance $3,700.00 payable comme loyer, 2 logements de 5 pièces, Revenu annuel $480.00.
$500.00 COMPTANT, No 3, d'Artigny, balance $2,300.00. Maison seule de 7 pièces plus bain. Conditions très faciles à discuter avec l'acheteur.
$500.00 COMPTANT, chemin St-Louis, Sillery. Balance $3,500.00. Cottage neuf de 8 pièces plus bain, avec un terrain vacant. Conditions payables comme loyer.
$1,700.00 COMPTANT, No 327, St-Olivier. Balance $5500.00, 4 logements, revenu annuel $1,128.00, payable par versements
AUSSI plusieurs autres propriétés à vendre avec prix et conditions convenant à toutes les bourses et dans n'importe quel quartier.
VENEZ ME CONSULTER et vous épargnerez. 12nov-6fs-100r

D. LALIBERTE

451, 3e avenue, tél: 9784.
441, 447, 451, 3e avenue, 3 logements de 6 chambres plus bain.
107, 115, 12e RUE, 6 chambres plus bain. 72, DU ROI, chambres. 11nov-26fs-100f

L'AGENCE D'IMMEUBLES QUEBEC

W.-F.-V. ATKINSON, GERANT, 21 RUE STE-ANGELE
—Renseignements sur tout genre de propriétés. Vente et location. Tél.: bureau, 2-6605, tél.: rés. 2-6239. 28oct-26fs-100r

R. DROLET

194, avenue des Erables, tél.: 3-4217.
MAISON A VENDRE ou à échanger. A Loretteville. Pour terre ou propriété à proximité de Québec. Ou maison de ville.
28, RUE MONTCALM, comprenant loyer 6 appartements plus chambre de bain, Loué $324.00 par année. Plus manufacture 4,000 pieds de plancher. Possession immédiate. $6,500.00 de machineries servant pour pantouffles de boudoir, makinas et ouvrage de fantaisie. A vendre $2,000.00 séparément. Bonne condition.
TERRAIN COIN BOURLAMAQUE et St-Laurent, près de l'avenue des Erables, pour fin commerciale. Sujet à rente $240 par année.
TERRAIN PONTGRAVE et avenue Lamontagne, St-François-d'Assise, 50x40 pds, à rente, $105.00 par année.
AUTRES PONTGRAVE et avenue Lamontagne 50x40 y compris avec étal de boucher. Clientèle établie, rente $175.00 par année. 2nov-26fs-100f

RADIOS A VENDRE

D. LEMPEREUR, 7, rue des Bains (près station Ste-Anne) invite les intéressés à venir se rendre compte des conditions avantageuses qui leur seront offertes pour l'achat de radios, phonographes, violons, etc., tél.: 2-2220. 29oct-26fs-86r

MAGNIFIQUE RADIO Philco, 11 lampes, curcuit super Hetérodyne avec haut parleur incliné modèle 1933, à vendre à très bas prix pour du comptant. S'adresser entre 6 et 8 heures p.m., 165, d'Aiguillon, appt. 1. 16nov-4fs-86b

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE une servante munie de bonnes références. S'adresser à 252, Marguerite Bourgeois. 14nov-3fs-91b

TERRES A VENDRE

TERRES A VENDRE. Beau choix, belles terres, près de Québec, Château-Richer, Charlesbourg, Ancienne-Lorette, Ste-Foy, etc. Bonnes occasions. S'adresser St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph, Québec. 12nov-6fs-95f

TERRE A VENDRE, 54 arpents. Bonne maison, deux granges, roulant, animaux récolte, 10 milles de Québec: $4,500. — $2,000 comptant. Occasion temporaire seulement. S'adresser St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph, Québec. 12nov-6fs-95f

TERRE A VENDRE, 90 arpents, maison, bâtiments, instruments aratoires, 17 arpents en grand bois: écurie, 8 milles de Québec. Prix d'occasion $4,500. Partie comptant. Echangerait pour maison en ville. 12nov-6fs-95f

TERRE A VENDRE 60 arpents, maison, 2 granges, roulant, animaux, récolte. 7 milles de Québec. Bon marché, $5,500 — 3,000. comptant. St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph, Québec. 12 nov-6fs-95f

TERRE A VENDRE, 40 arpents, maison, 2 granges, instruments aratoires, 9 milles de Québec, $3,500 — $2,000 comptant, St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph Québec. 12nov-6fs-95f

TERRE A VENDRE, 50 arpents. Maison grange, pas de roulant, 10 milles de Québec. Propriétaire a autre terre presque voisine. Vendrait $3,000. Peut fournir quelques animaux et partie instruments aratoires. St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph, Québec. 12nov-6fs-95f

TERRE A VENDRE—Rang bord de l'eau, St-Augustin, 12 milles de Québec, 35 arpents, maison, grange, plusieurs instruments aratoires, 2 vaches, cheval, verger, pêcherie, chasse. Joli endroit. Prix $1,800. St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph, Québec. 12nov-6fs-95f

TERRE A VENDRE, 50 arpents en culture et 75 arpents de gros bois franc, etc. Sucrerie 3000 érables et plus. Grande maison. Grange coût $2000., 6 ans. Ecurie pour 15 vaches, 3 chevaux, 2 sheds neuves. Instruments aratoires complets, récolte. Située Château-Richer, 17 milles de Québec. Prix spécial $4,500. $3000 comptant. St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph, Québec. 15nov-6fs-95f

TERRE A VENDEE, 90 arpents, maison bâtiments, instruments aratoires, 17 arpents en beau, bois, sucrerie, 8 milles de Québec, pas exploitée présentement. Louée à un laitier. Prix d'occasion $4,500. Partie comptant. Echangerait pour maison en ville. St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph, Québec. 15nov-6fs-95f

A VENDRE, TERRE de 57 arpents sur 2½, 90 à la charrue, un peu de bois de commerce. Sur route nationale, 1 mille de l'église, de lécole, des chars, 6 arpents de la beurrerie, Bonnes bâtisses, installation électrique. Vente avec ou sans roulant, prix raisonnab e. S'adresser à Raymond Gingras, bas de la route, St-Flavien, comté Lotbinière. 15nov-3fs-95b

TERRES DEMANDEES

TERRE DEMANDEE ou grand terrain avec bâtisses, près de la ville, pour venir à Québec tous les jours. Notaire Girard, 6, côte d'Abraham. 14nov-6fs 96r

NON CLASSIFIEES

PUNAISES, COQUERELLES. Extermination de punaises et coquerelles, rats. Nous garantissons leur destruction complète dans 24 heures. Procédé ingénieux du gaz hydrocyanic. City Exterminating Co., tél.: 3-4415. 19oct-26fs-4f

COQUERELLES, PUNAISES. — Propriétaires et locataires. Nos produits chimiques sont garantis pour exterminer ces insectes. Sinon argent remis. Aussi poudre, liquide en détail. Un essai vous convaincra. Citadel Products Reg'd, 389, St-Olivier, tél.: 3-1581. 15nov-26fs-4f

OXYMEL

SIROP AU MIEL—Oxymel à l'Eucalyptus devrait être essayé dans toutes les familles. Remède fameux contre les rhumes, bronchites coqueluche, etc. Procurez-vous en une bouteille chez votre pharmacien ou chez J.-E. Livernois et W. Brunet. 8sept-[illegible]

COQUERELLES, punaises, mites, rats, toutes autres vermines, Gaz abafumé garanti exterminer une seule application, approuvé par gouvernement. Informations gratuites, service rapide. H.-W. Watier, Mfg. 57, Artillerie, 3e étage. 8no-26fs-1n

ENTREPRENEURS

CONTRACTEUR demandé pour construire une maison de 2 logements de cinq chambres. Devra prendre en paiement 3 magnifiques terrains très bien situés. S'adresser casier 625, le "Soleil", Québec. 11oct-6fs-4b

COQUERELLES, PUNAISES. — Propriétaires et locataires. Nos produits chimiques sont garantis pour exterminer ces insectes. Sinon argent remis. Aussi poudre, liquide en détail. Un essai vous convaincra. Citadel Products Reg'd, 389, St-Olivier, tél., 3-1581. 14nov-6fs-4b

GRANDE VENTE Liquidation complète. (Aussi magasin à louer). Pardessus d'hiver d'enfant, $1.95; mackina, $2.95; autre lot bleu marine, gris, brun, etc., $3.45 grandeurs 23 à 28. Pardessus et mackina pour jeunes gens, $3.95. Rendez-vous à 34, des Fossés. 15nov-6fs-4r

NON CLASSIFIEES

VARICES (traitement nouveau). Voies urinaires. Syphilis, maladies du cœur et des poumons. Dr L.-G. Perrin, 24, du Pont, tél.: 4-4871. 4nov-26fs-4r

J'AI PLUSIEURS HABITS usagés à vendre pour $3.00 chaque, grandeur No 40. S'adresser chambre 339, hôtel St-Paul, de 7 à 8 heures, le soir. 15nov-3fs-4b

PETIT LOGEMENT, 2 chambres avec cuisine, gaz, meublé, chauffé. Conviendrait pour 2 personnes, couple mariée ou 2 messieurs. S'adresser à 86, Lavigueur. -4f

AVIS AUX PROPRIETAIRES

COQUERELLES, punaises. Toutes personnes voulant se faire débarrasser des coquerelles, punaises, rats, souris pas un sou à payer si nous ne réussissons pas à les détruire. J.-H. Gosselin, propriétaire, 18, Ste-Ursule, tél.: 2-4902.
22-25-27-29oct. 1-3-5-8-10-12-15-17nov. -4r

OVIDE MARCEAU

FOURRURES manufacturées par des experts et surtout coupe garantie. Spécialité manteaux en kolinsky, vison japonais, poney russe, caracul, mouton de Perse, chat sauvage, seal Hudson, rat musqué. Aussi petits manteaux courts, fourrures différentes. 839, St-Vallier.
12-15-17-19-22-24-26-29nov. 1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29-31déc. 2-4-6-9jan.-4f

WILFRID LACHANCE

FOURRURES. ACHETEZ vos fourrures du manufacturier. Spécialité: Manteaux mouton Perse, Seal Chapal, Seal Hudson, Rat Musqué, chat sauvage. Faites transformer votre manteau à présent. Prix modéré. Aussi martre, renard, tout s sortes. 108, des Commissaires, tél.: 3-3033.
5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29nov. 1-3-6-7-9-10-13-15-17-20-22-24-27-29-31déc. -4f

$12.00, TRANSFORMATION de manteaux tous genres. Spécialité Hudson Seal, Seal français, mouton Perse, ouvrage garanti, capots chat sauvage à vendre, storage épreuve feu. Vaillancourt & Frère, 36, avenue des Oblats, tél.: 4-3747.—3-4-5-9-10-11-12-16-17-18-19-23-24-25-26-30 nov. 1-2-3-7-8-9-10-14-15-16-17-21-22-23-24-28-29-30-31déc. -4b

JOS. ROBITAILLE

ASSORTIMENT complet de fourrures, parures de cou, nouveau style, renards, martres, écureuil, vison. Spécialité: réparation et transformations manteaux. Jos. Robitaille, 108, rue Richelieu, tél.: 2-3288.
25-27-29oct. 1-3-5-8-10-12-15-17-19nov-4r

CONDUISEZ VOUS-MEME. Automobiles à louer, à l'heure où à la course. S'adresser à Auto Parts Sales, 65, 1ère avenue, tél.: 4-2200. —29-31oct. 2-4-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29nov. 1-3-6-8-10-15-17-19-22-24-26déc. -4f

LOGEMENT MEUBLE à louer pour nouveaux mariés ou couple, 5 chambres et chambre bain. Le locataire devra garder le propriétaire en pension. Ecrire casier 615, le "Soleil".
9-11-12-15-17-19 nov-4f

CHS-N. EMOND

353, DES FOSSES, EDIFICE JOURNAL. Vente confection, réparations, transformations de fourrures. Aussi nous nous occupons de collets et tours de cou en différentes sortes de fourrures. Ouvrage garanti et satisfaction assurée à des prix très moderés. Tél.: 6741. 3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29nov. -4r

EDGAR DECHENE

FOURRURES, 39, Laliberté (autrefois de la compagnie Dechêne Ltée). Spécialités: manteaux de fourrures, réparations et transformations. Toujours un assortiment complet. Satisfaction assurée. Tél.: 4-3031.
27-29oct. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22nov. 12f-4r

FOURRURES FRONTENAC

VENTE CONFECTION, transformation, réparation. Pour vous servir. M. Ovila Nolin, artiste-dessinateur, 24 ans d'expérience. M. Sylvio Marier, maître-tailleur, 30 ans d'expérience. Notre devise: Qualité, service, satisfaction 353, St-Jean, tél.: 2-2249. Antonio Emond, prop. gérant.
8-10-12-15-17-19-22-24-26-29nov. 1-3déc.4r

CULTIVATEUR.—Confiez-nous vos patates, autres légumes, pommes, volailles, lièvres, etc., et vous serez satisfait des hauts prix que vous obtiendrez de nous Canadian Fruit, Patato Co., Reg'd, 227, St-[illegible] Québec. 10-12-15-17-19-22nov -4r

HOMMES ACTIFS demandés pour vendre les Produits du Dr Harvey, service à domicile. Ouvertures dans plusieurs endroits. Pouvant se faire $25.00 au début et augmenter rapidement. S'adresser à 8, rue de la Couronne. 17nov-6fs-54b

A VENDRE, machine Singer, tête basculante. Aussi un White et New-William et machine électrique portative, bien bon marché. S'adresser à 17, rue Victoria.
17-19nov. -9b

CHAMBRE et PENSION pour demoiselle jolie chambre, bien éclairée, dans famille privée, prix modérés, bon chez-soi, bain, téléphone 3-3692. S'adresser 239, Ste-Hélène, entre Caron et St-Anselme.
17nov-3fs-24b

RESTAURANT A VENDRE avec ameublement et continuation du bail, loyer $30.00 par mois, revenu $75.00 par semaine. Prix $400.00 comptant. S'adresser 44, rue d'Argenson. 17nov-2fs-31b

BERLOT DEMANDE pour livraison épiceries. Devra être en bon ordre. H.-E. Kell, angle Saint-Patrice et Saint-Augustin, téléphone: 2-0791. -73b

VOYAGEURS DEMANDES

ETANT DONNE l'agrandissement de notre territoire nous avons présentement ouverture pour deux voyageurs d'expérience dans la sollicitation, l'un pour la ville, l'autre pour la campagne. L'applicant devra se présenter en personne, être âgé de 22 à 45 ans et pouvoir fournir des références de travailleur sobre et honnête. Nous voyageons en auto, les prospects sont fournis, grande possibilité d'avenir. S'adresser 39, de la Couronne, Québec.
17nov-2fs-58f

NON CLASSIFIEES

A VENDRE à LORETTEVILLE, près de la gare, grande maison habitable à l'année, pouvant servir pour hôtel, autre petite maison et grand terrain, $2,500.00. Aussi terre et résidence d'été, Notaire Samson, 6, côte d'Abraham. 17nov-6fs-68r

MAGNIFIQUE AMEUBLEMENT, stock de médecine patentée à sacrifice pour prompt acheteur. S'adresser 273½ rue St-Joseph. 17nov-3fs-31b

CARRIOLE.—A vendre carriole pour bébé, avec capote, bas prix. S'adresser 36 Ave Maisonneuve, tél.: 3-2637. 17nov-6fs-37b

Quilles à la Voirie

GOSSELIN :				
Proulx	115	150	104—	369
Travis	158	211	161—	530
Cantin	175	177	146—	498
	448	538	411—	1397
BERGERON :				
Bergeron	125	125	125—	375
Guérard	128	140	163—	431
Fiset	159	196	135—	490
	412	461	423—	1296
Gosselin gagne 2 à 1.				
LACOMBE :				
Vincent	134	121	120—	375
Des Bois	158	117	122—	397
Pelletier	136	154	166—	456
	428	392	403—	1228
PERRAULT :				
Morency	143	124	156—	248
Rochette	126	129	129—	384
Trépanier	198	149	163—	510
	4772	402	443—	1322

Perrault gagne 3 à 0.

Mlle Annette Hamel réélue présidente

La section féminine du club de raquette Jacques-Cartier vient d'élire son nouveau bureau de direction avec le résultat suivant :

Président, Mlle Annette Hamel, réélue.

Vice-présidente, Mlle Laurette Gobeil.

Trésorière, Mlle Jeannette Hamel, réélue.

Secrétaire, Mlle Angélique Savard, réélue.

Capitaine, Mlle Lucie-Anna Tanguay.

Lieutenant, Mlle Jeannette Plante.
Pourvoyeuse, Mlle W. Brown.
Publiciste, Mlle Irène Plante.
Directrices, Mlles Rita Plante, Simone Rodrigue et Jeanne Laperrière.

A Loretteville

Le club de hockey "Dixie" sera encore en opération cet hiver. Les membres nous promettent des parties intéressantes. Le club sera prêt à rencontrer tout club alignant des joueurs de 15 à 17 ans. Le Dixie entre dans sa deuxième année d'existence et compte des joueurs capables de représenter Loretteville en n'importe quel temps de l'hiver.

Une assemblée a été tenue il y a quelques jours, pour l'élection des membres du comité. Les officiers élus sont: "Président: François Renaud; vice-président: Philippe Blanchet; sec.-trésorier: Jean Durand; gérant: Paul Vézina; coach: Philippe Gagnon.

Voici maintenant le nom et la position des joueurs pour l'année 1932-33. Gardien de buts: Lucien Rhéaume; défenses: Maurice Renaud, Jean Durand, Gérard Verret, Philippe Gagnon; ailes gauches: Paul Vézina, Gérard Durand; ailes droites: Léo Martel, Henri Plamondon; Centres: Paul Gagnon, Philippe Blanchet.

C st mercredi, le 30 novembre, qu'aura lieu le Euchre au profit de ce club. Qu'on se le dise !

Ski

Le Lt.-colonel Blondeau, du club de Ski de Loretteville, a été élu président du Quebec Ski Club.

De tous les sports

Il se fait de tous les sports à Loretteville. Notre petite ville possède en effet deux clubs de raquetteurs, un club de ski, clubs de hockey.

La neige qui est tombée lundi a fait sortir les skis des enfants, et a donné l'envie à la grande jeunesse d'en faire autant. Cependant, il faudra attendre encore quelque temps avant de s'en donner à cœur joie dans nos belles Laurentides, sur la neige resplendissante.

Quilleurs de Laval

La ligue de quilles de l'Université vient d'adopter sa cédule pour la saison qui conmmencera le 21 novembre prochain à la salle Palace. La cédule se lit comme suit :

Lundi 21 novembre :
Droit vs Sciences Commerciales.
Architecture vs Génie Forestier.
Médecine vs Chimie.
Samedi 26 novembre :
Droit vs Génie Forestier.
Médecine vs Sciences commerciales.
Architecture vs Pharmacie.
Lundi 28 novembre :
Droit vs Chimie.
Médecine vs Pharmacie.
Génie Forestier vs Sciences Comm.
Samedi 3 décembre :
Médecine vs Droit.
Génie Forestier vs Pharmacie.
Architecture vs Chimie.
Lundi 5 décembre :
Architecture vs Médecine.
Droit vs Pharmacie.
Chimie vs Sciences commerciales.
Samedi 10 décembre :
Architecture vs Droit.
Chimie vs Génie Forestier.
Pharmacie vs Sciences commerciales.
Lundi 12 décembre :
Médecine vs Génie Foretier
Architecture vs Sciences Comm.
Chimie vs Pharmacie.

Toute notre famille en prend depuis des années

Dit des Pilules Dodd une dame du Québec

Mme M. Monghan louange le premier remède du Canada pour le rein

Ormstown, P.Q., 17 nov. (Spécial)— "Les Pilules Dodd pour le Rein sont les meilleures que nous ayon; jamais prises pour le mal de dos; aussi en gardons-nous toujours à la maison", écrit Mme M. Monghan, qui demeure à Ormstown. "Notre voisin étant cloué au lit par le mal de dos, nous lui avons parlé des Pilules Dodd pour le Rein. Il les a essayées et trouvées très bonnes. Toute notre famille prend depuis nombre d'années les Pilules Dodd pour le Rein."

Les Pilules Dodd pour le Rein ne soulagent pas seulement la douleur qui cause le plus de malaise, mais elles mettent encore le rein en bon ordre de fonctionnement et toutes les impuretés et les poisons sont filtrés hors du sang. Voilà pourquoi tant de victimes, soulagées par les Pilules Dodd pour le Rein, résument leur état en disant: "Je me sens comme une personne nouvelle." L'énergie nouvelle c'est une vie nouvelle. Impossible de l'avoir avec un rein malade.

Les Bons Sports

La ligue de hockey des Bons Sports se réunira ce soir à 8 heures précises, à l'Hôtel St-Roch.

Les représentants des clubs devront être munis de leurs lettres de créances.

Les Quilleurs Boswell annulent à Montréal

Deux clubs de quille Boswell ont rendu visite aux clubs du National Breweries Ltd, de Montréal. Les Brasseurs de Québec firent le voyage en automobile, et furent reçus par ceux de Montréal de la manière la plus cordiale. Un banquet fut donné en l'honneur des visiteurs de Québec au Queen's Hotel, et un très bel enthousiasme animait chaque convive.

M. J.-A. Dwane, agissait comme maître de cérémonie, poste qu'il remplit avec un entrain un peu rare Etaient aussi présents MM. Johnston, secrétaire trésorier de la Cie, W. Leriche Country Sales & Export Dept. E.-C. Ryan, Stores Dept. J. Sicotte, M. O'Kane, A. F. Tavreau, C. Duchesnay, représentant du National Breweries Ltd., à Québec, ainsi que plusieurs autres. Les clubs de Québec remercient sincèrement les gens du National Breweries, et spécialement M. Eddy Ryan, pour leur cordiale réception.

Voici les noms des quilleurs Boswell qui firent le voyage, MM. F. Demers, C.-O. Falardeau, H. McCord, R. Copeman, B. Lapierre, L. Carswell, D. Egan, L. Belanger, A. Lafrance, R. Sauvageau, E. Petit, R. Boucher, Geo. Cloutier, E. St-Pierre

Les parties de quilles qui furent jouées le samedi soir à la salle Karry, sont les suivantes.

National Breweries :				
Ryan E.	86	134	90	310
Leriche W.	93	57	83	233
Sicotte J.	151	126	120	397
Favreau A.	50	98	77	255
Dwane J.-E	79	154	133	366
Totaux	489	569	503	1561
Boswell Québec				
St-Pierre E.	114	106	128	348
Petit E.	112	108	93	313
Cloutier G.	121	111	96	328
Boucher R.	158	96	113	367
Carswell P.	79	108	101	288
Totaux	584	529	531	1644

Boswell gagne sur le total.

Boswell Québec				
Lapierre B.	148	114	126	388
Copeman R.	102	97	114	313
McCord F.	182	130	124	436
Lafrance E.	121	122	137	380
Demers T.	111	86	105	302
Totaux	664	549	606	1819
National Breweries				
Dubois N.	118	152	180	450
Labas, F.	104	122	111	337
Desjardins, A.	115	112	136	363
Létourneau, A.	158	132	97	387
Giroux A.	111	116	131	358
Totaux	606	634	655	1895

National Breweries gagne sur le total.

Victoire de London

Windsor, (P.C.)—Les Tecumsehs de London ont gagné au score de 2 à 1 sur le Windsor devant une foule de 2,000 personnes. Cette victoire porte les Tecumsehs en tête de la ligue.

Position des clubs dans la N. H. L.

Section canadienne	P.	G.	P.	N.	PP.	P.	C.
Toronto	2	1	0	1	5	3	3
Maroons	3	1	2	0	6	8	2
Americans	2	0	1	1	3	7	1
Ottawa	1	0	1	0	1	2	0
Canadiens	1	0	1	0	0	4	0
Section Américaine	P.	G.	P.	N.	PP.	P.	C.
Boston	3	2	0	1	8	3	5
Detroit	2	2	0	0	9	3	4
Rangers	2	1	1	0	6	6	2
Chicago	2	0	1	1	2	4	1

Nouvelles par Radio

CKCI

De 1 à 1 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre tavannes.

CHRC

(Québec, 465.1 mètres)

PROGRAMMES DE CE SOIR

5.30 p.m.—La musique Catarrhozone.
6.00 p.m.—L'Heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—La musique Roger & Gallet.
7.15 p.m.—Programme Landry Ltée.
7.45 p.m.—Le train spécial Aylmer.
8.30 p.m.—M. Télesphore et Mlle Sidonie
8.45 p.m.—Programme Clément & Clément. M. le professeur Emile Larochelle au programme.
9.00 p.m.—Le programme Swift.
9.30 p.m.—Musique instrumentale et vocale.
10.00 p.m.—Orchestre de l'hôtel Windsor.
10.15 p.m.—Programme de réseau.
10.45 p.m.—Le drame mystérieux.
11.00 p.m.—Musique d'orgue du Capitol.
11.30 p.m.—L'orchestre de l'hôtel Victoria.
12.00 (minuit)—Heure Tavannes.

VENDREDI

8.00 a.m.—Orgue et nouvelles du Pain Killer.
8.15 a.m.—Programme de musique.
8.30 a.m.—Musique des brûleurs Lynn.
9.00 a.m.—Mélodies matinales.
9.30 a.m.—Variétés musicales.
10.00 a.m.—L'Heure Ensoleillée.
11.00 a.m.—Pour la ménagère.
11.30 a.m.—La musique de la Laiterie Brookside.
1.30 p.m.—Musique variée.
2.00 p.m.—Heure Tavannes.
Les programmes de vendredi soir seront publiés dans notre édition de demain.

CKAC

VENDREDI, 18

7.45 a.m.—Le réveil.
8.00 a.m.—Roland, Gordon et Bill.
9.00 a.m.—La maison J.-A. Raymond.
9.15 a.m.—La chanson française.
9.30 a.m.—Phil Savage, organiste.
10.00 a.m.—Mélodies populaires.
10.15 a.m.—Le conseil d'hygiène.
10.30 a.m.—Température.
10.45 a.m.—Musique militaire.
11.00 a.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 a.m.—Le bien-être des enfants.
11.45 a.m.—Théâtre Stella.
12.00 p.m.—Le trio de concert.
12.30 p.m.—Cotes de Bourse.
12.45 p.m.—Causerie l'U. C. C.
1.00 p.m.—Concert.
1.30 p.m.—Récital d'orgue.
4.30 p.m.—Cotes de Bourse.
4.45 p.m.—R. Large et ses Canadiens.
5.00 p.m.—Concert.
5.30 p.m.—Thé dansant.
5.45 p.m.—Cotes de Bourse.
5.50 p.m.—Nouv. Temp. Sommaire.
6.00 p.m.—A annoncer.
6.45 p.m.—"Charcoal Supp. Co. of Queb
6.30 p.m.—Le Père Noel.
7.00 p.m.—Programme Vichy-Sutrême.
7.15 p.m.—Soupe aux pois Nationale.
7.30 p.m.—Emission Beaucraft.
7.45 p.m.—La belle Dow.
8.00 p.m.—L'Heure Provinciale.
9.00 p.m.—Cours de vulgarisation.

RADIO

PROGRAMMES CHOISIS DE JEUDI

WEAF, New-York, 454—660 k.
6.00 p.m., orchestre de concert du Waldorf-Astoria: 6.45 p.m., le Cercle General Electric; 7.00 p.m., Jane Froman et sa fanfare; 7.30 p.m., Ray Perkins avec l'orchestre de Peter Van Steeden; 8.00 p.m., Rudy Vallee et ses Connecticut Yankees; 9.00 p.m., The Show Boat: Lanny Ross, tenor, autres solistes et l'orchestre de Don Voorgée; De 10.00 à 12.05 a.m., musique de danse et chants populaires; 12.05 a.m., Donald Novis, tenor; 12.30 a.m., Hollywood dans l'air: célébrités de l'écran; orchestre, solistes, etc.

WJZ, New-York, 395—760 k.
6.45 p.m., Lowell Thomas donne les dernières nouvelles; 7.00 p.m., Amos 'n' Andy"; 7.15 p.m., Les vagabonds royaux' personnofications par Ward Wilson: "Scrappy Lambert et Frank Luther, duo local; 7.30 p.m., Louise Bernhardt, soprano; 7.45 p.m., Johnny Hart à Hollywood; 9.30 p.m., conférence par Walter Damrosh et l'orchestre symphonique dirigé par David Mannes; 10.15 p.m., Wilfred Glenn, basse; 10.45 p.m., Mary Steele, soprano, et orchestre. De 12.00 à 1.00 a.m., musique de danse.

WABC, New-York, 349—860 k.
6.00 p.m., Dernières nouvelles, par Kaltenborn; 6.20 p.m., William O'Neal, tenor; 8.15 p.m., programme Canada Dry: Jack Benny, comédien, avec l'orchestre de Ted Weems; 8.15 p.m., orchestre de danse dirigé par Freddie Rich; 8.45 p.m., Evan Evans, baryton, avec l'orchestre de Jack Denny; 8.45 p.m., orchestre Casa Loma; 9.00 p.m., la musique qui satisfait: les sœurs Boswell avec l'orchestre de Nat Shilkret; 9.15 p.m., les frères Mills; 10.30 p.m., Little Jack Little, chanteur et pianiste; 11.00 p.m., orchestre symphonique Columbia dirigé par Howard Barlow. De 11.30 à 2.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

WTIC, Hartford, 282.8—1060 k.
6.00 p.m., concert; 7.00 p.m., le pilote des Travelers, avec un ensemble à cordes; 8.00 p.m., Jessica Dragonette; 9.30 p.m., syncopation symphonique, sous la direction de Norman Cloutier; 10.00 p.m., Al Jolson.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
7.45 p.m., Vogues et Vagaries; 8.00 p.m., Menestrels; 10.00 p.m., Arzen Melody Time; 10.45 p.m., les quatre violoneux; 12.00 p.m., Moon river; musique classique.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
9.30 p.m., orchestre de concert de l'hôtel Traymore; 10.45 p.m., Henry Gruhler, pianiste.

PROGRAMMES CHOISIS DE VENDREDI

WEAF, New-York, 454—660k.
6.00 p.m., orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 6.45, le cercle General Electric; 7.00, Jane Froman et sa fanfare; 7.15, quintette russe; 8.00, Concert de Cities Service: Jessica Dragonette, soprano et les Cavaliers; duo de piano et orchestre de concert de Rosario Bourdon; 9.30, Leo Reisman et so n orchestre; 10.00, Al Jolson et les "Big Six of the Air"; 10.30, Floyd Gibbons; 10.45, Lanny Ross, ténor; De 11.00 à 1.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

WJZ, New-York, 395—760k.
6.00 p.m., Don de Forest et son orchestre; 6.45, Lowell Thomas donne les dernières nouvelles; 7.00, "Amos 'n' Andy"; 7.15, personnifications par Ward Wilson; 7.30, Jean Fay, chanteuse de "blues"; 8.00, ensemble vocal et instrumental dirigé par Spitalny; 9.30, orchestre de Roy Shield et quatuor masculin; 10.15, orchestre de concert de Roy Shield; 10.45, Mildred Bailey, chanteuse de "blues"; 11.15, récital d'orgue par Lew White; 12.00, Cab Calloway et son orchestre.

WABC, New-York, 349—860k.
6.20 p.m., Harold Stern et son orchestre St-Moritz; 7.30, les trois sœurs "X"; 7.45, William Hall, baryton, avec l'orchestre de Fred Berren; 8.15, Singin, Sam; 9.30, Morton Downey, ténor, avec l'orchestre de Leon Belasco; 10.00, la musique qui satisfait: le chanteur de la rue (Arthur Tracey) avec l'orchestre de Nat Shilkret; 10.15, Easy Aces: comédie de bridge; 10.30, Charles Carlile, ténor; 11.00, Howard Barlow et l'orchestre symphonique Columbia; 11.30, Guy Lombardo et ses Royal Canadians; Danse jusquià 2.00 a.m.

WLW, Cincinnati, 428—700k.
8.00 p.m., programme San Felice; 9.45, récital de violon, Virginio Marucci; 10.00, les variétés du vendredi; 11.00, orgue.

WBZ, Springfield, 330—990k.
7.30 p.m., Concert; Rodney May, ténor; Benny McLaughlin, pianiste.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100k.
8.00 p.m., récital d'orgue par Jean Wiener; 8.30, concert de studio.

9.15 p.m.—Duo de piano.
9.30 p.m.—Emission de W. Clark.
10.00 p.m.—Gradués du McGill.
10.15 p.m.—Musique de danse.
10.30 p.m.—Orchestre de danse.
10.45 p.m.—Récital d'orgue.
11.00 p.m.—Nouvelles.
11.05 p.m.—Nouvelles du Nord.

Obtenez PLUS d'AGREMENT de votre Radio

VOUS vous servirez plus souvent de votre appareil et jouirez beaucoup plus des concerts et causeries, si vous remplacez vos vieilles lampes affaiblies par des Radiotrons General Electric. Ils coûtent peu, mais améliorent sensiblement la réception. N-102F

Radiotrons GENERAL ELECTRIC
FABRICATION CANADIENNE

CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

Vandry Inc.
155 St-Paul, Québec Tél.: 2-6009
DISTRIBUTEUR EN GROS

AGONIE DU REIN ?

Voici du soulagement rapide à la torture du mal de dos, des cuisantes douleurs de vessie. Santal Midi remédie à la cause. Prescrit par les médecins. En vente chez les pharmaciens du monde entier.

SANTAL MIDY — SANTAL CAPSULES MIDY — FOR BLADDER CATARRH
POUR CATARRHE VESICAL

L'heure catholique

La causerie doctrinale à l'Heure catholique du 20 novembre sera donnée par le R. P. Louis Roy, C. SS. R., professeur de théologie dogmatique au scolasticat d'Ottawa. Il exposera l'élévation de l'homme à l'ordre surnaturel.

Cette causerie commencera à 6 h. précises. A 6 h. 20, audition de chant religieux par la chorale de la paroisse de Notre-Dame-de-Grâces.

Emission de l'Ecole Sociale Populaire

La prochaine causerie hebdomadaire de l'Ecole Sociale Populaire aura lieu le mercredi soir, 23 novembre, de 6 h. 30 à 6 h. 45. Elle sera consacrée au devoir social de l'acheteur.

UN RÉCEPTEUR EST AUSSI MODERNE QUE SES LAMPES

Rendez votre RADIO CONNE Neuf

Remplacez par de . . . . .

Véritables RADIOTRONS Westinghouse

Les lampes Radiotron sont en vente chez:

LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED
PIANOS RADIOS ORGANS

Procurez-vous les lampes Radiotron chez :

Pianos Orthophonic
LAVIGUEUR & HUTCHISON
St-Joseph St-Jean
QUEBEC

Distributeurs :

320, rue St-Joseph Tél. 8167 — C. Robitaille Enr. — 49 Côte du Passage Lévis

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

VOYEZ
--- AU ---
SALON INDUSTRIEL

Notre Nouveau Brûleur à l'Huile

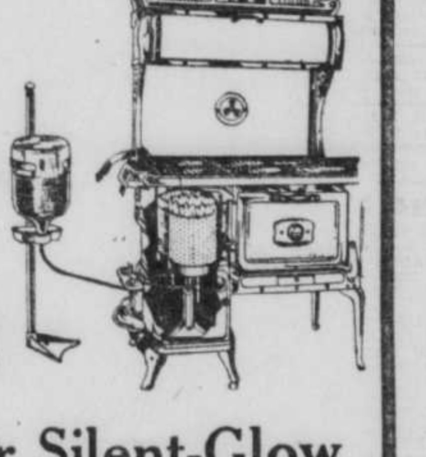

Fabriqué Par Silent-Glow

$29.50

Plus un léger supplément pour l'installation dans votre poêle de cuisine.

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE

273 ST-PAUL -:- 142 ST-JOSEPH

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

ASSEZ BONNE HIER SOIR.

Fournie par C. Robitaille, Enr. QUEBEC

CKCV

CE SOIR

6.30 p.m.—A.-L. Huot Enr.
6.45 p.m.—Les chaussures Hurlbut.
7.00 p.m.—Musique.
7.30 p.m.—Spécial.
9.00 p.m.—Le Courrier de l'Air.
9.30 p.m.—Musique.
10.00 p.m.—Musique.
10.30 p.m.—A être annoncer.

VENDREDI

12.00 p.m.—Variétés.
12.15 p.m.—Nicholson et Brock
12.30 p.m.—Les radio Marconi.
12.45 p.m.—Musique.
1.00 p.m.—Rex Battle.
1.30 p.m.—Spécial.
6.30 p.m.—La maison Florence.
7.00 p.m.—(Pour l'automobiliste).
7.30 p.m.—Les "Fourquoi" enfantins.
7.45 p.m.—Récital.

ZELLERS
UNE CHAINE CANADIENNE DE MAGASINS A BON MARCHE

Caoutchoucs
— ET —
Couvre-Chaussures

A Prix de Grande Economie
Pour Tous les Membres de la Famille

Caoutchoucs pour Dames
Talons bas, moyens, hauts. Pointures 3 à 8. Valeur spéciale 54c

Caoutchoucs pour Demoiselles
Unis. Pointures 11 à 2. Valeur spéciale 49c

Caoutchoucs pour Jeunes Filles
Unis. Pointures 2½ à 8. Valeur spéciale 54c

Caoutchoucs pour Hommes
Unis. Pointures 5½ à 11. Valeur spéciale 69c

Caoutchoucs pour Enfants
Unis. Pointures 3 à 10½. Valeur spéciale 46c

La première bordée de neige est tombée ! Et il vous faut voir immédiatement à ce qu'il vous faut en fait de caoutchoucs. ! Chez Zellers vous trouverez un assortiment complet de Caoutchoucs (Claques) et Couvre-Chaussures.

Prix pour les Economes

Couvre-Chaussures pour Demoiselles
Valeur Spéciale
$1.49
Couvre-chaussures 3 boucles. Hausses faisant bien. Semelles et talons forts en caoutchouc. Pointures 11 à 2.

Couvre-Chaussures pour Hommes
Valeur Spéciale
$1.39
Couvre-chaussures 1 boucle. Semelles et talons forts en caoutchouc. Pointures 5½ à 11.

Caoutchoucs (Claques) et Couvre-Chaussures pour hommes et garçons aux mêmes bas prix.

Heures du Magasin : — 9 h. à 6 h. Le Samedi jusqu'à 10 h.

ZELLERS LIMITED 226-228 RUE ST-JEAN

La session fédérale

(Suite)

présentants du peuple auront toutes les occasions de discuter de l'administration des bagnes lors de la discussion du budget du ministère de la Justice.

M. King, vexé, a répondu vertement au ministre que sa question était très sérieuse et que M. Guthrie n'avait pas le droit de lui prêter des sentiments qu'il n'a jamais eus.

AU SUJET DES ACCORDS

Le ministre du Commerce, M. Stevens, a déclaré à la Chambre, hier, que les accords commerciaux nés des traités entre le Canada, l'Angleterre et les autres Dominions impériaux entreront en vigueur lorsque les parlements du commonwealth les auront ratifiés. Toutefois, il y a certains item qui sont restés en suspens lors de la discussion des accords et ils n'entreront en vigueur que plus tard, lorsqu'on se sera entendu à leur sujet. Le cuivre est l'un de ces item.

M. Mackenzie-King a voulu savoir si le Canada aura la même liberté de remettre à plus tard l'application de certaines clauses du tarif né des accords.

M. Stevens a répondu que l'application de l'item au sujet du cuivre sera retardé ainsi que l'application des nouveaux droits sur plusieurs autres articles.

Lorsque la Chambre a repris le débas sur l'accord Anglo-Canadien, plusieurs item ont été rapidement votés qui, pour la plupart affectaient des articles de moindre importance.

Alors que l'on discutait un item au sujet de l'amiante, le major C.-G. Power, député de Quebec-Sud, a attiré l'attention du ministre des Finances sur une anomalie qui s'est glissée dans le traité. La fibre d'amiante dont on se sert pour la doublure des freins des automobiles est sujette à un droit de 20 pour cent, mais la doublure du frein elle-même entre en franchise d'après l'accord. Il faudrait donc faire concorder les deux articles.

M. Rhodes a convenu que M. Power avait raison. Toutefois, il n'y aura pas moyen de corriger ces anomalies avant l'étude du budget, l'hiver prochain. Il est impossible de le faire pendant la discussion des accords.

Quelques autres résolutions furent adoptées mais la discussion bloqua encore une fois alors que l'on considérait les nouveaux tarifs sur le verre.

D'après M. Euler, libéral de Waterloo, il semble que le traité ait été fait exprès, surtout en ce qui concerne le verre, pour avantager les manufacturiers anglais au détriment des manufacturiers canadiens. Toutefois, le gouvernement pourrait bien manquer son coup car il existe un cartel du verre entre certains pays tels que l'Angleterre, la France, la Belgique et les Etats-Unis. De tout cela, il résultera une augmentation du prix de la vitre pour le consommateur canadien.

M. Rhodes affirme, et répond à cela, qu'il a conversé avec les courtiers en verre ces jours derniers et que ceux-ci ont déclaré que les nouveaux tarifs n'auront pas pour effet de faire augmenter les prix du verre aux consommateurs.

M. Young, libéral de Weyburn, constate que la même assurance a été donnée aux Canadiens en 1930, mais que les prix se sont mis à grimper dès que le budget et les changements tarifaires furent votés.

L'item fut adopté et cinq ou six autres, mais, au sujet des droits sur l'aluminium et sur les alliages d'aluminium, la discussion reprit comme de plus belle.

Les députés de l'opposition firent remarquer au gouvernement que le tarif intermédiaire a été élevé au niveau du tarif général sur l'aluminium et la vaisselle d'aluminium, les importations d'aluminuim du royaume-uni sont peu considérables et, conséquemment, il semble que cet item est bien plus propre à accorder une protection encore plus grande aux manufacturiers canadiens qu'à faire baisser les prix de l'aluminium dans l'empire.

M. Rhodes avoue ensuite que les manufacturiers canadiens n'ont pas donné de garanties qu'ils n'augmenteront pas leurs prix à la suite des accords. Comme question de fait, ils n'étaient pas au courant que cet item eut été inclus dans le bill avant sa publication dans les journaux, il y a quelques jours.

M. Jean-Francois Pouliot, libéral de Témiscouata, craint que notre marché soit envahi par l'tluminium allemand, les Allemands exporteraient d'abord leur aluminium en Angleterre et les Anglais nous le revendraient ensuite en bénéficiant de la préférence.

M. Rhodes dit que cela ne se peut pas, en vertu du principe qui est à la base des accords inter-impériaux et qui exigent la production dans un pays de l'empire aux fins de jouir de la préférence.

L'item fut adopté et encore une demi-douzaine d'autres.

MM. King et Ryckman discutent lorsqu'il s'agit des droits sur le fer et l'acier en lingots. D'après la prétérence britannique, le fer entrera en franchise, mais, d'après le tarif intermédiaire et le tarif général, il sera soumis à un droit de $3.

M. King s'oppose à ce que le gouvernement, par des tels procédés, force le Canada à achter d'un pays en particulier et lui enlève toute occasion d'acheter des pays du monde entier, où cela fera mieux son affaire.

M. Ryckman affirme que le traité a pour but d'encourager le commerce entre les nations de l'empire et pas autres choses. L'Opposition, malheureusement, semble vouloir acheter des autres nations de préférence aux nations de l'Empire.

M. King nie cet avancé. Les libéraux veulent commercer avec l'Empire à chances commerciales égales. D'autre part, ils ne veulent pas commercer avec l'Angleterre, si cela affecte les goussets du peuple canadien.

COMMENT LE TARIF FONCTIONNE

Devant les réclamations de l'Opposition au sujet des accords, au commencement de la soirée, le ministre du commerce, M. Stevens, a expliqué le fonctionnement du tarif sur les marchandises qui entrent au Canada.

D'abord, les droits douaniers sont appliqués aux marchandises, ensuite, il faut calculer les différences entre les monnaies, c'est-à-dire la différence entre la valeur fixe de la livre anglaise, $4.40 et la valeur fixée deux fois par mois par le ministre du revenu, M. Ryckman, qui est de $3.71 du 16 novembre au 30 novembre. Cette évaluation s'applique à des importations de marchandises similaires à des marchandise produites ou manufacturées au Canada. Il y a ensuite la taxe d'accise et, finalement, la taxe de vente de trois pour cent.

QUATRE IMPOTS PAYABLES AU FISC

Il faut donc, avant de prendre la livraison d'une marchandise importée, payer quatre impôts au fisc. M. Young, de Weyburn, calcule qu'un article sujet à un tarif douanier de 20 pour cent nous coûte 47 1-2 pour cent lorsqu'il sort de la douane.

Le ministre déclare, cependant, que la taxe de vente est aussi percevable sur les marchandises produites ou manufacturées au Canada.

L'ancien ministre de la Défense, M. J.-L. Ralston, remarque aussitôt que cela est vrai, peut-être, mais que la loi appliquée aux importations Britanniques est fondée sur la livre à $4.86 et non pas sur la livre, dépréciée à $3.71.

M. Stevens admet cela. Toutefois, il affirme qu'il faut allouer quelque chose à cause de la différence du prix de la livre. On ne peut punir l'industrie mais on ne peut non plus ne pas tenir compte de la différence des taux de la livre.

M. KING PROTESTE

Le chef de l'Opposition affirme qu'il devient de plus en plus apparent que les accords ne sont pas faits pour encourager le commerce inter-impérial.

M. Rhodes subit pendant quelques minutes le feu croisé des questions et, finalement, il promet que les rapports de son ministère donneront quelques exemples typiques qui seront soumis aux députés pour faire bien comprendre le jeu du tarif.

PAS DE REPRESENTANTS OUVRIERS A LA CONFERENCE

On discute ensuite cette partie des accords qui s'applique à l'importation d'Angleterre du fer et de l'acier. M. Peter Heenan, ancien ministre du Travail, veut savoir de M. Rhodes quels sont les salaires payés aux ouvriers anglais et combien d'heures de travail par jour et par semaine ces employés sont obligés de donner aux manufacturiers.

M. Heenan remarque qu'il pose cette question parec que le premier ministre Bennett a refusé de nommer un représentant des ouvriers parmi les aviseurs de la délégation canadienne à la conférence. On aurait dû enquêter des conditions de travail en Angleterre. Le gouvernement s'est informé des conditions de travail en Russie Soviétique et il aurait dû faire la même chose au sujet des conditions de travail dans les autres pays.

L'hon. M. Ralston, ancien ministre de la Défense Nationale, affirme que les tarifs douaniers prévus par les accords concèdent aux manufacturiers anglais du fer et de l'acier un quasi monopole sur certains produits de l'acier. Il y a certains de ces articles sur lesquels il n'y a pas de concurrence au Canada. On n'a rien fait pour protéger le consommateur canadien contre les prix élevés.

M. Mackenzie King partage l'avis de son lieutenant. Il n'y a rien qui empêche le manufacturier anglais de hausser ses prix au niveau de la préférence et de les maintenir ainsi pendant cinq années. Nous vivons à une période de combines et il n'y a rien de meilleur pour encourager les combines que les hausses tarifaires.

M. J.-F. Pouliot estime que la nouvelle administration fédérale aux Etats-Unis sera peut-être plus favorable au commerce avec les pays étrangers.

L'item est encore à l'étude à l'ajournement de la séance.

AU SENAT

L'hon. sénateur Casgrain a demandé le dépôt de la liste des obligations, garanties par les diverses provinces, du chemin de fer du Canadien Nord.

Il a aussi donné avis d'une motion demandant la formation d'un comité composé d'un nombre égal de fonctionnaires du C. P. R. et du C. N. R., en attendant l'adoption de la Loi à l'étude en vue d'effectuer les économies nécessaires. Le Président de la Commission des Chemins de fer agira à titre d'arbitre, au cas ou ce comité ne pourrait s'entendre.

M. Gasgrain a ensuite lu une lettre de la maison Rioux et Pettigrew Ltée, au ministre du Revenu National dans laquelle la compagnie demande si, à la suite de la réduction de la taxe sur les cigarettes, le Gouvernement va remettre la différence avec la taxe versée sur le tabac entre les mains des grossistes ; sinon ceux-ci subiraient une perte considérable. Si le Gouvernement ne peut le faire, on conseille de renvoyer au 5 décembre l'application de la réduction.

Citant un article d'un journal de Toronto où il était dit qu'il y aurait des désordres plus graves qu'on ne prévoyait si l'on ne règle pas le problème de l'emploi dans la main-d'oeuvre des chemins de fer, l'hon. James Murdock dit qu'on lui a attribué cette déclaration, ce qui est absolument faux.

Signalant le retour au Sénat, après une maladie grave, des sénateurs Turgeon et Wilson, le T. H. George Graham les félicite de leur guérison. L'hon. L.-A. Wilson remercie le Sénat de ces félicitation. Il ajoute qu'il veut faire connaitre certains chiffres sur l'Impôt sur le Revenu, statistique dont voici une partie : —

"Toutes les compagnies présentent actuellement des rapports annuels au Gouvernement sur le nom des actionnaires et les sommes qui leur ont été versées. Mais les banquiers et les courtiers déclinent certaines actions pour leurs clients, mais sous leur nom propre. Ils devraient aussi indiquer chaque année le nombre de ces clients et les sommes versées. Dans plusieurs cas les actions sont détenues par des prête-nom qui devraient déclarer au gouvernement au nom de qui ils détiennent les titres.

"Quant aux détenteurs d'obligations, quand les coupons sont déposés aux banques, celles-ci devraient déduire l'Impôt sur le Revenu aux taux minimum par exemple et faire rapport au Gouvernement des sommes ainsi perçues, comme du nom de ceux qui ont encaissé les coupons. Le Gouvernement pourrait comparer ces livres aves les déclarations relatives à l'Impôt sur le Revenu.

"Au cas ou les coupons viendraient de l'Etranger, le Gouvernement devrait refuser le paiement à moins qu'ils ne s'accompagnent d'une déclaration. Par exemple, les détenteurs canadiens d'obligations du Gouvernement de Québec payables en livres sterling doivent signer une déclaration, à l'effet qu'ils ne sont pas assujettis à l'Impôt Anglais sur le Revenu, sinon on déduirait l'Impôt anglais."

Le Sénateur Wilson affirme que l'Etat perd chaque année des millions de dollars à cause des gens qui ne déclarent pas l'intérêt sur les obligations du Gouvernement. Il demande qu'on sévisse contre eux qui évitent ainsi la taxe.

Chicoutimi

Chicoutimi— L'Association libérale du comté de Chicoutimi a tenu une assemblée, dimanche le 30 octobre, après la grand'messe. Une centaine de personnes ont assisté à la réunion qui a été tenue à la salle publique, sous la présidence de M. Eloi Côté, président de l'Association.

Une importante résolution a été adoptée à l'unanimité. En vertu de cette résolution le Bureau de direction provisoire a été accepté définitivement et il a été constitué régulièrement. L'Association est donc en force maintenant et elle se propose, comme le déclarait son président, d'accomplir une besogne considérable.

Nous avons déjà parlé dans ce journal de la réorganisation de l'Association libérale du comté, qui a pour but de faire l'union complète parmi les libéraux, selon une autre déclaration de M. Côté.

Dimanche, on a donné lecture de lettres des honorables MM. King et Taschereau et de M. Dubuc, M.P., acceptant la présidence honoraire de cette association. Une autre lettre de M. Robert Taschereau et une autre de M. Lesage ont aussi été lues.

Le président, M. Eloi Côté, a parlé assez longuement des démarches qui ont été faites depuis plusieurs mois pour constituer solidement l'Association libérale. Il a déclaré que la rive nord du Saguenay est en majeure partie organisée et que l'organisation est en marche à Jonquière, Kénogami, Bagotville, Port-Alfred et Grande-Baie.

M. Côté a fait allusion à une note qui a paru à son sujet dans un journal de Québec. On a dit dans ce journal, déclare M. Côté, que j'étais "dissident", lors d'une assemblée de l'ancienne Association. "Je proteste contre cette déclaration, dit-il. Je suis un bon libéral et je n'ai pas voté pour des bleus ni pour le candidat ouvrier". Ici M. Côté mentionne ce qu'il a fait pour M. Delisle, lors de la dernière élection.

Dans son discours, M. Eloi Côté s'est attaqué fortement, au point de vue politique, à ce qu'il appelle la "clique".

A la fin de l'assemblée, une résolution a été adoptée pour demander aux gouvernements provincial et fédéral et aux deux députés du comté de reconnaître la nouvelle Association libérale comme la seule véritable et de bien vouloir traiter uniquement avec elle.

Une autre résolution exprime les voeux de l'Association pour le prompt retour à la santé de M. Delisle, M.P.P.

St-Sauveur

A la salle St-Pierre

Voici la liste des artistes qui ont gracieusement promis leur concours pour la soirée-concert organisée par la conférence St-Sauveur au bénéfice des pauvres : MM. Robert Talbot, directeur de symphonie ; Maurice Montgrain, maitre de chapelle aux Bienheureux Martyrs et annonceur au poste CKCV ; Hector Bourassa, soliste à Notre-Dame du Chemin, et Mme Ovide Dion, de St-Sauveur, quatuor du poste CKCV.

L'orchestre Ste-Cécile s'occupera de la partie musicale et sera dirigée par Mlle Florida Drolet. Il y aura aussi solo de violon par M. Maurice Noel, solo de piano, par Mlle Annette Robitaille ; solo de Xylophone, par M. Georges Dubé, de la symphonie ; duo de piano, par Mme Ovide Dion et Mlle Rolande Dion ; déclamation, par Mme T. Poitras, fils; chant par Mlles Thérèse Lajeunesse, Isabelle Garns, Rolande Dion, Françoise Turgeon et M. Ovide Dion.

On pourra se procurer des cartes d'admisssion chez MM. Léop. Giroux, 81 Bagot ; J.-W. Malouin, 36 Victoria et Sylvio Proulx, au magasin G. Lajeunesse ,quincaillier, 721 St-Va llier

A l'église paroissiale

Il y aura ce soir, de 11 heures à minuit, heure sainte à l'église paroissiale, pour les hommes et les jeunes gens.

Partie de cartes

Les dames charitables de St-Antoine ont organisé une partie de cartes pour lundi après-midi, à 2 h. 30, dans les salons de l'Oeuvre de Jeunesse, au bénéfice des enfants pauvres. L'admission sera de $0.25. On pourra se procurer des cartes, des dames de cette association et à l'entrée de la salle, lundi après-midi.

Le bois anglais

Londres, 16. (P. C.) — De gros propriétaires de scieries de la Colombie-Anglaise et du Royaume-Uni ont décidé aujourd'hui de créer un comité sous l'égide de la British Standards Institution pour préparer une série de spécifications anglaises au sujet du bois.

"Rhumes fréquents chez elle"

"Avant d'employer la Father John's Medicine, mes enfants étaient souffrants la plupart du temps et avaient des rhumes fréquents", écrit Mme A. Hildebrand, 106 rue Greendale, Methuen, Mass. "Maintenant je leur en donne constamment et ils sont forts et débordants de santé."

Expéditions de blé

Saint-Jean, N.-E., 16.—(P.C.)—Un million de boisseaux de grain sont en route pour l'est, pour être expédiés de ce port à bonne heure en décembre prochain. Ce grain a déjà été acheté par l'entremise des représentants de la ville de Saint-Jean, a annoncé M. Thomas Nagle, Commissaire du Havre, à son retour de Montréal où il a eu des entrevues avec les officiels de compagnies ferroviaires et maritimes.

"Ce grain", a dit M. Nagle, "n'a rien à faire avec les autres expéditions qui sont actuellement en route et seront vendues sur la haute mer. Il semble, si le marché continue à être aussi intéressant, que cette année nous manutentionnerons quatre ou cinq fois plus de grain que l'an dernier en décembre, 1931. Nous avions alors 443,853 boisseaux à manutentionner dans la ville de Saint-Jean".

L'Australie ratifie

Canberra, Australie, 16. (P. C.) — On a fait aujourd'hui la troisième lecture du bill ratifiant les conventions de la Conférence Impériale, à le Chambre des Représentants. Le vote qui fut de 39 contre 18, fut pris après une discussion orageuse sur ce bill. L'honorable Francis-M. Forde, ancien ministre du Commerce, fut suspendu de la Chambre aprés avoir désobéi à un ordre de l'orateur.

Un Monsieur bien Poli

Rendre les boiseries de propreté douteuse, c'est-à-dire sombres, maculées, aussi fraiches et claires que le jour où elles furent peinturées — c'est là l'une des *spécialités* de Bon Ami.

Essayez cet aristocrate des polis — vous serez étonnée de l'aide qu'il pourra vous apporter. Il suffit d'un peu de Bon Ami sur un linge humide, pour faire reluire de propreté toute boiserie peinturée. Et vous ne riaquez pas *d'égratigner* les surfaces les plus délicatement polies, ni d'abimer vos mains.

Se présente sous forme de poudre blanche comme neige et de pain compact. Absolument inodore. En vente dans toutes les épiceries.

Bon Ami

EN POUDRE ET EN PAIN

Fabriqué au Canada

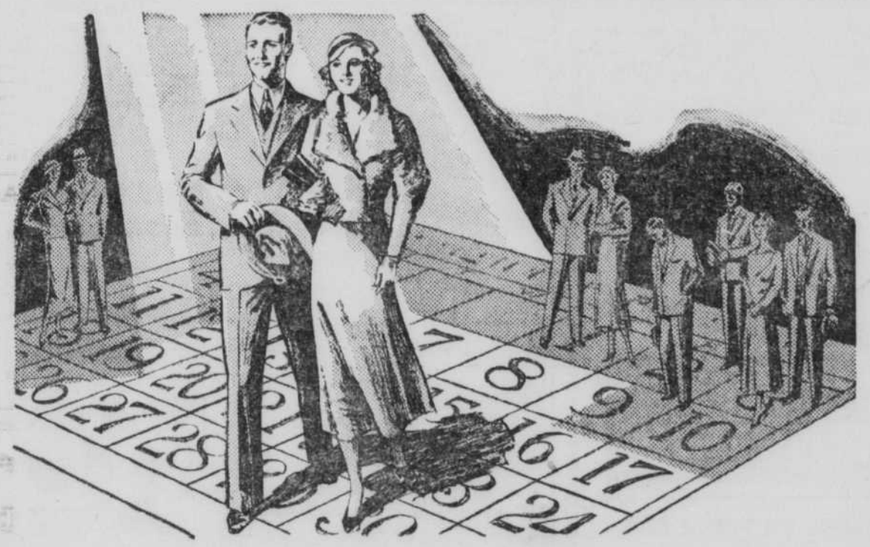

Mettez plus de

Jours de Soleil

sur votre calendrier

COMBIEN de jours dans le mois vous sentez-vous comme un charme? Deux ou trois? Une douzaine ? Vous pouvez augmenter les "journées de soleil" en obéissant simplement aux lois de la nature.

Evitez la constipation ordinaire en mangeant une délicieuse céréale. Les épreuves de laboratoires montrent que le SON PUR de Kellogg fournit la "masse" pour exercer les intestins, et la vitamine B pour aider à la régularité. La "masse" qu'il y a dans le SON PUR ressemble à celle des légumes feuillus. Le SON PUR contient en outre deux fois autant de fer créateur de sang qu'un poids égal de foie de bœuf.

Vous constaterez qu'il est beaucoup plus agréable de déguster une céréale que de prendre des médicaments brevetés. Bien plus sage aussi. Deux cuillerées à soupe de SON PUR de Kellogg par jour triompheront dans la plus part des cas de constipation. Si vous n'êtes pas soulagé de cette manière voyez votre médecin. Dans la boite couleur rouge-et-vert. Chez tous les épiciers. Préparé par Kellogg à London, Ontario.

"Quand vous êtes en santé, vous êtes heureux".

"La façon dont vous vous portez —et dont vous paraissez — dépend en grande partie de ce que vous mangez. Ne manquez pas d'équilibrer votre régime — avec assez de 'masse' pour promouvoir la régularité."

W. K. Kellogg

ÉPICIERS UNIS UNITED GROCERS

SPECIAUX AU COMPTANT Pour les 18 et 19 NOVEMBRE

VI-TONE (Un tonique à saveur de chocolat) Bte 1 lb .51

SAVON P. G. 10 morceaux pr .33

POUDRE A PATE MAGIQUE Bte 5 lbs 1.55

CLAMS (Moules) CONNORS Bte 5 ozs .13

VERMICELLE "HIRONDELLE" Paquet 1 lb 3 pour .22

FARINE "Royal household" Sacs 7 lbs .21

FROMAGE "Château" Bte 1-2 lb .15

SAVON en Flocons Princess (pour laver les tissus délicats) .15

GRUAU Robin Hood Porcelaine Le paquet .29

MIEL pur Bocal 1 lb .21

SAVON BABY'S OWN 3 morceaux pr .25

BOVRIL Cordial Bouteille 5 ozs .39

CAFE CHASE & SANBORN Daté Bte 1 lb .49

MINE A POELE Sultana .11

CIRE A PLANCHER Hawes Bte 1 lb .43

OLIVES "Libby" "A la Reine" Jarre 18 ozs .19

THE NOIR "UNIS" Paquet 1 lb .43

OIGNONS ROUGES DE GARDE 10 lbs pr .25

BISCUITS Petit Beurre de Weston 2 lbs pr .23

Confiture Fraises Raymond Jarres 4 lbs .79

Avelines Sicile Nouvelle Récolte 2 lbs pr .25

NETTOYEUR à Main "Big Five" .06

FARINE Préparée Brodie 3 lbs .19

NOIX du Brésil (Nouvelle Récolte) la livre .15

COCOA Our Mother Bte 1/2 lb .14

CATSUP "AYLMER" Bouteilles 12 ozs .14

COCOA Our Mother Bte 1 lb .24

MARCHES DES VIANDES

DAMASE BLAIS, 174, Sainte-Thérèse Tél. : 3-2635.
L'ECONOME Enr., 126, 3ième Avenue Tél. : 4-4691.
J.-B. LAPOINTE, 66, Saint-Ambroise Tél. : 3-2247.
ROSAIRE BEDARD, Charlesbourg Tél. : 4-0769.
EUG. DION 1, Saint-Louis, Lévis Tél. : 386.

Lard frais dans l'épaule	.09	Steak de Boeuf, dans la ronde	.14
Fesse de lard	la liv. .13	Epaules fumées	lb .10
Boeuf à soupe	.06 à .08	Fesse d'agneau	lb .15
Boeuf, haut de côte	.10	Epaule d'agneau	lb .12
		Lard salé	.10

NAISSANCES

AUDY—M. Lorenzo Audy et Mme Audy, née Marie-Paule Rodrigue, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 14 et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Raymond-Fernand-Claude.

Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Lévesque, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Pierre Audy, grand'maman de l'enfant.

BEDARD—M. H.-J. Bédard et Mme Bédard, née Délia Pelletier, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 13 novembre et baptisé le 15 novembre, sous les prénoms de Marc-André.

Parrain et marraine, M. et Mme Oscar Pelletier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Léon Pelletier, grand'mère de l'enfant. -b

DESROCHES—M. et Mme Gérard Desroches, de Québec, née Antonia Morand, annoncent la naissance d'une fille, le 9 novembre et décédée le même jour. -b

FISET—M. Léopold Fiset et Mme Fiset, née Germaine Paquin, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 15 courant, sous les prénoms de Joseph-Edouard-Jean-Louis.

Parrain et marraine, M. et Mme E.-C. Fiset, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Garde Audet. -b

GUILBAULT—M. et Mme Léonard Guilbault et Mme Guilbault, née Marguerite Malouin, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 12 et baptisé le 13, sous les prénoms de Joseph-Léandre-Marc-André.

Parrain, M. Léandre Guilbault, oncle de l'enfant. Marraine, Mlle Yvonne Bédard, cousine de l'enfant. Porteuse, Garde Thelen. -b

LAROCHE—Monsieur et Madame Wilfrid Laroche, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, sous les prénoms de Joseph-Léon-Wilfrid.

Parrain et marraine, Monsieur et madame Philippe Noël, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Madame Apollinaire Noël, grand'tante de l'enfant. -b

THIVIERGE—M. Jean-Baptiste Thivierge et Mme Thivierge, née Carmelle Larouche, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 16 novembre et baptisée le même jour à l'église St-Roch, sous les prénoms de Marie-Ida-Pierrette-Louisette.

Parrain, M. Adélard Thivierge, oncle; marraine, Mlle Ida Thivierge, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Achille Thivierge, grand'mère de l'enfant.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX—Lundi, le 21 novembre, à 8 heures, sera chanté à l'église de Jacques-Cartier, le service anniversaire de M. William Giroux, époux de Aurore Poirier.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS—M. et Madame Joseph Bourget, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur enfant Jeanne-d'Arc, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

REMERCIEMENTS — La famille de Louis Boucher, de St-David, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mlle Délia Boucher, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

DECES

AUBE—A Québec, le 16 novembre 1932, à l'âge de 76 ans 8 mois, est décédée Mademoiselle Césarie Aubé.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez Mme C.-O. Lavoie, No 34, rue St-Stanislas, à 8 heures 45, pour la Basilique et de là au cimetière St-Charles. 17nov-2fs

GARIEPY—A Ste-Anne de Beaupré, le 17 novembre 1932, à l'âge de 14 ans et 2 mois, est décédé Armand Gariépy, enfant bien-aimé de M. Joseph-Xavier Gariépy et de dame Eugénie Gariépy.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 9 heures moins quart, pour l'église et de là au cimetière de la paroisse.

Prière à la Presse de Montréal de reproduire.

HAMEL—A Québec, le 16 novembre 1932, à l'âge de 53 ans 6 mois, est décédée Anna Lafond, épouse de feu M. Elie Hamel.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 7¾ 4e Rue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. 17nov-2fs-b

LORTIE—A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, à l'âge de 72 ans 4 mois, est décédée Dame Rebecca Bédard, épouse de Edmond Lortie.

La dépouille mortelle est exposée chez son gendre M. P.-L. Frenette, 286 rue St-Cyrille, appt 3.

Les funérailles auront lieu à l'église N.-D. du Chemin, samedi à 9 heures a. m., et l'inhumation au cimetière de Beauport. 17nov-2fs

VETEMENTS DE DEUIL !

Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.

Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.

M. POLLACK Ltée
RUE ST-JOSEPH

J.-E. LEFEBVRE
Tél. Rés. 4-4918 — Fleuriste — 54 Côte du Palais — Té.: Mag. 2-2180

4 candidats

Baddeck, N.-E. 16 (C.P.) — Les libéraux de Nouvelles-Ecosse avaient aujourd'hui 4 candidats à opposer aux premier ministre Harrington pour la prochaine élection provinciale.

A Ste-Apolline

Feu M. Henry Goulet

Le 24 octobre, la mort frappait un brave père de famille dans la personne de M. Henry Goulet, décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, après quelques jours de très grandes souffrances, à l'âge de 38 ans et laissant dans le deuil une épouse affligée et 7 petits enfants en bas âge.

Une messe privilégiée suivie d'un libéra eurent lieu le 26, au milieu grand concours de personnes.

Les porteurs étaient MM. Joseph Lachance, Ferdinand Fortin, beaux-frères, M. Adélard Morin et Polydore Mercier, cousins. M. Joseph Boivin, cousin, portait la croix et M. Fabiana Mercier, beau-frère conduisait le charriot funèbre.

Conduisaient le deuil, son épouse née Marie Mercier, son fils Léopold Goulet, ses filles: Mlles Lina, Fernande et Rita Goulet; son père et sa mère M. et Mme Ferdinand Goulet; ses frères M. Ludger Goulet, de Bristol, Conn , Rodolphe Goulet; sa sœur Mme Ferdinand Fortin.

Parmi les nombreux parents venus aux funérailles, nous remarquions, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. M. et Mme Joseph Lachance, de St-Damien, M. Ferdinand Fortin, Camille Mercier, Robert Mercier, Raymond Mercier, Mlle Laurette Mercier, Mme Fabiana Mercier, de Ste-Apolline; ses nièces Mlles Emilienne, Etiennette, Apolline et Annette Fortin, Ste-Apolline, Mlle Irène Lachance, St-Damien; ses oncles et tantes: M. Adélard Morin, père, St-Paul, Mme Jos. Courville Bristol, Conn., Mme Vve Jos. Morin, Montmagny, M. et Mme Arthur Morin, St-Marcel, Mme Antoine Bouffard, M. et Mme André Mercier, M. et Mme Zéphirin Mercier, de St-Apolline; ses cousins et cousines: M. et Mme Alphonse Thibault, M. et Mme Eugène Thibault, M. Jos. Cloutier, Mme Ernest Beaudin, Mlle M. Cloutier, M. Lucien Cloutier, de Montmagny, M. et Mme Napoléon Laferrière, M. et Mme Jos. Laferrière, M. Albert Morin, Mlle Marie-Rose Morin, de St-Paul, M. Aimé Mignault, Notre-Dame du Rosaire, M. Adolphe Morin, M. et Mme Jean-Baptiste Morin, M. et Mme Thomas Morin, M. Freddy Morin, de St-Marcel; M. Paul-Emile Guimont, Alfred Mercier, Thomas Mercier, Richard Mercier, Gérard Mercier, Mlle Yvonne Guimont, Mlles Diana et Thérèse Mercier, Mlles Catherine, Cécile et Marie-Anna Mercier, Mme Joseph Boivin, de St-Apolline.

La quête pendant la messe a été faite par Mme Fabiana Mercier.

Feu Mlle Hénédine Guimont

Le même jour, à deux heures d'intervalles s'éteignait paisiblement dans le Seigneur, après une longue et pénible maladie, une jeune fille à la fleur de l'âge dans la personne de Mlle Hénédine Guimont, âgée de 20 ans.

Il y a peine sept mois, Mme Guimont perdait son mari affectionné, d'un ami sincère, de frères et sœurs chéris. Coïncidence assez triste Mlle Guimont est décédée le même jour et inhumée aussi le même matin, à 7 heures.

Les porteurs étaient, M. Camille Mercier, Freddy Morin, Joseph Pelletier et Aimé Pelletier, tous cousins de la défunte.

M. Alfred Mercier portait la croix et M. Oliva Fortin conduisait le corbillard.

Conduisaient le deuil, sa mère Mme Vve Joseph Guimont, ses frères MM. Léonard, Léopold, Alcide Guimont, ses soeurs, Mlles Rita et Jeannette Guimont; ses oncles et tantes, M. et Mme Arthur Morin, M. et Mme Théophile Pelletier, de St-Marcel; M. et Mme Wilfrid Kirouac, M. Jos. Guimont de St-Cyrille; Mme Jean-Baptiste Poitras, de St-Eugène; ses cousins et cousines, M. Adolphe Morin, M. et Mme Jean-Baptiste Morin, M. et Mme Thomas Morin, M. Camille Morin, St-Marcel, M. Armand Kirouac Mlle Jeanne Gaudreau, St-Cyrille; M. et Mme Alexandre Fortin, Mlle Yvonne Guimont, Paul-Emile Guimont, Ste-Apolline.

Nous donnons ci-dessous la liste des offrandes déposées sur cette tombe. Couronne de fleurs offerte par Mlle Jeanne-d'Arc Ouellet, Ste-Apolline; Bouquets spirituels : les familles Mme Vve Pierre Guimont, Onésime Gaudreau, Wilfrid Kirouac, Mlle Dolosa Morin, St-Syrille; Théophile Pelletier, St-Marcel; Jean-Baptiste Poitras, St-Eugène; Ernest Deladurantaye, Cap-St-Ignace; Alexandre Fortin, Zéphirin Mercier et Mlle M.-Jeanne Morin, institutrice, Ste-Apolline.

Sympathies par les familles Johnny Bouchard, St-Zacharie; Eustache Bernier, St-Cyrille; Antonio Guimont, St-Cyrille; Joseph Normand, de L'Islet; Mlle Eva Deladurantaye, M. Arthur Deladurantaye, Cap-St-Ignace; M. Alfred Morin, St-Marcel; M. et Mme Alphonse Thibault, M. et Mme Eugène Thibaut, M. et Mme Wilfrid Morin, Montmagny; Mme Emile Langlois, Ste-Apolline.

La quête pendant la messe a été faite par Mlle Yvonne Guimont.

Comme ces deux enterrements avaient lieu le jour de l'ouverture de nos Quarante-Heures, les services ont été remis à samedi le 29 à 8 heures pour Mlle Guimont et le 31 à 8 heures celui de M. Goulet.

A ces deux familles si cruellement éprouvées nous les prions d'accepter nos plus sincères sympathies.

Va-et vient

—Sont venus prêter leur concours à l'occasion des Quarante-Heures M. l'abbé Nicole, curé de St-Paul; M. l'abbé Gagné, curé de Notre-Dame-du-Rosaire; M. l'abbé Auclair, curé de St-Marcel; M. l'abbé Lapointe, curé de Ste-Lucie.

—Mme Jos. Courville et M. Ludger Goulet sont retournés à Bristol, Conn., après être venus assister aux funérailles de M. Henry Goulet.

—M. le notaire Cloutier, de St-Paul, accompagné de M. Emile Castonguay, étaient dans notre paroisse pour sevices professionnels.

—M. René Fournier, avocat de Québec accompagné de M. Geo.-E. Fournier de Montmagny, était à son bureau dimanche pour services professionnels.

—Mlle Bernadette Couture, de Québec, est venue passer le dimanche chez son père M. Pierre Couture.

—M. et Mme Emile Langlois étaient de passage à St-Paul chez M. Narcisse Poirier.

—Mademoiselle Rose Paradis, de la Rivière Ouelle, accompagnée de sa soeur, Mme G. St-Jean de Montréal, étaient en visite chez leur père Amédée Paradis.

—M. Gérard Fortin qui a passé un partie de l'été à St-Paul est revenue parmi nous.

—Mlle M.-Jeanne Morin, Mlle Marie-Blanche Bélanger, institutrices, sont allées passer leur vacance de la Toussaint, dans leur famille à Notre-Dame-du-Rosaire.

FARINE PURITY
la meilleure pour tartes et gâteaux

Au Saint-Esprit

La journée a été active mardi au bazar du Saint-Esprit. Elle le sera encore aujourd'hui, alors qu'il y aura deux grandes rafles : les Dames de Ste-Anne feront rafler un frigidaire, et les Enfants de Marie, un panier de provisions. A quatre heures, il y aura un banquet pour les jeunes filles.

Funérailles de Madame Joseph Côté

Mercredi matin, à 9 heures, en l'église de Jacques-Cartier, ont eu lieu les funérailles de Dame Maria Gravel, épouse de M. Jos. Côté, décédée le 6 novembre 1932, à l'âge de 67 ans. Le convoi funèbre laissa la maison mortuaire no 416 rue de la Reine à 8 heures 45, pour l'église paroissiale au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis. Conduisait le deuil son époux, Jos. Côté, ses gendres : Jos. Godbout, Emile Moisan, ses petits fils, Marc, Jean-Paul, Godbout, André Moison, ses frères, J.-A. Gravel, L.-P. Gravel, ses beaux-frères, Wilfrid Côté, Emile Cloutier, Joseph Hébert, ses neveux, L.-P. Gravel, fils, René Gravel, Maurice Gravel, Georges Gravel, Roger Gravel, Jacques Gravel, Henri Gravel, Joseph Côté, Jules Côté, Octave Côté, Philippe Côté, Emile Côté, Arthur Cloutier, Lorenzo Cloutier, Georges Lefrançois, Adjutor Simard, Victor Gravel Apollinaire Drouin, Philippe Trépanier, Charles Cloutier, ses coussins, Joseph Gravel Henri Gravel, Albert Gravel, Valère Pouliot, Art. Gravel, Herménégilde Gravel, Hervé Cantin, A. Goulet, J. Gingras, J.-E. Dorion, L.-P. Dorion, Louis Gravel, Robert Gravel, J. Gariépy, Arthur Gravel, Gérard Gravel, Paul-Henri Gravel, Arthur Côté, Edouard Côté, Napoléon Côté, Adélard Côté, Antoine Côté, Joseph Cloutier, Louis Gagnon, Emile Laberge, Alphonse Côté, François Blouin, J.-Adélard Côté, Joseph Côté, Philippe Côté, Armand Côté.

On remarquait aussi: M. Rodolphe Deblois et Jos. Boutet, échevin, Dr Théo. Robitaille, U. Bédard, M. Leclerc, W. Lachance, P.-C. Gosselin, E. Moisan, Art. Tremblay, A. Moisan, L. Larouche, Pierre Pouliot, L. Pouliot, W. Falardeau, A. Boivin, W. Gosselin, D. Morin, L. Dion, C. Gravel, L.-P. Côté, Z. Gagné, M. Mathieu, P. Gosselin, C.-E. Lamontagne, R. Rodrigue, L. Côté, Omer Godbout, A. Chouinard, E. Chouinard, Théo. Royer, E. Mainguy, A. Bélanger, A. Lamontagne, A. Giroux, G. Vézina, U. Deslauriers, J.-F. Lacasse, L.-A. Doyer, E. Paquet, J.-A. Bernier, T. Richard, Jos. Lachance, Jos. Gaulin, M. Mahtieu, E. Trudel, P. Deslauriers, A. Rousselle, G Thibault, A. Richard, R. Deslauriers, J.-S. Arcand, E. Goëtty, L. Drouin, P.-E. Drouin, Ed. Drouin, Jos. Tardif, P. Côté, N. Drouin, Ed. Côté, A. Côté, Louis Gagnon, E. Simard, A. Giguère, Jos. Côté, L. Godbout, Jos. Paquet, J. Gingras, P.-E. Gaumond, Uldéric DesLauriers, manuf., Uldéric DesLauriers, jr. Léonidas Godbout, jr. Sylvio Moisan, Joseph Racine, Raoul Leullier, Dr Pierre Lortie, L.-A. Doyer, Egide DeBlois, Amédée Chouinard, Edmond Drouin, Elz. Gauvin, Omer Godbout, Eug. Chouinard, Ferdinand Miller, Wilfrid Bernard, Léonidas Godbout, jr. Lucien Godbout, Edouard Moisan, Antonio Moisan, Antonio Giroux, Léonidas Giroux, Henri Roy, Chs-Miville Deschesnes, Lucien Drouin, P.-E. Drouin, Art. Lamontagne, J.-Bte Deschesnes, René Brodrigue, Maurice Mathieu, J.-E. Lacasse, Eug. Mainguy, Alex. Bilodeau, Chs. Guimont, Tél. Morency, J.-A. Goupil, Willie Lemay, Jos. Deslauriers, Paul Deslauriers, Théo. Richard, A. Drolet, L. Tremblay, Jos. Verreault, E. Gaboury, M. Huard, W. Lemay, E. Gauvin, Art. Thivierge, L. Roy, L. Rondeau, H. Cantin, E. Gravel, Alex. Bédard, N. Côté, Jos. Genest, L. Godbout, P. Gravel, Alex. Mercier, R. Tellier, G. Marchand et une foule d'autres. A l'église la levée du corps a eté faite par M. l'abbé P. Gravel, et le service a été chanté par M. l'abbé Dupuis, assisté par M. l'abbé Eudore Deblois comme diacre et de M. l'abbé Tremblay comme sous-diacre, une messe basse a été dite par M. l'abbé P. Gravel, cousin de la défunte, assistait dans le bas choeur, M. l'abbé Duval. Durant le service la chorale de la paroisse sous la direction de M. Louis Gravel, ont chanté la messe harmonisée de Yon, et les solos ont été chanté, par M. F. Légaré, A. Huard, M. P.-J. Mathieu, D. Bélanger, L. Gosselin, M. Pleau et M. Louis Gravel, M. M. Soulard organiste de la paroisse touchait l'orgue.

A la chapelle du cimetière St-Charles, les dernières prières ont été récitées par M. l'abbé C. Leclerc, et M Jos. Boutet, a chanté "A la mort", et M. S. Marceau a aussi chanté, "Nous passons". M. Gérard Dion, accompagnait à l'orgue. La maison Sylvio Marceau, avait été chargée des funérailles.

Le "Soleil" réitère à la famille ses plus sincères sympathies.

Funérailles de M. Joseph Corriveau

Drummondville.—Lundi le 17 octobre à 10 heures avaient lieu en l'église de Drummondville les funérailles de Joseph Corriveau décédé le 14 à l'âge de 64 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Célina Mercier, sa fille Mlle Alice ses fils Ludger, de St-Georges Bce, Léo, Lucien, Albert, marchand de cette ville, sa belle-fille Mm Ludger Corriveau; a soeur Mme A. Dupuis, de Sault Ste-Mari, Michigan; son frère Odilon Corriveau, e Ste-Justine, Dorchester, sa belle-soeur et son beau-frère, M. et Mme Jos. Bisson, de St-Evariste.

M. l'abbé Georges Bilodeau, d'Asbestos, cousin du défunt, fit la levée du corps à la maison et chanta aussi le service assisté, comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Rousseau et Traversy, vicaires, M. le chanoine Melançon, curé assistait au choeur.

La dépouille mortelle était portée par MM. J.-A. Marier, Georges Courchesne F.-X. Bellehumeur, J.-A. Beaudoin, Arthur Gobeil et Eugène Pelletier.

Conduisaient le deuil, ses fils Ludger, Léo, Lucien, Albert, M. et Mme Jos Bisson St-Evariste; M. et Mme Alphonse Doyon ecMevin, Thetford-Mines ; M. et Mme Alphonse Bilodeau, East-Angus ; M. et Mme Pampalon, Grégoire, St-Honoré, Shenly; M. et Mme Aponse Doyon St-Maurice Thetford-Mines; Mme noré,- Shenly; M. et Mme Alphonse Do Fortunat Mercier, Thetford-Mines ; M. Hennesey Dubois, Thetford-Mines; M. et Mme Alfred Mercier, St-Ferdinand-d'Halifax ; Mlle Yvonne Mercier, St-Ferdinand-d'Halifax; Mlle Laura Bisson St-Evariste; M. et Mme Antonio Fournier Plessisville ; Mlle Yvette Doyon, St-Maurice, Thetford-Mines ;

Suivaient le cortège M. W.-A. Moisan maire de la ville. Les RR. SS. de la Prémaire de la ville. Les RR. SS. de Ma Présentation de Marie et leurs élèves: les RR. SS. de l'hôpital Ste-Croix: MM. J.-D. Gagné, René Cloutier, représentant de a manufacture Eastern Furtiture Co. de Victoriaville: M Paul Jasmin de la maison W. R. Brock, Montréal; Jean Emond de la maison Gurney, Montréal: M. Louis Bernier, M. A. Allard, M. Tousignant, de la maison Bélanger, Montmagny, M. Roger Séguin, avocat, M. Alexandre Mercure, J.-O. Montplaisir, Dr Dion, Dr Hélie, Dr Béliveau, Dr Marquis, E.-A. St-Onge, A.-V. Matte, gérant de la Banque Royale, D. Courchesne, Antonio Bourgeois, Théo. Lemay, M. M. Philie, Geo.-A. Pepin, Gérard Marquis, Eddy, Pothier, C. Lemire, A. Comtois, Roland Séguin, D.-R Vien, M. Tousignant, Laurent Roy, N Proulx, Chs Labonté, Donat Marcotte, J.-O. Laperrière, R. St-Laurent, J. Gagnon, J. Côté, R. Thibault, Montréal ; R. Ferland, E. Guay, Québec; J. Tessier, G. Grégoire, L. Leclair, W. Gendron, D Jutras, E. Poirier, J.-S. Côté, A. Couture, M. Sauvageau, Jean Marchessault, avocat, M. Robin, notaire, M. Garceau, avocat, Pierre Morin, Raoul Bédard, J.-R. Bédard et autres dont les noms nous échappent

Bouquets spirituels :—Famille Lou Bernier, Drummondville; M. et Mme Henrey Dubois, Thetford-Mines ; Mlle Angeline Niquet, Drummondville ; Mlle Aurore Pepin, St-Evariste.

Sympathies :—M. l'abbé Georges Bilodeau, Asbestos, couvent de la Présenration de MarieD'ville; M. et Mme Alphonse Bilodeau, East-Angus; Mlles Antoinette Beaulieu, Drummondville ; Isabelle Poudrier, Victoriaville ; Angeline Niquet, Laurence et Sonie Poirier, Cécile Toupin, Florence et Marie Picard, Jeanne et Pauline Corbeil, Imelda Berthiaume, Alberte Côté, Cécile Courchesne, Emma Mouin, Blanche Séguin, St-Hyacinthe; Mme Alfred Gilbert, Thetford-Mines; Antoinette Farly, Georgette Farly, Alice Bisson, St-Evariste; MM. et Mmes Désiré Paré, Rimouski; Gérard Fournier, Rimouski; Mme Alphonsine Rancourt, Lewiston, Me.; Mlles Imelda et Marguerite Rancourt, Lewiston, Me.; Lionel et Rémi Rancourt, Lewiston, Me.; famille Alphonse Fortin, Watervlle, Me.; Mlle Louise Corriveau, Ste-Justine, Dorchester; famille Paul Goulette, Thetford-Mines; Mlle Generia Goulet, Thetford-Mines; Mlles Gilbert, Thetford-Mines; Adrienne Boily, St-Georges, Bce; famille Arthur Gamache, Waterville, Me.; M. J. Dufresne, Montréal; M. Ernest Binet, Montréal; M. et Mme Jean Emond, Sherbrooke; famille Aloysius Allard, M. Edg. Lafontaine, les Chevaliers de Colomb, Drummondville; MM. et Mmes F.-X. Belhumeur, Antoine Niquet, Omer Rioux, Charles Labonté, Laurier Parent, Dr M. Lafontaine, M. et Mme René Ferland, famille Dr Marquis, MM. René Tousignant, Victoriaville; Donat Marcotte, J.-Dominique Courchesne, J.-R. Carpentier, Camille Tessier, familles Arthur Metayer, Fisher Montréal; MM. J.-H. Chouinard, J.-E. Desfossés, Victor &Pepin, MM. et Mmes Ernest Guay, C. Rancourt, Osias Leblanc, Arthur Paquet, St-Georges, Beauce; Agenor Côté, Georges Courchesne, J.-H. Carignan, M. S.-A. Pineau, M. et Mme Alphonse Doyeon, échevin, St-Maurice, Thetford-Mines.

Télégrammes de sympathies: MM. Jean Mercier, avocat, Québec; J.-D. Gagné, Victoriaville; A. Bélanger, Montmagny; N. Proulx, Montmagny; E. Dufresne et J. Charlebois, Montréal; R. Alexandre, St-Hyacinthe; Dr Benoit, Sherbrooque

Tributs floraux: M. et Mme Jean Emond, Sherbrooke; Manufacture Krochler, Montréal; J.-W. Kelgour, Co., Montréal; M. J.-D. Gagné, Eastern Furniture, Victoriaville; Dominion Rubber Co., Ltd, Montréal; Yurny Massey Foundry ville St-Laurent; W.-R. Brock Co., Montréal; M. Dr J. Lessard, Montréal; MM. Hector Morin, Montréal; Louis Gamache, Montréal; J.-Z. Dostie, Sherbrooke; René Lagueux, Montréal.

Grand'messes: MM. Paul Jasmin, Montréal; Théo. Lemay, Drummondville; l'abbé Georges Bilodeau, Asbestos; Mme J. Corriveau, Drummondville; les Chevaliers de Colomb, Drummondville; Canadian Celanise Manufacture, Drummondville; M. J. Poirier, Drummondville; M. C. Boiduc, Drummondville; Mlle Antoinette Beaulieu, Rivière-du-Loup; M. André Paré, Rimouski; M. et Mme Pampalon Grégoire, St-Honoré Shenly; M. Pierre Pépin, St-Evariste; MM. et Mmes Jos. Bisson, St-Evariste; Alphonse Bilodeau, East-Angus; Laurent Roy, Drummondville.

La messe de requiem fut exécutée par la chorale de Drummondville. A l'Offertoire, "Miserere mei", par le notaire L. Gauthier: Après l'Offertoire, "Pie Jesu" de Bordis, par Roland Seguin, avocat; "Crucifix" de G. Fauré, par MM. Roger et Roland Séguin.

Morts tragiques

Glasgow, Ecosse, 17. (Trad. de la C. P.)—Le nombre des morts, victimes de l'oxplosion dans la houillère de Cardowan hier, s'élève à six aujourd'hui. Quatre mineurs furent tués raide par l'explosion, et une douzaine d'autres furent grièvement brûlés. C'est le troisième accident mortel dont sont victimes les mineurs dans le Royaume-Uni depuis cinq jours. Le nombre des morts dans cette funèbre trilogie est de 33.

J. Voicelle interrogé de nouveau

(Suite)

l'on a relevé en effet des empreintes de claques à l'endroit même du crime, correspondant exactement à celles que porte encore aujourd'hui l'accusé.

Hier, lorsqu'il fut mis en présence de photographies prises par les autorités, Voicelle parut effrayé et refusa de les regarder en disant : "Je les ai déjà vues."

— o —

M. le juge Louis-G. Demers, de la Cour des Sessions de la Paix a rendu jugement, hier après-midi, dans la cause d'Edmond Bureau, de Stoneham, comté de Québec, accusé en vertu de l'article 285 du Code Criminel, d'avoir conduit une automobile, le 31 octobre dernier, alors qu'il était en état d'ivresse.

C'est de cette cause que nous avons parlé, ces jours derniers et dans laquelle il s'agissait pour le président du tribunal de décider d'un point intéressant, savoir à quel degré commence l'ivresse chez un homme. M. le juge Demers en est venu à la conclusion que la preuve était suffisante pour lui permettre de trouver l'accusé coupable et de le condamner à sept jours de prison.

Le jugement du président du tribunal est très élaboré et appuyé sur des autorités, mais Bureau, par l'entremise de son procureur, a annoncé qu'il en appellerait immédiatement de cette sentence, prétendant que rien dans la preuve a démontré qu'il était en état d'ivresse et constituait un danger réel pour le public, qu'il y a eu contradiction dans les témoignages de la poursuite et que le bénéfice du doute devait aller à l'accusé.

SPECIAL! SPECIAL!

VENDREDI, SAMEDI ET LUNDI
AU COMPTANT SEULEMENT

Sucre gr., le cent	4.58
Fleur Royal, le cent	1.55
Fleur Five Roses, le cent	2.39
Beurre de choix, la lb	.23
Pois extra cuisant, 10lb pr	.37
Fèves blanches, 10lb pour	.25
Fèves rouges, 5 lbs pr	.24
Riz glacé, 10lbs pour	.44
Raisin à pudding, 3 pour	.29
Confiture aux fraises pr	.25

TRES SPECIAL

Beans Clark, grosse boîte, 3 pour .29
Tire Verdonnet aux amandes paquets de 3 lbs .35
en plus 100 jeux de cartes donnée gratis et placé dans différents paquets.

Noix Grenobles, 2 lbs pour	.35
Amande piqué, 2lbs pour	.35
Noix Brésil, 2 lbs pour	.29
Noix Grenoble Ecalées, lb	.39
Sirop Barbade, le gal	.49
Biscuits mêlés, 4 lbs pr	.25
Biscuit aux Chocolat, la lb	.10
Soupe aux tomates Clark, 3 btes pour	.25
Jambon Pic-Nic, la livre	.09
Poulet de choix, la livre 15c	.18
Belles patates, le sac	.74
Pommes fameuses, le quart	2.99
Pommes Baldwin, Ont, qrt.	4.69

ARTHUR THIVIERGE
Tél.: 8794-8195 - 368 St-Joseph
Succursale: 28 Hermine
Tél.: 3-0842

L'EAU **MERVEILLEUSE**
EAU DE JAVEL
EST EMPLOYEE DANS TOUS LES HOPITAUX
DEMONTIGNY & PONLOT
TELEPHONE: 4-2661

ATTENTION !

15 lbs pour $1.00 — 3 lbs roastbeef filet, 3 lbs steak ronde, Gigot, Bœuf bouillir, Bœuf, soupe.

Veau devant	4c
Epaule veau	8c
Longe veau	10c
Fesse veau	14c
Devant agneau	7c
Fesse agneau	13c
Longe d'agneau	10c

BEURRE Orleans Château Arctic **23c**

Lard frais 9c à 14c

Demandez comment obtenir nos primes

PAUL-E. COTE
112 ST-IGNACE Tél: 4-0438

AUX EPICERIES BELLEAU
VOUS AVEZ LES PLUS BAS PRIX EN VILLE

Pommes fameuses le panier	20c	Belles Bananes , la doz	15c
Oignon rouge, No 1, 8 lbs	25c	Biscuits assortis, 2 lbs	15c
Oignon blanc, No 1, 10 lbs	25c	Fromage Success, la lb	19c
Carrottes, 10 lbs	15c	Fèves rouges, 10 lbs	45c
Choux de Siam, 10 lbs	10c	Farine Royal sac 7 lbs	17c
Selox gros paquet	15c	Moutarde 2 gros barils	35c
Lux, 3 lbs	25c	Tire enveloppée, la lb	10c
Allumettes Eddy, 3 boîtes	25c	Chocolat Vanille, la lb	15c
Bon Balais, 4 cordes	19c	Chocolat Bte 5 lbs	79c
Moppes à plancher	15c	Chocolat Bte 2½ lbs	59c
Patates Blanches toujours au plus bas prix		EXTRA SPECIAL	
		Oranges bonne grosseur	29c
Bonbons Clairs, 3 lbs	25c	Satinettes, 2 lbs	25c

R.-L. BELLEAU — Tél: 8768 — Bagot & Mazenod
L.-A. BELLEAU — 3-3975 — 45 LALIBERTE

EPICERIE
Ernest LAPOINTE
100 rue de la Couronne
Tél.: 6108 - 6109
Vendredi et Samedi
AU COMPTANT

THE Salada 1-2 livre	23c
THE Salada 1 livre	45c
BISCUITS Sodas Christie paquet bleu de 10c 3 pour	25c
FARINE Saraisin nouvelle récolte 3 livres pour	20c
LAIT condensé Eagle la canistre	20c
Avec un magnifique livre de recettes gratis.	
1 lb THE noir Brown Betty 1 paquet BISCUITS Sodas valeur 55c pour	49c
VI-TONE canistre 1 livre	51c
1 lbs CAFE Roma 1 paq. BISCUITS sodas valeur 59c pour	49c
POMMES Baldwin Ontario le baril	$4.50
RAISIN Rouge Empereur la livre	10c
BISCUITS aux oeufs Hethrington 2lbs	25c
BISCUITS Thé Hethrington 2 lbs pour	25c
BISCUITS grand sablé Hethrington 2 lbs	25c
SPECIAL ! SPECIAL !	
FEVES Clark canistre 3 livres 3 pour	29c
SAVON Comfort 10 barres	33c
MORUE fraiche de Gaspé la livre	5c
BISCUITS Sodas frais Hethrington la livre	10c
FROMAGE Gruyère le Laitier 12 portions Spécial cette semaine	23c
CONFITURES fraises 40 onces Spécial	29c

VIANDE A BON MARCHE

Beau Roastbeef dans la Surlonge ou l'Epaule, la lb	10c	3 lbs de Saindoux pur	35c
Steak de Boeuf	10c	3 lbs de Saucisse	25c
Steak haché, 4 livres pour	25c	Aussi 20 lbs de beau Boeuf pour	1.00
Lard salé	10c	Steak et roastbeef compris.	
Lard frais	08c	Poulets	12c à 20c
Viande hachée pur au lard 2 livres	25c	Jambon Pic-Nic, la livre	08c
		Effets livrés à domicile Tél.: 9570	

Viande de 1er choix inspectée

AIME DINEL Boucher
293 rue Arago, - - - Notre-Dame de Grâce

F.-X. LACHANCE Enrg.
EPICIER — BOUCHER — LICENCIE
183 rue BAYARD — Tél : 6380

Spécial 25 livres de Beau Boeuf pour **$1.00**

STEAK, La livre	10c	STEAK haché 4 livres pour	25c
BOEUF dans le haut côte la livre	06c	SAUCISSE 3 livres pour	25c
ROAST, extra, la livre	10c	Beaux POULETS extra de 4 à 6 livres, la livre	15c
BOEUF de soupe, la livre	04c	Belles POULES extra, la livre	12c
VIANDE HACHEE 2 livres pour	25c	Jeune LARD frais, la livre	10c

Attention toute spéciale donnée aux commandes par téléphone

Voyez ces merveilleux produits à notre Pavillon du **Salon Industiel** Manège Militaire

Radio Bi-acoustic Victor

★ 7 IMPORTANTES AMELIORATIONS — Vérifiez-les !

- Circuit Super-Hétérodyne Perfectionné.
- Contrôle Automatique du Volume
- Contrôle de Tonalité.
- 8 Lampes, y compris Super-Contrôle Triple-Grid, Pentode et Triode.
- Haut-Parleur Dynamique Perfectionné.
- Châssis Monté sur Caoutchouc.
- Attrayant Cabinet d'Acoustique Parfait.

320 St-Joseph Québec — C. Robitaille Enr. — 49 Côte du Passage Lévis

Poêles Hotpoint

Poêles "Hot Point"
Laveuses "C.G.E."
Balayeuses "C.G.E."
Accessoires "C.G.E"

sont tous des produits

CANADIAN GENERAL ELECTRIC

Cuisson Automatique "HOT POINT"

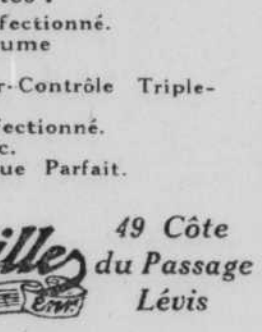

Glacière "C. G. E."

320 St-Joseph Québec — C. Robitaille Enr. — 49 Côte du Passage Lévis

LA MAISON DE LA "QUALITE" ET DU "SERVICE"

J.-Emile BEDARD
BOUCHER
12 BAGOT TEL. 4-0319
— SPECIAL —

20 lbs de Boeuf avec 2 lbs de Saucisse pour	$1.00
Veau devant complet	.04
Veau derrière complet	.09
Agneau devant complet	.06
Agneau derrière complet	.08
Boeuf devant complet	.04
Boeuf derrière complet	.06
Poules et poulets de 4 à 6 lbs	.12
Lard devant complet	.07
Lard derrière complet	.08
Boeuf à Soupe	.05
Dur de lard, la lb	.05
Dur de boeuf, lb	.05
Carrottes la poche	.40
Choux de Siam la poche	.30
Bettes la poche	.45
En achetant 20 lbs de boeuf, ça vous donne droit à 3 doz. d'oeufs pour	.60
Langues de Boeuf	.12
Lièvres le couple	.25

Epicerie MARTEL Enr.
Coin Du Pont et Desfossés
TELEPHONES: 4-2481 - 4-2482

SUCRE REDPATH, 10 livres pour	.46
CATSUP HEINZ, 3 grandes bout., pour	.57
BLE D'INDE sur épis, qualité choix, la boite	.15
MARINADES Red Star, Jarre de 40 onces	.22
HOMARD B & M, Boite de ½ lb, 2 pour	.45
SAUMON ROSE, 3 boites pour	.25
BISCUITS à thé Hethrington, 2 paquets pour	.25
BISCUITS Soda Christies, paquets de 12c, 3 pour	.25
OLIVES McLARENS, Jarre de 32 onces	.33
CAFE MAXWELL HOME, la livre	.49
HADDOCK FRAIS, la livre	.07
FILETS de HADDOCK frais, 2 livres pour	.25

VIANDES FRAICHES

BOEUF 10 lbs pour	50c
LARD frais	10c
STEAK de boeuf	15c
VEAU quartier devant	05c
VEAU quartier arrière	09c
Agneau quar. devant	06c
Agneau arrière	11c

J.-E. MORENCY
BOUCHER
223 Ste-Marguerite Tél: 8227

GRANDE REDUCTION
Epicerie Normand

Patates Blanches	.70
Beurre Laval ou Château	.23
Beurre de Ferme en tinette de 50 lbs la lb.	.19½
Carottes Nontèse la poche	.49
Bettes la poche	.49
Navets la poche	.35
Oignons la poche	1.35
Graisse pure 20 lbs	2.29
Graisse Shortening	2.20
Fleur Royal	1.53
Fleur Five Roses	2.35
Fleur à pain	1.95
Sucre la poche	4.57
10 lbs oignons	.25
10 lbs fleur avec cadeau	.25
10 lbs fèves blanches	.25
10 lbs pois cuisants	.38
¼ Minot Pommes fameuses	.25
Savon Comfort 8 barres avec 6 verres le tout	.35
Fèves Rouges 5 lbs	.24
Riz glacé avec cadeau 10 lbs	.44
Marinades 40 oz	.24
Olives 38 ozs	.33

SPECIAL
10 lbs sucre .35
avec l'achat d'une lb de thé ou café .38

Fèves au lard Clark 3 lbs 3 grosses boîtes pour	.29
Tomates, pois, blé d'inde, la doz	1.00
Tire Ste-Catherine Verdon 2 lbs	.23
2 lbs Avelines	.25
2 lbs Noix Brésil	.29
2 lbs Amandes piquées	.35
Mélasse extra Fancy le gall.	.49

E. NORMAND
351, RUE ST-JOSEPH, Québec
Téléphone: 8188-8189

L'ECONOME Enr.
126 3ième Avenue, Limoilou Tél.: 4-4691

EPICERIES ET POISSON

Beans Clark, boîte 16 oz	.06
Catsup gde btle, 2 pour	.25
Oignon rouge, 6 lbs	.19
Fleur Royal, 10 lbs	.23
Fleur Five Roses, 24 lbs	.74
Sucre en poudre, 3 lbs	.21
Beurre de choix, la lb	.23
Pommes Wealthy No1 le baril	4.00
Pommes pour cuire 1-4 minot	.20
10 bars savons à laver	.25
1 doz Savons toilette ass	.50
Melasses, le gallon	.49
Melasse la pinte	.15
Tire Viau, 2 lbs	.23
Avelines 2 lbs	.23
Melange brun et clairs,2 lbs	.23
1 jarre confiture, 40 oz	.35
1 gross jarre moutarde française	.15
1 boîte chocolat, 5 lbs	.79
1 bonbonnière chocolat 1 lb.	.25
1 doz liqueurs grosse btle	.80
Bières et Porter, la doz	1.75
Choux de siam, la poche	.40
Carottes, la poche	.59

DEPARTEMENT DE LA VIANDE
Tél: 4-4692

15 lbs bœuf avec steak	1.00
Steak de ronde, la lb	.15
Jeune lard frais, la lb	.09
Jambon cuit, la lb	.24
Bœuf à soupe, la lb	.07
Jambon Pic-Nic, la lb	.10
Saindoux pur, la lb	.12
Saindoux pur, seau de 20 lbs	2.25

BOIS DE CHAUFFAGE
Tél: 4-2310

½ corde Erable et Mérisier 2 pieds	3.00
½ corde Erable et Mérisier 2½ pieds	4.25
1 corde Slab Merisier et Erable, 1 pd	2.75
1 corde slab Epinette 1 pd	2.00
1 corde Erable, 3 pds	8.00
Charbons Stove, la poche	.85
Charbons coke, 3 poches pr	1.00
Charbons bois, la doz	.79

BEURRE "REGENT" la livre **21c**

PASTEURISE-PREMIER CHOIX
Pas plus de cinq livres pour chaque client à ce prix et nous n'en ferons la livraison que lorsque accompagné d'autres marchandises.

Porc haché — Absolument pur et frais LA LIVRE **11c**

Cretons Français — Moule 1b. Essayez-les LA LIVRE **15c**

Jambon cuit — Par tranches. Qualité et prix défiant toute compétition. La liv. **19c**

Veau de lait — FESSE, Lb.., complète ou moitié. **18c**

W.-E. BEGIN

142 rue Richardson — Tél.: 8196
475 rue St-Jean — Tél.: 4-1455
131 Ave Taschereau — Tél.: 8519

POISSON: Haddock frais, la lb. - .07c

UN TROUBLE DE MOTEUR A FORCE AMY JOHNSON A S'ARRETER

La femme aviatrice anglaise, épouse du capitaine Mollison, se voit forcée de revenir à Benguela, à cause du mauvais fonctionnement du filtre de l'huile de sa machine — Désappointement.

Benguela, Afrique Occidentale Portugaise, 17. (Traduit de l'Ass'd Press). — Amy Johnson, l'aviatrice qui cherche à battre le record établi par son mari en volant d'Angleterre en Afrique-Sud, est arrivée à Benguela aujourd'hui fort en avance sur son horaire et a pris le départ pour Mossamedes, 200 milles plus au sud sur la côte occidentale de l'Afrique.

Mme Mollison a atterri ici 72 heures seulement, soit trois jours après être partie de Londres. Il ne lui restait plus alors que 1500 milles à franchir pour toucher au but. Elle dépassa Benguela à grande vitesse avant l'aube, puis rebroussa chemin et descendit à 7 heures 10, ce matin. Les aviateurs locaux estiment qu'elle a une grande avance et d'excellentes chances de battre le record de son mari, vu que le plus difficile du trajet Londres-Cape Town est maintenant effectué. En trois jours, l'intrépide aviatrice a franchi 4,000 milles, dont 1,300 à travers le Sahara.

Londres, 17. (Traduit de l'Ass'd Press)—Le capitaine Mollison a reçu aujourd'hui un câblogramme de sa femme, Amy Johnson, l'informant que quelque chose allait mal.

"Forcée d'atterrir à Benguela, disait ce message ; pression d'huile insuffisante ; douteux qu'on puisse réparer ici ; câblerai plus tard.

Le capitaine a répondu : "Superbe exploit, Amy. J'espère qu'il s'agit seulement des filtres."

Avant l'arrivée de ce câblogramme on espérait que Mme Mollison réussirait à établir un nouveau record. Le bruit avait couru qu'elle était descendue pour le plein d'essence à Luderitz, rien qu'à 500 milles de Cape Town. Lorsque l'agence Reuters entreprit cet après-midi de vérifier le bien fondé de la rumeur on apprit que l'avion descendu à Ruderitz pourrait bien n'être pas le sien.

Carte d'identité

M. Verge, trésorier de la ville et directeur des services municipaux, a été autorisé par le comité administratif d'organiser immédiatement le service des cartes d'identité nouvelles. La principale partie de cette carte est la photographie de la personne à qui elle est donnée et le comité a demandé au trésorier de s'entendre avec les photographes des divers quartiers pour la prise de ces photographies dont la ville paiera les frais.

Le trésorier a aussi été autorisé d'émettre des bons du trésor pour la somme de $84,900 pour payer les travaux récemment permis par la Commission municipale. Le maire a annoncé que des ouvriers seront mis à l'ouvrage dès lundi matin, sur la rue Dorchester.

Le comité administratif a voté $5,000 à l'Académie Commerciale. C'est le premier acompte sur le montant de $50,000 que la ville s'est engagée à payer pour la construction de la partie nouvelle.

Une somme de $30,000 sera payée à la St-Vincent-de-Paul et une autre de $15,000 au secrétariat des familles, à même les secours directs.

Le comité a référé aux aviseurs légaux une option de $12,000 sur la propriété Parent, près du marché Berthelot.

AUTRE GUERISON ATTRIBUEE A GERARD RAYMOND

Madame J. Readman, 88 rue Victoria, écrit à l'abbé Israel Laroche et affirme que, grâce à l'intervention surnaturelle du jeune homme récemment décédé, elle a été guérie d'une longue maladie.

Une autre guérison est attribuée par une femme de cette ville à l'intervention surnaturelle du jeune Gérard Raymond, décédé récemment en odeur de sainteté alors qu'il allait terminer son cours classique au Séminaire de Québec.

Le "Soleil" a déjà publié des extraits fort édifiants du journal spirituel de ce jeune homme qui avait offert sa vie à Dieu pour le salut des âmes et qui souhaitait d'endurer de grandes souffrances pour imiter la vie terrestre du Christ.

Nos lecteurs se rappellent sans doute qu'à la suite de la publication de ces extraits, Madame Prosper Dubuc, du quartier Limoilou, écrivait à M. l'abbé I. Laroche pour lui affirmer qu'elle avait été guérie grâce aux prières qu'elles avait faites et en demandant l'intervention du jeune Gérard Raymond.

Aujourd'hui, M. l'abbé Laroche, curé de la paroisse de St-Joseph, nous communique une autre lettre qu'il vient de recevoir. Elle lui est adressée par madame J. Readman, 88 rue Victoria, Québec.

En voici le texte : —

St-Sauveur, 12 nov. 1932.

Révérend M. I. Laroche,
Curé de la paroisse de St-Joseph de Québec,

Révérend Père,

J'ai souffert du rhumatisme au-delà de dix ans. Il arrivait souvent que j'étais plusieurs jours sans pouvoir marcher et incapable de faire mon ouvrage. J'ai dépensé beaucoup d'argent pour me faire soigner et aucun remède ne m'a apporté de guérison ; et je continuais à souffrir. Le 3 novembre, j'ai lu dans Le "Soleil" un article sur Gérard Raymond. J'ai trouvé ça bien beau et je le trouvais bien saint, ce jeune homme. Deux jours après, j'ai découpé son portrait dans le journal, je l'ai prié fort. J'ai frotté mes membres malades avec son image et maintenant je suis complètement guérie.

Je pourrais faire serment de cela sur l'Evangile.

Votre humble servante,

Madame J. READMAN,
88, Victoria, Québec

Depuis que le "Soleil" a publié les extraits du journal du jeune Raymond, un grand nombre de personnes nous ont demandé des copies du journal, des petits pamphlets d'où nous avions tirés ces extraits et des images de Gérard Raymond.

M. l'abbé Laroche nous prie d'annoncer aujourd'hui que ces pamphlets et images peuvent être obtenus au couvent St-Joseph, 204 rue Montmagny, Québec. Ces pamphelts et images sont donnés gratuitement et personne n'est autorisé à les vendre. On les donne gratuitement aux personnes qui en font la demande.

Toute correspondance pourra être adressée au presbytère de la paroisse St-Joseph.

DEUIL POUR LA VILLE DE CHICOUTIMI

Le Dr Adélard Riverin, 64 ans, shérif et coroner du district, et l'un des citoyens en vue de la ville de Chicoutimi, est décédé hier — Ancien maire de la ville — Médecin des pauvres.

Chicoutimi, 17.—(Spécial)—Notre ville vient de perdre l'un de ses citoyens les plus en vue dans la personne du Dr Adélard Riverin, shérif et coroner du district. Le défunt était âgé de 64 ans. Pendant de longues années, il fut maire de la ville jouant un rôle de première importance dans le développement de la région.

Possédant l'estime de toute la population, sa disparition causera un deuil général. Il est décédé hier après-midi à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de cette ville.

Le Dr Riverin avait fait ses études au Séminaire de Chicoutimi et à l'Université Laval de Québec pour ensuite s'établir ici.

Il était reconnu comme le médecin des pauvres et légion sont ceux qu'il a secourus. Depuis quelques années, sa santé laissait à désirer, mais ce n'est que depuis quelques mois qu'il avait cessé ses activités.

Son épouse, née Léda Tessier, l'avait précédé dans la tombe il y a quelques années. Le Dr Riverin laisse deux filles, Mme Adélard Gagnon (Gabrielle), de Dolbeau et Mlle Juliette Riverin, de Chicoutimi, aussi deux fils, le Dr Paul Riverin, de Chicoutimi et Roger, étudiant.

Ses funérailles auront lieu samedi matin à 10 heures et demie.

Nous offrons nos sympathies à la famille.

Feu dame P. Robert

A Beauport, est décédée dame Pierre Robert née Wilhelmine Grenier), belle-soeur de M. l'abbé Arthur Robert, professeur au Séminaire de Québec. Les funérailles auront lieu à Beauport à 9 hres samedi.

UN VIOLENT INCENDIE A ST-SAUVEUR

Ces deux photographies prises par l'artiste du "Soleil", ce matin, donne une idée des dommages causés par un incendie qui a éclaté au cours de la nuit dernière à St-Sauveur. Deux propriétés appartenant à la succession Théophile Dion ont été la proie des flammes, au coin des rues Kirouac et Victoria. Ces deux maisons étaient inoccupées.

La navigation

Avec les arrivages et départs de quelques rares paquebots sur le Saint-Laurent, nos activités maritimes prendront bientôt fin. Dans une douzaine de jours, la navigation fluviale sera définitivement close aux transatlantiques qui nous ont visités régulièrement au cours de la dernière saison, et nous ne les reverrons désormais que le printemps prochain.

CANADIEN PACIFIQUE

Les derniers océaniques du Canadien Pacifique nous arriveront les 19, 20 et 23 novembre. Ce sont le "Duchess of Bedford" attendu vendredi midi, le "Montrose", samedi après-midi, et le "Duchess of York", mercredi de la semaine prochaine. Ces navires quitteront Montréal pour l'Europe la semaine prochaine, le départ du "Bedford" étant fixé à mercredi ; le "Montrose", à vendredi, tandis que le "York" partira de la métropole le 29 novembre, au petit jour, pour venir accoster à Québec, au quai 28, où il restera amarré jusqu'au lendemain après-midi, à 1 h. 30, heure de son départ pour l'Europe.

Le "Duchess of Atholl" effectuera son dernier départ de Montréal, demain matin. La cédule du Canadien Pacifique pour la saison 1932 se terminera donc avec le départ du "Duchess of York" de notre ville, le dernier jour du présent mois.

LIGNE CUNARD

Deux des unités de la ligne Cunard sont attendus d'Europe en fin de semaine, — l'"Antonia" et l'"Ausonia", tandis que deux autres navires quitteront Montréal demain matin dans la direction du vieux continent, l'"Aurania" et l'"Athenia", qui ne remonteront maintenant le Saint-Laurent que l'an prochain.

Les deux premiers paquebots Cunard que nous venons de mentionner, termineront leur service régulier, pour cette saison, lorsqu'ils quitteront Montréal pour l'Europe, le 26 novembre.

Le service des passagers sera alors terminé pour la présente saison de navigation, et il ne restera plus que deux cargos Cunard à visiter Québec et Montréal, le "Concordia" et le "Traprain", attendus ici dans une couple de jours. Le premier de ces fréteurs retournera en Europe dans la dernière semaine de novembre et l'autre, le dernier navire de cette ligne à descendre le Saint-Laurent, se dirigera vers le vieux continent, le 6 décembre.

LES GOELETTES

De leur côté, nos goélettes ont diminué d'activité avec l'arrivée de la froide saison. Actuellement, il ne reste plus qu'une demi-douzaine de ces cabotiers qui ont effectué, au cours de la dernière saison, la navette entre Québec et, sur la rive nord, La Malbaie, la Pointe-au-Pic, St-Siméon, Tadoussac et les ports saguenayens jusqu'à Chicoutimi ; sur la rive sud, l'Islet, Trois-Saumons, Cap-Chat, Méchin, Matane, etc., ainsi que l'Ile-aux-Coudes.

Les dernières goélettes qui continuent habituellement leur cabotage jusqu'au dernier jour de la navigation fluviale, sont celles qui font escale à La Malbaie et à Tadoussac.

Le "Sable I" sera, comme l'hiver dernier, le seul navire qui maintienne les communications par eau entre Rimouski et le bas du fleuve.

LES CARGOS

Le "Manchester Producer" quittait le quai 6 à 12 h. 30, cette nuit, en route pour Montréal.

Le cargo "King's County" accostait au quai 18 à 1 h. 50 a.m., ayant quitté Montréal la veille.

CROISIERES

La Canadian Pacific Steamships, la ligne Cunard, la Ligne Italienne et la North German Lloyd feront au cours de l'hiver prochain des croisières autour du monde, avec départ de New-York. Les navires qui effectueront ces croisières sont l'"Empress of Britain", le "Carinthia", l'"Augustus" et le "Resolute".

Ces quatre océaniques subissent actuellement des réparations et une toilette complète, en chantier maritime, en prévision de ces croisières auxquelles prendront part, croit-on, de nombreux passagers.

LA MAREE

Ce matin, la marée était haute à 8 h. 28. Ce soir, elle sera haute à 8 h. 37.

UN SINISTRE BANDIT

Chicago, 17. (Traduit de l'A. P.) — Au petit jour ce matin, un gunman tuait un vendeur en présence de la femme qui lui tenait compagnie puis, une demi-heure plus tard, braquait son revolver sur un autre couple et, cette fois, s'en retournait en emmenant la jeune personne. Le compagnon de celle-ci raconte que l'individu se vantait d'avoir tué un homme peu de temps auparavant.

REGLEMENT IMPORTANT

Montréal, 17. (D. N. C.) — Le conseil municipal d'Outremont a tenu, hier soir, à donner l'exemple aux autres municipalités en votant un règlement en vertu duquel les véhicules à traction animale devront à l'avenir être pourvus de lumières où de réflecteurs allumés, d'une heure après le coucher du soleil à une heure avant son lever. Toute infraction à ce règlement sera punie d'une amende de $10 à $100, pour la première offense et de $25 à $200 pour les infractions subséquentes. Ce sont les échevins Emile Vaillancourt et J.-D. Hudson qui ont fait la proposition. La ville d'Outremont se trouve la première municipalité à voter un tel règlement.

Les échevins ont ensuite voté les prévisions budgétaire pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 1933. Les revenus prévus étant de $916,735 et les déperses de $884,342. Le surplus sera donc de $32,193.

Feu Mme E. Hamel

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme veuve Elie Hamel, née Anna Lafond, décédé le 16 novembre, à l'âge de 53 ans et six mois. La défunte était fort estimée de tous ceux qui la connaissaient, pour ses belles qualités de coeur et d'esprit.

Elle laisse pour pleurer sa perte sept fils et cinq filles. MM. Edouard, Edmond, Gustave, François, Gérard Philippe et Albert Hamel, Mme Gaulin, (Stella,) Mme Masson, (Adrienne Mme Lemelin, (Lucia) et Mlles Yvonne Brigitte et Gertrude Hamel.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures en l'église paroissiale de Saint-Esprit. Le départ s'effectuera de la maison mortuaire, à 7 3-4 4ième rue à 8 h. 45 a.m.

A la famille si cruellement éprouvée, "Le Soleil" offre l'expression de ses plus vives condoléances.

A. ROBITAILLE, LTEE

Sera désormais connue sous le nom de LANE & ROBITAILLE, Ltée.

Etablie depuis déjà quatre ans, marchant toujours dans la voie du progrès et dirigée par des Canadiens français actifs, honnêtes et soucieux de donner à sa nombreuse clientèle un service de tout premier ordre, la maison A. Robitaille, Ltée. vient de faire un nouveau pas pour donner une plus grande expansion à son commerce déjà vaste, en s'affiliant à une puissante compagnie de charbon d'Angleterre, nommée "The Lane's Coal Company, Limited.

Des dépenses très considérables ont été faites par la nouvelle organisation, pour l'installation d'un équipement des plus modernes, au nouveau quai de la compagnie LANE & ROBITAILLE, Ltée, quai situé près du quai du Roi.

La compagnie LANE & ROBITAILLE, Ltée recevra, jeudi de cette semaine, une cargaison de charbon venant directement des mines d'Angleterre, et un autre paquebot arrivera samedi pour fournir une très grande quantité de charbon de choix, au nombreux public qui voudra bien s'approvisionner d'une compagnie dont le motto est de donner la qualité, la pesanteur et le service.

Il est très intéressant de souligner le fait que la compagnie LANE & ROBITAILLE, Ltée, possède son propre quai et, tel que dit plus haut, ce quai est muni de toute l'installation nécessaire au bon fonctionnement d'une très puissante organisation.

Nous invitons respectueusement le public acheteur en général et les communautés religieuses en particulier, de demander les prix et cotations de la compagnie LANE & ROBITAILLE, Ltée, et pouvons les assurer qu'il y va de leur intérêt d'acheter, par leur entremise, leur approvisionnement pour la saison rigoureuse qui s'amène rapidement.

Accidents d'auto

Montréal, 17.—L'auto a fait, ici, hier, cinq victimes, dont deux sérieusement blessées. Dans la matinée, en effet, se produisit une violente collision entre un camion-automobile de la cité et une auto-passagers, au coin des rues Common et des Commissaires. Le chauffeur du camion, Armand Cardinal s'en est tiré indemne, mais les deux occupants de l'auto, Roland Hotte, 19 ans et Gérard Beaudry, 20 ans, ont reçu de graves blessures, à la tête.

En traversant la rue St-Jacques, près de la rue Dominion, Mme Henry Blankwater, de bonne heure, hier matin, glissa et, comme elle s'allongeait ainsi sur la chaussée, survint, tout de suite, une auto qui, lui passant sur les deux jambes, les fractura.

De bonne heure aussi, hier matin les deux personnes suivantes furent frappées par une auto: M. J.-E. Turcotte, 56 ans, au coin des rues Sherbrooke et Bleury, et M. Philippe Grignon, 36 ans, au coin des rues Ste-Catherine et St-Urbain.

Déclaration de Bennett

Toronto, 17 (P.C.) — Au cours du dîner donné à l'Exposition Royale d'Hiver de Toronto, hier soir, par l'honorable Robert Weir, ministre de l'Agriculture, le T. H. R.-B. Bennett, premier ministre, a déclaré, durant son discours, que pour la classe agricole, l'amour du sol est le premier gage de succès.

"Les Canadiens-Français", a-t-il dit, "opèrent des fermes de leurs ancêtres. Ils travaillent sur le même sol chaque année et font bonne vie; ils seront une source de nouvelles richesses. Celui qui sème avec confiance le printemps, récolte dans la joie à l'automne".

LE MONTCALM ENRG.

Liquide son stock de marchandises de messieurs

Le Montcalm Enrg. 172 rue Saint-Jean, dont M. Onézime Bourgault est le propriétaire, annonce la liquidation de tout son stock de marchandises de messieurs — qui comprend, entre autres: des paletots, des habits, chapeaux et de la mercerie en général. En parcourant l'annonce que publie, aujourd'hui, dans nos colonnes, le Montcalm Enrg. — il sera facile de se rendre compte qu'aux prix auxquels sont offerts ces divers lots — en considérant la véritable qualité que s'efforçait d'offrir ce magasin au public — il sera facile, disons-nous de constater que cette vente représente une véritable aubaine pour tous ceux qui ont quelque chose à s'acheter à l'occasion de l'arrivée de l'hiver et des fêtes.

Le Montcalm Enrg. doit tout liquider dans un espace de temps très court et conseille aux intéressés de venir de bonne heure afin qu'il n'y ait personne de désappointé. (Comm.)

Les récoltes

La récolte des pommes de terre et de foin a baissé dans des proportions notables, cette année, en comparaison avec l'an dernier, d'après le rapport provisoire publié hier par le Service de l'Economie Rurale du ministère de l'Agriculture. Par contre, la production de navets et de maïs fourrager a augmenté dans des proportions équivalentes. L'estimation des étendues en culture pendant la dernière saison n'étant pas encore terminée, cependant, les rendements à l'acre ont été appliqués aux étendues que les cultivateurs se proposaient d'ensemencer au printemps.

Voici les statistiques compilées dans le rapport :

Pommes de terre—la production totale, qui était de 16,897,000 quintaux l'an dernier, a baissé à 12,398,000 cette année. Le rendement moyen à l'acre a diminué considérablement, soit de 117 à 85.5.

Navets—La production des navets a augmenté substantiellement : de 6,104,000 de quintaux l'an dernier, elle est passée à 6,985,000. Le rendement moyen à l'acre a monté de 238 à 258.7.

Maïs fourrager—La production a augmenté: de 422,000 tonnes en 1931, elle est de 474,000 cette année. Le rendement à l'acre a monté de 9.9 à 10.3.

Foin et Trèfle—La récolte de foin et de trèfle a baissé de 5,618,000 tonnes qu'elle atteignait l'an dernier, elle est passée à 4,993,000 cette année, le rendement moyen à l'acre étant également en baisse, de 1.65 à 1.34.

Luzerne—Il en a été de même pour la luzerne. Avec une baisse de 3 à 2.5 dans le rendement moyen à l'acre, la production totale a baissé elle aussi de 32,000 tonnes à 25,000.

La Goutte de Lait

Lundi après-midi, à 3 heures, se fera l'ouverture de la grande vente de charité organisée par les dames patronesses de l'Oeuvre de la Goutte de Lait. Cette vente aura lieu dans l'édifice du théâtre Capitol, à l'ancien poste de MM. Gauvin et Courchesne et la cérémonie d'ouverture et la bénédiction des tables seront présidées par Son Excellence Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec qui sera accompagné de Mgr Eugène Laflamme, P.A., curé de Notre-Dame de Québec, et du R.P. Bournival, S.J., aumônier de l'oeuvre.

MM. les curés des paroisses de la ville et des environs sont tout spécialement invités à cette grande tombola dont l'ouverture sera rehaussée par la présence de madame H.-G. Carroll, la chatelaine de Spencerwood.

Dans le but d'assurer le succès de cette vente, l'Oeuvre de la Goutte de Lait offrira au public, vendredi soir et dimanche soir des concerts radiophoniques par l'entremise du poste C.H.R.C. Au cours de l'un de ces concerts, vendredi soir, l'on entendra M. Charles-Miville Deschênes, E.E.Ph., qui parlera de la vente et des activités de l'Oeuvre.

Dimanche soir, le conférencier sera M. Jean-Charles Harvey, rédacteur en chef au "Soleil".

Etudes juridiques

La Société des Etudes Juridiques de Québec tint, hier soir, au Palais de Justice, la troisième de ses réunions de la nouvelle année 1932-33. L'assistance était nombreuse et nos jeunes avocats étaient honorés de la présence de Me J.-A. Gagné, C.R., professeur de Droit Civil, à l'Université Laval, et bâtonnier-général de la province de Québec.

Me Marie-Louis Beaulieu scruta, sous les regards très attentifs de son auditoire de juristes, la question de savoir ce que vaut légalement une tutelle, lorsqu'elle est constituée par un conseil de famille tenu, en dehors du district où réside le mineur. Il est d'opinion qu'elle est nulle.

Me René Chaloult remercia M. Beaulieu, au nom de tous. Les membres de la Société goûtèrent ensuite, au domicile de leur président, Me Fernand Choquette, C.R., tous les aimables bénéfices d'une très accueillante et charmante hospitalité.

J. VOICELLE INTERROGE DE NOUVEAU

Le triste individu qui a plaidé coupable à plusieurs accusations très graves portées contre lui, a été interrogé de nouveau hier par le juge — La sentence demain — Un jugement.

Comme nous l'avons annoncé hier Jean Voicelle qui a plaidé coupable, lundi après-midi, devant M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, sur trois chefs d'accusation, dont l'un de grossière indécence et les deux autres, pour profanation de cercueils, recevra sa sentence demain.

Hier après-midi Voicelle, "Ti-Jean" comme on le désigne par habitude chez la police municipale qui a mis fin à ses monstrueux exploits, a été ramené devant le juge qui a poursuivi une enquête pour compléter la preuve accablante accumulée sur la tête de l'accusé qui a affiché, s'il est vrai qu'il serait mûr pour l'asile des aliénés, un esprit de discernement qui n'indique pas, de prime abord, que l'on soit en présence d'un fou.

Après avoir tout avoué lundi après-midi, l'accusé qui depuis est gardé à la prison, a cherché hier, certains moyens de défense et tenté d'établir un alibi pour démontrer qu'il n'était pas l'auteur du crime du cimetière St-Charles en disant que l'hiver il n'allait jamais au cimetière parce qu'il y avait trop de neige, mais à un moment, pendant que le détective Oscar Tanguay, du bureau des détectives municipaux prouvait qu'à la date ou le crime a été commis, il n'y avait que très peu de neige, Voicelle qui avait vite oublié sa première déclaration, s'empressa de corriger le détective Tanguay en disant: "Le 2 janvier quand je suis allé au cimetière St-Charles, il y avait beaucoup de neige."

Réalisant qu'il venait de se trahir, il chercha à s'expliquer en reprenant vivement: "Ce que je voulais dire, c'est que je n'allais pas au cimetière en hiver parce qu'il y avait trop de neige".

Avant cela, pendant que l'un des employés du cimetière St-Charles, le contremaître, M. Arthur Bédard, déclarait devant le juge,qu'en maintes occasions, sans pouvoir cependant préciser de date, il avait vu Voicelle, rôder dans le cimetière en hiver, l'accusé voulut prouver qu'il avait été impossible pour lui d'être au cimetière à la date où le crime fut commis, parce qu'il était à cette époque, en service dans une institution en dehors des limites de la ville où il couchait.

La sûreté municipale, cependant va produire, pour contredire cela, des feuilles de registre des quartiers généraux de la police, établissant qu'aux dates mentionnées par l'accusé, il n'était pas dans l'institution dont il a parlé et qu'en outre, à plusieurs reprises, vers ce temps, il est allé au poste central de l'hôtel de ville chercher refuge.

Les pas sur la neige sont une autre preuve en possession de la sûreté établissant que Voicelle cherche évidemment à dépister la justice. Lors de l'enquête, au commencement du mois de janvier dernier, sur l'affaire du cimetière St-Charles

(Suite à la page 19, 7e col.)

Les mines

Les inspecteurs du Service des Mines, sous la direction de M. A.-O. Dufresne, se sont réunis hier au Parlement pour étudier quelques problèmes assez complexes touchant l'application des règlements d'exploitation. Il s'agit de voir à faire observer les mesures établies pour la protection et la sécurité des ouvriers dans les mines et les carrières.

LE THÉ "SALADA"

MÉLANGE ORANGE PEKOE

'Tout frais des plantations'

Chez POLLACK

Nouvelles Sacoches et Sacs à Mains
(Importation anglaise)
Un cadeau très apprécié pour les fêtes

Justement reçu, une nouvelle consignation de ces belles marchandises Anglaises.
Toutes les teintes en vogue. Tous les cuirs les plus nouveaux. Prix . . . . . .
$1.50 à $16.50

Les Nouveaux Gants
Chevreau ou Suède. —Nouvelle importation pour la saison des Fêtes. Toutes les couleurs, toutes les pointures . . . . . .
89c à $3.50
Rez-de-Chaussée

Le Nouveau et Plus Grand Magasin
M. POLLACK LTEE